LE MONDE ÉCONOMIE

■ Cap sur l'Amérique du Sud
■ 8 pages d'annonces classées

▼ Flux nets de capitaux privés
En milliards de dollars
60
40
20 17,3
0
90 91 92 93 94 95
AMÉRIQUE LATINE

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16212 – 7 F

MARDI 11 MARS 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Etats-Unis tentent d'imposer un cessez-le-feu aux rebelles du Zaïre

ALORS QUE ses troupes semblent marquer un temps d'arrêt devant Kisangani, troisième ville du pays et verrou stratégique, le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, a indiqué, samedi 8 mars à Goma, qu'il acceptait le plan de paix proposé par l'ONU. Mais il n'entend pas pour autant mettre en œuvre le cessez-le-feu immédiat exigé par les Nations unies.

Après avoir échoué à organiser des négociations directes entre les autorités zaïroises et la rébellion, fin février, en Afrique du Sud, les responsables américains tentent de faire pression sur Laurent-Désiré Kabila pour qu'il cesse les hostilités le plus rapidement possible. A Kinshasa, on craint autant la chute de Kinsangani que le retour dans la capitale de l'armée zaïroise en déroute.

Lire page 4

« Une chance pour tous », le slogan de M. Chirac pour mobiliser les jeunes

597 000 demandeurs d'emploi ont moins de vingt-cinq ans

JACQUES CHIRAC doit intervenir, lundi 10 mars à 20 h 30, sur France 2, au cours d'une émission spéciale intitulée « Une chance pour tous ». Le président de la République veut, à cette occasion, aborder les sujets concernant la jeunesse, de l'enfance jusqu'à l'entrée sur le marché du travail, en passant par l'éducation. Il souhaite *présenter et encourager* toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi et de l'insertion. Le chef de l'État a également l'intention d'inciter au volontariat civil, après la suppression du service national obligatoire. Cet entretien télévisé devrait aussi lui permettre d'évoquer l'intégration et les valeurs républicaines fondatrices de la cohésion nationale. Dans son rapport annuel, rendu public lundi, le Conseil d'Etat constate que le strict respect de l'égalité de tous devant la loi contribue à accroître les inégalités. Il plaide pour des « discriminations positives » provisoires en faveur des défavorisés.

Lire pages 8, 9 et 16 et notre éditorial page 18



Les insurgés albanais ne désarment pas

Sali Berisha propose un gouvernement d'union

LE PRÉSIDENT albanais Sali Berisha a fait d'importantes concessions à l'opposition, dimanche 9 mars, dans l'espoir de désamorcer la rébellion dans le sud du pays.

Les traits tirés et visiblement ému, il a annoncé, dans une intervention télévisée, la constitution d'un gouvernement de *« réconciliation nationale »* avec la plupart des partis d'opposition, dont les socialistes (ex-communistes), et la convocation d'élections d'ici le mois de juin. Il a d'autre part promis une amnistie pour tous ceux – civils et militaires – qui ont choisi le camp de la révolte ces derniers jours, et il a prolongé jusqu'à la fin de cette semaine le délai initialement fixé aux rebelles pour rendre les armes.

Cette tentative d'apaisement a été saluée par Paris et Athènes, *ainsi* que par les autorités italiennes, activement engagées dans la recherche d'une solution à la crise. Le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, s'est porté garant, au nom de son pays, de l'accord conclu. Cependant, il n'est pas certain que ces mesures suffisent à rétablir le calme dans le Sud, où les partis d'opposition ne maîtrisent pas le mouvement de révolte.

Notre envoyé spécial, Rémy Ourdan, décrit le désordre et la liesse populaire qui accompagnaient, dimanche, le pillage des casernes de Gjirokastër, l'une des dernières villes importantes du Sud *encore contrôlées par les autorités* légales. L'armée n'a opposé aucune résistance à la population – hommes, femmes, enfants –, qui s'emparait de milliers d'armes. Selon des informations non encore confirmées lundi, la ville de Permet serait aussi tombée aux mains des insurgés.

Des assemblées populaires se réunissent dans les villes du Sud, où quelques hommes, pour la plupart anciens officiers de l'armée, *tentent d'imposer un semblant* d'ordre aux insurgés, qui réclament la démission de Sali Berisha, refusent de négocier et ne paraissent pas disposés à rendre leurs armes.

Lire page 2

■ L'Ile-de-France et ses bureaux d'études

Le président du conseil régional s'apprête à annuler les contrats liant la collectivité aux bureaux d'études chargés de sélectionner les entreprises pour la renovation des lycées. p. 13

■ Les anti-Debré mobilisent encore

Vingt mille personnes ont manifesté, dimanche 9 mars à Paris, contre le projet de loi sur l'immigration. François Hollande, porte-parole du PS, déclare au *Monde* que les partis de gauche doivent être *« aiguillonnés »* par les contestations spontanées. p. 9 et 17

■ Inquiétudes pour les beurettes

Citées comme modèles d'intégration dans les années 80, les jeunes filles issues de l'immigration maghrébine se replient, à cause de la crise, sur des comportements traditionnels. p. 12

■ La renaissance culturelle du Liban

Après quinze ans de guerre, Beyrouth redevient le foyer intellectuel et artistique du *Proche-Orient*. p. 27

■ Les « mamies » du demi-fond

A quarante-quatre ans, la Russe Ekaterina Podkopayeva a remporté, dimanche 9 mars, le 1 500 mètres des championnats du monde d'athlétisme en salle, devant l'Américaine Mary Decker, âgée de trente-huit ans. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 311 - 7,00 F

Un nuage de pollen met Tokyo en première ligne sur « le front des fleurs »

TOKYO
de notre correspondant

Dans les rues de Tokyo, les masques en gaze pour se protéger des microbes ou ne pas contaminer les voisins ont fait leur réapparition. Une nouvelle épidémie de grippe ? Non. L'alerte annuelle au pollen. Comme chaque année au début du printemps, des millions de Japonais souffrent d'une pénible allergie qui *se traduit par des nez bouchés, des yeux qui* pleurent et des éternuements. Or l'offensive printanière du pollen est trois à cinq fois plus forte en 1997 que l'année précédente.

Les habitants des grandes agglomérations sont particulièrement sensibles à *kafun* (le pollen). Une enquête de la municipalité de Tokyo montre que 10 % de la population de la mégalopole (30 millions d'habitants) en souffrent. L'offensive du pollen est le problème social de la saison. Au printemps, la télévision donne *chaque soir, après la météo*, les nouvelles du « front des fleurs », dont la floraison du sud-ouest vers le nord-est est le symbole du réveil de la nature, de même qu'elle parle, à l'automne, du rougeoiement des érables, dernier flamboiement scandant la fuite du temps. Actuellement, elle dresse matin et soir, un tableau moins poétique – celles des régions menacées par le pollen –, et elle énumère les mesures de protection (fermer les fenêtres, se laver fréquemment les cheveux et frotter ses vêtements en rentrant chez soi).

La ville de Tokyo a mis en place un service téléphonique qui, heure par heure, livre des *informations sur les déplacements de pollen* dans l'atmosphère de la capitale. Les pharmacies *présentent l'arsenal de protection, dont* on trouve des publicités un peu partout : masques en gaze, lunettes étanches, lotion pour les yeux, cachets anti-allergiques...

L'offensive du pollen est devenue préoccupante depuis une quinzaine d'années. Il est une conséquence de la politique de reforestation engagée dans les années 50. Cette politique s'est traduite par des plantations excessives de *sugi* (cryptomeria), sorte de cèdre, qui occupent aujourd'hui 4,5 millions des 25 *millions d'hectares de forêt de l'archipel. Le pol*len de ces arbres est utilisé pour la fabrication de l'encens. L'allergie est devenue un tel problème social que l'Agence pour les forêts étudie la plantation de cèdres produisant moins de fleurs mâles.

Mais la nature n'est pas la seule responsable. Les campagnards souffrent moins que les autres de l'allergie. Aussi pense-t-on que si le pollen devient tellement agressif en ville, c'est qu'il se conjugue à certaines pollutions atmosphériques. Le Japon, Tokyo en particulier, a, *depuis la fin des années 60, réalisé* des progrès considérables en matière de lutte *contre la pollution atmosphérique*. L'air de la capitale est beaucoup plus respirable qu'il y a vingt ans et Tokyo moins pollué que certaines villes occidentales, et que la plupart des mégalopoles asiatiques. Mais l'« asthme de Kawasaki » (périphérie de Tokyo) persiste et certaines pollutions se sont aggravées, notamment celles provoquées par les émissions de moteurs diesels ou les « pluies acides ». Pendant des années encore, les Japonais devront se résoudre à saluer l'arrivée du printemps par de *puissants éternuements*.

Philippe Pons

Au bonheur des Seb

À L'HEURE où Moulinex supprime 2 600 emplois, son concurrent Seb affiche une santé insolente. Cette entreprise de la région lyonnaise offre à ses salariés une politique d'intéressement *et de participation audacieuse*. En 1996, le groupe a versé en moyenne *34 000 francs à chacun* de ses 7 480 employés français. Les actionnaires, eux, ont touché 177 millions de dividendes. En trois ans, Seb a créé 450 emplois, et ses effectifs ont doublé depuis 1987. Ce qui n'empêche pas le groupe d'adapter constamment ses effectifs : il en est... à son quatorzième plan social depuis 1986, et ferme actuellement une usine en Allemagne.

Lire page 20

POINT DE VUE

Mourir pour Maastricht ?

par Carlo De Benedetti

A la fin du mois de septembre 1992, j'ai publié un article intitulé « Il ne faut pas mourir pour Dresde ». Je pensais alors que la réunification allemande – chef-d'oeuvre en termes d'opportunité du génie politique de M. Kohl, absolument indispensable pour l'avenir de l'Allemagne et donc pour celui de l'Europe – serait chèrement payée par les autres économies européennes à travers une politique de taux d'intérêt élevés qui, partant du deutschemark, s'étendrait inévitablement aux autres pays de l'Europe continentale.

Je soutenais, en outre, que, puisque nous étions et sommes encore en train de vivre une longue période de déflation structurelle, la Bundesbank n'avait aucune raison de renchérir ainsi les taux d'intérêt pour combattre une inflation qui ne menaçait pas plus hier qu'aujourd'hui : elle cherchait, en réalité, à attirer des capitaux vers l'Allemagne et le *deutschemark pour permettre* à l'Allemagne de l'Ouest de financer la colossale « acquisition » de l'Allemagne de l'Est dont les structures et l'économie étaient en ruine. Près de cinq ans après, les faits m'ont donné raison.

Aujourd'hui, face à ceux qui se *demandent s'il est opportun – je le* dis seulement par analogie de slogan – de « mourir pour Maastricht », je voudrais exprimer quelques idées sur le débat qui s'est ouvert un peu partout en Europe, de manière particulièrement provinciale en Italie, sur la nécessité de parvenir à la fameuse Europe de Maastricht dans les délais prévus par les accords signés en 1991.

Un préambule s'impose afin d'éviter toute équivoque : pour aucun pays européen il n'existe de solution alternative à son intégration économique et politique dans l'Europe. Ou plutôt il en existe une : *la décadence*.

Il est donc vital, pour l'Italie aussi, de participer activement à ce processus en apportant ce capital exceptionnel de culture, d'énergie, de flexibilité et d'esprit d'entreprise qui la caractérise.

Lire la suite page 19

Carlo De Benedetti *est président de Cofide et de Cerus.*

L'inspirateur du look militaire



HELMUT LANG

CENT SOIXANTE collections de prêt-à-porter pour l'hiver 1997-1998 sont présentées à Paris du 11 au 19 mars. Allure militaire, style masculin-féminin, les Italiens ont donné le ton, à Milan, avec de multiples références à Helmut Lang, styliste autrichien dont les vêtements défileront à Paris, vendredi 14 mars, *dans une ambiance* intime.

Lire page 25

International	2	Aujourd'hui	23
France	8	Jeux	24
Société	12	Météorologie	26
Carnet	14	Culture	27
Régions	15	Communication	31
Horizons	16	Abonnements	32
Entreprises	20	Radio-Télévision	32
Finances/marchés	22	Kiosque	33

ÉMEUTES Le président albanais Sali Berisha a conclu, dimanche 9 mars, un accord avec l'opposition prévoyant principalement l'instauration d'un gouvernement d'union nationale, de nouvelles élections législatives, et une amnistie pour tous ceux, civils et militaires, qui ont été impliqués dans les révoltes. Toutefois les insurgés ont accueilli ces propositions avec scepticisme. ● ROME, garante de l'accord, a estimé, selon le ministre des affaires étrangères italien, Lamberto Dini, qu'il s'agissait d'*« un grand pas pour la pacification du pays »*. ● LES AUTORITÉS ont perdu le dernier verrou stratégique avec la chute de la ville de Gjirokastër (Sud), conquise dimanche par les insurgés. Ces derniers ont fait main basse sur d'impressionnantes réserves d'armes et de munitions, avec l'approbation de quelque 2 000 soldats qui ont déserté.

Le président albanais fait d'importantes concessions à l'opposition

Dans le sud du pays, les insurgés réclament la démission de Sali Berisha et ne semblent pas prêts à rendre les armes. Dans la ville de Gjirokastër, hommes, femmes et enfants ont fait main basse sur d'importantes réserves militaires sans résistance de l'armée

SARANDA (Albanie du Sud)
de notre envoyé spécial

L'Albanie du Sud n'a pas été enthousiasmée par la promesse faite par le président Sali Berisha, dimanche 9 mars, de nommer un gouvernement d'Union nationale, d'amnistier les insurgés et d'organiser, prochainement, de nouvelles élections parlementaires. L'exaltation de la révolte est encore si forte que les insurgés, qui contrôlent plus d'un tiers de l'Albanie, n'entendent encore accepter aucun compromis. Si les concessions de M. Berisha répondent à leurs revendications officielles, elles ne règlent pas leur véritable désir : la chute du président albanais. Et le dialogue noué avec les partis d'opposition à Tirana n'a ici aucun effet particulier, tant l'insurrection est un mouvement populaire qui a éclaté hors des normes politiques traditionnelles.

L'assemblée populaire à Saranda, dimanche, peu après le discours télévisé du président Berisha, fut révélatrice. Le chef d'état-major des insurgés, Xhevat Kostiq, est venu exprimer sa prudente satisfaction. *« Lorsque le président nommera le gouvernement et que la date des élections aura été fixée, il faudra déposer les armes »*, a-t-il averti. Pour la première fois depuis l'éclatement de la révolte, Xhevat Kostiq n'a pas a été applaudi et la foule s'est dispersée en silence. Certains paraissaient étonnés que le *« dictateur Berisha »* ait été remplacé par un *« président »* presque respectueux. Quant à l'avertissement qu'il faudra suspendre les actions militaires, il a considérablement refroidi l'ardeur de la population.

Plus tard, devant la presse internationale, Xhevat Kostiq a précisé ses positions. *« D'abord, il y a un problème avec les partis d'opposition, qui peuvent bien signer ce qui est bon pour eux. Ici, c'est une révolte populaire. Les gens réclament une véritable démocratie avec un gouvernement légitime »*, a-t-il déclaré aux responsables du Parti socialiste, qui tentent, parfois, de tirer profit d'une insurrection qu'ils ne paraissent plus contrôler. *« Ensuite, si le président n'accorde pas ce que le peuple réclame, la seule solution sera sa démission immédiate »*, a-t-il poursuivi. Si Xhevat Kostiq pense qu'il faudra déposer les armes, c'est avec la conviction qu'*« un nouveau Parlement n'élira pas Sali Berisha à la présidence du pays »*.

IMPOPULARITÉ RENFORCÉE

Le président albanais a certainement accompli un geste crucial sans toutefois résoudre le problème de fond de la rébellion sudiste. Ses concessions sont interprétées dans le Sud comme une victoire concédée par un Sali Berisha aux abois. Car, depuis dix jours, le processus protestataire s'est emballé et le président n'a pas su rétablir la confiance entre son pouvoir et les insurgés. Il a même incontestablement accentué son impopularité en envoyant des hélicoptères à Gjirokastër durant la trêve de quarante-huit heures qu'il avait lui-même décrétée. La perte de Gjirokastër a certainement précipité la décision du pouvoir albanais d'accomplir un geste en direction des rebelles.

Tirana a perdu, à Gjirokastër, le dernier verrou stratégique du sud de l'Albanie. Les insurgés ont mis la main sur d'importantes casernes, fortement armées. Ils ont considérablement renforcé leur arsenal militaire, et ils ont marqué un point psychologique. Car ils sont désormais autonomes et maîtres de leur région. L'armée et la police albanaises ont déserté la frontière grecque, désormais contrôlée par les guérilleros de l'insurrection qui s'amusent en lâchant, là comme ailleurs, d'incessantes rafales de kalachnikov vers le sol. Les insurgés n'ont plus aucune troupe gouvernementale sur leurs arrières et peuvent se ravitailler grâce aux trafics entre les mafias albanaise et grecque.

Ils ont, en outre, fait la démonstration que Sali Berisha était isolé. Fonctionnaires, policiers et soldats ont choisi le camp de la rébellion sans états d'âme. Ils ont cédé aux insurgés, quand ils ne les ont pas encouragés. A Gjirokastër, dernier bastion gouvernemental aux premiers jours de mars, la police a neutralisé les envoyés de Tirana avant que la population ne se révolte.

En fait, ce sont toutes les informations diffusées par le pouvoir albanais qui ont été contredites, jour après jour : les insurgés sont bien les citoyens en colère et non des *« bandits communistes »*. L'opposition socialiste ne contrôle aucun mouvement dans aucune ville, la police et l'armée sont fidèles à leur peuple et non à leur hiérarchie. Et l'exigence originelle des révoltés – être remboursés de l'argent perdu avec la chute des « pyramides financières » – a vite évolué en un mouvement de contestation politico-social. On réclame désormais pêle-mêle la démission de Sali Berisha, des élections et des réformes démocratiques, la transparence économique.

Le Sud réclame aussi un profond remaniement de la fameuse police secrète albanaise (SHIK), assimilée, à tort ou à raison, à la Sigurimi du didacteur communiste Enver Hodja, accusée d'être au service d'un seul homme, Sali Berisha, d'un seul parti, le Parti démocratique, et de n'avoir en son sein que des agents des régions nord de l'Albanie, où le président est né. A Saranda, Delvina, Gjirokastër, Tepelena ou Vlora, l'enthousiasme est comparable, de même que la volonté de ne rien céder. La première fausse note fut la réaction positive des chefs militaires du Sud aux promesses de M. Berisha, au sein d'une population armée qui n'envisage son avenir qu'avec un départ du pouvoir du président.

Les insurgés espèrent, majoritairement, que la capitale albanaise et le Nord vont les rejoindre. *« Ces régions doivent savoir la vérité sur notre mouvement. Elles mettront plus de temps à réagir. De toute façon, les jours de Berisha sont comptés »*, pense le Conseil des insurgés de Saranda. Les rebelles insistent sur leur absence de volonté expansionniste. Il n'y a encore eu aucune guerre en Albanie, il y a une révolte populaire, accompagnée d'accrochages, de règlements de comptes et d'actions mafieuses.

Les combattants du Sud n'ont pas conquis un seul kilomètre de territoire, attendant que la population de chaque ville se soulève d'elle-même. Ce n'est pourtant pas le manque de moyens militaires, ni d'enthousiasme délirant, qui pourrait empêcher les insurgés de déclencher une guerre civile. Jusqu'à présent, on ne parvient pas à en déceler la moindre intention, hormis l'incontestable ivresse que provoquent chez les combattants l'anarchie et le fusil d'assaut AK-47.

Rémy Ourdan

L'Italie en première ligne

L'accord signé, dimanche 9 mars, entre le pouvoir albanais et l'opposition est un *« grand pas pour la pacification du pays »*, a déclaré le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, dont le pays est le garant de cet accord. Il a également estimé que les rebelles du Sud n'avaient *« pas de légitimité »* et n'ont pas *« d'autre choix que de rendre les armes »*. *« Nous avons obtenu aujourd'hui ce que nous voulions »*, a déclaré M. Dini à l'issue d'une visite éclair à Tirana dimanche. La formation d'un gouvernement *« de réconciliation nationale »* et de nouvelles élections vont *« engager une nouvelle phase du processus démocratique entre le gouvernement et l'opposition »*, a déclaré le ministre à la suite d'entretiens avec le président Sali Berisha et une trentaine de représentants de l'opposition. *« J'ai fait des compliments à tout le monde »*, a-t-il ajouté, affirmant que les deux camps voulaient que l'Italie *« soit le garant de cet accord et qu'elle en suive l'application »*. – *(AFP.)*

Les principaux points de l'accord

Le document signé, dimanche 9 mars, à Tirana entre le président albanais et dix partis politiques prévoit :

- **Une amnistie générale,** proclamée par le Parlement pour tous ceux, civils et militaires, qui sont impliqués dans les révoltes.
- **La formation d'un gouvernement** de *« réconciliation nationale »* avec toutes les forces politiques signataires de l'accord et la remise des armes dans un délai d'une semaine.
- **La proclamation d'une journée de deuil national,** dimanche 16 mars, à la mémoire de toutes les victimes des troubles.
- **Des élections parlementaires,** au plus tard en juin, sous surveillance internationale.
- **Une aide du gouvernement,** en collaboration avec les institutions internationales et nationales, pour soulager en priorité les régions les plus touchées par la crise.
- **Un assouplissement de l'état d'urgence** avant sa levée et une poursuite du dialogue entre les partis politiques. – *(AFP.)*

La folle kermesse du pillage des casernes de Gjirokastër

GJIROKASTËR (Albanie du Sud)
de notre envoyé spécial

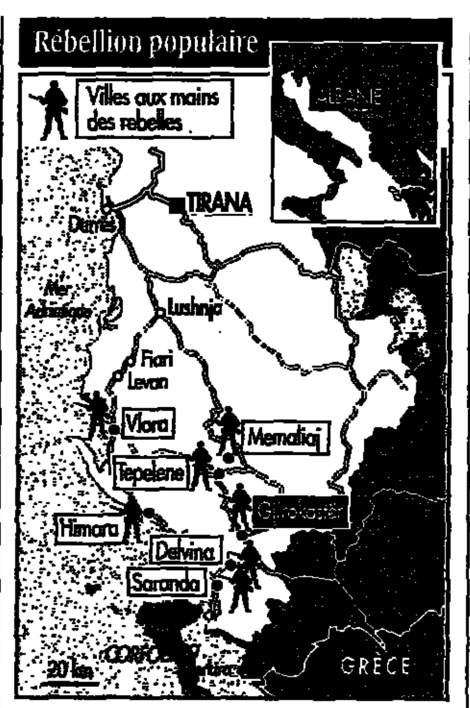
Un dimanche à Gjirokastër. La fête populaire bat son plein, les habitants rejoignent le centre-ville en voiture, en charrette, à motocyclette, à dos de mule ou en char d'assaut. Gjirokastër rejoint l'insurrection sudiste, c'est la joie, le délire. Assis à califourchon sur le canon d'un tank, un jeune homme lâche des rafales de fusil automatique. Autour de l'engin, des adolescents comparent leurs revolvers et leurs grenades, et s'échangent des munitions. Les femmes applaudissent. Seuls de rares badauds craignent les dérapages et ne s'attardent pas sur la place publique. Gjirokastër parade, s'extasie de sa soudaine liberté et tient son premier conseil de guerre.

La révolte a éclaté samedi 8 mars, lorsque six hélicoptères gouvernementaux ont essayé d'atterrir dans la plaine de Gjirokastër, avec soixante-cinq agents des services spéciaux de Tirana à leur bord. La police locale, pourtant considérée comme acquise au gouvernement, a essayé de les empêcher de se poser, et le commandant militaire de la garnison a invité les habitants à se défendre grâce aux stocks de ses armureries. Un pilote d'hélicoptère a été blessé et son appareil est resté au sol, tandis que les cinq autres redécollaient précipitamment. Les hommes des commandos, bloqués au sol, se sont enfuis dans la montagne et n'ont apparemment pas été poursuivis par les rebelles.

SOUTIEN DES SOLDATS DÉSERTEURS

Le pillage des casernes se poursuit et les habitants de la ville font main basse sur d'impressionnantes réserves de canons, de lance-roquettes, de fusils et de munitions avec l'approbation des deux mille soldats qui viennent de déserter avec délice les rangs de l'armée nationale. Hommes, femmes et enfants s'approvisionnent en armement, dans la confusion et le chaos. Les gosses de la révolte albanaise déambulent entre les caisses militaires éventrées, les yeux écarquillés, stupéfaits de leur nouvelle condition de miliciens antigouvernementaux.

Un combattant à bonnet bleu enfourche sa Yamaha, un lance-roquettes posé sur le guidon, une kalachnikov dans le dos, des grenades et des chargeurs dans les poches. Son ami a enfilé une tenue légère camouflée de l'armée. *« Sali, on vient te chercher ! »*, hurlent-ils en partant dans un nuage de poussière. De chaque recoin de la caserne des civils surgissent avec leurs trouvailles. Il faut les essayer sur-le-champ. Le pillage est donc rythmé par les rafales de fusils d'assaut et les tirs de revolvers. La veille, un adolescent a tué ainsi son frère cadet, par inexpérience.



Les soldats qui ne sont pas partis sur les routes se joignent aux insurgés, vêtus de jeans et de blousons noirs, souvent cagoulés. Des canons lourds sont alignés le long des baraquements ; plus loin, les tanks capturés s'éloignent… *« J'ai pris les armes à cause de l'arrivée des soldats de Berisha,* dit un jeune homme. *Ces kalachnikovs appartiennent à l'armée du peuple. Ensemble, nous luttons pour la liberté. La guerre ? Je n'y crois pas… Peut-être, si nous y sommes forcés. » « Je n'ai pas peur, je suis Rambo ! »*, conclut-il. Il enclenche un chargeur dans l'arme, lâche une longue rafale vers le ciel bleu. *« Nous combattons Berisha et ses hommes de main du Nord,* ajoute Lulzim. *Nous attendons désormais de savoir si ce sera la guerre. Moi, j'y suis prêt, je n'ai pas peur. »*

Deux mères de famille regardent la scène avec tendresse, la lanière de leur kalachnikov accrochée à l'épaule. *« Si le peuple s'arme, c'est pour se défendre. La nuit, nous avons peur de la police secrète de Tirana. Aujourd'hui, c'est le chaos. Demain, nous allons nous organiser, d'abord pour protéger nos enfants… »* Les gamins de la ville participent à la foire aux armes, eux aussi cagoulés, en riant aux éclats. *« Je prends les armes pour protéger ma famille,* raconte un Gavroche de douze ans. *Je ne pourrai pas combattre moi-même, mais je donnerai ces munitions à mon frère. Je n'ai pas peur. Berisha nous avait promis de ne pas nous attaquer avant dimanche matin et il a envoyé ses soldats samedi. Il a menti. » « Il doit quitter le pouvoir, sinon nous combattrons ! »*, conclut Ermir, insurgé à la cagoule de laine et aux yeux rieurs.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE POPULAIRE

A chaque carrefour, les barrages se dressent de minute en minute. Des révoltés pillent le bâtiment des douanes, puis ils l'incendient. Une Jeep à plaque d'immatriculation jaune (gouvernementale) est violemment interceptée ; les occupants sont des insurgés, ils sont libérés. L'atmosphère à Gjirokastër est folle. La révolte populaire se transforme en anarchie totale, il n'y a plus de police, plus d'Etat, plus de règles. La ville s'enthousiasme, s'épanouit, se prend au jeu de la rébellion. Les responsables du Parti démocratique de Sali Berisha se sont enfuis vers la Grèce. Les hommes de la police secrète se sont volatilisés.

Peu avant midi, une trentaine d'hommes tiennent sur la place publique la première assemblée populaire. Un ancien général de l'armée albanaise prend la parole, entouré d'hommes influents de la ville. Il nomme des chefs de section, leur confie des secteurs de responsabilité. Il désigne les emplacements stratégiques où doivent être installés les postes de contrôle. *« Les hommes qui n'ont pas encore d'armes doivent impérativement s'en procurer une. Chaque famille doit participer à la défense de Gjirokastër »*, dit-il. Agim Gozhipa est en train de prendre la tête des révoltés armés de Gjirokastër. *« C'est un spécialiste militaire, c'est bien,* affirme un homme. *Et il ne se mêlera pas de politique. Le vrai pouvoir, aujourd'hui, a été conquis par le peuple. »*

R. O.

L'accord OTAN-Russie pourrait être prêt pour le sommet Clinton-Eltsine

POUR la troisième fois depuis le début de l'année, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'est entretenu, dimanche 9 mars à Moscou, avec le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, pour tenter de mettre au point les relations entre l'organisation atlantique et la Russie dans la perspective de l'élargissement de l'OTAN à quelques pays de l'Est qui devrait être décidé au sommet atlantique de Madrid, au mois de juillet. Bien que le Kremlin reste opposé à cet extension, les négociations progressent et pourraient aboutir à un accord lors de la rencontre entre Bill Clinton et Boris Eltsine, les 20 et 21 mars à Helsinki.

MM. Solana et Primakov ont indiqué que leurs entretiens avançaient de façon *« positive »* dans un bref communiqué qui, pour la première fois, ne fait plus état de divergences. Les deux parties *« vont continuer leurs discussions »* pour mettre au point *« un document commun »*, indique le communiqué de Moscou. M. Solana était prêt à proposer aux Russes un premier projet de texte mais les Américains ont jugé que cette démarche était prématurée.

« CONSEIL CONJOINT »

Des divergences demeurent sur la nature de ce document. Moscou voudrait que ce soit un traité en bonne et due forme, alors que les Occidentaux parlent d'une Charte qui ne nécessiterait pas la ratification par tous les Parlements concernés. Sur le contenu du texte, en revanche, les discussions ont progressé. Reprenant les grands principes de l'OSCE, il devrait codifier les rapports entre l'OTAN et la Russie et prévoir des mécanismes de consultation, voire de concertation, entre les deux parties sur les questions d'intérêt commun. Une typologie des domaines concernés serait établie ; la concertation pouvant aller jusqu'à la codécision serait de mise pour les actions communes, comme les opérations de maintien de la paix ; la consultation s'appliquerait lorsque que les intérêts russes seraient touchés par des décisions de l'OTAN ; enfin, sur les autres sujets, l'information du partenaire permettrait d'éviter les surprises.

Le cadre de ces relations serait le *« conseil conjoint »* OTAN-Russie proposé par le nouveau secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright. Il rassemblerait les seize membres de l'OTAN et la Russie, se réunirait une fois par mois et aurait son propre secrétariat, vraisemblablement à Bruxelles. Ce conseil pourrait évoquer toutes les questions souhaitées par un de ses membres mais la Russie aurait renoncé à exiger un droit de veto sur les futurs élargissements de l'OTAN. La question de savoir si, dans ce conseil, les seize parleront d'une seule voix face à Moscou n'a pas encore été tranchée.

Trois problèmes restent entiers à propos des conséquences militaires de l'élargissement de l'OTAN. Les Occidentaux se sont déjà engagés à ne pas déployer d'armes nucléaires sur le territoire des nouveaux membres, mais le Kremlin voudrait que cet engagement soit partie intégrante du document. De même, il voudrait que l'OTAN renonce à stationner des troupes ou à développer les infrastructures chez les nouveaux membres pour que le dispositif militaire occidental ne se rapproche pas des frontières de la Russie. L'Alliance atlantique répugne à donner des garanties qui feraient des pays d'Europe centrale des membres de seconde classe. Pour apaiser les craintes russes, Javier Solana a proposé des *« mesures de confiance »*, permettant aux Russes d'être constamment tenus au courant des intentions occidentales. Enfin, l'adaptation du traité sur la réduction des forces classiques en Europe devrait permettre de trouver une solution, à condition que les Russes soient prêts de leur côté à faire des gestes, notamment dans l'enclave de Kaliningrad et en Biélorussie.

Daniel Vernet

La réforme des institutions européennes prend tournure

Si les Quinze veulent tenir le calendrier qu'ils se sont fixé pour les prochaines échéances, il leur faut boucler les travaux de la CIG comme prévu en juin 1997, pour le sommet d'Amsterdam

Ouverte en mars 1996, à Turin, la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme du fonctionnement de l'Union européenne commence à prendre tournure. Après des mois de tâtonnements, le projet, incomplet, de traité concocté par l'Irlande pour le sommet de Dublin, a au moins permis aux représentants des Quinze d'entrer dans la vraie négociation. L'expérience acquise en matière de libre circulation dans le cadre de l'espace Schengen a été mise à profit. Il faut non seulement harmoniser les règles de circulation vis-à-vis de l'extérieur mais aussi organiser la collecte et l'échange d'informations, et mieux organiser la coopération entre les polices. Le rééquilibrage des institutions proprement dites, pour permettre à l'Union de rester efficace lorsqu'elle s'élargira à de nouveaux membres, reste le grand point de discussion.

LA PRÉSIDENCE, assumée depuis janvier par les Pays Bas, a présenté le 25 février un nouveau document de travail qui représente un pas important, sur le « troisième pilier » du traité de Maastricht, concernant les questions de sécurité intérieure et de justice. Et, lundi 10 mars, la délégation française devait remettre à ses partenaires, lors de la réunion hebdomadaire des représentants des ministres des affaires étrangères un document de synthèse sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qui a reçu, à quelques réserves près, l'aval de l'Allemagne.

Si les Quinze veulent tenir le calendrier qu'ils se sont fixé pour les prochaines échéances européennes – notamment l'élargissement – mais aussi se concentrer sur le lancement de l'Union monétaire, il leur faut boucler les travaux de la CIG comme prévu en juin 1997, au sommet d'Amsterdam. Cela leur laisse à peine trois mois, sachant que la dernière période sera consacrée à de difficiles marchandages sur les questions les plus controversées, notamment avec les Britanniques.

Les rencontres bilatérales au plus haut niveau entre les capitales européennes se sont multipliées ces derniers temps pour s'assurer des intentions des uns et des autres et rapprocher les points de vue. Négociateurs français et allemands sont en contact permanent. Depuis la lettre commune que le président Chirac et le chancelier Kohl ont adressé en décembre dernier, de Nuremberg, à leurs partenaires, les deux pays défendent officiellement des objectifs communs et ont dépensé beaucoup d'énergie pour harmoniser leurs conceptions sur les principaux chapitres de la négociation. En matière de sécurité intérieure, Paris et Bonn sont parfaitement conscients qu'il est très important de montrer aux citoyens européens que l'Union leur apportera demain plus de sécurité contre le crime et le terrorisme. L'expérience acquise en matière de libre circulation dans le cadre de l'espace Schengen, auquel appartiennent pour le moment sept pays de l'Union (France, Allemagne, trois pays du Benelux, Espagne et Portugal) a été mise à profit. Il faut non seulement harmoniser les règles de circulation vis à vis de l'extérieur (visas, immigration), organiser la collecte et l'échange d'informations, et mieux organiser la coopération entre les polices. Il faut aussi que celles-ci puissent travailler sur des bases juridiques qui soient à peu près cohérentes entre elles. En souhaitant un socle commun en matière de droit pénal, et en proposant que ce socle soit adopté à la majorité qualifiée, la France a soulevé un point extrêmement sensible, les pays étant très chatouilleux sur leurs traditions juridiques.

> Les rencontres bilatérales entre les capitales se sont multipliées ces derniers temps pour s'assurer des intentions des uns et des autres

L'amendement soumis par la France à ses partenaires sur la PESC marque aussi un rapprochement important des positions française et allemande. La base de ce rapprochement avait été esquissé dans un article, paru dans *Le Monde*, de Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, et principal négociateur français à la CIG. En proposant au départ que la PESC soit confiée à un haut-représentant politique directement responsable auprès du Conseil européen, Paris avait été soupçonné de vouloir d'une manière détournée imposer la loi des grands Etats ayant les moyens d'une véritable politique étrangère et de défense, et d'abord la sienne. Craignant toujours d'être entraînés par la France dans des aventures qu'ils ne cautionneraient pas, les Allemands étaient eux-mêmes très prudents. Paris a, semble-t-il, réussi à convaincre Bonn que son objectif était de parvenir à doter l'Union des moyens permettant aux Quinze d'identifier leurs grands objectifs stratégiques d'intérêt commun (par exemple les relations avec la Russie ou la Turquie), puis de mettre en œuvre les actions appropriées. D'où l'importance de la cellule de réflexion qui serait mise en place, à la suggestion des Allemands, sous la direction du « M. PESC » souhaité par les Français, et qui aurait accès aux informations de tous les ministères. *« Il faut faire à Quinze ce qu'on fait déjà avec l'Allemagne »*, indique-t-on à Paris. Une fois reconnues ces priorités, le Conseil européen, seule source de légitimité en ce domaine selon Paris, déciderait à la majorité qualifiée – ce qui pose problème avec Londres – des moyens d'action et du calendrier de leur mise en œuvre.

Le rééquilibrage des institutions proprement dites pour permettre à l'Union de rester efficace lorsqu'elle s'élargira à de nouveaux membres reste le grand point de discussion. Français et Allemands sont d'accord pour demander une réduction du nombre des commissaires européens et plusieurs formules sont à l'étude pour rendre ce projet compatible avec la représentation de chaque Etat dans l'exécutif européen. C'est un point très sensible pour la Commission elle-même et les petits pays. Il est lié au problème de la pondération des voix des Etats dans les votes et celui du droit d'initiative exclusif de la Commission. Sur le rôle du Parlement européen, des Parlements nationaux, de la définition de la subsidiarité, Français et Allemands partaient de positions assez divergentes, les premiers insistant sur le rôle des Parlements nationaux, les autres sur la nécessité de mieux associer les collectivités territoriales. Mais on se montre aujourd'hui raisonnablement optimiste à Paris sur la possibilité, pour chacun, de trouver des compromis acceptables.

Henri de Bresson

L'opposition serbe lance un ultimatum à Slobodan Milosevic

L'OPPOSITION serbe a lancé, dimanche 9 mars, un ultimatum au président Slobodan Milosevic pour engager un dialogue sur l'avenir du pays. Lors d'une manifestation qui a rassemblé cinquante mille personnes dans le centre de Belgrade, elle a menacé de reprendre ses défilés en cas de refus, les dirigeants des trois partis de la coalition d'opposition « Ensemble » – Zoran Djindjic, du Parti démocratique (DS), Vuk Draskovic, du Mouvement serbe du renouveau (SPO), et Vesna Pesic, de l'Alliance civique (GSS) – ont réclamé la tenue d'une table ronde pouvoir-opposition, « *à partir du 20 mars* ». Ils ont défini les thèmes et les conditions du débat et averti que, si le pouvoir s'y refusait, l'opposition ne participerait pas aux élections législatives et présidentielle prévues à la fin de l'année en Serbie.

C'était la première grande manifestation antigouvernementale depuis plus de deux semaines. La dernière avait eu lieu le 21 février, lorsque plus de cent mille personnes avaient célébré la prise de contrôle par l'opposition de la mairie de Belgrade, après un demi-siècle de pouvoir communiste, puis socialiste.

Après trois mois de crise politique, le régime du président Milosevic avait, le 11 février, rendu à l'opposition ses victoires aux municipales à Belgrade et dans treize grandes villes, conformément aux recommandations de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Lorsque l'opposition avait interrompu son mouvement de protestation le 15 février, après quatre-vingt-huit jours de manifestations, elle avait sommé le pouvoir d'entamer rapidement une libéralisation des médias.

L'élection, le 21 février, de Zoran Djindjic au poste de maire de Belgrade avait eu pour effet immédiat la prise de contrôle de la chaîne de télévision Studio-B par le nouveau conseil municipal. Dimanche 9 mars, pour la première fois depuis deux ans, Studio-B a retransmis en direct le rassemblement de l'opposition qui, chaque année à la même date, réunit ses sympathisants pour marquer l'anniversaire des premières grandes manifestations antigouvernementales. Le 9 mars 1991, une manifestation de l'opposition avait tourné à l'émeute, faisant deux morts (un policier et un jeune manifestant) et une centaine de blessés. Les autorités serbes avaient fait intervenir les chars de l'armée yougoslave dans les rues de Belgrade.

La table ronde réclamée par l'opposition devrait créer, selon elle, des conditions *« démocratiques »* pour la tenue des élections législatives et présidentielle. Les débats devront être retransmis en direct par la télévision d'Etat et porter notamment sur la liberté des médias, l'élaboration d'une loi sur le financement des partis et d'une nouvelle loi électorale, ont-ils précisé. Les participants devront également définir les mécanismes de contrôle du processus électoral, incluant la participation d'observateurs de l'OSCE et la mise sur pied d'un tribunal spécial appelé à trancher en cas de litiges liés au scrutin.

DÉLAI MINIMUM

La coalition exige enfin un délai minimum de trois mois entre la conclusion d'un accord sur tous ces points et la tenue des élections. *« Si ces conditions ne sont pas remplies, la coalition Ensemble ne participera pas aux élections »*, ont averti ses dirigeants. Dimanche, les Belgradois ont vécu un moment d'émotion lorsque Ivica Lazovic est apparu sur le véhicule surmonté d'une plate-forme servant de tribune aux chefs de l'opposition : ce sympathisant de la coalition Ensemble, aujourd'hui hémiplégique, avait été blessé par balle à la tête par un partisan de Slobodan Milosevic. *« Ce régime doit s'en aller ! »*, a-t-il lancé sous les ovations de la foule. – *(AFP.)*

L'émotion partagée des Belges et des immigrés aux obsèques de la petite Loubna Benaïssa

BRUXELLES
de notre correspondant

La Grande Mosquée de Bruxelles jouxte le parc du Cinquantenaire, l'un des plus vastes de la capitale belge. Cette situation a permis à plus de vingt mille personnes d'assister, samedi 8 mars, aux obsèques de la petite Loubna Benaïssa, enlevée et assassinée par un pédophile criminel le 5 août 1992. On voyait beaucoup de hijabs blancs, le foulard de deuil des femmes musulmanes, mais cette foule mêlait toutes les catégories de la population bruxelloise, et surtout beaucoup d'enfants porteurs de fleurs blanches et de portraits de Loubna. Les principales chaînes de télévision, francophones et flamandes, ont retransmis en direct la cérémonie, qui était également diffusée sur un écran géant devant la foule rassemblée aux portes de la mosquée.

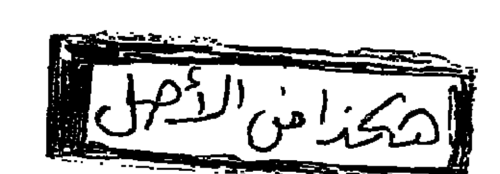
A l'intérieur avaient pris place la famille et les proches de la jeune victime, les autorités musulmanes de Belgique, ainsi que des responsables politiques fédéraux et régionaux : les ministres Stefaan De Clerck (justice) et André Flahaut (fonction publique) ainsi que la ministre-présidente de la Communauté française, Laurette Onkelinx. A l'issue de la sobre cérémonie funèbre que prévoit le rite musulman – on lit quelques versets du Coran devant le petit cercueil orienté dans la direction de La Mecque –, les parents des autres enfants victimes d'enlèvement et d'assassinat sont venus, en quelques mots ou plus longuement, exprimer leur douleur et leur sympathie envers la famille Benaïssa. Des paroles de deuil mais aussi de colère envers ceux qui n'ont pas su, par négligence ou incompétence, protéger ces enfants. *« Aujourd'hui, je voudrais demander des comptes à tous ceux qui se sont rendus coupables de silences coupables, meurtriers*, a déclaré Carine Russo, la mère de la petite Mélissa, victime de Marc Dutroux, *je voudrais demander des comptes à ce que l'on appelle finalement pompeusement « Etat de droit ». (...) Je voudrais demander des comptes à ceux qui ont fait le droit actuel, qui me semble si contraire à la vie, à l'espoir, à l'amour. »*

SIGNE HISTORIQUE D'INTÉGRATION

Les erreurs, les manquements, les négligences de la justice et de la police sont apparus avec une telle évidence à l'occasion de la découverte, le 6 mars, des restes de la petite Loubna, et de l'arrestation de son présumé meurtrier, le pédophile récidiviste Patrick Derochette, que l'exigence de sanctions monte dans le pays. *« Les institutions, la justice, l'Etat ont failli »*, a déclaré le premier ministre, Jean-Luc Dehaene. Le ministre de la justice, Stefaan De Clerck, a pour sa part demandé au procureur général de Bruxelles, André Van Oudenhove, de diligenter une enquête pour déterminer les responsabilités. Le principal magistrat visé est le procureur Benoît Dejemeppe, responsable du parquet à l'époque de l'enlèvement de la petite Marocaine.

De très-nombreux responsables politiques belges et l'ensemble de la presse notent que cette dramatique affaire a révélé à quel point la communauté musulmane et maghrébine (300 000 personnes en Belgique) était acceptée et intégrée dans le pays. *« La cérémonie qui s'est déroulée au Cinquantenaire aura été historique*, écrit par exemple *La Libre Belgique, marquant à la fois une ouverture spectaculaire de l'islam officiel vers le pays qui l'accueille et la découverte par les Belges d'une communauté qu'ils méconnaissaient, et, dès lors, redoutaient. »* Jean-Luc Dehaene a manifesté le souhait que ce rapprochement dû à des circonstances dramatiques *« fasse avancer les choses »* dans les domaines où l'incompréhension demeure entre Belges et immigrés, notamment le manque de cimetières musulmans. C'est l'une des raisons qui ont amené la famille Benaïssa à ensevelir Loubna à Tanger, d'où la famille est originaire. Cet enterrement, dimanche 9 mars, a donné lieu à une importante manifestation dans cette ville marocaine, où près de vingt mille personnes ont suivi la dépouille mortelle en criant des versets du Coran.

Luc Rosenzweig



Les rebelles zaïrois acceptent le plan de paix de l'ONU mais pas le cessez-le-feu

Laurent-Désiré Kabila exige des négociations directes avec le président Mobutu. Si ses troupes continuent de progresser, elles semblent éprouver quelques difficultés à s'emparer de Kisangani

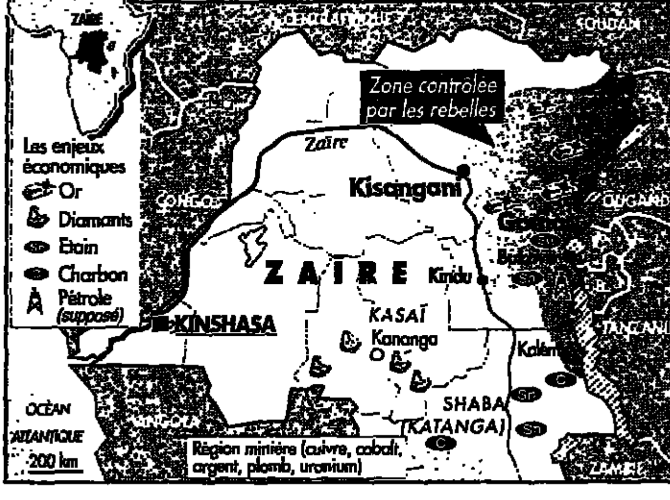
Le chef des rebelles zaïrois, Laurent-Désiré Kabila, a affirmé, samedi 8 mars à Goma, qu'il acceptait « *solennellement* » le plan de paix en cinq points des Nations unies. « *Je ne vois pas pourquoi nous ne l'accepterions pas* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse tenue dans un salon de l'ancienne résidence du président Mobutu Sese Seko, sur la rive du lac Kivu. En fait, le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), dont les troupes progressent inéluctablement depuis plusieurs mois, refuse d'accepter un cessez-le-feu. Il souhaite participer auparavant à des négociations avec les autorités zaïroises, et notamment le président Mobutu. La fuite des militaires des Forces armées zaïroises (FAZ) favorise la progression des rebelles. Ceux-ci semblent toutefois rencontrer plus de difficultés pour s'emparer de Kisangani, troisième ville du pays, où le régime de Kinshasa a concentré le reliquat de ses troupes, appuyées par des mercenaires recrutés en Europe et en Afrique et par des éléments des ex-Forces armées rwandaises.

GOMA
de notre envoyé spécial

Chemisette et pantalon bleus, sandales de cuir aux pieds, martelant du plat de la main les accoudoirs d'un fauteuil moelleux pour donner de la force à ses propos, Laurent-Désiré Kabila, après avoir annoncé qu'il acceptait « *solennellement* » le plan de paix de l'ONU, a précisé qu'il ne s'agissait pas pour autant d'instaurer un quelconque cessez-le-feu. Pour le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), la fin des combats passe obligatoirement par des négociations « *avec le président Mobutu* » ou ses émissaires, pour peu qu'ils aient été mandatés par « *ceux qui détiennent le pouvoir* ». Qu'importe la résolution adoptée dans la nuit de vendredi par le Conseil de sécurité de l'ONU lui demandant de se rallier au plan des Nations unies – comme Kinshasa l'avait fait quelques jours plus tôt,– M. Kabila reste ferme sur ses positions. Or le premier point de ce fameux plan de paix, adopté à l'unanimité le 1er février par le Conseil de sécurité, prévoit pourtant la cessation immédiate des hostilités en préalable à de futures négociations.

Avec une remarquable habileté, le chef rebelle, petit homme tout en rondeurs, affirme donc qu'il accepte un plan dont il refuse en fait le contenu. Il s'interroge aussi sur la volonté de la Belgique et de la France, « *ces pays qui voulaient, au début des années 90, le départ du président Mobutu par tous les moyens et qui, maintenant, alors que nous sommes sur le point de le faire partir, le soutiennent et nous salissent en nous accusant de crimes que nous n'avons pas commis* ».

Laurent-Désiré Kabila se déclare en revanche satisfait de la situation militaire sur le terrain. « *Nous, nous continuons d'avancer*, dit-il. *Au Sud, nous sommes au centre du Katanga et nous allons nous rapprocher encore du Kasaï dans la semaine qui vient ; vers l'Ouest, nous avons dépassé Kindu et, dans le Nord, tout va pour le mieux, sauf peut-être autour de Kisangani.* »



LA DÉBANDADE DES FAZ

Pourquoi diable, dans ces conditions, ses troupes mettraient-elles l'arme au pied ? Elles progressent vers les régions minières et diamantifères les plus riches du continent, et s'apprêtent à se lancer à l'assaut de Kisangani, la troisième ville du pays. Un enjeu stratégique de première importance, peut-être l'ultime étape avant Kinshasa et la fin du mobutisme. « *Nous sommes à moins de 50 kilomètres de la ville et nous progressons dans plusieurs directions* », confie sans plus de détails le chef des rebelles, qui ne s'émeut pas de la pose de mines autour de la ville et de l'aéroport. « *Cela ne nous gêne pas. Nous savons déminer* », lance-t-il, avec un rien de forfanterie. Il reconnaît en revanche que de violents combats dans la région et « *une résistance farouche* », notamment des soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR), posent des problèmes et ralentissent l'avance de ses hommes.

Kinshasa a concentré dans la capitale du Haut-Zaïre le reliquat des Forces armées zaïroises (FAZ), partout ailleurs en débandade. Il s'agit principalement d'éléments de la 31e brigade de parachutistes (formés par les Français), de la 41e brigade de commandos (formés par des Chinois) et de la gendarmerie. Ils se battront aux côtés des soldats des ex-Far et des mercenaires recrutés à grands frais en Europe et ailleurs en Afrique.

Le « président » Kabila, comme l'appellent ses partisans, se réjouit bien évidemment de la déliquescence de l'armée gouvernementale et des multiples défections qui l'accablent « *car*, affirme-t-il, *un grand nombre de déserteurs rejoignent nos rangs. Ils sont 4 300 à avoir fait ce choix, qui défileront le 18 mars dans plusieurs villes des "territoires libérés" au cours d'une cérémonie d'intégration dans l'armée de libération du Congo* ».

Plutôt disciplinés, les rebelles se battent comme l'a fait le Front populaire rwandais (FPR) jusqu'à sa victoire totale en juillet 1994 contre les FAR et son installation au pouvoir à Kigali. Ils opèrent à la manière d'une guérilla sans cesse en mouvement et se déplaçent à pied à l'abri de la forêt équatoriale, de préférence la nuit. Ils rendent ainsi tout à fait théorique la suprématie aérienne des forces de Kinshasa. Ces quelques Aermacchi, avions d'entraînement italiens transformés en petits bombardiers, et les hélicoptères de combat MI-24 pilotés par des équipages serbes ou russes ne peuvent enrayer leur progression lente mais sûre. Seuls le matériel, les munitions et l'armement lourd sont acheminés par route et piste dans de petits véhicules tout terrain, le plus souvent de nuit.

PILLAGES

La rumeur de leur présence est habilement propagée par des éléments infiltrés, parfois claironnée par les radios locales ou étrangères dans les villes préalablement encerclées, à l'exception d'un seul couloir permettant aux occupants de s'échapper. Les ex-Forces armées zaïroises se livrent alors à leur exercice favori : le pillage des commerces et des maisons. La population, effrayée par le comportement de ces soldats qui n'hésitent pas à tuer pour voler, les précède dans la fuite. Les rebelles entrent dans l'agglomération vide derrière quelques éclaireurs et déclarent la ville prise, bien souvent sans avoir tiré un seul coup de feu. Ils récupèrent alors le matériel, les armes et les munitions abandonnés par des fuyards suffisamment alourdis par leur butin.

Certaines villes, pour échapper aux affres du pillage, créent des milices, chassent soldats gouvernementaux et gendarmes et se déclarent spontanément « rebelles » ou « libérées ». Butembo, au nord de Goma, a ainsi évité le sort de villes comme Béni ou Punia, où les soldats zaïrois, avant de fuir, avaient fait plus de dégâts qu'une véritable bataille n'en aurait engendrés. Kindu, à l'ouest de Bukavu, n'a pas fait de même et, dans son empressement à acclamer l'arrivée des rebelles, la population, écœurée par le comportement des FAZ, a accueilli en libérateurs les ex-FAR dépêchés sur place pour empêcher la chute de la ville. Une méprise qui n'aura pas encouragé les ex-soldats rwandais à défendre Kindu, où Kinshasa avait, un jour de novembre 1996, projeté d'installer l'état-major de son armée qui devait, sans coup férir, bouter les envahisseurs hors du territoire national...

Frédéric Fritscher

Les Nations unies vont aider les réfugiés de Tingi-Tingi

Le coordinateur médical régional de l'ONU, Martin Griffiths, a annoncé dimanche 9 mars à Goma que les agences onusiennes allaient acheminer dans les prochains jours vivres et médicaments pour les réfugiés des camps de Tingi-Tingi et Amisi (300 kilomètres à l'ouest de Goma).

De retour d'un voyage de quelques heures dans ces deux camps sous contrôle rebelle, situés à environ 250 kilomètres au sud-est de la capitale de la province du Haut-Zaïre, Kisangani, il a estimé à près d'un millier le nombre de réfugiés hutus rwandais qui s'y trouvent encore.

Selon M. Griffiths, ces camps se sont vidés de leurs occupants devant l'avancée rebelle, il y a environ une semaine, à l'exception des plus faibles. Certains, qui avaient fui dans les forêts avoisinantes, commencent à revenir. – *(AFP.)*

Washington semble désormais déterminé à mettre fin à la crise

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« *Dire que les Américains encouragent les rebelles zaïrois à ne pas accepter le cessez-le-feu est nous prêter une influence que nous n'avons pas ; cela a été pleinement mis en évidence pendant les pourparlers que nous avons tenus avec eux en Afrique du Sud . D'un autre côté, je peux vous assurer que personne, dans notre gouvernement, n'est prêt à accepter la responsabilité qui résulterait de la disparition de l'apparence de légitimité au Zaïre.* » C'est en ces termes qu'un responsable américain de haut rang tente de dissiper les soupçons « *persistants* » sur le rôle de Washington dans la région des Grands Lacs.

Il précise que la politique de son gouvernement a toujours été de « *débarrasser* » l'Afrique des « *derniers vestiges de la dictature* », mais il ajoute : « *De là à vouloir empêcher un cessez-le-feu, ce serait non seulement illogique, mais encore extrêmement dangereux.* » « *Se débarrasser de Mobutu, mais à quel prix ?* », demande-t-il, avant de répondre que « *personne, à Washington, n'est prêt à prendre la responsabilité d'un chaos généralisé au Zaïre* ». Selon ce diplomate, Washington cherche activement à amener les partis à la table de négociations « *sans attendre que les rebelles prennent d'autres territoires* ». Il explique volontiers que certains pays de la région, « *plus précisément la Tanzanie et l'Afrique du Sud* », incitent, « *de manière très cavalière* », les forces de Laurent-Désiré Kabila à ne pas accepter le plan de paix avant la chute de Kisangani. Curieusement, les dirigeants zaïrois, qui sont de ceux qui soupçonnent Washington de ne pas vouloir un cessez-le-feu, partagent cette analyse, notamment en ce qui concerne la Tanzanie. Ainsi s'en prennent-ils à l'ancien président tanzanien, Julius Nyerere, médiateur pour l'ensemble des conflits dans la région des Grands Lacs depuis des mois. Ils estiment qu'il s'est « *disqualifié* » en tenant récemment des propos très sévères sur le président Mobutu en déclarant que celui-ci n'était plus « *d'actualité* ».

« CHAOS DIPLOMATIQUE »

Un des « *grands problèmes* » de l'heure est la « *multiplication* » des médiateurs dans la région, « *ce qui a créé un chaos diplomatique* », soulignent plusieurs diplomates américains. L'un d'entre eux note, par exemple, que Mohamed Sahnoun, représentant de l'ONU et de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) « *n'est pas tenu au courant de ce que fait le représentant de l'Union européenne, Aldo Ajello* ». Selon ce diplomate, « *l'incohérence* » des efforts de la communauté internationale permet aux parties en conflit « *de faire ce qu'elles veulent, car elles trouveront toujours quelqu'un qui les soutienne* ». Au secrétariat général de l'ONU, à New York, on attribue le franc-parler américain aux « *échecs retentissants* » qu'ont subis les Etats-Unis dans les négociations de haut niveau que Washington a organisées, fin février, en Afrique du Sud (le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, et un envoyé spécial du président Mobutu s'y étaient rendus sans pour autant se rencontrer). « *Il est évident que les Américains en ont tiré des leçons et reviennent donc sur leurs positions* », explique-t-on . Cependant, de même source, on se félicite de « *l'enthousiasme* » des Américains, qui pendant la réunion du Conseil de sécurité, le 7 mars, « *se sont montrés intransigeants dans leur conviction qu'il faut mettre la pression sur les rebelles, en les nommant* », afin qu'ils acceptent le plan de paix de l'ONU, qui demande, dans le premier de ses cinq points, la cessation « *immédiate* » des hostilités.

Un diplomate américain insiste sur la nécessité de coopération entre la France et les Etats-Unis. « *Il est incontestable qu'en ce qui concerne l'Afrique, il existe des méfiances profondes et bien établies, entre Paris et Washington*, dit-il. *Mais la vérité est que ni Paris ni Washington n'ont le désir de dépenser 1 milliard de dollars, voire des vies humaines, pour une opération humanitaire qui sera inévitable si l'on ne met pas fin à cette folie. Il faut donc que nous nous mettions d'accord.* » Selon lui, les divergences entre la France et les Etats-Unis sur le Zaïre « *ne sont rien de plus que des nuances* ». Prenant comme exemple la récente dénonciation de l'intervention de l'Ouganda aux côtés des rebelles zaïrois par le ministre françals des affaires étrangères, Hervé de Charette, il précise que « *les Ougandais sont évidemment des forces étrangères* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *est-ce que l'on peut considérer comme tels les ex-FAR* [membres de l'armée de l'ancien régime hutu au Rwanda], *qui combattent aux côtés des militaires zaïrois*] ? » D'après lui, les « *rumeurs* » sur la volonté de Paris de soutenir le régime du président Mobutu Sese Seko « *à tout prix* » sont sans fondement : « *Paris sait très bien*, dit-il, *que le président Mobutu est désormais une réalité très lointaine pour les Zaïrois, et veut, comme nous, garder pour l'instant l'apparence de légitimité dans ce pays.* »

Quant aux indications récentes faisant état de massacres de réfugiés par les forces rebelles, nos interlocuteurs américains se sont aussi montrés très favorables à l'établissement d'une commission d'enquête internationale. « *Nous savons qu'il y a eu des massacres*, disent-ils. *Ce que nous voulons savoir, c'est l'étendue des massacres.* »

Asfané Bassir Pour

A Kinshasa, on redoute autant les pillages de l'armée que la guérilla

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Est-ce un signe annonciateur de la fin d'un régime ? Alors que la guérilla fait le siège de Kisangani, la troisième ville du pays, la presse kinoise se fait l'écho d'une question qui semble préoccuper énormément les politiciens de la « mouvance » présidentielle : la répartition des postes dans l'administration territoriale et les entreprises publiques, conformément au processus de « transition » politique tenté depuis des années...

A l'exception du parti du président Mobutu Sese Seko, les autres factions de la coalition gouvernementale s'estiment toutes lésées et certains de leurs délégués régionaux se disent mal récompensés. « *Ils se disputent le droit de mettre la main sur les caisses de l'Etat avant qu'il ne soit trop tard* », fulmine un opposant. Alors que nombre d'observateurs estiment que, tôt ou tard, Kisangani va tomber, provoquant une onde de choc psychologique jusqu'à Kinshasa, la classe politique proche du pouvoir paraît surtout se préoccuper du partage de ce qui reste des richesses publiques.

Dans les quartiers de la capitale zaïroise, on semble, jusqu'à présent, vivre paisiblement la dernière crise qui ébranle le régime du président Mobutu, sans doute la plus dangereuse. Si les gens s'inquiètent de la possible chute de Kisangani, c'est avant tout parce qu'ils craignent de voir déferler sur Kinshasa les soldats en déroute, qui, depuis le début de la guerre dans l'est du pays, il y a quatre mois, ont surtout montré leur ardeur au pillage. Les gens qui reviennent de Kisangani font état d'un sentiment assez favorable aux rebelles parmi les habitants qui n'ont pas déjà fui la ville. Là aussi, on redoute beaucoup plus une nouvelle débâcle de l'armée que l'irruption des maquisards.

A Kinshasa, les avis sont partagés. Un garde de sécurité assure avec aplomb que Kinsangani est « *imprenable et* [que] *l'ennemi est encore loin* ». Par contre, un militant de l'opposition se dit persuadé que la population « *se réjouit des victoires de la guérilla, qui annoncent la fin de Mobutu* ».

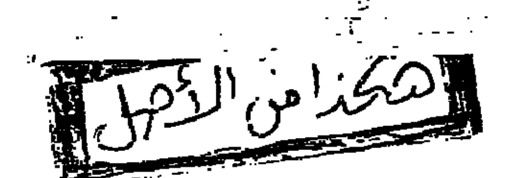
« LA FIN D'UN GÉANT »

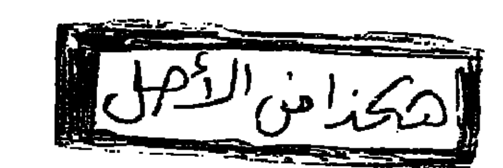
L'opposition la plus radicale a tenté de manifester, vendredi 7 mars, pour l'ouverture de négociations tripartites entre le président Mobutu – toujours en convalescence en France –, Laurent-Désiré Kabila, le chef des rebelles, et Etienne Tshisekedi, le plus populaire des opposants. Les forces de l'ordre ont dispersé sans ménagement les protestataires, arrêtant une dizaine de manifestants. L'un d'entre eux serait mort des suites des coups qu'il a reçus, selon l'opposition.

Dans la presse, quelques éditoriaux fatalistes se font l'écho d'un sentiment de honte, en évoquant « *la fin d'un géant, le Zaïre, vaincu par un nain, le Rwanda* ». Elle s'interroge aussi sur les causes de l'échec de la « *contre-offensive foudroyante annoncée à la fin du mois de janvier* ». Outre la couardise de nombreux soldats, les Kinois évoquent, à l'échelon supérieur, « *ces généraux-commerçants qui ont plus à cœur leur portefeuille que la défense du pays* ». Plusieurs journaux font allusion à la cupidité et à l'incompétence des responsables chargés d'acheter des armes, qui ont détourné une partie des fonds ou bien choisi du matériel coûteux et inadapté à la lutte anti-guérilla. « *Si Mobutu revient aujourd'hui à Kinshasa*, ajoute un journaliste zaïrois, *il n'y aura plus des centaines de milliers de personnes pour l'accueillir comme la dernière fois* [en décembre], *quand les gens étaient persuadés qu'il repousserait les envahisseurs rwandais et ougandais.* »

L'opposition craint que les puissances occidentales ne remettent en selle le président Mobutu par le biais des pourparlers prévus dans le plan de paix de l'ONU. « *De toute façon, Kabila ou Mobutu, ça ne changera rien aux difficultés de l'existence* », affirment déjà les plus désabusés.

Jean Hélène





Yasser Arafat rejette le retrait limité de l'armée israélienne en Cisjordanie occupée

Les Palestiniens veulent récupérer une partie plus importante de leur territoire

L'ampleur limitée du premier retrait israélien en Cisjordanie occupée est vivement critiquée par les Palestiniens, qui ont refusé de coordonner les évacuations avec le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Cet accroc, qui intervient après le blocage, par les Etats-Unis, d'une résolution sur Jérusalem-Est contraignante pour les Israéliens au Conseil de sécurité des Nations unies, ravive les tensions entre les deux parties.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Unilatéralement décidé, vendredi 7 mars, par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, le retrait des soldats de 2 % de la Cisjordanie occupée qui devait être effectué lundi ou mardi sera, pour le moins, retardé. Dénonçant aussi bien l'ampleur extrêmement limitée de ce redéploiement que la manière *« totalement unilatérale »* avec laquelle M. Nétanyahou l'a décidé sans les consulter, les Palestiniens ont officiellement refusé dimanche de coordonner le retrait avec le commandement militaire israélien.

Ce refus, qui s'accompagne d'une inquiétante escalade rhétorique entre les deux parties, plonge une nouvelle fois, selon Saëb Herakat, chef des négociateurs palestiniens, le processus de paix *« dans une crise profonde »*. Plusieurs ministres importants du « gouvernement » autonome de Yasser Arafat ont menacé de démissionner sur-le-champ de leurs fonctions si le raïs palestinien acceptait *« ce nouveau diktat israélien »*.

« Le problème, a expliqué David Lévy, ministre israélien des affaires étrangères, *est que les deux parties ont une conception fondamentalement différente des accords passés. »* Le chef de la diplomatie, qui recevait dimanche soir Abou Mazen, numéro deux du régime autonome, a indiqué au cours d'une conférence de presse que les Palestiniens *« espéraient obtenir, lors de ce premier redéploiement, plus de 20 % »* de la Cisjordanie occupée.

« Dans leur conception, a-t-il poursuivi, *les accords intérimaires doivent leur permettre de contrôler 90 % de la Judée-Samarie* [Cisjordanie] *à l'issue du troisième redéploiement »*, qui doit être effectué avant août 1998. *« Ils veulent également qu'Israël cesse toute construction à Jérusalem »* en attendant l'issue des négociations sur le statut définitif des territoires occupés [mai 1999]. *« Je leur dis : N'espérez pas cela car cela n'arrivera pas. Si vous voulez la paix,* a ajouté le ministre, *vous devez accepter nos décisions. »* Une nouvelle rencontre entre Abou Mazen et David Lévy pourrait avoir lieu dans les prochaines heures pour essayer de résoudre la crise.

« AU POINT ZÉRO »

D'une façon plus générale, le veto américain qui a, une nouvelle fois, empêché samedi l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution européenne contraignante contre la colonisation par Israël des terres arabes conquises en 1967, Jérusalem-Est comprise, a déclenché l'ire des Palestiniens et provoqué des discours enflammés. *« A partir de maintenant,* s'est écrié dimanche Ahmed Abdel Rahman, secrétaire général du « gouvernement » de Yasser Arafat, *la résistance contre la colonisation de nos terres ne se fera plus par des mots, des condamnations ou des plaintes auprès du Conseil de sécurité des Nations unies ! »*

S'exprimant officiellement *« au nom du raïs Arafat »* à l'occasion d'une réunion publique organisée par les factions islamistes, le haut fonctionnaire palestinien a ajouté : *« Le monde entier est avec nous, mais le monde ne portera pas des pierres pour nous. »* Cette référence directe à l'Intifada, le *« soulèvement des pierres »* lancé fin 1987 par les Palestiniens pour lutter contre l'occupation de leurs territoires, a été acclamée. *« Nous avons été patients pendant longtemps,* a ajouté M. Abdel Rahman, *mais maintenant le couteau est sur notre gorge* (...). *Le principe de compromis que nous avons accepté a été violé par les Israéliens et les Américains. Aujourd'hui, nous sommes revenus au point zéro. »*

Patrice Claude

Le pape critique la politique de M. Nétanyahou

Devant plusieurs milliers de fidèles rassemblés, dimanche 9 mars, place Saint-Pierre à Rome pour la prière de l'Angelus, le pape a condamné la décision du gouvernement israélien de poursuivre l'implantation de colonies juives dans la partie arabe de Jérusalem. *« De graves décisions sur Jérusalem ont été prises par les autorités d'Israël et ont attiré l'attention préoccupée de la communauté internationale »*, a t-il affirmé. *« Ces décisions pourraient nuire sérieusement au processus de paix et à l'esprit de confiance si nécessaire à sa poursuite »*, a ajouté Jean Paul II, qui a fait cette déclaration dans un tour d'horizon des *« nouvelles situations préoccupantes »*, où il a également parlé du Zaïre, de l'Albanie et du Pérou. Autant de *« situations douloureuses qui naissent de positions intransigeantes et égoïstes »*, a t-il dit. *« C'est seulement dans le respect de tous, dans un dialogue constructif que l'on peut trouver des solutions dignes pour chacun, utiles à la paix sociale et à la compréhension entre les peuples »*, a conclu Jean Paul II. – *(AFP, Reuter.)*

Les autorités chinoises admettent que deux attentats ont eu lieu à Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

Dans un aveu plutôt inhabituel, les autorités chinoises ont reconnu que l'explosion survenue à bord d'un autobus, vendredi 7 mars, dans un quartier commerçant de Pékin, résultait d'un attentat. Elles ont insisté sur le fait qu'il n'avait pas fait de mort, contrairement à la rumeur publique, mais seulement une dizaine de blessés. Les médias officiels ont en outre confirmé qu'il s'agissait du deuxième attentat enregistré dans la capitale en quarante-huit heures: la veille, le 6 mars, une bombe avait explosé, sans faire de victime, dans un autre quartier commerçant.

Sans préciser sur quelle piste s'orientaient les recherches policières, le gouvernement a fait appel, par le canal de la télévision, à des témoignages permettant d'identifier des suspects et – fait nouveau en Chine –, promis une récompense, d'un montant non spécifié, à toute personne fournissant des informations aidant l'enquête. Auparavant, l'exhortation au civisme qualifié d'*« esprit révolutionnaire »* aurait suffi à susciter les délations.

MALAISE

On n'avait jamais entendu parler d'*« explosion criminelle »* dans cette capitale, autrement que dans le cas de personnes présentées comme désespérées ou mentalement instables lors des deux seuls cas d'attentats meurtriers enregistrés depuis dix-sept ans. Le fait vaut d'être souligné parce qu'il témoigne d'un malaise. Lequel est évidemment lié, d'une façon ou d'une autre, à l'agitation anti-Pékin qui a ressurgi dans la région occidentale musulmane du Xinjiang.

Le gouvernement s'est, sur le moment, gardé d'incriminer publiquement des agitateurs inspirés d'une quelconque volonté séparatiste. Les autorités ont d'ailleurs publiquement démenti les rumeurs sur une campagne d'attentats apparemment liée à l'agitation au Xinjiang.

Pour l'ensemble de la population, toutefois, l'attentat est « signé »: il ressemble trop à ceux dont le bouche-à-oreille a permis de connaître l'existence, avant que les autorités ne les confirment, à Urumqi, le chef-lieu du Xinjiang, fin février.

Les attaques à la bombe contre des autobus à Urumqi semblaient directement liées à la répression militaire de l'émeute qui a secoué, les 5 et 6 février, la ville-frontière de Yining, à la frontière du Kazakhstan, et qui a vu s'affronter opposants ouïgours et chinois de souche. Est-ce le cas des attentats? C'est à l'heure actuelle impossible à dire. Du reste, rien ne permet d'exclure une provocation policière destinée à justifier une éventuelle répression, comme l'affirment des organisations séparatistes ouïgoures établies à Almaty, capitale du Kazakhstan : l'histoire chinoise est riche d'une longue tradition d'incidents de ce genre marquant les transitions de pouvoir. Elles nourrissent un imaginaire littéraire dont s'est même inspiré Victor Segalen dans son célèbre *René Leys*... Ces organisations séparatistes, le Front national uni révolutionnaire (FNUR) et le Mouvement de libération du Ouïgouristan, ont nié toute implication dans ces attentats et affirmé que le groupe séparatiste inconnu qui a revendiqué ces actions *« n'existe absolument pas »*.

RUMEURS

L'agence de presse taïwanaise Central News Agency avait annoncé, dimanche 9 mars, avoir reçu à son bureau d'Ankara un communiqué d'une mystérieuse Organisation pour la liberté du Turkestan revendiquant les attentats dans la capitale chinoise. La garde, dans Pékin, semble avoir été sensiblement renforcée, encore que la forte présence policière s'explique également par le fait que la capitale est généralement en état d'alerte intense en cette période de l'année où l'Assemblée nationale populaire (bras légiférant du régime) tient sa session annuelle, avec de nombreux dirigeants de province présents.

Selon certaines rumeurs, des *« explosions »* ou incidents du même ordre auraient été également enregistrés à Lanzhou, le chef-lieu de la province du Gansu qui sert de base opérationnelle à l'armée chinoise et à des branches entières de l'administration de Pékin en direction des zones peuplées d'ethnies allogènes de l'Ouest. Autant de rumeurs invérifiables qui trahissent cependant le sentiment d'incertitude qui prévaut chez nombre de Chinois après la mort de Deng Xiaoping.

Francis Deron

■ **Un journaliste taïwanais** a détourné, lundi 10 mars, un avion de ligne sur la Chine, a indiqué le ministre de la défense taïwanais. Le pirate de l'air s'est rendu aux policiers après l'atterrissage du Boeing 757 de la Far Eastern Airlines qui avait dû se poser en milieu d'après-midi dans le sud de la Chine continentale, à Xiamen. On ignorait, lundi, les motifs de ce détournement. Son auteur travaille dans un quotidien de Taïpeh, *United Evening News*. – *(Reuter.)*

Nouveau succès électoral de l'extrême droite en Autriche

VIENNE. La droite nationaliste et xénophobe autrichienne (FPOe) de Jörg Haider a progressé, dimanche 9 mars, aux élections municipales de Carinthie. Selon les résultats officiels provisoires, elle a obtenu 26,07 % des voix contre 21,5 % au scrutin de mars 1991. Les sociaux-démocrates (SPOe) du chancelier Viktor Klima ont conservé leur première place traditionnelle en Carinthie avec 40,5 % des suffrages contre 45,3 % en 1991. Les conservateurs (OeVP), membres de la coalition de M. Klima au pouvoir à Vienne, ont fait mieux que prévu dans les sondages avec 22,3 % (– 2,1 %). La Carinthie constitue un fief traditionnel du FPOe, et c'est dans cette province que M. Haider a commencé sa carrière politique. Les scores du FPOe y sont habituellement plus élevés que dans le reste de l'Autriche. Aux élections européennes d'octobre 1996, il avait recueilli 37,3 % des voix. – (AFP.)

Le FBI fait des révélations sur le financement de la campagne de Bill Clinton

WASHINGTON. Le FBI avait averti, en 1996, six parlementaires américains, dont Dianne Feinstein, sénateur démocrate de Californie, de tentatives du gouvernement chinois pour effectuer des contributions financières à leurs fonds de campagne, rapporte le Washington Post dans son édition du 9 mars, citant des responsables du FBI demeurés anonymes. Ces tentatives auraient eu lieu en juin 1996, avant un vote du Congrès sur le renouvellement de l'octroi à la Chine de la clause commerciale de la nation la plus favorisée. Dianne Feinstein est membre de la sous-commission sénatoriale des affaires d'Asie orientale et du Pacifique. En dépit de ces avertissements, aucune « preuve concluante » n'a pour l'instant été établie de l'existence de tels versements, ont toutefois reconnu les informateurs du Washington Post. – (AFP, AP.)

Des Tibétains manifestaient pour la liberté lundi devant les Nations unies

GENÈVE. Des milliers de Tibétains et de sympathisants venus de différents pays d'Europe ont donné le coup d'envoi de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui s'est ouverte lundi 10 mars à Genève par une manifestation sur la Place des nations. Au milieu d'une forêt de drapeaux tibétains, plusieurs orateurs, dont Emma Bonino, commissaire européen aux droits de l'homme, ont réclamé l'ouverture de négociations entre les autorités chinoises et le gouvernement tibétain en exil. Ils ont également exigé la fin de « la colonisation du Tibet » et l'arrêt des transferts massifs de populations de souche chinoise. Des messages de solidarité ont été apportés par des représentants du Turkestan oriental (Xinjiang) et de Mongolie intérieure, ainsi que par la sœur du dissident emprisonné, Wei Jingsheng, au nom du mouvement démocratique chinois. Pour marquer le 38e anniversaire du soulèvement tibétain du 10 mars 1959 à Lhassa, une allocution du dalaï-lama a été lue, lundi en fin de matinée, par sa représentante auprès des organisations internationales à Genève. – (Corresp.)

EUROPE

■ **ALLEMAGNE :** un agent américain a été expulsé de République fédérale, a rapporté, lundi 10 mars, Der Spiegel. Selon l'hebdomadaire, « le fonctionnaire de la CIA » a été appréhendé alors qu'il tentait de recruter des hauts responsables au ministère de l'économie et d'obtenir des informations sur des « projets de haute technologie ». A Bonn, un porte-parole de la Chancellerie a refusé de commenter ces informations. L'affaire aurait été réglée discrètement en raison des rapports étroits qui lient Washington et Bonn. L'agent incriminé a déjà quitté l'Allemagne. – (Reuter.)

■ **TADJIKISTAN :** le gouvernement et l'opposition islamiste tadjiks ont signé, samedi 8 mars à Moscou, un protocole militaire prévoyant la réintégration des combattants de l'opposition dans des forces armées communes, a annoncé le représentant spécial de l'ONU pour le Tadjikistan, Gerd-Dietrich Merrem. Les combattants islamistes doivent quitter leurs bases en Afghanistan pour rentrer au Tadjikistan, rendre les armes et être réintégrés au sein des forces nationales. – (AFP.)

AFRIQUE

■ **NIGERIA :** arrivée vendredi 7 mars à Abuja, la délégation de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) devrait rester une semaine au Nigéria, où la libre circulation leur a été garantie. Cette délégation a été invitée par les autorités nigérianes à se rendre dans le pays, signe de bonne volonté du régime adressé à la communauté internationale après l'ajournement sine die de la venue de deux rapporteurs de l'ONU qui enquêtent sur la justice au Nigeria. – (AFP.)

■ **ALGÉRIE :** des dissidents du Front des forces socialistes (FFS), dirigé par Hocine Aït-Ahmed, ont créé un nouveau parti politique, le Mouvement pour la démocratie et la citoyenneté (MDS). S'y retrouvent ceux qui sont hostiles à l'alliance entre le FFS et le Front islamique du salut (FIS). – (AFP.)

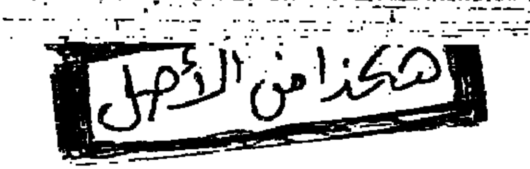
■ **MAROC :** la Commission européenne (CE) a décidé d'octroyer une aide non remboursable de 120 millions d'écus (1 écu = 6,56 francs) pour soutenir le programme d'ajustement structurel du royaume. Prélevé sur le projet de l'Union européenne MEDA, ce soutien doit servir à améliorer l'éducation primaire et la santé publique de base, ont indiqué, vendredi 7 mars, les autorités marocaines. – (AFP.)

PROCHE-ORIENT

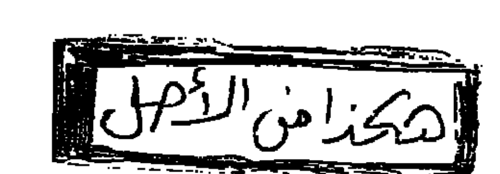
■ **ÉGYPTE :** l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) a annoncé, samedi 8 mars, que la torture dans les commissariats de police en Egypte a atteint un niveau « tragique ». L'OEDH a exhorté le gouvernement à prendre des mesures « sévères et immédiates » pour y remédier. – (AFP.)

■ Le procureur général Hicham Saraya a disculpé, samedi 8 mars, les étudiants arrêtés en janvier et accusés d'être des « adorateurs de Satan ». « Aucun crime n'a été commis », a estimé le procureur, qui a accusé la presse d'avoir « poussé trop loin » cette affaire qui met en cause des étudiants issus de milieux aisés amateurs de hard rock. – (AFP.)

■ **YÉMEN :** sept touristes allemands ont passé, lundi 10 mars, leur première semaine de captivité au sud du Yémen. Ils ont été enlevés le 3 mars par une tribu qui réclame 7 millions de dollars (près de 40 millions de francs) de rançon. Cette somme représente le montant d'une escroquerie dont la tribu a été victime. – (AFP.)



Publicité



EMPLOI Une émission spéciale de France 2, lundi 10 mars à 20 h 30, devait permettre à Jacques Chirac d'amplifier sa « croisade pour l'emploi des jeunes » en faisant appel à l'« esprit de responsabilité » des jeunes eux-mêmes, mais aussi des parents, des enseignants et des chefs d'entreprise. ● SOCIOLOGUE, auteur de *Les jeunes et la Politique* (Hachette, 1996), Anne Muxel, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française, souligne, dans un entretien au *Monde*, que les jeunes se méfient de la politique, mais sont loin de s'en désintéresser. Elle rappelle que 18 % d'entre eux, issus des classes populaires pour la plupart, avaient voté pour Jean-Marie Le Pen en 1995. ● DEPUIS sa campagne pour l'élection présidentielle, Jacques Chirac, qui avait bénéficié alors de la faveur des jeunes, cherche à entretenir et à consolider ce lien.

Jacques Chirac appelle à la « responsabilité » face au chômage des jeunes

Dans une émission spéciale consacrée, sur France 2, lundi 10 mars, à parler « des » jeunes plutôt qu'« aux » jeunes, le président de la République poursuit sa « croisade » pour l'emploi de ceux qui débutent dans la vie et devait se poser en rempart contre l'extrême droite

LEUR HOSTILITÉ lui avait coûté son élection en 1988. Leur adhésion a contribué à faire celle de 1995. De leur fidélité dépend beaucoup le jugement que l'on portera sur son septennat. Précieux jeunes. C'est à eux que le président de la République consacre une émission spéciale, lundi 10 mars sur France 2, intitulée « Année 2000 : une chance pour tous » et diffusée en direct de la Cité des sciences de la Villette.

Une heure et demie durant, Jacques Chirac ne va pas parler « *aux* » jeunes, il va parler « *des* » jeunes, précise-t-on à l'Elysée. La palette est large : de l'enfant de maternelle au demandeur d'emploi, l'émission doit permettre au chef de l'Etat d'aborder à la fois les thèmes de l'éducation, de la formation, de l'emploi, mais aussi ceux de la responsabilité des jeunes, des enseignants, des parents ou des chefs d'entreprise et du volontariat dans le cadre du service civil.

Cette émission se veut aussi un symbole d'une nouvelle étape présidentielle : au temps des « *urgences* » économiques et financières – remise en ordre des finances publiques, réforme de la sécurité sociale – doit succéder celui de la « *nécessité* » morale : les brèches sont colmatées, affirme-t-on dans son entourage, et le président peut désormais retrouver un rôle d'entraîneur, qui définit et défend une certaine vision de la société française.

OPTIMISME

Après avoir déploré les « *blocages* » et les « *conservatismes* » de cette société, lors de son intervention du 12 décembre sur TF 1, M. Chirac avait nuancé son propos à l'occasion des vœux du 31 décembre, en se félicitant de la « *diversité* » et du « *dynamisme* » de la France. Dans le même esprit, l'émission de lundi se veut optimiste. Un sondage, réalisé par l'IFOP dans la perspective de l'émission, lui apporte un opportun soutien. Selon l'enquête, six jeunes Français sur dix se déclarent optimistes, 22 % sont « *à la recherche d'un idéal* », 53 % d'entre eux s'estimant « *assez heureux* », alors qu'ils sont 6 % à se déclarer « *pas très heureux* ». Un autre chiffre devrait réjouir le chef de l'Etat : 13 % seulement d'entre eux disent compter sur lui pour préparer leur avenir, contre 65 % qui comptent d'abord sur eux-mêmes.

On devait donc partir, lundi soir, à la traque de l'initiative intéressante, de l'exemple encourageant, de tous ceux qui, à leur échelon, innovent pour répondre aux difficultés de la jeunesse, et illustrent ainsi la conviction présidentielle selon laquelle « *la modernité, c'est mille solutions à mille cas différents* ». Président revendiquant la « *modestie* » de son action, M. Chirac veut s'appuyer sur ce qui se fait, permettre la multiplication de ce qui marche, encourager les essais et accepter les échecs.

La présidence modeste trouve, toutefois, très vite ses limites. L'image, répétée à l'envi tout au long de l'année 1996, lors de ses plongées régulières en province, d'un chef de l'Etat à l'écoute, prenant des notes et écoutant ses interlocuteurs étudiants, professionnels ou associatifs, a fini par lasser une opinion plus soucieuse de résultats que de constats. L'émission de lundi a donc également l'ambition de permettre au chef de l'Etat de tracer une carte des valeurs républicaines. « *Ce n'est pas une émission d'écoute, mais de volonté* » indique-t-on à l'Elysée. Au chapitre de la volonté et des valeurs républicaines, le chef de l'Etat souhaite relancer le débat sur le volontariat et le service civil, au moment où le projet défendu devant le Parlement par Charles Millon semble être négligé par les autres membres du gouvernement.

DROITS ET DEVOIRS

A travers les jeunes, c'est toute la question de l'intégration dans la société qui doit être posée : celle des Français de souche, comme celle des enfants d'immigrés. L'idée, lancée par le père Christian Delorme, lors d'une visite de M. Chirac à Vaulx-en Velin à l'automne 1995, de prononcer un grand discours sur la fraternité et sur l'intégration, avait séduit le chef de l'Etat. La forme d'une intervention solennelle, qui avait les faveurs d'une partie de son entourage, n'a pas été retenue.

Mais le message est passé. La victoire du Front national à Vitrolles, comme le mouvement de protestation contre le projet de loi Debré, qui a mobilisé pendant plusieurs jours une partie de l'opinion et, notamment, des jeunes, en a rappelé la nécessité. Une fois rassurée l'opinion de droite sur la fermeté du gouvernement et du président à l'égard de l'immigration clandestine, le souci de l'Elysée a été d'éviter, à tout prix, la fracture avec une jeunesse sensible à la menace de la montée du Front national et prompte à dénoncer les excès sécuritaires et policiers du ministre de l'intérieur.

Face aux fragilités et aux ambiguïtés de la gauche, M. Chirac veut aujourd'hui convaincre l'opinion et, particulièrement, les jeunes, qu'il peut être le seul rempart contre le Front national. Convaincu que le parti d'extrême droite prospère sur l'abandon du quotidien et des valeurs par les autres responsables politiques, c'est ce terrain que le chef de l'Etat veut investir. L'intégration, ce sont des droits et des devoirs, devrait-il rappeler lundi, en exhortant les jeunes et, au-delà, l'ensemble de la société, à l'« *esprit de responsabilité* ».

P. R.-D.

La difficile insertion professionnelle

Les jeunes constituent une catégorie particulièrement frappée par le chômage.

● Il y a actuellement **597 000 jeunes** de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE, dont 317 000 femmes et 280 000 hommes, soit près de 20 % des chômeurs inscrits (en catégorie 1). Rapportée à la classe d'âge des seize à vingt-cinq ans, la proportion de chômeurs est inférieure à 8 %.

● Les jeunes restent, en moyenne, **jusqu'à 21,4 ans** dans le système éducatif. L'insertion est plus difficile pour les non-diplômés : plus de 70 % des jeunes sans qualification étaient au chômage neuf mois après la fin des études en 1994 ; cette proportion tombe à 60 % pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, à 50 % pour les détenteurs d'un baccalauréat et à 25 % pour les diplômés du supérieur (de bac + 2 jusqu'aux grandes écoles). 12 % des diplômés du supérieur commencent dans la vie active par un emploi d'ouvrier ou d'employé.

● Compte tenu de l'évolution démographique actuelle, l'Insee estime que la population active augmentera d'environ **1,5 million de personnes** d'ici à 2006.

Anne Muxel, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française

« Le vote Le Pen exprime l'anxiété des jeunes des milieux populaires »

« Partagez-vous l'opinion générale selon laquelle les jeunes Français ne s'intéressent pas à la vie politique ?

– Ils s'y intéressent ni plus ni moins que l'ensemble des Français. Ce qui les caractérise, c'est un sens critique particulièrement prononcé. Leur image de la politique est plutôt négative, ils considèrent que la politique politicienne ne débouche sur rien, mais ils sont politisés d'une autre façon et ne sont pas hors jeu du politique.

– Quels enseignements avez-vous tirés de l'élection présidentielle de 1995 ?

– Cette élection a énormément surpris, elle a marqué un tournant dans la sensibilité politique des jeunes de ce pays : 55 % des dix-huit à vingt-cinq ans ont voté pour Jacques Chirac au second tour, 45 % pour Lionel Jospin. La même tranche d'âge s'était prononcée pour François Mitterrand à 63 % en 1981 et à 69 % en 1988 !

– La situation se serait-elle déjà retournée ? Selon un sondage réalisé en septembre par BVA (*Le Monde* du 18 octobre 1996), 41 % des vingt à trente-quatre ans se définissent comme « *plutôt de gauche* », et 24 % comme « *plutôt de droite* »...

– Contrairement à leurs prédécesseurs, les jeunes d'aujourd'hui ont fait l'expérience de l'alternance politique, et ils ont vécu deux périodes de cohabitation. Il est tout à fait possible qu'après avoir misé sur Jacques Chirac en 1995, ils aillent voir ensuite de l'autre côté. Il ne faut pas oublier que le mouvement de novembre-décembre 1995 est parti des universités. Un certain nombres de signes, dans les sondages, montrent qu'il y a un revirement vers la gauche.

– Quel est leur comportement vis-à-vis de l'extrême droite ?

– Il y a un chiffre qu'on ne répète pas suffisamment : 18 % des jeunes ont donné leurs voix à Le Pen en 1995 ; soit 3 % de plus que l'ensemble de l'électorat ! En 1988, 10 % des dix-huit à vingt-cinq ans avaient voté pour le Front national. Le vote d'extrême droite a donc presque doublé. Il y a une banalisation de ce vote au sein de la jeunesse, ce qui peut être lourd de conséquences à long terme.

– Quels sont ceux qui ont voté pour M. Le Pen ?

– Le vote Le Pen est une réponse à l'anxiété croissante des jeunes des milieux populaires de plus en plus menacés par la crise et l'exclusion sociale. Parmi ceux qui n'avaient pas le bac, 24 % ont voté pour lui ; la proportion tombe à 4 % chez ceux qui suivaient des études supérieures. Les disparités sont donc très fortes, d'où cette interrogation : n'y a-t-il pas risque d'une cassure irrémédiable au sein de la jeunesse entre des catégories plus diplômées, mieux intégrées, qui finiront par s'en sortir, et d'autres qui ne pourront pas rentrer dans le circuit ? Quelles conséquences cela aura-t-il du point de vue de la transmission des valeurs ? Quelque chose de l'avenir de la démocratie se joue là.

– Y aurait-il une politique particulière à suivre à l'égard des jeunes ?

– Je ne le crois pas, mais il faut être conscient que les jeunes sont enfermés dans des logiques contradictoires. La société, ses images, ses modèles s'alignent sur leur culture, mais ils n'y ont pas leur place. On leur dit de croire dans le système de formation, mais ils ne trouvent pas de postes correspondant à leur qualification. En politique, on leur reproche de ne pas avoir de vision globale, d'avoir des revendications trop pragmatiques, mais dès qu'ils affichent des slogans, on les dit récupérés. Quoi qu'ils fassent, cela leur est reproché. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Le candidat préféré des jeunes s'efforce d'être aussi « leur » président

RÉCIT

Avril 1995 : « Je veux m'appuyer sur vous pour bousculer les conservatismes »

CETTE BATAILLE était décisive : le 9 avril 1995, dans le Palais omnisports de Paris-Bercy, plus de quinze mille jeunes sont venus applaudir celui qui n'est encore que candidat à l'élection présidentielle. Le « jeune », cette espèce volatile, exigeante et imprévisible, que tout le monde cherche à séduire, se prend de béguin pour Jacques Chirac. Ce n'était pas prévu, et Edouard Balladur en sera la première victime : une majorité de dix-huit à vingt-cinq ans, à ce moment, croit en celui qui leur lance : « *Je veux m'appuyer sur vous pour bousculer les conservatismes et les conformismes (...). En mai prochain, une époque se termine. Une génération va passer la main à des hommes neufs.* »

Les jeunes tiendront parole. Le 7 mai 1995, 52 % des électeurs et 50 % des électrices de moins de vingt-quatre ans votent Jacques Chirac. Il est même très nettement majoritaire chez les dix-huit et dix-neuf ans. Une enquête, réalisée par BVA à la sortie des urnes, révèle que, contrairement au vote Jospin, surtout motivé par le souci de « *barrer la route à Chirac* », le soutien au maire de Paris est un vote d'« *adhésion* », qui privilégie sa « *capacité à incarner le changement* ».

La première image de son album présidentiel – celle de milliers de jeunes envahissant la place de la Concorde pour fêter sa victoire dans la douceur de mai –, Jacques Chirac n'aura, dès lors, de cesse de la reproduire. Des jeunes, il en veut partout. Aussi inséparables de son logo de président que la pomme l'a été de celui du candidat. Le 14 juillet 1995, quatre mille d'entre eux, sélectionnés par les préfets et les inspecteurs d'académie, sont invités à la traditionnelle garden-party. Le buffet est pris d'assaut, la pelouse présidentielle se donne des airs coquins et Jacques Chirac est ravi. La photo est bonne : il est à l'Elysée, et les jeunes y sont avec lui.

« PLONGÉES » EN PROVINCE

L'automne s'annonce moins guilleret. Dans les universités, la révolte, partie de Rouen, gronde contre le manque de professeurs et de bourses. En conseil des ministres, le président de la République s'inquiète. Consigne est donnée au ministre de l'éducation nationale de satisfaire les revendications estudiantines. Un autre sujet grave le préoccupe : après la vague de terrorisme de l'été, Khaled Kelkal, soupçonné d'avoir participé à plusieurs attentats, est abattu par les gendarmes. Dans les cités de la banlieue lyonnaise, le climat est tendu. Le 12 octobre, profitant d'un déplacement à Lyon, Jacques Chirac fait une visite-surprise à Vaulx-en-Velin, la ville dont Kelkal était originaire. De lui, il ne dit mot mais, une heure et demie durant, il écoute ses interlocuteurs lui expliquer par des anecdotes les discriminations raciales dont souffrent les jeunes des cités. « *Votre histoire de boîte de nuit, ça me sidère !* », lance-t-il à l'écrivain Azouz Begag, qui venait de lui raconter l'attitude raciste des videurs à l'entrée des discothèques. Le chef de l'Etat s'en fera l'écho, un an plus tard, le 6 novembre 1996, devant le conseil des ministres, en s'emportant contre le « *comportement scandaleux* » des dirigeants de boîtes de nuit et en appelant le gouvernement à « *réagir très vigoureusement contre les procédés de discrimination raciale qui existent à l'entrée de certains établissements pour adolescents* ».

De Vaulx-en-Velin, Jacques Chirac était revenu avec une autre idée. Celle, soufflée par le Père Christian Delorme, de prononcer « *un grand discours sur la fraternité* » à la manière de celui du président des Etats-Unis, John Kennedy, après la marche menée par le pasteur Martin Luther King. « *J'ai bien retenu votre suggestion* », lui avait alors soufflé le chef de l'Etat.

Des jeunes, Jacques Chirac en rencontre encore à chacune de ses « plongées » en province. Ils figurent à son programme au même titre que les acteurs socio-professionnels, les agriculteurs ou les élus locaux. Aux lycéens de Bressuire, il vante en janvier les mérites de l'apprentissage et leur confie qu'il travaille à une réforme du service national. La création d'une armée de métier est rendue publique le 22 février. Seule préoccupation des moins de vingt-cinq ans, la suppression du service national obligatoire, à compter du 1er janvier 1997, est solennellement annoncée par le chef de l'Etat le 28 mai.

EN « CROISADE »

C'est encore de jeunes – trois mille adolescents dont sept cents Allemands – que Jacques Chirac s'entoure, le 16 juin, à l'ossuaire de Douaumont, pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire de la bataille de Verdun. Symbole contre symbole. Sur ce même site, douze ans plus tôt, François Mitterrand et Helmut Kohl avaient posé, pour l'Histoire, main dans la main. Chaque déplacement officiel à l'étranger est aussi, pour le président de la République, l'occasion de compléter son album. En Israël, au Japon, comme à Budapest ou à Bucarest, les autorités ont été priées d'organiser des rencontres avec des étudiants ou des lycéens.

Jeunes, toujours. Lorsque, le 12 décembre 1996, Jacques Chirac participe à une émission spéciale, diffusée sur TF 1, après de longs mois d'abstinence médiatique, c'est devant un parterre de jeunes gens, muets et artistiquement disposés dans la salle des fêtes de l'Elysée, qu'il s'exprime. Il leur adresse le message destiné à être décliné tout au long de l'année à venir : 1997 sera l'année de la mobilisation pour l'emploi des jeunes. Le 27 janvier, elle devient, dans les propos du chef de l'Etat, « *une croisade* », qu'il lance en visitant l'espace Cyber-Jeunes de Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine.

Après Meaux, en Seine-et-Marne, c'est dans une petite commune du sud du Beaujolais, Gleizé, que le président de la République poursuit sa « *croisade pour l'emploi des jeunes* ». Lors d'une rencontre avec des étudiants et des chômeurs, le 14 février, il les exhorte « *à l'audace et à la mobilité géographique* ». « *Mais oui, mon vieux, si vous voulez trouver un logement et un emploi à 50 mètres de votre maman, ça ne marchera pas !* », lance-t-il à un chômeur en désarroi. Tous ces déplacements sont destinés à préparer le thème de l'émission télévisée du lundi 10 mars, dont le principe a été arrêté avec ses conseillers.

Mais voilà que, soudain, la mobilisation monte contre le projet de loi Debré. Elle n'était pas prévue dans le calendrier présidentiel. Pendant quelques temps, à l'Elysée, on s'interroge. Les jeunes, où sont les jeunes ? Ce n'est vraiment pas le moment de les laisser s'échapper, on a besoin d'eux. La manifestation du 22 février rassure et prévient à la fois : les jeunes, ça peut faire la grimace, sur une photo.

Pascale Robert-Diard

Le Conseil d'Etat estime que l'égalité réelle suppose parfois des inégalités juridiques

Dans son rapport annuel, l'institution admet l'idée de « discriminations positives »

Faut-il parfois enfreindre le principe d'égalité des citoyens pour corriger les inégalités résultant des disparités économiques, sociales ou culturelles entre les individus ou les groupes ? Le rapport annuel du Conseil d'Etat, confié à François-Xavier Stasse et publié lundi 10 mars, répond par l'affirmative, en soulignant que le principe d'égalité ne doit pas freiner la recherche de l'égalité des chances. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

« LE RÉTABLISSEMENT de l'égalité des chances est devenu un objectif nécessaire à la préservation du principe d'égalité au centre de notre Etat de droit. » Ce constat n'émane pas d'oposants à la politique suivie depuis de nombreuses années, mais de hauts fonctionnaires au cœur de l'appareil gouvernemental. Il figure dans le rapport annuel du Conseil d'Etat qui, réfléchissant sur le *« principe d'égalité »*, reconnaît que l'égalité de tous devant la loi – principe fondateur de la démocratie française – doit, aujourd'hui, suppporter quelques accrocs, ne serait-ce que pour en préserver l'essentiel.

Le mode de rédaction du rapport annuel du Conseil d'Etat garantit qu'il engage toute l'institution, même s'il est réalisé par une section spécialisée, présidée par Jean-François Théry ; mais en avoir confié la plume à François-Xavier Stasse, un universitaire non énarque, longtemps conseiller de François Mitterrand à l'Elysée et familier des débats de pensée, garantissait qu'il s'appuierait tout autant sur la philosophie que sur le droit pur.

Débattre de la pertinence de ce que le rapport reconnaît lui-même être *« un principe fondateur de la démocratie »* imposait de solides justifications. D'autant qu'il explique que la raison d'être de cette règle n'est rien de moins que de *« prémunir la cité des tyrans et des clans en construisant un espace public où la liberté soit possible »*. Elle impose que *« la loi soit la même pour tous et que tous les individus soient soumis à la seule autorité de la loi »*. C'est pourquoi le Conseil d'Etat, tout au long du XIX[e] siècle, au travers de nombreux arrêts, l'a fait progressivement entrer dans les faits.

Aujourd'hui, ses défenseurs doivent faire un double constat. D'abord, alors que l'égalité des droits converge avec l'*« unité de la société »*, il apparait *« une demande accrue de diversité, conséquence du développement économique, social et culturel »*. Ensuite, de *« nouvelles inégalités »* sont apparues. Elles *« ne touchent pas seulement aux revenus, mais aux liens fondamentaux qui relient chaque individu à la société, tels que le travail, le logement, l'éducation ou la culture »*. Or, *« lorsque ces liens sont fragilisés, voire rompus, l'égalité des droits risque d'apparaître comme une pétition purement formelle »*. Le rapport en déduit : *« Dès lors, le principe d'égalité joue davantage sa crédibilité sur le terrain de l'égalité des chances. Compromis par une précarisation d'une partie de la jeunesse, cette égalité ne peut être confortée que par une conception plus active de la solidarité. »*

« UN EFFORT SPÉCIFIQUE »

Des entorses au principe fondateur sont donc indispensables. Il y en a déjà eu de nombreuses. Il est admis depuis longtemps que la loi impose des normes différentes pour faire face à des situations différentes et, depuis peu, des législations expérimentales sont tolérées.

Faut-il aller plus loin et admettre des *« discriminations positives »*, sur le modèle de ce qui a été fait aux Etats-Unis ? Le cas de l'école publique est un bon exemple. Elle a été fondée *« sur l'égalité du droit à recevoir une instruction égale pour tous »*.

Malgré ses succès, il est apparu, reconnait le rapport, que, *« si la nation ne faisait pas un effort spécifique en direction des enfants issus des milieux défavorisés, ceux-ci accumuleraient vite un retard irréversible »*. D'où une évolution vers une conception *« équitable de l'égalité »*, qui a abouti aux zones d'éducation prioritaire. Cependant, la dégradation des quartiers où elles sont implantées a simplement permis *« de maintenir le niveau moyen des élèves scolarisés »*, et elles ont eu pour conséquences *« psychologiques de classer publiquement une catégorie de population dans un registre d'assistance et de créer à leur détriment un effet de stigmatisation »*, qui accroît *« l'isolement des personnes visées, alors que l'objectif de la discrimination positive était de favoriser leur intégration économique, sociale et culturelle »*.

Pourtant, il ne paraît plus possible au Conseil d'Etat de s'en tenir à une lecture formelle du principe d'égalité. Son strict respect a en effet entraîné l'apparition de *« nouvelles inégalités »*, qui risquent d'affaiblir *« le fondement juridique de la démocratie »*. D'où la nécessité de mieux assurer *« l'égalité des chances »*. Le rapport fait ainsi référence à la *« théorie de justice comme équité »* de l'Américain John Rawls. Il en retient que *« la construction en droit d'une société moins inégalitaire ne doit pas porter atteinte au bien "premier" qu'est la liberté et, d'autre part, que les seules inégalités souhaitables sont celles qui permettent d'améliorer la situation des moins défavorisés »*.

« ENRAYER L'AGGRAVATION »

Le principe fondateur doit être conservé, car il est le meilleur garant contre l'arbitraire – que celui-ci émane du pouvoir politique, de l'administration ou de l'environnement communautaire –, mais, constate le Conseil d'Etat, il *« n'atteint réellement son but que s'il est aussi un vecteur de l'égalité des chances »* pour *« les plus défavorisés »*. Il doit donc servir à *« enrayer l'aggravation des inégalités économiques, sociales et culturelles »*, ce qui passe *« par une différenciation des droits »*.

Il ne doit pas, non plus, constituer *« un frein aux initiatives »*, les *« aspirations à la diversité* [étant] *un signe de dynamisme et* [contribuant] *au développement des libertés individuelles et collectives »*, mais, là encore, en évitant que *« la diversité ne devienne discriminatoire »*. En fait, ce rapport veut concilier deux souhaits de la société : que *« les inégalités les plus choquantes soient réduites »*, que *« les initiatives de chacun puissent se développer librement »*. Pour lui, cela passe par une application *« volontariste »* et *« souple »* du *« principe d'égalité »*.

Th. B.

★ « Rapport public 1996 », la Documentation française, 509 pages, 149 F.

Les syndicats de médecins restent très divisés sur les conventions médicales

La CSMF craint une dérive vers le FN

LES PRATICIENS libéraux restent profondément divisés sur la réforme de l'assurance-maladie, comme le montrent les résultats des assemblées générales tenues, samedi 8 et dimanche 9 mars, par leurs deux principaux syndicats. Alors que la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) a rejeté, sans surprise, les deux conventions négociées avec les caisses le 28 février (*Le Monde* daté 2-3 mars), MG-France (généralistes) a approuvé, comme prévu, le texte concernant les omnipraticiens.

Ces deux textes, qui régissent les relations entre les médecins et les caisses, intègrent les principales dispositions du « plan Juppé » de réforme de la Sécurité sociale : obligation faite aux médecins, sous peine de sanctions, de respecter les objectifs de dépenses votés par le Parlement ; formation continue obligatoire ; informatisation des cabinets avant fin 1998.

« SIMULACRE DE NÉGOCIATIONS »

Par sa représentativité, MG-France peut faire vivre la convention généraliste au niveau local. Il est peu probable, en revanche, que l'Union collégiale des chirurgiens et spécialistes français (UCCSF) puisse porter, seule, le texte concernant les cinquante mille spécialistes : elle n'a aucune expérience de la vie conventionnelle ; elle représente surtout les chirurgiens ; ses adhérents sont nombreux à exercer dans le secteur à honoraires libres. La motion adoptée dimanche par MG-France comporte, toutefois, une mise en garde au gouvernement. Faute d'un accord complémentaire prévoyant la mise en place de filières de soins destinées à inciter les assurés à consulter un généraliste avant d'aller voir un spécialiste, qui doit intervenir avant le 1[er] juillet, *« MG-France en tirerait alors les conséquences »*.

De son côté, le président de la CSMF, Claude Maffioli, a jugé que les deux conventions sont des *« textes de sanctions contre les médecins »*. Il a estimé qu'elles ont été conclues *« après un simulacre de négociations »* et qu'elles livrent le corps médical *« aux pouvoirs des caisses »*. La CSMF n'en appelle pas pour autant les médecins à la révolte. Tout en apportant son soutien à la manifestation organisée le 16 mars par deux organisations minoritaires (FMF, SML) et par la coordination nationale des médecins, M. Maffioli a jugé *« plus important d'expliquer aux Français ce qui se passe que d'organiser une manifestation entre médecins »*.

La CSMF a annoncé son intention de mettre à profit les élections législatives de 1998 pour mener cette campagne d'information en direction des assurés sociaux et faire ainsi pression sur la droite. M. Maffioli n'a pas caché qu'*« une partie du corps médical est prête à se tourner vers le Front national, ce qui serait une évolution très préoccupante »*. Jusqu'à présent, l'immense majorité des médecins se sont toujours montrés réfractaires aux idées d'extrême droite, comme en témoignent les enquêtes d'opinion sur leurs intentions de vote.

Jean-Michel Bezat

François-Xavier Stasse, rapporteur général du Conseil d'Etat

« Penser la nouvelle alliance de la diversité et de la solidarité »

« L'égalité des droits est le premier des principes posés par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ; pourquoi le Conseil d'Etat s'interroge-t-il sur sa pertinence dans le monde d'aujourd'hui ?

– La réflexion du Conseil d'Etat part d'un constat communément admis : malgré la tradition juridique française fondée sur l'égalité des droits, des fractions importantes de la population se trouvent en marge de la société. Le mot même d'exclusion, si souvent utilisé pour décrire certaines situations sociales, illustre bien l'idée que l'égalité des droits ne suffit pas à réaliser l'égalité de fait.

» Mais attention à ne pas instruire un faux procès : la théorie de l'égalité des droits n'a jamais prétendu – ni au siècle des Lumières ni aujourd'hui – produire l'égalité économique et sociale. Son ambition était et est toujours d'assurer l'égalité des citoyens, c'est-à-dire l'égalité politique au sens le plus fort du terme. Il n'y a pas de démocratie sans respect de l'égalité des droits. Il ne saurait donc être question, en ce sens, de limiter l'autorité de ce principe constitutionnel dans notre Etat de droit. En revanche, trop d'inégalités sociales rendent illusoire l'égalité des droits. Il faut donc réfléchir à la manière de réintégrer dans le giron de la République les populations isolées, voire exclues par la crise économique. Le rapport du Conseil d'Etat apporte sa contribution à cette réflexion.

– Est-ce à dire que cette égalité, qui a été un des éléments essentiels du modèle français d'intégration, serait maintenant un frein à cette intégration ?

– Non seulement elle n'est pas un frein, mais c'est son insuffisance qui incite aujourd'hui à aller plus loin ! Le philosophe John Rawls a renouvelé la théorie de la justice, ces dernières années, en développant l'idée que des inégalités de droits peuvent être acceptées dès lors qu'elles accroissent les chances des plus défavorisés. Il a ainsi construit une conception équitable de l'égalité, plus exigeante que la stricte égalité des droits. Cette réflexion ouvre aux juristes une piste intéressante pour la résolution des problèmes d'intégration.

» Dans cet esprit, le Conseil d'Etat souligne l'intérêt de diverses initiatives prises pour donner des chances supplémentaires aux populations en difficulté. Il cite les exemples des zones franches fiscales et des zones d'éducation prioritaire, au sein desquelles des avantages spécifiques sont accordés au bénéfice des populations concernées, des entreprises qui s'y installent ou des fonctionnaires, notamment les enseignants, qui y assurent le service public. L'objectif final de ces politiques n'est pas d'affaiblir l'égalité, mais de la rétablir.

– En prônant de possibles *« différenciations des droits »*, en reconnaissant le *« dynamisme »* des *« aspirations à la diversité »*, le Conseil d'Etat cède-t-il à la pression européenne et ne contribue-t-il pas à la fin de l'« exception française » ?

– On ne peut pas vouloir l'Europe et refuser un droit européen. Et il est vrai que celui-ci incorpore une tradition libérale anglo-saxonne plus proche de Locke que de Rousseau. Mais là n'est pas l'essentiel. Nous sommes entrés dans une troisième révolution industrielle, celle de la circulation mondiale de l'information, porteuse d'un extraordinaire potentiel de décentralisation des initiatives. Imaginer que les Etats-nations vont demeurer des blocs soudés comme des légions romaines est pure illusion. Mais, en même temps, il faut protéger les plus faibles, et le principe d'égalité est une composante indispensable de cette protection. Il est donc urgent de penser la nouvelle alliance de la diversité et de la solidarité. »

Propos recueillis par Thierry Bréhier

Vingt mille manifestants à Paris contre le projet Debré

ILS REDOUTAIENT le ridicule. Evoquaient déjà, à voix basse, *« la manif de trop »*. En réunissant, dimanche 9 mars, à Paris, plus de vingt mille personnes, afin de réclamer le retrait du projet de loi Debré sur l'immigration, les comités de pétitionnaires et les associations de défense des droits de l'homme, à l'origine de cette manifestation, ont au contraire réussi une « sortie » honorable avant ce qui devrait constituer leur dernier rendez-vous, mardi 11 mars, devant le Sénat. Tout l'après-midi, de la place Denfert-Rochereau à la place de la Bastille, ces opposants aux *« lois inhumaines »* ont crié, chanté, dansé. Le soleil baignait la capitale d'une lumière printanière. Le défilé « festif » a donc bien eu lieu.

Bien sûr, on était loin des cent mille manifestants du 22 février. Loin aussi de la joyeuse pagaille qui régnait alors. *« Une manif normale »*, résumait un responsable syndical. Et chacun était à sa place : collectifs de sans-papiers, associations antiracistes, organisations d'extrême gauche et groupements hétéroclites ou fleuris. Ne vit-on pas la bannière : *« Nous, étudiants en théologie, protest... ons »* ?

En tête, les délégués des comités des écrivains, musiciens, universitaires, plasticiens, étudiants... Puis les responsables syndicaux et politiques. Avec Daniel Vaillant, Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Claude Estier, Julien Dray et quelques autres, les socialistes sont suffisamment nombreux pour rassurer les uns et agacer les autres. Dans le cortège, nombre de manifestants n'ont pas participé au défilé du 22 février, mais ils se rattrapent.

L'EXEMPLE BELGE

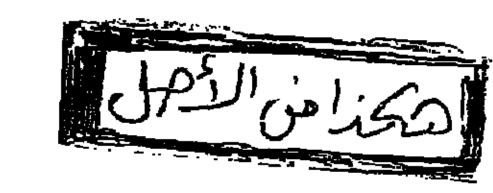
En voyage il y a deux semaines, Michaël est venu avec douze autres étudiants du magistère de relations internationales à la Sorbonne. A bout de bras, il tient un drapeau tricolore : *« C'est la première fois que je fais ça*, sourit-il, *mais il faut se réapproprier les symboles. La nation n'appartient pas à Le Pen. Elle appartient à tous. »* Un médecin très digne accompagne ses grands enfants : *« Comme je venais les voir et qu'ils filaient ici... Il faut aussi vous dire que j'habite Toulon ! »* Gilles et Marguerite-Marie s'estiment ravis de cette ultime chance d'exprimer leur soutien aux immigrés. Deux de leurs enfants se sont mariés en Bretagne, et deux autres, en épousant l'un une Iranienne, l'autre un Russe, *« ont ouvert l'horizon »*.

Des jeunes. Des milliers de jeunes. En grappes ou bien en masses. Joyeux, rieurs, grisés, fraternels. Et d'accord pour appeler le pays à plus de générosité et plus de solidarité. Le message, parfois, ne va pas au-delà. Mais quelle ardeur dans leurs chants, leurs danses ou dans ces rangs serrés qui mettent au coude à coude, et le regard complice, des ados blancs, noirs ou dorés. *« C'est la première fois*, dit un garçon d'un lycée du Raincy, *que je me sens faire partie d'une vague forte et montante qui prône d'autres valeurs que les nazes qui nous gouvernent et réalise qu'elle ne devra compter que sur elle-même pour fabriquer une société accueillante et solidaire. »*

A chaque groupe sa méthode, ses slogans. Nicolas et Alicia ont roulé leur T-shirt pour écrire sur leur ventre *« Tous égaux ! »* Leïla et Anissa brandissent des rouleaux de papier hygiénique rose en scandant : *« L'extrême droite, c'est du PQ ! »* Rigolade sur leur passage et fous rires des nanas dont c'est la première manifestation. *« Au lycée de Meudon*, dit Leïla, *la plupart de nos camarades défendent la loi Debré en répétant bêtement comme leurs parents : "Moins de clandestins, moins d'impôts, moins de bouches à nourrir !" Ce n'est pas du racisme, c'est de l'ignorance ! »* Anissa est d'accord : *« Quand on les invite chez nous, ils sont sidérés : "Qu'est-ce qu'elle est sympa votre famille !" Evidemment qu'elle est sympa, qu'est-ce qu'ils croyaient, ces ignares ? »* Se connaître, disent-elles, cela veut dire s'approcher, s'apprécier et s'aimer.

C'est en gros le message que hurle ce cortège, décidément plus sentimental, malgré les bannières, que politique. Et l'exemple belge – cette fraternité autour de la famille marocaine éprouvée – revient dans les discours comme un curieux message d'espoir : *« Faut-il un drame humain pour qu'on accepte de voir l'immigré comme un frère ? »*

Annick Cojean et Nathaniel Herzberg



François Léotard et Valéry Giscard d'Estaing se disputent l'étendard du libéralisme

Le président de l'UDF reproche au pouvoir son « social-étatisme »

Sur les deux versants de l'UDF, les anciens balladuriens et les giscardo-chiraquiens se sont revendiqués, samedi 8 et dimanche 9 mars, du libéralisme. François Léotard, président de la confédération, l'a opposé au « *social-étatisme* », dont la politique actuellement suivie n'est, selon lui, pas « *sortie* ». Valéry Giscard d'Estaing a invité, de son côté, ses fidèles du PPDF à combattre également socialisme et FN.

CAP sur le libéralisme. « *La politique qui est suivie est trop marquée par le social-étatisme* », a affirmé le président de l'UDF, François Léotard, samedi 8 mars, devant le comité d'orientation du Parti républicain. Il faut « *aller plus vite dans la désétatisation de la société française* », a renchéri Valéry Giscard d'Estaing, le lendemain, devant les assises du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF).

Les querelles de personnes mises à part, la double réunion UDF a permis d'éclairer l'un des enjeux des prochaines élections législatives. Pour les plus libéraux de la majorité, tout se passe comme si la droite n'était pas tout à fait revenue au pouvoir. M. Léotard a ainsi constaté : « *Nous sommes la famille libérale dans un pays qui ne l'est pas vraiment, et dans une majorité qui hésite parfois à l'être.* » Pour le président de l'UDF, l'« *éclaircie macro-économique* » n'est pas perçue au niveau de la vie quotidienne. Aussi, « *il serait dangereux pour la majorité de répéter tous les jours que la France va mieux* ». Il faut, a dit M. Léotard, « *sortir la France du socialisme.* [ce que] *nous n'avons pas assez fait* », et « *rendre du pouvoir aux Français* ». Le propos ne vaut pas que pour le gouvernement, même si le président de l'UDF considère toujours que les prélèvements opérés à l'été de 1995 constituent le parfait contre-exemple de la politique à suivre. Des propositions ont été abandonnées en cours de route : M. Léotard a cité, à titre d'exemple, la mise en œuvre du quinquennat, en précisant toutefois qu'il ne parlait pas pour l'actuel mandat présidentiel.

Auparavant, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, avait, lui aussi, plaidé coupable. « *Nous ne sommes pas arrivés à placer le discours libéral au cœur du débat politique* », a-t-il avoué. Effectuant une sorte de rentrée, l'ancien président du Parti républicain, Gérard Longuet, a affirmé que le gouvernement va « *dans la bonne direction, mais au rythme de la diligence* ». « *Ce que fait Alain Juppé est bien, mais ce n'est pas au rythme du rendez-vous de l'union monétaire, de la globalisation et de l'évolution de la société* », a-t-il précisé. « *Dans tous les domaines, nous devons être le parti qui prône la clarification, la simplification, la responsabilité liées aux solutions individuelles* », a ajouté encore l'ancien ministre.

AFFIRMER SES VALEURS

Devant près de deux mille personnes, les « giscardo-chiraquiens » du PPDF fêtaient, le lendemain, avec quelques mois de retard, leur premier anniversaire. Alors que chacune des composantes de l'UDF s'active, avant le 31 mars, date de l'entrée en vigueur d'un fichier unique des adhérents, à gonfler ses effectifs, Hervé de Charette, délégué général du PPDF, a assuré : « *Nous sommes le parti populaire.* » Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, a réclamé « *une UDF plus dynamique et plus démocratique* ».

Présenté comme le « *président-fondateur* » du PPDF, Valéry Giscard d'Estaing a rappelé par sa présence qu'il n'avait pas déserté la confédération libérale. « *L'action du gouvernement va dans la bonne direction* », a-t-il affirmé, tout en la souhaitant « *plus simple, plus lisible et plus chaleureuse* ». « *Ne vous laissez pas influencer par la logique politique de vos adversaires, c'est un piège ! Laissez les socialistes à leur socialisme ! Laissez le Front national à ses outrances ! Affirmez sans complexe vos valeurs pour rendre à la France ses repères !* », a-t-il conseillé. L'ancien président a haussé le ton pour dénoncer cette « *faute politique* » que constitue, selon lui, l'absence de réforme du mode de scrutin aux élections régionales. « *Je vous demande de vous battre pour* [cette] *réforme* », a-t-il lancé.

A un an, « *jour pour jour* », des élections législatives, M. Giscard d'Estaing a ironisé sur les plates-formes que chacun prépare. Seul compte « *le recul du chômage* », pour lequel il préconise l'abaissement des charges, notamment sur les bas salaires. Cet abaissement constitue, avec la décentralisation, la refonte des aides à l'emploi, la réduction de la dépense publique et la réforme de l'Etat, le point d'accord des libéraux.

Jean-Louis Saux

M. Jospin invite les partis de gauche à « hâter le pas ensemble »

DEPUIS UN AN qu'elle débat et colloque de concert, la gauche a pris ses habitudes. De nouveau réunis, samedi 8 mars, aux assises du Parti radical-socialiste (PRS), « *Lionel, Robert, Dominique, Jean-Pierre et Jean-Michel* », comme ils s'appellent désormais à la tribune, connaissent les préséances. Longtemps, ils se sont émerveillés de se retrouver côte à côte, pour ces « *réunions aux dialogues entrecroisés* », comme dit le premier secrétaire du PS. Aujourd'hui, ils commencent à sentir le ridicule qui pourrait poindre à se retrouver aussi souvent s'il n'en sortait rien de nouveau.

Jean-Pierre Chevènement, le plus indiscipliné de la classe – le moins désiré, aussi, à ces assises du PRS, où Bernard Kouchner et ses amis n'ont pas oublié son soutien au « *pôle de radicalité* » lors de l'élection législative partielle de Gardanne, en octobre 1996 –, tente d'emmener ses amis sur la question européenne. « *Comment ne pourrait-on pas en parler d'ici avril 1998, alors que cette question surdétermine tout ? Avec l'affaire Renault, on voit bien que l'emploi, pour la construction européenne en cours, est la cinquième roue du carrosse.* » Pour le maire de Belfort, « *nous n'avons pas seulement besoin d'une discussion fraternelle et loyale : nous avons besoin d'un débat vif, vrai* ».

Dominique Voynet est de cet avis. « *L'agacement est palpable, notamment chez ceux qui manifestaient contre le projet de loi Debré, face à une gauche trop sage, si sage qu'elle en devenait suspecte* », lance-t-elle à l'attention du PS, rejoignant les critiques adressées par Robert Hue, le 1er mars à Lille, à une gauche jugée « *fadasse* ». Mais, ajoute-t-elle aussitôt, « *nous ne gagnerons pas les uns contre les autres* ». La porte-parole des Verts, qui juge urgent « *de sortir de ce débat empoisonné sur l'Europe* », est venue avec une offre concrète : engager « *une vaste mobilisation, si possible par pétition, pour entériner l'impossibilité de respecter les critères de convergence, exiger que les négociateurs français se battent pour un accord sur la base politique d'une Europe sociale, et appeler à un référendum en 1998 sur l'accord obtenu* ».

M. Hue y va lui aussi de sa charge, légère. D'abord, une sorte de *mea culpa* pour les propos – mal compris – tenus à Lille : « *Il n'y avait là aucune volonté polémique. C'est le souci de la crédibilité de la gauche qui m'anime.* » Puis, devoir d'inventaire socialiste contre devoir d'inventaire communiste, il ajoute, en allusion aux remontrances deLionel Jospin, qui, dans *le Figaro* du 5 mars, jugeait que « *le PC ne peut pas agir comme si l'URSS continuait à exister* » : « *J'ai bien garde de ne rien simplifier ni confondre, de ne pas mêler les gouvernements et les époques. Mais force est de remarquer que ce qui l'a emporté* [au cours des vingt dernières années], *ce sont des choix politiques littéralement prisonniers du respect de l'orthodoxie ultralibérale.* »

« UNE MAJORITÉ POTENTIELLE »

L'heure est venue de « *cadrer* » la réunion de « *cadrage* ». « *Avec les socialistes, les communistes, les radicaux, les Verts, le MDC, les mouvements de gauche alternative* », ajoute même le premier secrétaire du PS, en comptant les « *47 %* » de l'élection présidentielle de 1995, « *une majorité potentielle existe pour proposer une nouvelle orientation au pays* ». Elle a « *une responsabilité historique* », celle de « *gagner les élections législatives pour prendre de front les problèmes des Français, les traiter sérieusement* », et, insiste-t-il, « *de façon durable* ».

« *La France est dans l'urgence,* ajoute M. Jospin, *et il nous faut hâter le pas ensemble.* » Parlant de « *respect* » et même d'« *amitié* » pour ses partenaires, M. Jospin juge que le rassemblement « *ne pourra se faire par la polémique ou en créant des différences factices* ». Sur l'estrade, « *Jean-Pierre* », à qui « *Lionel* » vient publiquement de reprocher sa présence à un colloque organisé, le 2 mars, par Charles Pasqua, souffle, énervé, dans l'oreille du premier secrétaire du PS : « *Dommage que tu aies toujours ce côté maître d'école, qui donne des leçons en sachant que je ne pourrai pas répondre. Cela vient entacher la sympathie qu'on pourrait avoir pour toi.* »

Ariane Chemin

Le PCF remporte les municipales de Morsang dès le premier tour

ESSONNE
Morsang-sur-Orge (premier tour)
I., 12 096 ; V., 7 803 ; A., 35,49 % ; E., 7 641
Un. g. (Marjolaine Rauze, PCF, m.), 4 341 (56,81 %) ; un. d. (Antoine Charrin, UDF-PR, c. m.), 2 287 (29,93 %) ; FN (René Delmas), 1 013 (13,25 %).

[Marjolaine Rauze (PCF), qui avait succédé, en mars 1996, à Geneviève Rodriguez (PCF), maire de Morsang pendant trente et un ans, obtient sa première victoire dès le premier tour. La consultation de 1995 avait été annulée par le Conseil d'Etat, qui avait jugé une dizaine de votes non conformes alors que huit voix seulement séparaient Mme Rodriguez et Antoine Charrin (UDF-PR) au second tour. Resté fidèle à Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général de l'Essonne mis en examen dans l'affaire du rapport commandé à Xavière Tiberi, M. Charrin est, cette fois, largement devancé. Une partie de son électorat lui a préféré la liste du Front national, qui se présentait pour la première fois dans cette commune profondément ancrée à gauche. Ce résultat est inquiétant pour M. Charrin, dont le siège de conseiller général est renouvelable en 1998.]

11 juin 1995 : *I., 12 024 ; V., 7 693 ; A., 36,02 % ; E., 7 449* ; un. g. (Rodriguez, PCF, m.), 3 371 (45,25 %) ; un. d. (Charrin, UDF-PR), 3 326 (44,65 %) ; div. d. (Eudeline, div. d.), 752 (10,09 %).

AIN
Bellegarde-sur-Valsérine
I., 5 975 ; V., 4 200 ; A., 29,70 % ; E., 4 145
Un. d. (Gérard Armand, RPR, c. m.), 1 866 (45,01 %) ; un. g. (Claude Tournier, PS, c. m.), 1 160 (27,98 %) ; FN (Georges Rousseau), 599 (14,45 %) ; div. (Jean-Pierre Fillion, div. g., c. m.), 520 (12,54 %). *BALLOTTAGE*

[Au second tour des élections de 1995, les listes de Gérard Armand (RPR) et de Claude Tournier (PS) avaient obtenu le même nombre de suffrages, mais la première l'avait emporté au bénéfice de la moyenne d'âge plus élevée. Cette situation avait ouvert un contentieux, soldé par l'annulation du scrutin par le Conseil d'Etat. Cette nouvelle consultation (hausse de dix points de la participation) place M. Armand en ballotage favorable : il gagne près de huit points au détriment de M. Tournier, alors que Jean-Pierre Fillion, qui rassemble, comme en 1995, les opposants à l'installation d'une usine d'incinération à Bellegarde, souffre de la présence du Front national, absent lors du précédent scrutin. Les quatre listes peuvent se maintenir.]

11 juin 1995 : *I., 5 968 ; V., 3 589 ; A., 39,86 % ; E., 3 497* ; un. d. (Armand, RPR, d.), 1 301 (37,20 %) ; un. g. (Tournier, PS, m.), 1 262 (36,08 %) ; div. (Fillion, div. g.), 934 (26,70 %).

LA RÉUNION
Saint-Paul
I., 44 026 ; V., 28 667 ; A., 34,88 % ; E., 26 998
PCR (Paul Vergès, sén.), 9 699 (35,92 %) ; Un. d. (Joseph Sinimalé, RPR, m.), 8 486 (31,43 %) ; div. d. (Jean-François Bosviel, ex-RPR, c. m.), 4 734 (17,53 %) ; div. d. (Christophe Kichenin, div. d.), 1 717 (6,36 %) ; div. g. (Karl Bellon, div. g.), 1 425 (5,27 %) ; div. d. (Bernard Law-Wai, div. d.), 937 (3,47 %). *BALLOTTAGE*

[Bien qu'il arrive en tête au premier tour, en améliorant son score, en suffrages et en pourcentage, par rapport à 1995, Paul Vergès (PCR) aura fort à faire, au second tour, pour l'emporter face à la droite, qui dispose d'une importante réserve de voix. Il a d'ores et déjà lancé un appel à « *tous les électeurs de droite, aux démocrates et aux honnêtes gens* » pour « *balayser le maire sortant* » de Saint-Paul-de-la-Réunion. Ce dernier, Joseph Sinimalé (RPR), qui perd environ seize points sur 1995, semble avoir fait les frais du mécontentement des contribuables locaux. Les trois premières listes sont seules à pouvoir se maintenir.]

11 juin 1995 : *I., 43 042 ; V., 28 831 ; A., 33,01 % ; E., 27 743* : un.d. (Sinimalé, RPR, m.), 13 115 (47,27 %) ; PCR (Vergès, d.), 8 607 (31,02 %) ; div. d. (Bosviel, RPR diss.), 3 792 (13,66 %) ; div. g. (Félicité, PS), 757 (2,72 %) ; div. d. (Nanécou, div. d.), 676 (2,43 %) ; div. (Estrope, div.), 517 (1,86 %) ; div. d (Law Wai, div. d.), 279 (1,00 %).

Une cantonale partielle dans le Cher

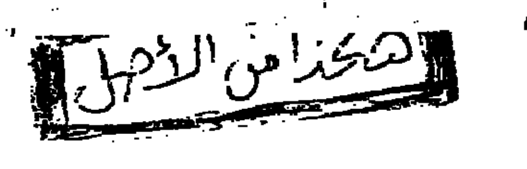
Canton de Bourges-2
I., 8 060 ; V., 3 292 ; A., 59,15 % ; E., 3 166
Michel Berthot, PCF, 943 (29,78 %) ; Jacques Fleury, app. RPR, c. m., 701 (22,14 %) ; Yvon Mautret, UDF, adj. m., 547 (17,27 %) ; Bernadette Gimonet, PS, 447 (14,11 %) ; Jean d'Ogny, FN, c. r., 434 (13,70 %) ; Jean Signoret, MDC, 94 (2,96 %)... *BALLOTTAGE.*

[Le succès au second tour de Jacques Fleury (app. RPR) repose sur le report des voix du Front national et sur la mobilisation de l'électorat de droite. L'extrême droite, absente en 1995, double presque son score en pourcentage par rapport au premier tour de 1994. Cette élection fait suite à l'invalidation de Frank Tomas-Richard, député UDF, pour retard dans la présentation de ses comptes de campagne. Dans ce canton perdu par le PS en 1994, la gauche, qui obtient 46,85 % des voix, a mieux mobilisé qu'en 1995 (42,48 %). Le candidat communiste Michel Berthot arrive en tête, améliorant légèrement son score du premier tour de 1995.]

27 septembre 1995 : *I., 8 142 ; V., 3 056 ; A., 62,46 % ; E., 2 982* ; Franck Thomas-Richard, UDF-PR, 1 473 (49,39 %) ; Michel Berthot, PCF, 856 (28,70 %) ; Bernadette Gimonet, PS, 368 (12,34 %) ; Jean Barraud, UDF, 242 (8,11 %) ; Jean Signoret, MDC, 43 (1,44 %).

20 mars 1994 : *I., 8 083 ; V., 4 373 ; A., 45,89 % ; E., 4 210* ; Serge Lepeltier, RPR, d., 1 888 (44,84 %) ; Michel Berthot, PCF, 1 300 (30,87 %) ; Eric Maginiau, PS, 434 (10,30 %) ; Alain Viollet, FN, 320 (7,60 %) ; Alain Philippe, GE, 268 (6,36 %).

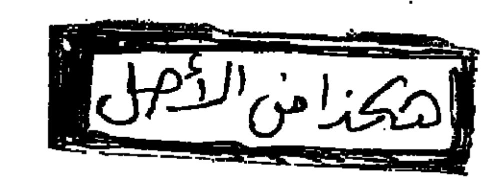




Publicité

hall 1





FEMMES *« Il y a un retour des mentalités rétrogrades. »* Ce constat d'une animatrice d'association à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) à propos de certaines jeunes femmes issues de l'immigration est partagé par d'autres travailleurs sociaux. Le chômage massif favoriserait un repli familial et l'absence d'avenir professionnel pousserait ces jeunes à réinvestir les rôles traditionnels d'épouse et de mère. ● SOCIOLOGUE, Nacira Guénif Souilamas estime qu'il ne s'agit pas là d'un *« repli communautaire »*, mais simplement *« d'une adaptation, car les moyens institutionnels de l'émancipation sont moins accessibles »*. ● PHÉNOMÈNE MARGINAL, les demandes de certificats de virginité, voire de réfection d'hymen, continuent d'avoir cours. Elles embarrassent les médecins confrontés à des jeunes filles qui craignent d'être répudiées par leur mari ou rejetées par leur famille.

La crise freine l'émancipation des jeunes filles issues de l'immigration

Educateurs et travailleurs sociaux sont nombreux à noter un « repli » sur le mariage et la famille, au détriment d'une vie scolaire ou professionnelle. Aux combats collectifs de leurs aînées dans les années 80 ont succédé des parcours personnels plus fragiles

ELLES RÊVAIENT d'être médecin ou avocat, se battaient contre le racisme, revendiquaient l'égalité entre les sexes. On leur imposait un mari ? Elles rompaient avec leur famille. Les médias les présentaient comme des modèles d'intégration, les chercheurs misaient sur elles. Aujourd'hui, les « beurettes » désespèrent de voir leurs petites sœurs reprendre le flambeau de la lutte. *« Les 15-18 ans sont moins révoltées, moins combattantes que nous, plus fatalistes »*, regrette Nora, trente et un ans, qui habite Bagneux (Hauts-de-Seine), et prépare un diplôme d'animatrice socioculturelle tout en animant un groupe de discussion réservé aux femmes.

« LE MARI, C'EST LA SÉCURITÉ »

Mimouna Hadjam, qui a été de tous les combats, est révoltée par les propos qu'elle entend dans la bouche des filles de 15-16 ans qui fréquentent son association, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) : *« Il y a un retour des mentalités rétrogrades ; elles aiment les mecs durs, leur seul objectif, c'est de trouver un mari. »* Animateurs, éducateurs, assistantes sociales, responsables d'association... Ils sont nombreux, comme Mimouna, à constater une évolution dans le comportement des jeunes filles d'origine maghrébine. *« A une époque, beaucoup venaient nous voir pour parler travail, pour sortir de chez elles, pour des histoires sentimentales, de contraception, d'IVG. Elles étaient même plus nombreuses que les garçons. Depuis deux ou trois ans, on ne les voit plus »*, constate, avec étonnement, Sylvain Robin, éducateur dans un club de prévention de Bagneux.

Les témoignages ne sont pas les mêmes partout : toutes les maisons de quartier, toutes les associations, n'assistent pas à une telle désaffection. Reste que des propos reviennent souvent, selon lesquels ces jeunes filles se *« replieraient »* sur le mariage et la famille, au détriment de leur vie scolaire, professionnelle et sociale. *« Les filles de quinze ans n'ont pas de projet personnel à long terme, pas la volonté désespérée de s'en sortir par le biais de l'école. Elles préfèrent avoir de l'argent tout de suite, rencontrer le prince charmant qui leur fera de beaux enfants, ce qui donne un statut social »*, raconte Danielle Atlan, assistante sociale scolaire dans un LEP de Pantin (Seine-Saint-Denis). Ce que confirme Chantal Ventura, éducatrice à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), qui les dit *« plus proches du modèle familial que leurs aînées »* : *« Elles admettent plus facilement le fait de se marier et d'avoir des enfants plutôt que d'avoir une carrière. »*



« Lorsque les gens n'ont pas de boulot, ils reculent... Et c'est encore plus fort chez nous, constate avec amertume Mimouna Hadjam. *Dans le Nord, les femmes n'ont pas de travail ; elles sont prêtes à tout pour se marier avec un homme qui en a... Le mari, c'est la sécurité. »* La crise volerait donc à ces jeunes filles les moyens de leur émancipation. L'absence d'avenir professionnel les pousserait à réinvestir les rôles traditionnels d'épouse et de mère, qui leur confèrent une place, un statut social.

A l'instar des autres Françaises de leur âge en difficulté, elles ne sont pas choquées par les comportements machistes. *« Elles sont dans l'air ambiant, elles attendent le prince charmant, d'autant que la culture hip-hop américaine a profondément pénétré leur imaginaire : l'argent roi, le « gros caïd » qui ramène de la « tune ». C'est l'argent qui vous donne votre valeur, qui prouve que vous avez tout compris du système. L'important pour les filles, c'est donc de trouver un gentil qui fasse des cadeaux »*, regrette Malik Lounes, de la Fédération nationale des Maisons des potes. Une condition pour décrocher ce beau parti : la jeune fille doit respecter certaines règles, tenir compte du qu'en-dira-t-on, préserver ou se refaire une réputation grâce au certificat de virginité *(lire ci-dessous)* – version moderne du drap taché que l'on exhibe le jour de la noce.

Le cheminement de leurs aînées, dont elles qualifient souvent le combat féministe de *« ringard »*, n'a pas toujours valeur d'exemple. Car *« si les grandes sœurs se sont émancipées, c'est au prix de ruptures familiales. Elles l'ont payé très cher affectivement, puis, avec la crise, elles se sont trouvées vulnérabilisées sur tous les plans*, témoigne Christine Thomas, principal adjoint d'un collège de Bondy (Seine-Saint-Denis). *Elles repensent au mariage, aux bébés, comme nombre de jeunes filles de leur âge issues des milieux populaires*, note Josette Letinaud, éducatrice à Bagneux depuis six ans. *Comme les « gauloises », elles se réfugient dans les dernières valeurs qui leur donnent de l'espoir, et le seul statut, celui de mère de famille. »*

Ce discours, Noria Boukhobza l'a beaucoup entendu ces derniers temps. Ethnologue, elle étudie depuis près de dix ans, à Toulouse, la transmission des valeurs culturelles féminines au sein de l'immigration. Et elle s'insurge lorsqu'on lui parle de *« régression »*. *« Quand ces jeunes filles se marient, c'est considéré comme un échec ! Ce n'est pas le cas ! »* Selon elle, il faut plutôt voir dans le mariage une *« stratégie »*. *« Il faut faire attention ! Il ne faut pas parler de retour en arrière, c'est beaucoup plus complexe que ça. »*

L'ACQUIS DES AÎNÉES

D'abord, les jeunes filles d'origine maghrébine, comme l'ensemble des jeunes Françaises, bénéficient des acquis qu'ont arrachés leurs grandes sœurs. Leurs parents ont été « éduqués » : contraception, travail, sorties ne sont plus systématiquement proscrits, et le mariage ne représente plus la même contrainte. Les unions imposées n'ont plus cours qu'exceptionnellement. *« Les parents préfèrent attendre, ne plus choisir seuls le mari, ils voient trop de divorces précoces »*, explique Noria Boukhobza. Il est souvent d'usage, désormais, de négocier l'identité du futur mari avec les parents. *« Et l'on ressent très fortement la volonté de ne pas rompre l'équilibre familial*, précise Cathy Laurent, déléguée régionale aux droits des femmes en Alsace. *Le projet personnel existe, mais il ne doit plus aller à l'encontre de la famille. »*

Cette volonté de conciliation témoigne d'une *« plus grande maturité »*, selon Mehranguiz Hachemizadeh, du Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des immigrés en Alsace (Clapest). *« Elles vivent leur vie de jeunes filles tout en respectant les valeurs familiales. »* Un comportement analogue à celui de l'ensemble des jeunes filles françaises. Normal, puisque, comme dit Louisa, choriste des Reuz. T (« Tireuses » en verlan), un groupe de rap féminin des Francs-Moisins, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), *« on se fond plus dans la masse maintenant »*.

Pascale Krémer et Marie-Pierre Subtil

Nacira Guénif Souilamas, sociologue

« On peut affirmer qu'on est en pleine régression mais on commet alors un contresens énorme »

NACIRA GUÉNIF SOUILAMAS est sociologue au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis), qui est rattaché à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) et au CNRS. Elle travaille actuellement sur les jeunes descendants d'immigrés et de milieux populaires.

« Peut-on dire que les jeunes filles d'origine maghrébine sont aujourd'hui moins avides d'émancipation que ne l'étaient leurs grandes sœurs dans les années 80 ?

– Si l'on a une acception classique de l'« émancipation » – le célibat et la maternité tardifs, le choix matrimonial, le mariage exogamique, la réussite scolaire et professionnelle –, on peut en effet affirmer qu'on est en pleine régression, en plein renoncement, mais on commet alors un contresens énorme. Car les jeunes filles d'origine maghrébine des milieux populaires ne sont pas aliénées : dès lors que les perspectives scolaires et professionnelles se rétrécissent, elles résolvent l'enjeu de l'émancipation de manière différente, déplaçant leur stratégie d'épanouissement personnel dans le champ familial et matrimonial.

– Le mariage constitue un passage obligé dans cette stratégie ?

– On ne peut pas généraliser ; mais si elles se marient, c'est que c'est une voie d'accomplissement personnel raisonnable. Elles recherchent des ressources, des formes de reconnaissance là où elles peuvent les trouver, une sécurisation qu'elles trouvent difficilement dans l'espace public. Le mariage peut jouer le rôle de point d'appui à partir duquel reconstruire, gagner des espaces de liberté. Elles ont fléchi par rapport aux jeunes filles des années 80 en renonçant à revendiquer la liberté de disposer de leur corps, en acceptant un choix négocié avec la famille pour le mari... Mais en contrepartie, elles gagnent une position de pouvoir, décident du moment de la maternité, maîtrisent l'éducation des enfants, leur transmettent une image différente de la femme, occupent souvent une position dominante dans le couple.

– A quoi est dû ce « repli » sur l'espace privé ?

– Il ne s'agit en rien d'un repli communautaire, mais tout bonnement d'une adaptation, car les moyens institutionnels de l'émancipation sont moins accessibles. Les questions croisées de l'exclusion, du chômage des jeunes, de l'identité ont brouillé les pistes de l'intégration. Ces jeunes filles sont placées devant un paradoxe : elles aspirent à une certaine forme de liberté mais ne s'en voient pas donner les moyens. Elles, dont les grandes sœurs ont pu avoir un parcours de mobilité sociale qui a parfois débouché sur le chômage, la désillusion, la solitude, ont parfaitement intériorisé les difficultés liées au désir d'émancipation.

» Contrairement à leurs aînées, la stratégie de promotion sociale à travers l'école ne leur paraît plus aussi rentable, d'où un tassement de leur taux de réussite scolaire et une limitation de leurs ambitions. Elles anticipent parfaitement les difficultés professionnelles à venir. En cela, pourtant, elles prouvent qu'elles sont intégrées : elles ont intériorisé les évolutions de la société française et sont conscientes qu'elles n'ont d'autres solutions que de renoncer à certaines choses pour en obtenir d'autres, plus réalisables.

– Ce comportement est-il spécifique des adolescentes d'origine maghrébine ?

– Aucunement. Elles ont les mêmes aspirations (de type classe moyenne) que les autres jeunes filles des milieux populaires, et manifestent en fait une grande identification au modèle culturel dominant. Elles se replient comme tous les 15-25 ans sur un espace familial sécurisant, où elles ne risquent pas d'être exposées. Elles instrumentalisent la famille mais la valorisent aussi. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

Les demandes de certificats de virginité posent des cas de conscience aux médecins

Deux mille réfections d'hymen seraient effectuées chaque année en France

MÊME SI le nombre de mariages mixtes ne cesse d'augmenter en France, et bien que le poids des traditions religieuses au sein des communautés immigrées, notamment maghrébines, s'allège peu à peu, les demandes de certificats de virginité et de réfection d'hymen continuent d'avoir cours. Dans différents centres de planning familial d'Ile-de-France, des conseillères conjugales ont cru noter une progression récente de ces demandes, qui restent cependant marginales en regard du nombre de consultations assurées chaque année.

« Nous avons comptabilisé quatre demandes de certificats de virginité en 1995, et une quinzaine en 1996, confie Valérie, trente-cinq ans, animatrice dans un planning de Seine-Saint-Denis. *Mais peut-être avons-nous mieux tenu nos statistiques que les autres années »*, corrige-t-elle avec prudence. Le corollaire éventuel du certificat, la réfection d'hymen, connaîtrait également une certaine augmentation, *« depuis une dizaine d'années »*, si l'on en croit un chirurgien des Lilas (Seine-Saint-Denis) qui pratique ce genre d'intervention. Le spécialiste estime à environ deux mille le nombre de ces opérations effectuées chaque année en France.

Afin d'apporter une réponse aux gynécologues déroutés par ces demandes, le conseil national de l'ordre des médecins avait rendu un avis sans ambiguïté, en décembre 1995 : *« Un tel examen, qui n'a aucune justification médicale et qui peut constituer une violation du respect de la personnalité de la mineure*, a estimé le conseil, *ne relève pas de la compétence du médecin. Cela peut également conduire à violer le secret professionnel vis-à-vis de la mineure. »* Le conseil précisait que *« le médecin qui est saisi d'une telle demande doit refuser d'apporter son concours »*.

> « La pression des familles est telle... C'est d'abord avec cette pression qu'il faut en finir »

Claire et nette, cette réponse ne résoud pourtant pas les cas de conscience des praticiens. Confrontés aux demandes de jeunes filles convaincues d'être répudiées par leur mari, voire rejetées par leur famille, si le drap reste désespérément blanc le soir de leurs noces, les médecins tentent d'apporter la réponse qu'ils considèrent la mieux adaptée à chaque situation de détresse.

A Gennevilliers (Hauts-de-Seine), la gynécologue Marcelle Chastanié n'accède plus à la requête des jeunes Maghrébines qui la sollicitent. *« Je ne suis pas sûre d'avoir raison, et je ne suis pas fière de moi quand l'une d'entre elles ressort complètement paumée de mon cabinet*, reconnaît-elle. *Mais je ne veux pas rentrer dans ce jeu qui consiste à dire : "Une jeune fille vierge a plus de valeur qu'une autre femme qui ne le serait plus." »* Elle les oriente ensuite vers des confrères qui signent le certificat recherché. Ces derniers préfèrent ne pas s'engager. *« Ce n'est pas à nous, Blancs catholiques, de leur dire ce qui est bien pour elles »*, affirme ainsi une gynécologue du nord de Paris.

Certains spécialistes souhaitent même ne pas aborder le sujet. *« Ce serait les trahir*, assure une autre gynécologue francilienne. *Ces certificats permettent de sauver l'honneur de tout le monde. Celui de la jeune fille, celui du futur mari et celui des deux familles. Ce n'est pas nous qui les enfermons dans ce schéma oppressif. Le mouvement de libération doit venir des femmes elles-mêmes. »*

La plupart de ces jeunes filles *« travaillent bien à l'école, se tiennent à carreau chez elles, vivent leur vie quelques heures et n'ont pas envie d'un conflit avec leur famille*, raconte une conseillère de planning familial. *Le certificat peut être une continuité de la liberté qu'elles s'aménagent »*.

Une autre animatrice, d'origine kabyle, avoue être *« contre tout ça »*. *« Si ces femmes ont pris la décision d'avoir des rapports sexuels, qu'elles se responsabilisent un peu*, proteste-t-elle d'une voix douce. *Je fais de mon mieux pour les convaincre que, en France, elles sont protégées. Mais la pression des familles est telle... C'est d'abord avec cette pression qu'il faut en finir. »* Soucieuses de conserver leur hymen intact, des jeunes femmes cèdent parfois au désir de leur compagnon en acceptant d'avoir des rapports anaux, souvent non protégés.

Pour les chirurgiens qui la pratiquent, la technique consistant à *« reformer l'anneau muqueux rompu en lambeaux »* répond à un *« principe thérapeutique évident »*. *« Il s'agit de rétablir l'organe tel qu'il était à l'origine »*, explique l'un d'eux, qui assimile l'intervention à un acte de chirurgie esthétique. Le coût peut *« varier du simple au double, à partir de 1 500 francs, selon qu'il y a anesthésie ou pas »*, précise-t-il. *« On n'est pas monstrueux en les aidant*, reprend le praticien. *Il n'y a pas de crime. Ce n'est pas à nous de critiquer, de juger. Il s'agit de demandes de femmes libres, pour lesquelles le besoin de saigner est primordial pour rester intégrées dans leur famille, leur communauté. »*

Faut-il s'alarmer de la pérennité de telles pratiques, même si elles restent rares ? Fethi Benslama, psychanalyste au centre d'aide à l'enfance de Saint-Denis, constate, paradoxalement, que *« le recours à ces certificats et aux réfections d'hymen est en train de détruire la tradition de la virginité »*. Selon lui, *« cette technique de la greffe de virginité en détruit l'idée même »*, d'autant plus que *« tout homme va se demander si son épouse est réellement intacte »*. Les actes médicaux « désacraliseraient » donc la tradition. M. Benslama garde espoir. Dans certaines familles, indique-t-il, le soir du mariage, *« on fait passer un parfum de main en main pour signifier que la femme est vierge »*.

Aude Dassonville

Les allusions du Coran

Le Coran n'exige pas qu'une jeune femme soit vierge le jour de son mariage. *« La preuve en est*, explique un professeur d'arabe de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris, *que la première femme du prophète n'était plus vierge, puisqu'elle avait déjà été mariée ! Seule Aïcha, sa deuxième épouse, était vierge. »*

Dans la sourate soixante-six, verset cinq, le Coran indique cependant aux femmes que, *« si le prophète* [vous] *répudie, peut-être son Seigneur lui donnera-t-il, en échange, des épouses meilleures que vous, des musulmanes, des croyantes, des obéissantes, des repentantes, des adoratrices, des jeûneuses, déjà mariées ou des vierges. » « Le mari peut exiger que sa femme soit vierge le jour de son mariage*, reprend le spécialiste, *mais cela relève du droit musulman. Cette condition peut figurer dans le contrat de mariage, si l'homme l'exige. Tout dépend de sa région et de sa mentalité. »*

Le conseil régional d'Ile-de-France va revoir ses liens avec les bureaux d'études

Son président, Michel Giraud, s'apprête à demander l'annulation de tous les contrats passés, alors que la chambre régionale des comptes achève son rapport

AVANT MÊME sa *publication*, le rapport de la chambre régionale des comptes sur la réhabilitation des *lycées* de la région Ile-de-France semble avoir influé sur la politique conduite par Michel Giraud. Le président (RPR) du conseil régional s'apprête, lors de la commission permanente du 20 mars, à proposer l'annulation de la totalité des contrats liant la collectivité à des bureaux d'études, jusqu'alors chargés de sélectionner – en lieu et place de la région – les entreprises devant effectuer la rénovation des établissements scolaires.

L'omniprésence de l'un de ces bureaux d'études, Patrimoine Ingénierie, *sur* l'attribution des marchés régionaux, avait été au cœur de l'affrontement public entre M. Giraud et Claude-Annick Tissot, vice-*présidente* (RPR) et ancienne présidente de la commission des marchés du conseil régional. Elle formait également l'élément principal de la dénonciation adressée au parquet de Paris par trois élus du groupe des Verts au conseil régional, qui demandaient l'ouverture d'une enquête sur d'éventuels délits de *« favoritisme »* (*Le Monde* du 7 novembre 1996).

La société Patrimoine Ingénierie sera, en toute logique, la principale *victime du revirement brutal* de M. Giraud : sur les 139 contrats que le président du conseil régional souhaite résilier, 104 lui avaient été *attribués. Si cette décision* n'est nullement motivée dans le projet de délibération, elle intervient alors que se poursuivent les investigations policières, *dans* le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Paris, et surtout quelques jours après l'audition, mercredi 5 mars, du *président* du conseil régional devant la chambre régionale des comptes. La révision proposée par M. Giraud semble avoir été perçue par les magistrats de cette juridiction comme la conséquence d'une prise en considération de leurs recommandations. La sévérité des conclusions de la *« lettre d'observations provisoires »* de la chambre régionale des comptes devrait donc être atténuée dans sa version définitive, qui doit *être rendue prochainement*.

DÉDOMMAGEMENT

La mesure proposée par M. Giraud *aura un coût : 21 millions* de francs seront débloqués par le conseil régional pour dédommager les entreprises ainsi déboutées. *Quatre-vingts pour cent* des contrats signés devraient être concernés, à la satisfaction des opposants régionaux qui réclamaient, *depuis des mois et au besoin par* la voie judiciaire, l'annulation de ces marchés, résultant selon eux d'infractions manifestes au code des marché publics. Entendue à titre de témoin les 14 et 16 janvier par la *brigade* financière, *Claude-Annick* Tissot avait notamment détaillé l'empressement de deux anciens membres du cabinet de M. Giraud *à intervenir en faveur de* Patrimoine Ingénierie, après que la commission des marchés avait mis un terme au quasi-monopole de fait de ce bureau d'études (*Le Monde* du 21 janvier).

Lors de la séance du 20 mars, M. Giraud compte également engager 600 000 francs *afin* que la région mette en œuvre l'informatisation des dossiers de rénovation des lycées. Auparavant, ce service était assuré par... Patrimoine Ingénierie, qui vendait aux entreprises un logiciel graphique cofinancé par la Ville de Paris et le conseil régional.

SUITES JUDICIAIRES ?

Si la chambre régionale des comptes devrait atténuer une part de ses critiques à l'égard *du* conseil régional dans son rapport définitif, ses griefs ne seront pas forcément exempts de suites judiciaires. Les *policiers du 8e cabinet de délégations* judiciaires, qui enquêtent sur la gestion des marchés régionaux, ont obtenu communication d'une *synthèse du rapport original* de la chambre régionale des comptes. Ce document, long d'une vingtaine de pages et particulièrement sévère, recense *tous les faits pouvant* être caractérisés de *« favoritisme »*.

Grâce au travail effectué par les magistrats, les policiers bénéficient d'une vision d'ensemble sur les conditions de passation des marchés des lycées. Leur curiosité n'avait, dans un premier temps, porté *que* sur les points soulevés par les élus Verts, ainsi que sur les raisons qui avaient conduit Mme Tissot à faire annuler l'appel d'offres sur le marché de la reconstruction du lycée Eiffel à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Forts des enseignements apportés par le rapport, les enquêteurs ont interrogé plusieurs anciens fonctionnaires du conseil régional sur les circonstances dans lesquelles près de 200 architectes de *maintenance*, désignés en 1989 pour assurer le suivi des lycées, ont pu, un an plus tard, conduire eux-mêmes d'importants travaux de rénovation, voire de construction, dans ces mêmes établissements en ignorant les procédures officielles. Ainsi, la restructuration du lycée hôtelier régional Béliard, à Paris, a-t-elle été attribuée à l'architecte désigné pour la seule maintenance, au mépris flagrant du code des *marchés publics – au point que* le directeur de l'architecture de la mairie de Paris *a dénoncé, par écrit*, le caractère illégal *de cette désignation*.

Les policiers tentent aussi de comprendre comment des contrats d'AMO (assistance maîtrise d'ouvrage) pour des marchés de chauffage dans les collèges et les lycées, *estimés à une vingtaine de millions* de francs par an, ont pu échapper à toute mise en concurrence. Pour chaque établissement concerné, le *gros entretien des chaufferies était* attribué par de simples avenants, sans aucun appel d'offres. Enfin, les enquêteurs ont questionné les *anciens fonctionnaires de la région* sur l'adjonction de certaines entreprises en cours d'appel d'offres, en particulier lors de procédures *concernant* les lycées de Livry-Gargan, de Villepinte et d'Evry (*Le Monde* du 2 mai 1996). Les éléments recueillis devraient être soumis *prochainement* à l'appréciation du parquet de Paris, qui devra alors choisir d'ouvrir une information judiciaire ou de refermer un dossier *déjà fort épais*.

Jacques Follorou

L'un des rescapés du « gang de Roubaix », Lionel Dumont, aurait été arrêté en Bosnie

Il était traqué depuis l'attaque d'une station-service à Zenica

Selon l'agence de presse bosniaque BH, Lionel Dumont, *un Français de vingt-six ans converti à l'islam*, soupçonné d'avoir participé à une série d'attaques à main armée dans la région de Roubaix-Tourcoing en 1996, *aurait été interpellé dans la ville de Zenica par la* police bosniaque.

RECHERCHÉ par la police française *depuis l'assaut donné* le 29 mars 1996 contre une maison de Roubaix (Nord) où s'étaient réfugiés les membres d'une bande spécialisée dans les attaques à main armée, le Français Lionel Dumont aurait été interpellé dimanche 9 mars par *la police fédérale* en Bosnie, selon l'agence de presse bosniaque BH. Il aurait été arrêté lors d'une intervention des unités *spéciales bosniaques contre* une maison de Zenica. Un Djiboutien âgé de vingt-sept ans, Zeferini Biniam, qui vivait dans cette habitation avec M. Dumont, *a été tué* dans un échange de coups de feu.

Les deux complices étaient traqués depuis leur participation à *l'attaque d'une station-service* de Zenica, le 15 février, au cours de laquelle un policier avait été mortellement blessé. Un avis de recherches avait alors été lancé, assorti d'une prime de 1 000 deutschemarks (environ 3 400 francs), trois fois supérieure *au salaire bosniaque moyen*. Une méprise avait conduit la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie (SFOR) à annoncer, le 1er mars, l'arrestation *de Lionel Dumont dans la* région de Sarajevo. Un homme, poursuivi par la police bosniaque, qui croyait avoir affaire au Français, venait de trouver refuge dans une base de la SFOR. Après vérification de son identité, il était apparu que cet homme n'était pas M. *Dumont*.

Parti vers la Bosnie en 1994 – pour prêter assistance aux blessés musulmans ou pour participer directement *à la guerre dans une* brigade de moudjahidins, selon les versions –, Lionel Dumont avait ensuite regagné, par éclipses, son domicile *familial de Marcq-en-Baroeul*. Il est fortement soupçonné d'avoir été l'un des membres actifs du « gang de Roubaix », qui avait mené *comme des actions* commando, au début de 1996, une série d'attaques à l'arme lourde contre des fourgons blindés et des commerces du Nord. Après l'assaut de la maison roubaisienne par les policiers du RAID, les corps calcinés de quatre hommes avaient été retrouvés *dans les décombres : deux* Marocains et un Algérien avaient été vite identifiés ; des expertises génétiques avaient établi ultérieurement *que le quatrième corps, un moment* présenté comme celui de Lionel Dumont, était celui d'un jeune ressortissant turc *domicilié dans le* Nord.

Dans les heures précédant l'assaut du 29 mars, M. Dumont avait en fait quitté la région. *La veille* au soir, son équipe de malfaiteurs à la frontière du banditisme et du terrorisme avaient fait exploser une voiture à *proximité du commissariat* central de Lille, sans blesser personne. L'hypothèse terroriste est de nouveau évoquée, du côté bosniaque *cette fois, après* l'arrestation de l'homme présenté comme Lionel Dumont. *« Tout cela semble indiquer l'existence d'un groupe terroriste infiltré et organisé chargé de déstabiliser le centre de la Bosnie ainsi que d'autres objectifs »*, a commenté l'agence BH. Le responsable *des forces de sécurité* du canton de Zenica-Doboj a précisé avoir mis en place toute une série de mesures afin d'enrayer les activités terroristes dans la région.

Erich Inciyan

En congrès à Rennes, la FEN cherche son identité

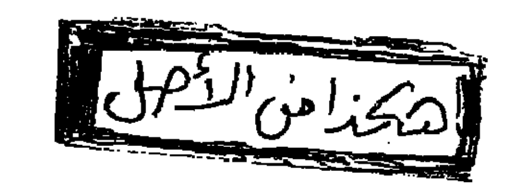
PRÉPARÉ depuis plusieurs semaines, le congrès de la FEN, qui se tient du 10 au 14 mars à Rennes, devrait fournir l'occasion à la fédération *d'évaluer les conséquences* de son échec aux élections professionnelles de décembre 1996 et de redéfinir sa place au sein du syndicalisme français. Le deuxième congrès après la scission de la FEN en 1992 ne pourra que constater la perte d'influence de cette *nébuleuse de syndicats qui* revendique *aujourd'hui* 175 000 adhérents, alors qu'elle en a compté 350 000.

En son sein, le Syndicat des enseignants (110 000 adhérents) plaide pour une clarification des liens avec l'UNSA (*Union syndicale de syndicats autonomes*), *créée* en 1993 après le premier échec électoral de la FEN et qui « tire » la fédération vers la fonction publique. Ce congrès sera également l'occasion d'un changement de dirigeants, Guy Le Néouannic devant céder la place à *Jean-Paul Roux, premier secrétaire général* à ne pas être *enseignant*.

DÉPÊCHES

■ **UNIVERSITÉS : le SGEN-CFDT a *annoncé*, lundi 10 mars, qu'il se** retirait des conférences disciplinaires sur la réforme des études, à l'exception de celle consacrée aux sections d'activités physiques et sportives (Staps). Il estime que *« ces conférences ont fait la preuve qu'elles concouraient à jeter le doute sur les progrès apportés par la réforme de 1992-1993 et les propositions d'amélioration des groupes de mise en œuvre réunis depuis cinq mois »*. L'UNEF-ID et l'UNEF ont déjà, partiellement ou totalement, suspendu leur participation avec le ministère de l'éducation.

■ **SUICIDES : deux *lycéennes se sont jetées ensemble*,** vendredi 7 mars, *du 16e étage* d'un immeuble du quartier Croix-Rouge de Reims (Marne) et sont mortes sur le coup. Agées de vingt et vingt et un ans et inscrites dans la même classe, les deux jeunes filles, en échec scolaire, avaient été très traumatisées par le suicide de deux de leurs amis. Selon les messages retrouvés dans leurs sacs, *elles s'étaient mises d'accord* pour effectuer ce geste de manière simultanée.



DISPARITIONS

Roger Mehl

Un protestant alsacien ouvert et modéré

LE PASTEUR Roger Mehl est décédé vendredi 7 mars à Strasbourg à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (*Le Monde* du 9-10 mars). Membre de l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine (ERAL), il incarnait un protestantisme alsacien généreux et ouvert, mais, grâce à une intelligence exigeante, à des qualités reconnues d'observateur et à un inlassable militantisme œcuménique, il était devenu une grande figure du protestantisme français et international.

Né le 10 mai 1912 à Relanges (Vosges), Roger Mehl était agrégé de philosophie et docteur en théologie. Professeur de morale et de sociologie religieuses, il est, de 1967 à 1969 et de 1976 à 1979, doyen de la faculté de théologie protestante de Strasbourg et crée, en 1969, le Centre de sociologie protestante. Par ses études, qui culminent en 1982 dans un ouvrage de référence, *Le Protestantisme français dans la société actuelle* (Labor et Fides), et ses réguliers commentaires dans *Le Monde* de l'actualité protestante, il contribue à la connaissance concrète d'un courant religieux qui compte huit cent cinquante mille fidèles, mais jouit d'un rayonnement beaucoup plus grand. Il estime à deux millions le nombre de Français qui se sentent « *proches* » du protestantisme. Avec d'autres intellectuels, comme Jacques Ellul et André Dumas, aujourd'hui décédés, ou Jean Baubérot, Roger Mehl diagnostique une crise d'identité d'un protestantisme trop bien assimilé à la société française. Ses valeurs (refus du dogmatisme, respect des minorités, laïcité, engagement social) font partie du patrimoine commun, même si elles sont toujours à défendre. N'ignorant pas les risques de mort institutionnelle du protestantisme, il insiste sur la rigueur de la prédication et de l'enseignement du message de la Réforme, qui est bien autre chose qu'une forme atténuée de dogmatisme et de cléricalisme catholiques.

Théologien proche de Karl Barth (le grand dogmaticien bâlois mort en 1968), Roger Mehl contribue à l'émergence de cette sensibilité sociale chrétienne, devenue dominante dans le protestantisme français des années 60 et 70. Mais cet Alsacien modéré écarte aussi bien les réactions de repli « *piétiste* » d'un protestantisme évangélique introverti qui a aujourd'hui le vent en poupe, que les tentatives de récupération politique qui, après 1968, dans le contexte des luttes de libération en Amérique latine ou en Afrique, marquent les Eglises protestantes en France et au Conseil œcuménique de Genève. Faisant du progressisme chrétien le « *dernier avatar* » du modernisme, il rompt quelques lances avec le pasteur Casalis, animateur de Chrétiens pour le socialisme et avocat de la théologie de la libération en Amérique latine.

Membre du conseil de la Fédération protestante de France de 1955 à 1980, proche de l'ancien président Marc Boegner dont il écrit une remarquable biographie (*Une humble grandeur*, Plon 1987), Roger Mehl en partage tous les combats intérieurs, pour plus de justice et une laïcité exigeante, et extérieurs, par exemple contre l'apartheid en Afrique du Sud. Il est aussi de tous les engagements œcuméniques. De 1968 à 1975, il est le premier Français membre du comité central du Conseil œcuménique des Eglises (CŒE). Il collabore notamment au département doctrinal Foi et constitution du CŒE, le seul avec lequel coopère l'Eglise catholique. A ce titre, Roger Mehl participe aux assemblées œcuméniques mondiales de New Delhi (1961) et d'Upsal en Suède (1968). Au plan international aussi, il refuse de se laisser enfermer dans l'opposition entre des « conservateurs », qui demandent aux Eglises de se consacrer à leurs seules tâches religieuses, et des « progressistes », qui soutiennent que l'homme n'est authentique que dans les luttes sociales et politiques.

Il regrette le refus du Vatican d'accéder au partage eucharistique (l'« intercommunion ») entre catholiques et protestants et déplore les attitudes frileuses qui ne permettent pas d'avancer plus vite dans le rapprochement œcuménique. Le jour de Noël 1987, l'un de ses derniers articles au *Monde* est un appel aux chrétiens pour qu'ils ne succombent pas au « *désespoir* » et « *opèrent une conversion de leurs modes de pensée et de langage* ». Dans sa famille protestante, il est parfois vif aussi et réclame un aménagement des règles de délibération interne et une rigueur plus grande des procédures permettant aux protestants de mieux se faire entendre.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages, outre ceux cités ici, Roger Mehl a aussi écrit un *Traité de sociologie du protestantisme français* (Delachaux et Niestlé, 1966) et *Vie intérieure et transcendance de Dieu* (Cerf, 1980). Il avait été élu en 1981 à l'Académie des sciences morales et politiques.

Henri Tincq

■ **RENÉ COULON**, architecte, est mort le 23 février à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Né en 1908, il s'était fait connaître lors de l'Exposition universelle de 1937 par le pavillon de *la Compagnie* Saint-Gobain, conçu pour démontrer les possibilités du verre. Après la guerre, il devait construire un grand nombre de bâtiments pour de grands groupes industriels (Charbonnages de France, EDF, Thomson-Houston, Kuhlmann, etc.), qu'il s'agisse de bureaux ou de centres de recherche, mais également des logements, des écoles. Il *avait participé*, avec Albert et Cassan, à la construction de la faculté des sciences de Paris sur l'ancienne Halle aux vins. Devenu architecte en chef de la Caisse des dépôts et consignations en 1942, il devait être nommé architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux en 1960.

■ **PAUL-ANDRÉ LESORT**, écrivain et éditeur, est mort mercredi 5 mars à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né en 1915 à Granville (Manche), il avait été fait prisonnier en 1940 et avait passé sa captivité en Poméranie où il s'était lié d'amitié avec Paul Ricœur et Roger Ikor. Paul-André Lesort était entré aux éditions du Seuil en 1951. Sous la direction de Paul Flamand, il s'occupa du secteur religieux jusqu'à sa retraite en 1977 et développa dans la maison de la rue Jacob une politique d'actionnariat du personnel. Romancier catholique – il revendiquait cette identité –, il avait été aussi un éditeur littéraire ; c'est lui par exemple qui publia *Le Dernier des Justes*, d'André Schwarz-Bart (prix Goncourt 1959). Lauréat en 1955 du Grand Prix catholique de littérature, membre du Centre catholique des intellectuels français, il est l'auteur de plusieurs romans et nouvelles, et fut soutenu à ses débuts par Gabriel Marcel, qui écrivit la préface de *Les Reins et le Cœur* (1945). Parmi les autres titres de Paul-André Lesort (presque tous publiés au Seuil), citons surtout la *Vie de Guillaume Perrier* en 1966, roman dans lequel l'écrivain posait la question des limites de la connaissance, aussi bien spirituelle que psychologique, d'un personnage dont on a choisi de reconstituer l'itinéraire existentiel.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Daniel Jouanneau a été nommé ambassadeur au Liban, en remplacement de Jean-Pierre Lafon, *nommé récemment directeur* des Français de l'étranger au Quai d'Orsay, par décret paru au *Journal officiel* du 6 mars.

[Né le 15 septembre 1946 à Vendôme (Loir-et-Cher), Daniel Jouanneau est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1968-1970). Il a été notamment en poste au Caire (1974-1976), à Salisbury, au Zimbabwe (1980-1981), à Conakry (1985-1987), à Québec (1987-1989) et à l'administration centrale, avant d'être ambassadeur au Mozambique (1990-1993). Il était chef du protocole au Quai d'Orsay depuis mars 1993.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Fabienne BAROLLIER
et
Laurent DELMAS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Violette,

le 5 mars 1997.

4, rue du 19-Mars-1962,
92240 Malakoff.

Anniversaires de naissance

– 10 mars 1947,
10 mars 1997.
Loin de toucher le **Fond,**
Bientôt dans une nouvelle **Pension.**
Tes livres et tes articles continueront à paraître, sans que jamais tu ne sois à la **Retraite.**
Mais tu n'as qu'un demi-siècle aujourd'hui.
Nous t'embrassons très fort, tes quatre petites chéries.
Bon anniversaire.

Papounet !

Décès

– Marise Beigbeder,
Les familles Beigbeder,
Demnsart, Rohr, Lavallé,
Bediat, Azria, Rekaya,
Tous ses nombreux amis
et lecteurs fidèles de *La Bouteille à la mer*
sont très tristes d'annoncer le décès, le 2 mars 1997, de

Marc BEIGBEDER,
docteur en philosophie,
écrivain
citoyen du monde,
combattant de la Résistance
1939-1945,

qui sans relâche lutta généreusement contre toute injustice et inégalité en vue d'un monde qu'il aurait tant désiré meilleur.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 7 mars, dans l'intimité familiale.
8, rue Théophraste-Renaudot,
75015 Paris.

– Muriel, Alain et Jean-Paul Belmondo,
ses enfants,

Olivier, Paul et Florence,
ses petits-enfants,

Annabelle, Christopher, Nicholas, Alessandro et Victor,
ses arrière-petits-enfants,

Et sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul BELMONDO,
née Madeleine
RAINAUD-RICHARD,

survenu le 26 février 1997, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 6 mars 1997.

Que ceux qui l'ont connue gardent affectueusement vivant son souvenir.

– *M. Jean-Charles Tacchella,*
vice-président,
Le bureau et les membres
de l'association

L'Image et la Mémoire

ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

Jean DRÉVILLE,

survenu le 5 mars 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

(*Le Monde* du 7 mars.)

– Mme Julie Raffalli,
sa compagne,
Paul et Lopa Giacobbi
et leurs enfants,
Anne Giacobbi,
Sylvie Giacobbi, Michel Gand
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Philippe et Minon Giacobbi,
ses frère et sœur,
Les familles Lapierre-Salvadori, Giacobbi, Durry, Puccinelli, Carlotti, Adriani,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

François GIACOBBI,
sénateur de la Haute-Corse,
ancien ministre,
juge à la Cour de justice
de la République
et à la Haute Cour de justice,

survenu le 7 mars 1997.

La levée du corps se fera le mardi 11 mars, à 10 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis), rue Romain-Rolland.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 mars, à 14 h 30, en l'église de Lugo-de-Venaco (Corse), suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Lugo-de-Venaco,
20231 Venaco.

(*Le Monde* daté 9-10 mars.)

– Elisabeth Biedermann-Mehl,
Idelette et Pierre Boeglin,
Nadia et Philippe-Emmanuel,
Jean-Michel et Michèle Mehl,
Grégoire, Damien et Marcelline,
Claire et Jean-Marc Hutt,
Anne-Gaëlle et Jean-Sébastien,
Germaine Mehl,
Jacques Mehl,
Les familles parentes et alliées,

font part dans la tristesse et l'espérance du décès, le 7 mars 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Roger MEHL,
pasteur,
professeur émérite de l'université
des sciences humaines de Strasbourg,
doyen honoraire de la Faculté
de théologie protestante,
docteur *Honoris causa* des universités
de Bâle, Glasgow et Zurich,
membre correspondant de l'Académie
des sciences morales et politiques,
officier dans l'ordre
national du Mérite,
commandeur dans l'ordre national
des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'Église réformée Saint-Paul, à Strasbourg, le jeudi 13 mars 1997, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons en faveur de la Cimade *peuvent être déposés à l'entrée de l'église.*

5, quai au Sable,
67000 Strasbourg.

(*Lire ci-dessus.*)

– *Luisant (Eure-et-Loir).*
Rozet-Saint-Albin (Aisne).

M. Edouard Jedynak,
son époux,
Hélène,
sa fille,
Anne Marie Fraisse,
sa sœur,
François Turlot,
son frère,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie Jeanne JEDYNAK,
née TURLOT,
professeur agrégée
d'histoire-géographie,

survenu dans sa soixantième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 12 mars 1997, à 14 h 30, en l'église de Luisant.

« *L'amour est plus fort que la mort.* »

3, rue Jean-Jaurès,
28600 Luisant.

– François et Martine,
Claude et Véronique,
Pierre et Françoise,
Claire,
ses enfants,
Julie, Charlotte, Thomas, Florence, Laure,
ses petits-enfants,
Jean-Pierre et Nicole Gonar,
ses cousins, et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jean PARNET,
née GRECH.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité *familiale.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue du Docteur-Lebel,
94300 Vincennes.

– Marie-Luce Gueneron
et Jean-Louis Granger,
Dominique et Jean-René Lafontan,
Maeva, Marion, Geneviève, Jérôme et Gaël,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Jeanne
POMMADERE-SOANNA,

le 6 mars 1997.

1, rue Victor-Hugo,
40140 Magescq.

Anniversaires de décès

– Remémont (Vosges). Entre-Deux-Eaux.

Merci à leurs amis d'avoir une pensée pour l'anniversaire du décès de

Mme René CHARLES,
† le 9 mars 1987,

et de son fils,

Pierre-Jean CHARLES,
† le 11 mars 1985.

Hélène WILNER,
née COLLET,

12 mars 1995.

C'était il y a deux ans.

Elle est toujours présente dans la mémoire de ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaire**

– **Luc Bachelot, Florence Begel : « Rencontre philosophie-archéologie 3. De l'image *à une esthétique générale* ».**
13 et 27 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Claudia Brodsky Lacour : **« Architectonique et discours ».**
18 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Paolo Fabbri, Stéfano Montes : **« Aspects théoriques de la traduction textuelle ».**
14 et 21 mars, 18 heures-20 heures, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Michel Rey : **« L'écriture de l'histoire : Michelet ».**
17 et 24 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Jehanne Dautrey, Lucien Vinciguerra : **« Langage, visibilité, différence (II) : qu'est-ce *qu'une* représentation ? »**
12 mars, 18 heures-20 heures et 26 mars, 20 heures-22 heures, amphi A et B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Catherine Audard : **« Citoyenneté et individualité morale. Enquête sur les concepts moraux de la démocratie ».**
14 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Ost : **« Les enjeux éthiques des temporalités juridiques ».**
13 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Michèle Sinapi, dans le cadre de son séminaire : **« Dispositifs institutionnels, « montages » référentiels »**, intervention de Didier Vandène : **« Fiction, effectivité, effacement (montages d'écritures dans la positivité scientifique) ».**
11 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Baudry, Monique David-Menard, René Guitart, René Lew, Didier Vaudène : **« Psychanalyse et réforme de l'entendement II (Qu'un discours tienne...) ».**
25 mars, 21 heures-23 heures, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Eric Fassin, Michel Feher : **« Différends sexuels et histoires amoureuses ».**
18 et 25 mars, 18 h 30-20 h 30, salle S.-Beckett, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer : **« Le libéralisme, l'innovation et la question des limites »**, dans le cadre de la convention avec le groupe HEC, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
20 mars, 19 h 30-21 h 30, J.-F. Bordron : « A propos de la notion de valeur ».
27 mars, 19 h 30-21 h 30, H. Verin : « L'idée de progrès ».

● **Journée d'études**
Présences du modèle et action de la structure en psychanalyse (Freud et Lacan)
avec F. Balmès, F. Baudry, M. Hatzfeld, P. Julien, P. Loraux, J.-P. Marcos, V. Micheli-Rechtman, C. Millot, J.-C. Milner, E. Porge, A. Soulez, D. Vaudène.
22 *mars*, 9 h 30-17 h 30, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, et 23 mars, 9 h 30-17 h 30, faculté de théologie protestante, porte C, 83, boulevard Arago, Paris.

● **Forum**
Autour de l'œuvre de Françoise Héritier.
La structure aujourd'hui : biologique, imaginaire, normes et invariants
avec F. Héritier, M. David-Ménard, P. Fédida, M. Fellous, A. Prochiantz.
18 mars, 18 heures-22 h 30, amphi 24, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85 – Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **Mardi 11 mars 1997, à 20 h 30,** rencontre avec **François Léotard,** président de l'UDF, « Face à la montée des périls et à la violence : quelles réponses aujourd'hui ? », animée par Yves Derai, directeur de *Tribune juive.*

PAF au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet.
Réservations au 01-49-95-95-92.



DÉSERTIFICATION L'ensemble des services publics est soumis à une pression à la baisse dans les zones rurales qui, bien que de moins en moins peuplées, constituent les trois quarts du territoire français. ● EDOUARD BALLADUR avait décidé de geler toute suppression de service public en milieu rural, ce qui a permis de sauver 401 classes uniques. ● LES SOLUTIONS au mouvement de dépeuplement des campagnes résident dans la multiplication des accords d'intercommunalité entre les villages et les petites villes ainsi que par la mise en place de « guichets uniques » assurant l'ensemble des *services publics*. ● JEAN-CLAUDE GAUDIN, ministre de l'aménagement du territoire, n'a pas pu encore présenter son plan pour le monde rural qui s'orienterait vers des solutions de ce type. ● DANS LE CANTAL, le maintien des services publics est une question de vie ou de mort.

Le maintien des services publics en zone rurale passe par leur redéploiement

20 % de la population habite 80 % du territoire. Pour éviter une aggravation de la « fracture territoriale », la présence de La Poste, d'EDF, de France Télécom et des écoles est nécessaire. Polyvalence des emplois et intercommunalité, comme dans le Cantal, constituent la clé de l'avenir

AURILLAC
de notre envoyé spécial

On avait poussé dans un coin de la classe la collection de cailloux auvergnats. Les écoliers de Teissières-lès-Bouliès (Cantal) ont écouté bouche bée ce ministre de l'aménagement du territoire et de la ville venu de Paris, en plein mois de février, avec dans sa hotte plein de bonnes histoires marseillaises. *« Moi, j'ai fait ce métier de prof pendant quinze ans. »* Jean-Claude Gaudin a tapé sur l'épaule du jeune instituteur, avant de repartir sur les routes du Cantal, battues par la bourrasque.

REPORTAGE

« Chaque année il faut se bagarrer contre les suppressions de postes »

« Pasqua ne m'a pas laissé le plus facile ! » Longtemps absorbé par les questions de la ville, le maire de Marseille voudrait ne pas être que l'exécuteur testamentaire de la *« grande »* loi du 4 février 1995 et rendre sa propre copie sur l'aménagement du territoire. Alexandre Vialatte comparait l'Auvergne à un vieux meuble qu'on avait fini par ranger dans un coin du grenier. Les gens du Cantal sont inquiets. Vingt mille habitants en moins à l'horizon 2015 sont « promis » au département par l'Insee. Ils se trouvent *juste sur le tracé de cette vilaine diagonale du déclin qui s'esquisse* depuis les Ardennes jusqu'aux Pyrénées.

A Teissières-lès-Bouliès, trois cent soixante habitants, le vieux curé est sur le départ. Deux bars et deux artisans s'accrochent. Le médecin le plus proche est à 6 km. Il y a longtemps qu'on se bagarre pour préserver le minimum de services publics. L'agence postale, que tient depuis quatorze ans Brigitte, est intallée à la mairie-école. Mère de deux enfants, mariée à un agriculteur qui élève une trentaine de vaches sur 30 hectares, Brigitte assure le guichet de l'agence de 9 heures à 11 heures, et complète son emploi du temps l'après-midi à Arpajon-sur-Cère. Un coup de main de temps à autre à l'état civil pour aider le secrétaire de mairie. Elle gère aussi le dépôt de 250 livres du bibliobus départemental, rangés sur une étagère.

L'INQUIÉTUDE EST PERMANENTE

A la fin du mois elle reçoit deux fiches de paye, une de La Poste, l'autre de la commune. *« Je suis pour l'intercommunalité et la polyvalence. C'est la seule façon de défendre l'avenir de nos petits villages. J'ai appris la Poste en trois jours de "doublure". »* Brigitte traite une quinzaine d'opérations postales par matinée. *« Maintenant, il me faudrait l'informatique. »* Dans le bourg, elle est indispensable. *« Pour les gens, je suis l'écrivain public. On vient me voir pour autre chose que la poste. »*

L'inquiétude est permanente à Teissières. L'ordinateur a beau trôner au fond de la classe et les enfants bénéficier d'une initiation à l'anglais, le regroupement pédagogique (trente-deux enfants au total), créé en 1988 avec la commune de Leucamp, est menacé. Les effectifs scolaires diminuent. La maternelle est sur le fil.

Le Cantal, comme bien d'autres *départements, fait de la résistance.* Les initiatives ne manquent pas, mais elles sont émiettées et dépendent de l'ardeur des élus ou des associations. A l'hôpital de Murat, un hébergement temporaire est offert aux vieux qui redoutent l'hiver chez eux. A Saint-Flour, un *« espace jeunes »* fait de l'insertion dans le cadre du *« pays »*. A Molompize, la classe unique (neuf élèves) doit son maintien au moratoire de 1993 ; à midi, les enfants vont au restaurant du bourg, en faisant bien attention de *« ne pas déranger les clients »*, précise l'institutrice. A Aurillac, l'ouverture du nouveau laboratoire départemental d'hygiène et d'un IUT de biologie appliquée, réunis sous un même toit sur les hauteurs de la ville, renforce le petit pôle universitaire récemment créé (cinq cents étudiants). Les possibilités de la téléactivité – un moyen de rapprocher les services publics de l'usager – sont aussi à l'étude. Modernité et ruralité *peuvent se conjuguer.*

Le désenclavement physique du département reste l'obsession : 200 kilomètres de voies ferrées ont disparu en quelques années, mais l'autoroute A 75 dessert maintenant la bordure est du département. *« Le terroir se désagrège. Les gens veulent vivre debout dans un environnement cohérent »*, affirme Serge Mazières (CGT). Le service public est partout en régression. *« Si l'hôpital d'Aurillac, la plus grosse entreprise du Cantal, enlevait les emplois précaires et les CES, il ne fonctionnerait plus »*, ajoute le responsable CGT, qui condamne fermement la *« polyvalence »*, propre à démanteler les *« statuts »*.

Pour Jean-Paul Vuillermoz (CFDT), *« le problème est d'ordre psychologique. Chaque année, c'est la même chose : il faut se bagarrer contre les suppressions de postes »*. Selon le syndicat, vingt-cinq suppressions sont déjà annoncées dans l'éducation nationale pour la rentrée 1997. *« Même si l'on nous rétorque que le taux d'encadrement de nos élèves dans le Cantal est un des plus élevés en France, tout cela crée un climat de déménagement du territoire »*, insiste le responsable cédétiste.

La « fracture territoriale », ici, on la touche presque du doigt.

Régis Guyotat

« Zéro fermeture ne signifie pas zéro adaptation »

LA « FRANCE DU VIDE » donne le vertige. A peine un quart des Français – héroïques survivants – vivent encore à la « vraie » campagne. Déclenchée au siècle passé, la mécanique de l'exode rural a toujours été perçue comme inévitable, conséquence du « progrès » qu'engendre la société industrielle. Aujourd'hui, l'État et l'opinion assistent en spectateurs impuissants à une sorte d'abandon, dans certaines régions, du territoire national.

A défaut de reconquête, tâche qui paraît impossible, ne peut-on au *moins maintenir ce qui existe ?* Ici on se bat pour garder un café, une boulangerie ou un bureau de poste, là on fait du ramassage et du regroupement scolaires. A coup de subventions, et avec difficulté parfois, pour trouver, par exemple, des candidats à la reprise d'un commerce. Il n'est pas rare de voir des maires recourir aux petites annonces.

Le 10 mai 1993, à peine installé, le gouvernement d'Edouard Balladur avait décidé un moratoire gelant toute suppression de services publics en milieu rural. Une initiative qui concerne La Poste, EDF ou France Télécom, et surtout l'école. En vertu de cette disposition, aucune école primaire ne peut être fermée contre la volonté d'un maire. Mais cela n'empêche pas la fermeture de classes lorsque l'on passe sous le seuil des effectifs.

Ce coup d'arrêt, a déclaré Jean-Claude Gaudin à Aurillac (Cantal), à la mi-février, a permis de sauver quatre cent une classes uniques. Mais il ne sera pas éternel. *« Zéro fermeture ne signifie pas zéro adaptation »*, a prévenu le ministre. Autrement dit, il n'est pas question *d'interdire les réorganisations* internes des services ou des bureaux qui ne sont pas en contact direct avec le public, ce dont se plaignent les syndicats.

Autre mesure que l'Etat tente de développer : les « points publics ». *Il s'agit de s'inspirer de l'idée du* Crédit agricole, qui, depuis 1987, installe des « points verts », où le commerçant du village assure un minimum de services bancaires. A Beaufort-sur-Gervanne (Drôme) ou à Arreau (Hautes-Pyrénées), l'usager trouve tout ou presque sous la main, des réponses à des questions relevant du fisc à son billet SNCF. Ce guichet unique est tenu par un employé qui a reçu une formation généraliste ; les communes et les services s'unissent là dans un habile *partenariat. Soixante-cinq* « points » – ébauche sans doute de futures « maisons des services publics » au niveau du canton – fonctionnent aujourd'hui. L'objectif est d'atteindre le chiffre de deux cents fin 1997. Le « concept », initié par la Datar, prend forme et devrait s'intégrer dans les schémas départementaux des services publics préparés sous la houlette de Dominique Perben, ministre de la fonction publique et de la décentralisation.

Mais cela n'est pas suffisant pour construire une politique. M. Gaudin le sait, qui, retardé par Matignon, piaffe d'impatience pour lancer officiellement son plan pour le monde rural. Pour l'instant, on ne voit rien venir. *Les crédits manquent. On ne* parle que de baisses d'effectifs et de rideaux qui se tirent.

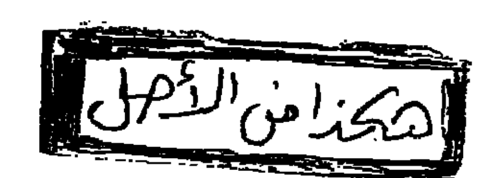
R. G.

Quatre cents fois trop d'arsenic dans les salades près de Carcassonne

DES TENEURS EN ARSENIC PRÈS DE QUATRE CENTS FOIS supérieures à la *norme de consommation*, des résultats trois cents fois trop élevés pour le plomb ; du cadmium, du chrome et du mercure en quantités importantes : les salades de la vallée de l'Orbiel, au nord de Carcassonne (Aude), sont interdites à la vente depuis le 6 mars. La décision du préfet s'étend aux sept communes bordées par cet affluent de l'Aude et a fait resurgir l'ombre de la mine et de l'usine de Salsigne (*Le Monde* du 9 novembre 1996), située en amont des villages concernés.

Ce site industriel, où des milliers de tonnes de déchets toxiques sont abandonnées, perpétue une activité minière d'extraction d'or associée à l'arsenic. L'arsenic et les métaux ont-ils été fixés par les légumes quotidiennement arrosés avec les eaux de l'Orbiel ? Ou ceux-ci ont-ils puisé leur pollution dans les sédiments où ils prennent racine, et où l'influence de Salsigne se fait sentir depuis des dizaines d'années ? *C'est ce que doivent déterminer des analyses* complémentaires, demandées par l'administration. – *(Corresp.)*

■ **NUCLÉAIRE : deux manifestations ont mobilisé** chacune plus de mille personnes à Bar-le-Duc (Meuse) et à Chaumont (Haute-Marne), samedi 8 mars, contre le projet d'installation à Bure d'un laboratoire d'études sur le stockage souterrain des déchets radioactifs à Bure, à la limite des deux départements. Trois sites susceptibles d'accueillir un tel laboratoire ont été retenus en France : Bure, Chapelle-Bâton (Vienne) et Bagnols-sur-Cèze (Gard).



HORIZONS

ENQUÊTE

L'école de la dernière chance

Femmes à la recherche tardive d'un emploi, immigrés soucieux d'acquérir des bases pour les tests d'embauche, jeunes en échec scolaire, ils sont quelques milliers à fréquenter les Ateliers pédagogiques personnalisés pour des rattrapages « à la carte »



ENFIN de l'espace ! Il avait fallu faire vite pour emménager dans les nouveaux locaux avant la trêve de Noël. L'Atelier pédagogique personnalisé (APP), selon la terminologie ministérielle, occupe désormais un appartement de cinq pièces dans la cité du Luth à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Il était temps. Cent cinquante adultes s'y croisent chaque jour, dans les cours dispensés du matin au soir. Les deux petites salles prêtées jusque-là par la régie de quartier n'étaient plus à la hauteur du succès remporté par cette classe d'un genre particulier. On y vient, en effet, comme à l'école de la dernière chance.

Il suffit de pousser la porte. Des jeunes y reprennent le chemin de l'école, après quelques années d'errance qui suivirent leur sortie du système sur un cuisant échec. Des femmes se retrouvant seules à la cinquantaine viennent se remettre à niveau pour chercher un improbable emploi. Des immigrés venus du Maghreb, d'Europe de l'Est ou d'Asie y mettent les bouchées doubles pour acquérir les bases imposées par les tests à l'embauche. Le contrat avec l'APP permet à tous de bénéficier d'une couverture sociale, mais pas de toucher une rémunération. Dans cette tour de Babel officient deux enseignants, l'une pour le français, l'autre pour les mathématiques. Deux seulement ! La première, Chantal Maffioli, quarante-trois ans, est en même temps directrice. Un travail de cinquante heures par semaine. Le dévouement de ces « formateurs » est à la hauteur de l'énergie du désespoir développée par leurs élèves. Récit d'une journée ordinaire.

8 h 30. Dans la bise glacée qui souffle sur l'énorme cité en réhabilitation, Chantal et son collègue Mostefa ouvrent la porte de l'APP. Une cinquantaine d'élèves tôt arrivés s'installent prestement autour des grandes tables des salles de cours. Ici pour les maths, là pour le français. Chacun se sert dans les placards, pour y prendre les manuels correspondant à son niveau. Les Bled, Bescherelle et Petit Robert, les livres d'exercices d'arithmétique ou de logique. Très vite, on se penche sur son cahier. Le prof passe auprès de chacun, précisant le programme de la matinée.

Il n'y a pas de cours magistral, et pour cause. Les compétences sont diverses, atomisées. Les besoins sont autant de cas particuliers. La formation se doit d'être personnalisée à l'atelier qui regroupe une énorme documentation concernant concours professionnels ou entrées en formation. Chantal s'attarde auprès de l'un ou de l'autre, pour corriger la copie du jour précédent. *« Ce n'est pas que je ne sais pas. C'est que je ne me rappelle plus »*, dit Ludovic qui s'apprête à ouvrir une épicerie. Mostefa corrige les exercices dans la salle de maths. Il n'y a pas de récréation. Chacun décide de sa pause pour aller fumer une cigarette dans le coin-repos.

L'ardeur est manifeste, on entendrait une mouche voler. C'est que l'on s'applique, quand la seule issue restante après des mois, voire des années de galère, consiste à ne plus faire de fautes d'orthographe et de concordance des temps, ou à savoir convertir des unités de longueur et résoudre une simple équation. Il va bien falloir passer les sacro-saints tests qui sont désormais le sésame pour un emploi de manutentionnaire ou une formation subventionnée. Les demandes sont nombreuses et rares sont les élus. *« On ne se fait pas d'illusion. Mais au moins, ici, on apprend, on ne perd pas notre temps »*, explique Hassan, trente-cinq ans, père de deux enfants. Après avoir été licencié de son poste de magasinier par son patron artisan qui a fermé boutique, il veut passer le concours d'agent administratif organisé par la mairie. *« Cinq postes pour quatre-vingts candidats. »* Depuis septembre, Hassan s'exerce aux épreuves du précédent concours, *« pour se faire la main »*. L'échéance était mi-février. *« J'irai, ne serait-ce que pour m'entraîner. Je ne suis pas encore au niveau »*, murmure-t-il avec anxiété. Il fait vivre sa famille avec son allocation-chômage qui va bientôt se terminer.

10 heures. De nouveaux arrivants font la queue devant le bureau de Chantal Maffioli. Celle-ci reçoit les postulants un par un pour un premier entretien. C'est au tour de Nestor, un grand gaillard antillais. Nestor vient d'avoir dix-huit ans. Ses parents ont récemment quitté leur île natale pour s'établir à Colombes. Ils ne savent que faire de leur fils, qui ne réussit pas à trouver le moindre petit boulot. Alors le jeune homme, qui a entendu parler de l'APP par un copain, s'est décidé à se présenter. Question : *« Quelle est la dernière classe que vous avez fréquentée avant de quitter l'école ? »* Réponse : *« Seconde G. »* – *« Que voulez-vous faire ? »* – *« Préparer l'entrée en CFA d'électronicien-télé. »* La directrice téléphone alors à la mission locale pour connaître les conditions d'admission au CFA. Heureusement, Nestor s'est déjà rendu de lui-même à cette antenne et la conseillère d'orientation se souvient de son cas. Chantal Maffioli : *« Quelles sont vos disponibilités ? »* – *« Je peux venir le matin pour le français et l'après-midi pour les maths. Je garde deux jours libres pour continuer à chercher du travail »*, répond le jeune homme, encore intimidé. *« Dès aujourd'hui ? »* – *« Oui »*. – *« Alors, venez rejoindre les autres. Vous allez répondre par écrit à un petit questionnaire pour mieux définir votre niveau et voir les points faibles sur lesquels il faudra insister. »*

NESTOR, gauchement, se relève, prend son manteau et rejoint une des salles de classe. A peine hoche-t-on la tête pour répondre à son salut. La directrice lui donne crayon et imprimé. Nestor commence sur-le-champ. Une heure plus tard, le voici de retour dans le bureau de la directrice. Celle-ci corrige le test, tout en soulignant les points forts. Le jeune homme a du mal à accorder des mots utilisés en adjectif ou en adverbe. *« On a l'impression d'être fort et on est nul. »* La directrice reprend : *« Nestor, vous avez un bon niveau seconde en maths, mais juste de troisième pour l'orthographe et l'explication de mots. »* Le programme que le jeune homme va suivre, sur trois cents heures, pour son entrée en CFA est alors élaboré. La fiche de liaison, remplie au fil des séances, permettra de déceler progrès et blocages.

« Trois cents heures, c'est la durée maximale autorisée par le règlement », explique la directrice. *« Nous ne faisons pas d'alphabétisation, il y a d'autres lieux pour cela. Cette condition posée, nous acceptons tout le monde. Mais nous ne taisons pas les difficultés. Quitte à dire franchement à quelqu'un qu'il ne pourra pas atteindre son objectif, s'il est trop élevé par rapport à ses capacités. Trop souvent, ils visent n'importe quelle formation, histoire de toucher une allocation double de celle du RMI. »* Hélène, vingt ans, a dû renoncer à préparer un CAP de pâtissière et chercher à entrer dans un « atelier protégé », un CAT, pour y exercer ce métier. L'APP l'a mise en contact avec l'administration pour lui trouver un poste. La jeune femme, très consciencieuse, perd tous ses moyens à la moindre question. *« J'ai toujours eu de grosses difficultés à l'école »*, reconnaît-elle.

Myriam, trente ans, épouse d'un routier *« qui vient de faire grève »*, précise-t-elle avec fierté à ses compagnons de classe qui l'interrogent, veut être aide-puéricultrice. Son fils va désormais à la maternelle. *« J'ai du temps, le matin, pour me remettre à niveau. Mon mari est d'accord, je vais retravailler. »* En mars, elles seront une dizaine de l'APP à se présenter au concours d'aide-puéricultrice. Kiraz, trente-cinq ans, arrivée de Turquie en 1977, avoue dans un murmure *« être SDF »*, après avoir été licenciée d'une maison de retraite qui a fermé. *« Je suis mieux ici que dans la rue. Je ne veux surtout pas retourner à l'atelier de confection de mes débuts en France. »* Kiraz, comme Bérengère dont le mari est gardien de la paix et une bonne vingtaine de leurs collègues, prépare l'entrée à l'école d'aides-soignantes de l'Assistance publique.

> « Nous ne sommes ni des psys ni des assistantes sociales. Ici, on vient pour apprendre »

D'autres visent des postes de secrétaires ou de caissières. Nora, modéliste en Algérie, a quitté son pays l'été dernier. Elle fulmine *« contre tout ce temps qu'il faut passer ici en formation. C'est injuste ! Notre enseignement n'est pas reconnu. Pourtant, nos profs sont aussi bons en français que les vôtres et les élèves sont tout aussi intelligents »*. Sa voisine Leilah, d'origine kurde, est plus sereine : *« J'ai fait des remplacements dans une clinique de Nanterre. Ils sont prêts à me reprendre. Je veux avoir le diplôme. »* Myriam écoute, mais déjà prête à partir. *« Je vais chercher mon fils. »* Il est 11 h 30. En quelques minutes, les salles se vident. C'est la pause du déjeuner, que chacun occupe comme il le peut. Même une tasse de café peut paraître chère.

A 13 h 30, l'APP est à nouveau ouvert. Bérengère, Hassan et Nestor sont de retour. Mais la plupart des visages sont nouveaux. Greg et Antony, vingt ans et inséparables, fument une cigarette avant de rentrer en classe. Ils veulent être moniteurs sportifs. Ils fréquentent l'atelier assez irrégulièrement depuis septembre. Ils avaient quitté le collège à l'âge de seize ans et n'ont, depuis, pas fait grand-chose. *« Ici, ça va. On ne nous prend pas pour des tarés. »* Chantal Maffioli a dû fréquemment les rappeler à l'ordre. *« L'APP n'est pas un moulin. Si vous décidez de vous y inscrire, vous devez être assidu. En cas d'absence, vous devez nous prévenir. »* La directrice tient à ce minimum de discipline. Elle tient également *« à une certaine distance qui n'est pas de l'indifférence. Chacun doit laisser ses problèmes personnels à la porte. Nous ne sommes ni des psys ni des assistantes sociales. Ici, on vient pour apprendre. »*

A 16 h 30, quand la classe se termine, la plupart s'attardent pour le pot organisé par Nathalie, qui a réussi son entrée en apprentissage de cuisinière à Montpellier. Jus de fruit et Coca. L'atmosphère est joyeuse, comme elle l'est régulièrement, même en dehors des anniversaires ou des deux mariages survenus entre collègues. En effet, on fête les nombreux succès professionnels. Sur les trois mois écoulés, près de 70 % des élèves ont atteint leur objectif initial. Ce résultat est une gageure. Deux profs pour cent cinquante élèves, un rattrapage à la carte fait avec soin mais sans illusion, voilà le bilan de cet atelier qui ne dispose que d'un budget modeste de 600 000 francs par an.

L'APP, association régie par la loi de 1901, travaille quotidiennement avec ses partenaires : la mission locale des jeunes, l'Agence pour l'emploi, le Pôle d'insertion et les services du RMI. L'atelier passe aussi quelques conventions avec des entreprises. Mais c'est le département d'aide sociale à la mairie de Gennevilliers qui finance majoritairement l'APP. La direction régionale de la main-d'oeuvre, le Fonds d'action sociale, les conseils général et régional, apportent également leur contribution. Dans l'année qui vient, la municipalité devrait passer le relais à un organisme de formation privé, comme le Greta ou d'autres. Ainsi le veut le règlement de ces APP, créés il y a dix ans et désormais au nombre de cent cinquante.

L'atelier de Gennevilliers, en plein essor aujourd'hui, a connu lui aussi ses heures creuses. Il a même failli fermer ses portes, lorsque le précédent directeur a démissionné. Chantal Maffioli et Mostefa l'ont bien relancé. Douze mille heures en 1996, soit le double de l'année précédente à leur prise de fonctions. Dans l'assistance, une bonne moitié sont des femmes, et deux élèves sur trois ont un niveau réel inférieur à la troisième. L'on y vient de toutes les banlieues du Nord-Ouest parisien, à défaut de trouver dans d'autres localités un service analogue.

Jean-Louis Martin, directeur de l'action sociale et de l'insertion à la mairie, explique ce succès par un effet de synergie : *« L'intégration de l'APP dans les réseaux très actifs de la ville qui regroupent les divers services de formation, d'insertion et d'emploi. »* Greg et Antony, Hassan et Myriam ont leur explication. *« Ce n'est pas comme au collège. On ne se sent pas foutus d'avance. Les profs nous suivent à notre niveau. On n'a pas à cacher nos erreurs, on n'a rien à prouver. Et puis, nous aussi on a mûri. On n'est pas là pour refaire les mêmes bêtises. »* Les exclus du système trouvent là une école à leur portée.

Il est 17 heures quand soudain l'on sonne à la porte de l'APP. Deux plantureuses mères de familles entrent, énergiquement poussées par leurs gamins de dix ans. *« Vas-y, maman, il y a des cours gratuits. Demande si ça marche pour les petits... »* – *« Non. Pour les petits, le soutien scolaire du soir se fait à la régie de quartier, à 100 mètres d'ici. »*

Danielle Rouard
Dessin : Frédéric Eibner

Lester Thurow, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis)

« Ce n'est pas la culture américaine qui s'impose, mais une culture globale »

L'économiste reste confiant dans l'avenir de l'Europe, à condition que celle-ci cesse d'avancer le pied sur le frein

« Après l'effondrement du communisme, le capitalisme se trouve affronté à un nouveau défi : il n'a plus *d'ennemis*. Il est son seul ennemi. N'y a-t-il pas plutôt une lutte entre différents types de capitalisme : anglo-saxon, rhénan, asiatique... ?

– Un capitalisme mondial global tend aujourd'hui à s'imposer sur la planète. Bien sûr, il y a des capitalismes différents. En Asie du Sud-Est, il s'organise autour de grandes firmes familiales. Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis où les entreprises cherchent à satisfaire d'abord les intérêts de leurs actionnaires *(shareholders)*. Ailleurs, elles se préoccupent davantage de ceux de l'ensemble de leurs partenaires *(stakeholders)*. Chaque pays conserve ainsi une certaine originalité liée à son histoire et à sa culture.

» Mais les entreprises de tous *ces pays sont en compétition*. Elles sont obligées de lutter. Il y a des choses auxquelles elles doivent renoncer, sauf à disparaître. La concurrence contribue à rapprocher *les différents capitalismes* entre eux, à les rendre identiques. Les capitalismes nationaux peuvent être différents, mais le capitalisme global limite leurs différences.

– Compte tenu de la puissance des Etats-Unis, la globalisation n'est-elle pas une *simple* américanisation de la planète ?

– Non. Sur les cinq dernières années, on peut avoir l'impression d'une suprématie retrouvée des Etats-Unis. *Il faut regarder les évolutions* sur le long terme. Il y a cinquante ans, leur domination était bien plus forte. En 1945, les Etats-Unis réalisaient les trois quarts de la *production manufacturière* mondiale. Au début des années 60, la moitié. Ils n'y contribuent plus que pour un quart aujourd'hui. En 1944, les Américains ont écrit, seuls, sans même avoir à négocier, les accords de Bretton Woods, qui devaient définir l'organisation du système monétaire international. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. *Même si l'économie* américaine reste la première dans le monde, elle ne peut plus dicter les règles du jeu comme elle le faisait autrefois. Il y a d'autres joueurs, beaucoup d'autres joueurs, et des nouveaux joueurs : l'Allemagne, le Japon, la France, l'Asie du Sud-Est...

» Quant à prétendre que c'est le capitalisme à l'américaine qui s'impose à tous, je ne le crois pas. Chacun de ces pays joue le jeu à sa manière. *Ce n'est pas la culture* américaine qui s'impose, mais une culture globale. Elle reprend certains éléments du capitalisme américain, mais elle ne peut lui être assimilée. *Cette culture globale* s'impose certes en anglais, mais les Américains eux-mêmes la regardent comme quelque chose de nouveau, d'étranger. La mondialisation a aussi des effets très négatifs *sur l'économie américaine*.

– A voir sa domination dans les nouvelles technologies ou son influence dans les modes de consommation, l'Amérique semble tirer néanmoins un plus grand bénéfice de cette nouvelle *donne* ?

– Toutes les périodes de profondes transformations sont favorables au capitalisme américain. Sa culture comme son organisation *facilitent l'adaptation à ces changements*. Aux Etats-Unis, il est très facile d'arrêter une activité, de fermer une usine et d'en relancer une autre, d'ouvrir de nouveaux ateliers dans la foulée. Cela est un grand avantage dans les secteurs de pointe comme l'informatique, les télécommunications, etc. Les entreprises américaines y sont d'incontestables leaders. Mais il y a des secteurs, plus traditionnels, où elles ne sont pas parmi les meilleures.

– L'Amérique impose néanmoins au monde ses normes technologiques (Microsoft et Intel) et culturelles (Disney et Coca)...

– Non, ce n'est pas l'Amérique, ce sont les marchés. C'est vrai que la culture est elle-même devenue marchandise. En fait, aux Etats-Unis aussi, l'opinion s'inquiète de ce que la télévision et le cinéma *détruisent les valeurs familiales* traditionnelles. Finalement, on retrouve aux Etats-Unis les mêmes craintes qu'en France, la même anxiété. On s'y interroge sur la difficile *coexistence entre la démocratie* et le capitalisme. Que cette culture vienne de Hollywood n'y change rien.

– Ce capitalisme global est-il *facteur d'inégalités et d'exclusion* ?

DESSIN JEAN-PIERRE GAÜZÈRE

– C'est évident. Il faut cependant noter qu'il y a aussi un phénomène d'égalisation. C'est simple : si un Américain n'a pas plus de qualification qu'un *Chinois*, il doit être payé comme un Chinois. C'est le marché global. Il est normal alors que les salaires des personnes les moins qualifiées aux Etats-Unis di*minuent et que les salaires des* personnes qualifiées en Chine augmentent. Il y a une réduction des inégalités à l'échelle de la planète. L'écart entre la Chine et les Etats-*Unis se réduit. Cet écart n'est pas* celui qui intéresse les gens chez nous, mais c'est une réalité. Pour une partie du tiers-monde, ce capitalisme global, c'est le meilleur des mondes.

» Dans le premier monde (les pays riches), on voit dans le même temps se créer une société qui se rapproche du tiers-monde. Aux Etats-Unis, les inégalités s'ac*croissent très fortement. Les der*nières études qui indiquent un ralentissement de ce mouvement ne permettent pas de contester la réalité de cette évolution de fond. La *mondialisation, c'est positif pour* certains Américains, négatif pour d'autres.

– Le capitalisme global conduit-il à la mort de l'Etat-nation ?

– Il le soumet en tout cas à de fortes pressions. La période entre 1945-1990 a été, à cet égard, plutôt exceptionnelle : celle d'un gel des *frontières entre les nations. C'était* le résultat d'un accord entre les deux grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Avec la fin de la guerre froide, on est revenu à la situation qui avait finale*ment dominé pendant l'essentiel* de l'histoire de l'humanité, celle d'une grande fluidité des frontières. Celles-ci changent constamment. Depuis 1990, sept *nouveaux pays ont été créés dans* l'ex-Yougoslavie, deux dans l'ex-Tchécoslovaquie. Partout en Europe, des revendications d'autonomie régionale se font plus pres*santes. En Afrique aussi*, les frontières bougent. Aux Etats-Unis, le « contrat pour l'Amérique » de Newt Gingrich propose implicitement un éclatement de la *nation américaine en cinquante* pays différents.

– Et l'Etat ?

– Son espace d'intervention se réduit aussi. Il a moins de moyens. Il y a des choses qu'il ne peut plus faire, comme le contrôle des capitaux. Mais il y a des domaines dans lesquels il conservera encore, et pour longtemps, un rôle important, *ceux de la sécurité ou de* l'éducation, par exemple. Le ministère de la défense restera encore pendant longtemps un attribut de l'Etat fédéral.

– *Il y a quelques années*, vous aviez publié un livre, très optimiste, sur l'avenir de la « Maison Europe ». Vos prophéties ont été, pour le moins, démenties...

– *Je suis toujours* un euro-optimiste. Bien sûr, l'Europe rencontre beaucoup de difficultés. La plus mauvaise nouvelle de ces dernières années, ce fut naturellement la Yougoslavie. *Mais il y a aussi eu*, au cours de ces dernières années, de nombreuses évolutions positives. Le processus de l'intégration progresse. Plusieurs pays ont rejoint l'Union européenne. *Les* économies des Etats membres se sont rapprochées, harmonisées. Le traité de Maastricht est en bonne voie de réalisation. *L'euro va voir* le jour. L'Europe dispose ensuite toujours d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures développées et d'une culture très riche.

– *Comment l'Europe peut-elle* repartir aujourd'hui ?

– Pour repartir, l'Europe devrait relancer sa croissance, accroître la flexibilité de son organisation et accentuer ses efforts en matière de formation. Il faudrait d'abord *qu'elle lâche le pied qu'elle a tou*jours sur la pédale de frein. En Europe, comme aux Etats-Unis d'ailleurs, les banquiers centraux n'ont pas réalisé que nous avions changé *de monde. Ils nous croient tou*jours dans les années 80 et craignent en permanence un retour de l'inflation.

» Le capitalisme global a pour*tant créé un environnement nou*veau, plus proche de celui des années 60 : il est possible aujourd'hui de retrouver, dans nos pays industriels, des taux de croissance de *4 % ou 5 % l'an avec une inflation* limitée à 1 % ou 2 %. Or, aux Etats-Unis, Alan Greenspan, le patron de la Fed, appuie sur les freins – et augmente les taux d'intérêt – dès *que la croissance est de 2,5 %*. En Europe, Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank fait de même dès qu'elle approche 1,5 %. Il faut arrêter de tuer systémati*quement la reprise dans l'œuf*.

– Vous parler de la flexibilité. Une précarisation généralisée du salariat est-elle inexorable ?

– Vous ne pouvez pas avoir des *emplois stables dans une période* où il y a une telle instabilité technologique, où des changements interviennent en permanence. Il faut favoriser, d'une ma*nière ou d'une autre, la mobilité de* chacun, sa capacité à changer d'entreprise, de métier ou de secteur. Des emplois disparaissent, d'autres vont apparaître. On le voit aux Etats-Unis. *Il faut organiser* cette mutation.

» Cela étant, on parle toujours du marché du travail et de la protection sociale, mais si l'Europe veut tirer parti des nouvelles industries, c'est tout son système industriel qu'elle doit transformer. C'est là que réside son plus grand handicap. Il y a dans les pays européens beaucoup de PME très performantes, mais tout y est fait pour empêcher que ces PME deviennent de grandes entreprises. L'Europe doit chercher à créer les conditions réglementaires, fiscales et sociales pour que ses PME puissent devenir de grandes sociétés. C'est aussi une question de mentalité. Il faut que quelqu'un qui réussit puisse s'enrichir et que quelqu'un qui échoue puisse rebondir. Il ne faut pas, par exemple, qu'un échec individuel soit un échec à vie. »

Propos recueillis par
Erik Izraelewicz



Visionnaire, polémiste et provocateur

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE au Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Cambridge *(Etats-Unis)*, *Lester Thurow*, cinquante-huit ans, se présente volontiers comme un « éducateur économique ». Proche des démocrates, il participa, à l'époque, à la campagne présidentielle du candidat Jimmy Carter. Depuis 1968, M. Thurow enseigne au MIT. Il a dirigé, entre 1987 et 1994, la Sloan School of Management, la célèbre *école de commerce du MIT. Il* exerce désormais une grande influence sur les débats économiques outre-Atlantique par ses tribunes dans la presse (au *New York Times* et à *Newsweek)* comme par sa présence, régulière, à la télévision.



LESTER THUROW

Polémiste parfois tranchant, Lester Thurow, ami de Robert Reich, l'ancien ministre du travail de Bill Clinton, s'est fait connaître par ses travaux sur la répartition des revenus. *Il* s'est intéressé aux finances publiques, à la gestion des entreprises et au commerce international. Ferme partisan du libre-échange, il est resté keynésien, convaincu de la nécessité d'un Etat fort dans *l'économie* et de l'importance de syndicats puissants.

Auteur de nombreux ouvrages – deux de ses livres ont été traduits en français : *La Maison Europe* (Calmann Lévy, *1992*) et *Les Fractures du capitalisme* (Village mondial, 1997) –, il est engagé aujourd'hui dans une polémique avec l'autre vedette du MIT, *Paul Krugman*. Le développement aux Etats-Unis des inégalités et de la pauvreté aurait pour cause principale le progrès technologique, selon Krugman, la concurrence des pays à bas salaires, pour Thurow. Provocateur, le professeur visionnaire n'hésite pas à se faire devin. Avec un succès inégal. Il avait annoncé, au début des années 90, que l'Europe serait *« la superpuissance du XXI[e] siècle »*. En dépit des difficultés du Vieux Continent, *il* se dit toujours *« euro-optimiste »*.

E. I.

François Hollande, porte-parole du Parti socialiste

« Les mouvements de protestation peuvent renouveler puissamment l'engagement politique »

Le dirigeant du PS estime que la contestation sociale ne fait pas concurrence à l'action des partis de gauche

FRANÇOIS HOLLANDE, porte-parole du Parti socialiste, était l'invité, dimanche 9 mars, sur France-Culture, du « Rendez-vous des politiques », émission mensuelle organisée en association avec *Le Monde*. Il était interrogé par Alain Finkielkraut et Blandine Kriegel, philosophes, et Danièle Sallenave, écrivain, sur *« les nouvelles formes d'expression politique »*. Nous publions des extraits de cet entretien.

Le Monde. – « *Le mouvement* de protestation qui vient d'avoir lieu contre la loi Debré, celui qui *se dessine*, à l'échelle européenne, contre les suppressions d'emplois chez Renault, *font* émerger de nouvelles formes d'expression politique, ou au *moins des formes renouvelées*, qui entrent en concurrence avec le discours des partis. Comment ceux-ci peuvent-ils faire entendre leur voix dans ce concert ?

– La pétition est une vieille pratique, la manifestation aussi et la grève a *toujours été* une forme de protestation. Que la société elle-même recoure à ces formes assez classiques de mobilisation ne doit pas nous inquiéter. Ne parlons pas de concurrence. Ce serait une *faute grave de la part des partis de* gauche de considérer cette contestation sociale ou morale en termes de compétition. Au contraire, ces mouvements peuvent renouveler *puissamment* l'engagement politique. Face à eux, un parti peut être aiguillonné, voire contesté, ou récupérateur. Je préfère la première attitude.

Blandine Kriegel. – Ce qui me paraît nouveau, c'est l'irruption d'une forme d'action *plutôt* d'origine anglo-saxonne qui se présente comme une insurrection de la liberté de conscience contre une loi oppressive, et non comme un mouvement *lancé* par un parti politique. Sur le fond, pensez-vous que le problème de l'immigration n'est qu'un leurre ou qu'il se pose vraiment, notamment en termes d'intégration dans le cadre de la République française ?

– Les partis, *depuis* au moins vingt-cinq ans, n'ont jamais pu contrôler quelque mouvement social que ce soit. *Il y aurait eu de la* part du Parti socialiste une ambition démesurée à vouloir embrigader ce mouvement de protesta*tion. Ce qu'on demande aux* partis, et notamment aux partis de gauche, c'est de traduire, à un moment donné, un malaise, un mécontentement, une contestation, et de leur donner une perspective politique. Sur le fond, je crois que l'immigration n'est pas *le* problème central du pays. Et à ce problème le texte de Jean-Louis Debré n'apporte pas de réponses adéquates, car ceux qui sont les *plus affectés par la crise* économique et qui peuvent être tentés de faire des immigrés des boucs émissaires ne mettent pas en cause les clandestins, mais les im*migrés réguliers, ou même les* étrangers devenus français.

B. K. – Le problème est celui de la politique d'immigration. Un Etat est-il tenu, au nom de l'hospitalité, d'accueillir tous ceux qui le demandent ou peut-il agir pour contrôler les flux migratoires ?

– Nous avons donné la réponse lorsque nous étions au gouvernement, *en régularisant ceux qui* étaient là et en limitant les flux migratoires au regroupement familial et à l'exercice du droit d'asile. *Tous les gouvernements qui se* sont succédé ont appliqué une politique d'immigration. Mais celle-ci doit respecter les principes et les valeurs de la République. Toute politique d'immigration doit être aussi une politique d'intégration, *et c'est ce qui fait défaut au texte* de Jean-Louis Debré.

Le Monde. – Comment le certificat d'hébergement, qui était une bonne chose en 1982, est-il *devenu scandaleux en 1997* ?

– En 1982, le certificat d'hébergement visait à favoriser l'accueil. Progressivement, on l'a transformé en instrument de contrôle de *l'immigration. Le texte Debré* a consacré ce processus en en faisant un élément de contrôle social par le canal du fichier des hébergeants et de la délation.

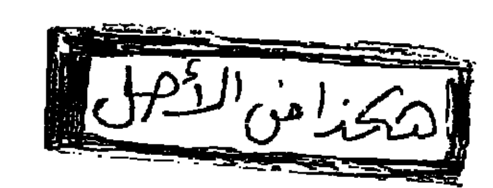
***Danièle Sallenave.* – Ne croyez-vous pas que le slogan du multiculturalisme attaque pro*fondément la notion même d'in*tégration et que celle-ci suppose un cadre juridique qui ne peut *pas devenir pluriculturel* ?**– Notre conception, c'est l'intégration républicaine, même si les formes classiques de la socialisa*tion ne sont plus aussi efficaces* que par le passé. Mais on ne peut pas demander à l'école seule d'assumer le cheminement de l'intégration républicaine, il faut que toutes les institutions de la République se mobilisent. Lorsqu'on a, *avec beaucoup de légèreté*, abandonné le service national, on s'est privé d'un canal possible d'intégration républicaine. L'insertion par le travail est également une *forme d'intégration* : lorsque le PS propose de créer 700 000 emplois pour les jeunes, sous les ricanements de certains, ce n'est pas seulement une question écono*mique ou sociale, c'est aussi une* question républicaine.

Alain Finkielkraut. – Trois idées se sont dégagées du mouvement de protestation, celle de la corruption des politiques, celle de la lepénisation des esprits et celle de l'immigration *comme une chance pour la* France. Adhérez-vous à ces trois discours ?

– *Vous me demandez de réagir à* des slogans. J'ai tendance à penser que les hommes politiques sont honnêtes, intellectuellement honnêtes, *qu'ils soient de droite et de* gauche. Ceux qui les disent corrompus tiennent le même langage que ceux qui sont la cible de leurs attaques. On peut parler de lepénisation des esprits quand on voit que certaines formules utilisées il *y a quelques années par Jean-Ma*rie Le Pen sont reprises par ses adversaires, comme si un virus se diffusait d'esprit en esprit. Mais nous n'avons jamais laissé penser qu'il y avait, de la part des auteurs du texte de loi, une volonté d'amalgame avec Jean-Marie Le Pen.

» Quant au troisième slogan, ceux qui sont venus chez nous *pendant de nombreuses années* ont représenté une chance pour notre pays, en soutenant notre démographie, notre économie. Aujourd'hui, dans l'état économique qui est le nôtre, devant les chiffres du chômage et les rigueurs de l'actualité sociale, l'immigration ne peut plus être accueillie à portes ouvertes sur notre territoire. »

Propos recueillis par
Thomas Ferenczi



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'égalité et la loi

LES principes proclamés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il y a plus de deux siècles, sont-ils devenus obsolètes ? Le débat n'est pas nouveau, mais il trouve une actualité nouvelle : la liberté à défendre n'est plus seulement celle du citoyen, mais celle de l'individu confronté au chômage, à l'exclusion, à la perte de son identité sociale, au moment même où la nation se fond dans un ensemble européen, où elle doit cohabiter avec des pays ayant d'autres cultures politiques et juridiques.

Le Conseil d'Etat a donc eu raison de profiter de son rapport annuel pour nourrir ce débat. L'égalité de tous devant la loi a permis de bâtir une démocratie où l'arbitraire était sinon pourchassé, du moins dénoncé, où chacun a obtenu le droit de participer à la gestion de la cité, quels que soient son origine, sa fortune et son statut social. C'est aussi pour respecter cette égalité que fut créée l'école de la République, qui a donné à tous un enseignement de base *et fut l'un des instruments d'in*tégration des étrangers venus enrichir la nation française. C'est encore en vertu de ce principe qu'a été mis en place cet « Etat providence », dispensateur d'une protection égale pour tous contre la maladie et contre le chômage.

Force pourtant est de reconnaître qu'aujourd'hui ce principe fondateur ne joue qu'imparfaitement son rôle. Il n'empêche ni l'exclusion de milliers de jeunes ni la non-intégration de nombreux étrangers : il laisse dans la misère des quartiers entiers ; il laisse se creuser et s'aggraver des inégalités de revenus et de culture. Le débat sur l'égalité est ainsi au centre de toutes les interrogations qui traversent aujourd'hui la société française : l'école comme l'exclusion ; la fiscalité comme la lutte contre le chômage ; l'immigration comme l'aménagement du territoire ; sans oublier la place des femmes dans la vie politique. Le constater, c'est reconnaître que, d'une certaine manière, l'« exception française » survit de plus en plus mal dans un monde ouvert.

Quand la stricte application d'un principe soulève de telles difficultés, il peut être tentant de le rejeter globalement. C'est ce que souhaitent, même s'ils n'osent le dire publiquement, certains libéraux dogmatiques, qui trouvent dans les contraintes de la compétition mondiale une occasion de mettre au rebut des règles qu'ils n'ont jamais vraiment admises. Une autre école de pensée – et *c'est celle à laquelle se rallie* le Conseil d'Etat – préfère admettre, temporairement et seulement pour aider les défavorisés, des entorses au principe d'égalité sous la forme de *« discriminations positives »*, afin que l'*« égalité des droits »* devienne l'*« égalité des chances »*. La loi ne saurait en effet valider les inégalités naturelles. Sa fonction n'est-elle pas, au contraire, d'en compenser les effets ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, *Société anonyme des lecteurs du Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'oubli est-il possible ?

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 6 février 1947.*

L'AMNISTIE, c'est l'oubli et c'est le pardon. Est-il possible aujourd'hui d'oublier et de pardonner ? Nous ne sommes pas des fanatiques de l'épuration. Nous ne tenons nullement à ce que l'on traite en suspects les Français qui de bonne foi ont cru dans le pseudo-gouvernement de Vichy, ceux qui l'ont servi par passivité, par crainte ou parce qu'ils avaient on ne sait quelle lâche illusion – ces *« paisibles casaniers »*, dont parle Camille Desmoulins, qui ne demandaient qu'à *« faire leurs quatre repas par jour »*, et qui suivent toujours le char du triomphateur. Mais nous n'aurons pas la même indulgence pour ceux « qui savaient », qui devaient savoir, qui prétendaient former la « classe dirigeante » – politiciens, industriels, écrivains et artistes, prélats, que sais-je encore ? Beaucoup cependant n'ont pas été frappés.

Camille Desmoulins cite cette maxime de Machiavel : *« Lorsque tant de monde a trempé dans une conjuration on l'étouffe plus sûrement en feignant de l'ignorer qu'en cherchant tous les complices. »* Maxime malheureusement vraie malgré son cynisme, mais qui risque de provoquer le découragement des meilleurs et de répandre la pire immoralité. C'est aussi à cette dernière considération qu'il convient de réfléchir avant d'invoquer la suprême pitié de l'oubli.

Rémy Roure
(6 février 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'impressionnante sagesse du peuple belge

LES AFFAIRES de mœurs autour de Dutroux d'abord, de Derochette maintenant. Les scandales politico-financiers mêlant Dassault, Agusta et Cools. La fermeture des Forges de Clabecq, puis celle de l'usine Renault de Vilvorde. En quelques mois, la Belgique a été frappée comme rarement un peuple et un pays ont pu l'être en dehors de périodes de guerre.

Les institutions qui fondent la démocratie sont gravement mises en cause. Les partis politiques et le gouvernement sont atteints par des affaires de corruption ou révèlent leur impuissance à défendre les citoyens qui leur ont fait confiance contre les logiques aveugles du marché. La justice et la police voient leur crédit gravement entamé par l'incompétence avérée de certains de leurs membres dans les dramatiques affaires de pédophilie criminelle. Les autorités morales du pays sont loin d'être à la hauteur des circonstances : l'église catholique, par exemple, est restée étrangement discrète, sans doute en raison de la mansuétude dont elle a fait preuve, ces dernières années, envers des membres du clergé condamnés pour des faits de pédophilie. Sa seule initiative spectaculaire, après l'affaire Dutroux, a été d'ouvrir un « bureau des plaintes », où les parents peuvent signaler des actes répréhensibles perpétrés par des prêtres. Les intellectuels, contrairement à ce qui se passe en France, n'ont pas coutume d'intervenir de manière tonitruante dans les affaires publiques et ne s'érigent pas en conscience morale de la nation, même si l'on peut constater un tardif réveil d'écrivains, d'artistes et de professeurs jusque-là confinés dans leur niche corporatiste. Seule la monarchie avait, jusqu'à présent, réussi à tirer son épingle du jeu grâce à des interventions, rares, mais bien pensées et bien ciblées du roi Albert II dans les moments où la population était plongée dans le désarroi. Or voici que cette monarchie risque d'être égratignée à son tour par les avancées de la commission d'enquête sénatoriale sur le génocide rwandais de l'été 1994. Il apparaît en effet que le Palais, avec Beaudoin d'abord, avec Albert ensuite, n'avait jamais cessé de soutenir le défunt président Juvénal Habyarimana, l'instigateur du massacre des Tutsis, en dépit d'informations toujours plus nombreuses et précises sur ce qui se tramait dans la région des Grands Lacs.

Devant une telle série d'agressions dans un laps de temps aussi réduit, on pourrait imaginer qu'un corps social, tel un corps biologique, réagisse de manière violente, par des convulsions ou par une montée de fièvre incontrôlée. Or que constate-t-on ? Jamais l'horreur des crimes découverts n'a suscité dans le pays d'appel massif à la vengeance expéditive ni au rétablissement de la peine de mort. Grâce à l'esprit de responsabilité des parents des victimes, dont l'audience est immense, c'est l'exigence de la vérité qui s'est manifestée lors de la « marche blanche » du 20 octobre 1996. La solidarité qui les liaient à une autre famille dans la douleur, les Benaïssa, immigrés marocains dont la petite fille Loubna a été victime d'un criminel pédophile, a révélé que la compassion du peuple belge ne s'arrêtait pas à des barrières ethniques. Dans le domaine social, les suppressions brutales d'emplois annoncées ces derniers mois n'ont provoqué que de très rares et marginales manifestations de violences dans un pays qui a pourtant une tradition de luttes ouvrières « dures », en Wallonie notamment.

LIMITES

Le discrédit qui frappe une partie de la classe politique engluée dans des « affaires » où il y a même eu mort d'homme, celle de l'ancien ministre socialiste André Cools, n'a pour l'instant pas provoqué, du moins dans la partie francophone du pays, l'émergence d'un « le pénisme à la belge », récupérant à force de démagogie les angoisses populaires. Seule, en Flandre, la formation ultranationaliste et xénophobe Vlaams Blok poursuit une ascension commencée bien avant les « affaires ».

Ce calme, s'il révèle la maturité d'un peuple que l'Histoire n'a pas épargné, ne doit cependant pas être considéré comme éternel. La phase actuelle est marquée par une entreprise générale de clarification des causes et des responsabilités dans les divers drames qui ont frappé le pays.

Des commissions d'enquêtes parlementaires sont à l'œuvre sur l'affaire Dutroux, celle dite des « Tueurs du Brabant wallon », sur l'assassinat des dix paras belges à Kigali en avril 1994. Une fois les responsabilités administratives ou politiques établies – et les choses en ce domaine ont notablement avancé –, il faudra prendre des sanctions. L'opinon ne se satisfera certainement pas du sacrifice de quelques « lampistes », ni d'un traditionnel « compromis à la belge » ménageant la chèvre et le chou. Cela demandera aux responsables une bonne dose de courage, tant est lourd le poids des habitudes et puissant le système d'autoprotection des corps concernés.

Et il reste, bien sûr, la résurgence possible et même programmée du lancinant conflit communautaire entre Flamands et francophones. Il n'a pas fallu attendre plus de deux jours pour que ce dernier réapparaisse au cœur du drame social provoqué par la fermeture de Renault-Vilvorde : des responsables politiques francophones ont fait remarquer que le premier ministre (flamand) Jean-Luc Dehaene ne s'était pas engagé avec autant d'ardeur contre des délocalisations effectuées récemment au détriment de la Wallonie, et que le commissaire européen (flamand) Karel Van Miert, impitoyable avec les Forges de Clabecq, situées dans le Brabant wallon, était également monté au créneau contre Renault...

Enfin, la décision prise le 6 mars par le Parlement flamand d'inscrire la scission partielle de la sécurité sociale au programme des réformes de l'Etat prévues pour 1999 est considérée en Wallonie et à Bruxelles comme une véritable provocation, surtout que, pour la première fois, cette revendication nordiste a reçu le soutien des socialistes flamands, jusque-là attachés au maintien du caractère national de la solidarité. La sagesse du peuple belge est grande, certes, mais elle a des limites.

Luc Rosenzweig

Image *par Leiter*

Les difficiles métamorphoses de la Russie

UN SIMPLE séjour à Moscou aujourd'hui suffit à convaincre le voyageur de passage du chemin parcouru par la Russie sur la voie des réformes. Que de changements intervenus depuis 1992 et les débuts de l'économie de marché, lorsque la ville, sinistre, n'était encore que rues défoncées, éclairage déficient et files d'attente interminables devant la moindre laiterie.

Six ans après la disparition de l'URSS, la capitale russe, l'une des villes les plus chères du monde loin devant Tokyo, Londres ou New York, offre le visage de n'importe quelle grande métropole internationale. Services et biens de consommation y abondent, la plupart des anciens bâtiments du centre, en ruines à la fin de l'époque Gorbatchev, ont été restaurés, les nouvelles constructions pullulent. Car c'est à Moscou que se traitent la plupart des grosses affaires : *80 %* du capital bancaire y est concentré. La gestion musclée de son maire, Iouri Loujkov, a permis à la ville de se débarrasser de ses mendiants et de ses sans-abri qui encombraient les gares, tandis que la survivance – à Moscou et à Saint Pétersbourg uniquement – du « permis de résidence » (en russe *propiska*), héritage des « années Staline » et de la collectivisation, contribue à faire des résidents de ces villes des citoyens à part.

Mais loin des villes-vitrines, une autre Russie, immuable, se débat dans les contradictions de l'économie libérale sans en avoir vraiment compris la nécessité : c'est la Russie des ouvriers de la métallurgie, parqués dans des villes-usines (120 000 personnes au combinat de nickel de Norilsk), celle du complexe militaro-*industriel, celle des mineurs et de* ces employés du secteur public, mal payés, payés en bons ou pas payés du tout. Ces derniers seront d'ailleurs en grève le 27 mars. Ce sont aussi ces trente-sept millions de retraités qui n'ont pas touché leurs pensions depuis trois ou quatre mois, ces kolkhoziens et ces fermiers qui vivent de troc. Partout dans la Russie profonde, de larges segments de la population, laissés de côté par des réformes qui n'avancent plus, désoeuvrés et sans espoir de conversion, sont désillusionnés *par la mauvaise administra*tion des « politiciens de Moscou ». Parmi eux l'idée même de marché ou de capitalisme est si discréditée qu'ils ont fait leurs les slogans des « communo-patriotes ». Une chose est sûre : les « révolutionnaires » démocrates n'ont pas réussi à susciter l'adhésion de la population aux changements. Qui croire ? Ceux qui prétendent que la Russie a d'ores et déjà réussi sa transition, ou ceux qui prédisent l'imminence d'une explosion sociale ? Selon Boris Jordan, un homme d'affaires américain, *« le fossé entre les résultats macroéconomiques et la réalité microéconomique se creuse de façon dramatique »*.

Ces contrastes de la Russie post-communiste ont été au coeur du voyage que *Le Monde* avait organisé à Moscou et à Saint Pétersbourg du 1er au 6 mars pour cent quatre-vingts de ses lecteurs. Curieux des aspects économiques, ils ont eu un aspect des « maux profonds » que connaît la Russie. C'est la spirale des impayés (8,9 milliards de dollars d'arriérés de salaires, impayés parfois depuis plus de huit mois), la mauvaise rentrée de l'impôt ou l'incontournable problème de la mafia. *« Impossible aujourd'hui* [pour l'homme d'affaires étranger] *de travailler sans* krycha [protection mafieuse ou de l'Etat] *»*, *expliquait ainsi* Sergueï Korzon, fondateur de la radio Echo de Moscou. Un économiste occidental reconnaissait, de son côté, que pour s'implanter dans la capitale, le versement de *« 5 %, 10 %, voire 15 %, des bénéfices »* à la mairie de Moscou *« facilitait incroyablement les démarches administratives »*.

Réduire le déficit, favoriser l'afflux des capitaux étrangers, mieux collecter l'impôt sont les priorités immédiates, expliquent les officiels. Mais comment inciter les entrepreneurs *étrangers* à *investir dans un* pays où la loi est une notion abstraite, où la corruption est endémique – *« à tous les niveaux »*, indiquait Boris Eltsine lui-même dans son discours sur l'état de la nation, le 6 mars – et où dominent les règlements de comptes de l'oligarchie financière liée à différents clans au Kremlin ?

ANARCHIE FISCALE

L'un des plus gros investisseurs étrangers en Russie, le producteur d'aluminium Trans-World Metals, vient d'ailleurs de lancer un cri d'alarme contre la perspective d'une renationalisation des entreprises qu'il détient. Ses partenaires russes, les frères Tcherni, soupçonnés de blanchiment de fonds, sont depuis des mois au centre d'une enquête du ministère de l'intérieur. Le ministre, Anatoli Koulikov, ne serait pas tant intéressé par les problèmes du blanchiment d'argent que par le fait que le « clan de l'aluminium » (les frères Tcherni et l'ancien vice premier ministre Oleg Soskovets) financerait, dit-on, son ennemi juré, le général Alexandre Lebed. Comment en outre expliquer la désaffection du capital local alors que le pays a cruellement besoin de capitaux.

Une autre priorité, la collecte des impôts, n'offre pas meilleure perspective. La fiscalité est régie par 4 000 textes et il existe deux cents types d'impôts. En 1996, la police fiscale a compté dans ses rangs vingt-six morts et soixante quatorze blessés, tous dans l'exercice de leurs fonctions. Six inspecteurs ont été enlevés et les domiciles de quarante-et-un d'entre eux ont été incendiés. En dépit d'une campagne d'envergure dans les média pour inciter les gens à acquitter l'impôt et la création d'une « commission extra-*ordinaire » destinée à traquer les* mauvais payeurs, la collecte se fait mal, les moyens manquent, l'organisation est mauvaise. Les entreprises-amies du pouvoir – Gazprom, le géant du gaz, fief du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, ou le Fonds national du sport – continuent à jouir d'un régime de faveur et n'acquittent pas leur dû au prétexte que les collectivités locales ont aussi des dettes à leur égard. Pour les quelques particuliers pétris de bonnes intentions, acquitter son impôt est un véritable marathon. C'est le cas de Pavel Medvedev, président de la Commission des banques à la Douma (la chambre basse du parlement russe). Il lui fallu d'abord quelques mois pour trouver le centre des impôts dont il relève, sa résidence étant à la lisière d'un savant découpage administratif. Puis, raconte-t-il, le jour où il vient retirer le formulaire, *« les employés, occupés à réceptionner le nouveau mobilier, me firent comprendre que j'étais de trop »*.

La Russie *« traverse une période difficile »*, disait encore Boris Eltsine le 6 mars. S'il est impossible, vu la taille et la complexité du pays, de dresser un bilan des quatre années de réformes, une chose semble acquise pourtant : tout retour en arrière est désormais impossible.

Marie Jégo

Mourir pour Maastricht ?

Suite de la première page

Je considère que Maastricht a été très utile, pour démontrer en particulier, avec toute la sécheresse des chiffres, les profondes contradictions de l'Europe. Les problèmes européens qui découlent de ces *contradictions*, Maastricht ne les a certes pas créés, mais, en revanche, les a fortement mis en évidence.

Les gouverneurs des banques centrales ont fait leur travail en suppléant au vide de la politique européenne. L'Europe est économiquement prospère et politiquement faible, pour ne pas dire impuissante. Or, une société ne peut se développer, ni même survivre, sans une vision et une direction politiques.

Je ne crois pas à l'Europe des marchés et des marchands. Je crois en une Europe des *citoyens* et des consommateurs. Une Europe à la fois économique et sociale. C'est seulement dans cette voie qu'elle peut retrouver le consensus entre les *citoyens*, les consommateurs et les électeurs, si faible aujourd'hui dans chacun des pays européens.

Comme le soutenait Ruffolo dans l'un de ses essais, il n'est pas possible d'établir une construction politique sur des *« intérêts »* sans l'établir aussi sur des *« passions »*. L'Europe a été à l'origine de la *« modernité »* parce qu'elle a trouvé un équilibre vertueux entre deux forces qui ont des racines différentes : le *« capitalisme »* et la *« démocratie »*. Lesquels correspondent à ces deux *« passions »* typiquement européennes que Montesquieu définissait comme l'*« appât du gain »* et la *« soif de liberté »*.

L'Europe contemporaine le sait par expérience : elle a vu le capitalisme sans démocratie échouer tragiquement dans le fascisme et la prétendue démocratie sans capitalisme s'écrouler définitivement avec le communisme.

Le développement et l'emploi ne seront jamais promus par la monnaie. C'est pourquoi la monnaie unique n'est pas la priorité : la vraie priorité est de mener à son terme la création du marché unique intérieur

Le problème éternel, mais rendu plus actuel aujourd'hui par la globalisation de l'économie mondiale, est de marier économie et société. Sans un horizon commun de valeurs qui transcendent les objectifs matériels de la croissance et de la compétitivité, ce problème ne peut être résolu. Ce théorème s'applique particulièrement à l'Europe d'aujourd'hui où le seul dénominateur commun est malheureusement le niveau *élevé* de chômage. Il est clair qu'espérer *fonder* l'union d'un continent sur une valeur négative est pire qu'une utopie : c'est une escroquerie. Il faut recréer une valeur positive. Celle-ci ne peut être que le développement et l'emploi, qui ne *seront jamais* promus par la monnaie, résultante de l'économie et non son origine ni son moteur. C'est pourquoi la monnaie unique n'est pas la priorité : la vraie priorité est de mener à son terme la création du marché unique *intérieur*.

En ce qui concerne le marché européen, nous sommes passés du Marché commun, ratifié par le traité de Rome, au Marché unique, ratifié par le sommet européen de Milan en 1985. Parler d'une monnaie *unique* n'aura de sens que lorsque le marché unique aura été réalisé et transformé en un marché intérieur.

En réalité, nous en sommes encore loin : douze ans après le sommet de Milan, sur les quatre libertés de mouvement ratifiées alors (les biens, les capitaux, les services et le travail), seules deux ont été instituées. Comment parler de marché unique quand la commission européenne a entamé pour la seule année 1996 des procédures contre douze des quinze Etats membres (seuls le Royaume-Uni, la Suède et la Finlande faisant exception ; le dernier de la classe étant l'Italie avec le record de dix actions lancées contre elle) ?

Commençons à réaliser le marché *unique*, notamment dans les services qui représentent déjà 70 % du produit intérieur brut des quinze membres de la Communauté et dont la plus grande part est encore réglementée au niveau national. C'est l'une des priorités pour résoudre le *problème du chômage* dont certains prévoient, à coups de formules non dénuées d'arrière-pensées, qu'il sera résorbé par une reprise générale de l'économie et *des investissements. Les pays qui* ont démontré par l'exemple qu'ils savaient combattre et vaincre le chômage, c'est-à-dire les Etats-Unis et le Royaume-Uni, ont prouvé qu'on peut y parvenir de quatre manières :

1. – accepter de redéfinir les conditions de travail en transformant le marché du travail en un véritable marché (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) par la concurrence, la *déréglementation, la flexibilité* ;

2. – créer de nouveaux emplois dans le secteur privé des services (aux Etats-Unis, l'unique source de création nette d'emplois a été les services du secteur privé et non, bien sûr, les industries traditionnelles) ;

3. – promouvoir ce que Lester Thurow appelle les *brainpower industries*, celles qui ont pour matière première l'intelligence, la technique, le savoir-faire, puisque les *manpower industries*, basées sur le coût de la main-d'oeuvre, ne se développeront plus dans les pays à haut rendement comme l'Europe et les Etats-Unis ;

4. – réduire drastiquement le rôle du secteur public dans l'économie.

Le résultat de ces actions sur la *création d'emplois* est perceptible aussi bien à court terme (depuis 1991, en Europe, le solde net des emplois est négatif de trois millions, alors que, pour la même période, il est positif de dix millions aux Etats-Unis) qu'à moyen terme. Prenons, pour le nombre d'emplois, 1960 comme base 100, et observons ce qui s'est passé sur les trente-cinq dernières années : l'Europe est aujourd'hui à 108 et a donc créé neuf millions d'emplois net ; les Etats-Unis sont à 182 et en ont ainsi créé *soixante millions pour une population* inférieure à celle de l'Europe.

Revenons à *« Mourir pour Maastricht »*. Il est clair que l'Europe est aujourd'hui une construction technocratique abstraite, refusée et mal comprise par nombre de citoyens. Surtout, nous avons complètement oublié une évidence : toute monnaie, et donc l'euro, est un instrument, non un objectif. Un débat qui ne repose pas sur la conviction que l'Europe est un *« processus »* et non une *« date »* me paraît absurde.

A présent, bien que le monde nous semble toujours plus mercantile, rien de stable ne peut se faire sans le consensus des citoyens-consommateurs. Sinon, la crise politique entraînera la perte de contrôle du système social.

Un mot, enfin, sur l'Italie. Aujourd'hui, cette course artificielle pour parvenir au premier rendez-vous de l'euro (à moins que l'Allemagne ne reporte la date) est ressentie de plus en plus comme la taxe européenne. S'il est vrai que, pour aucun pays européen, il n'existe d'autre solution que son intégration économique et politique dans l'Europe, c'est, je le répète, encore plus vrai pour l'Italie. Mais, au *lieu de parler de sacrifices, de critères*, de date, il faudrait que les politiques fassent ressortir les énormes bénéfices qu'en retirerait l'Italie : un meilleur fonctionnement du pays, des perspectives de travail plus larges, des garanties renforcées *de stabilité* pour l'épargne et la fin d'un provincialisme suffocant qui condamne le pays, surtout certaines régions, à une marginalisation économique mais aussi civique.

Enfin, chaque société doit craindre l'érosion de ses principes fondamentaux – la solidarité, le consensus et la confiance – menacés par une compétitivité érigée en règle de vie, qui tend à accroître le désarroi et l'agressivité. Si, au-delà *des objectifs* matérialistes de croissance et de compétitivité, on ne célèbre pas les valeurs, on ne construira pas une nouvelle Europe et on contribuera à désagréger celle qui existe.

La politique est déjà en retard et perd le contrôle de la situation dans toute l'Europe. Les citoyens européens devraient réclamer aux dirigeants de leurs pays un nouvel équilibre entre politique et économie. Et, puisqu'on parle tant de la réforme de l'Etat-providence, parlons aussi d'un nouveau contrat entre l'Etat et le marché.

Carlo De Benedetti

Parité : qui veut le plus pourrait le moins

par Evelyne Pisier

LE débat sur la parité entre hommes et femmes dans les assemblées politiques a un immense avantage. Il sensibilise l'opinion publique, mobilise les médias, embarrasse les hommes politiques de tous bords. Ses artisans ont gagné une bataille : chacun est désormais convaincu que le faible nombre de femmes élues constitue à la fois une injustice flagrante et le signe d'un dysfonctionnement de la démocratie française.

On peut rester hostile à l'imposition de la parité comme obligation de résultat et considérer qu'elle repose sur une philosophie dangereusement régressive. Même si la discussion sur ses principes et sur ses *modalités reste ouverte*, on peut applaudir les militants de la parité d'avoir réussi un joli tour de force politique.

Une mauvaise solution, mais quelle bonne question ! La boîte de Pandore est ouverte, ne la laissons pas se refermer. Ne laissons pas le débat se focaliser sur la seule question de la représentation politique, sous prétexte que c'est la plus difficile à résoudre et donc la plus facile à enterrer. Evitons qu'un effet de loupe nous rende aveugles pour ce qui concerne d'autres discriminations. Toutes les autres bien sûr, mais puisque la parité pose la question du partage du pouvoir, affrontons-la sans nous voiler la face. Que l'arbre démasque la forêt. Profitons de l'occasion. Aux sommets des pouvoirs, à égalité de compétences et de diplômes, où sont les femmes ? Aux commandes de l'entreprise ou de l'administration, où sont les femmes ? Dans les hautes instances médiatiques ou culturelles, où sont les femmes ? Aux sommets du savoir, dans l'université ou dans la recherche, où sont les femmes ?

Elles sont partout, dans tous les secteurs, de plus en plus nombreuses, actives, compétentes, diplômées. Partout, mais en bas, au *milieu, jamais, ou si peu, en haut*. Nulle part elles ne décident. Et ça ne bouge pas. Dans une société si profondément archaïque et misogyne, comment s'étonner qu'on leur refuse d'élaborer la loi ?

Parmi tant d'autres, un exemple, le plus paradoxal, le plus incongru : celui de l'enseignement, ce secteur tenu pour le plus féminisé et donc par là même dévalorisé. A l'université, sait-on que la parité des professeurs *titulaires ou des directeurs* de centres de recherche est loin d'être atteinte ? En 1996, face à des étudiantes plus nombreuses que les étudiants, le pourcentage global des femmes professeurs atteint à peine 15 %, toutes disciplines confondues. Au regard des idées reçues et des lieux communs, ce chiffre est l'un des plus confondants... Malgré une progression au cours des dernières années, le nombre de femmes professeurs varie de faible à extrêmement faible, selon les disciplines. Si la parité demeure un objectif, c'est pour le prochain millénaire... Elles *ne sont pas plus de 8 % en médecine*, 9 % en sciences, 13 % en droit et 25 % en lettres. Paradoxalement, c'est bien ce dernier chiffre qui demeure le plus mystérieux.

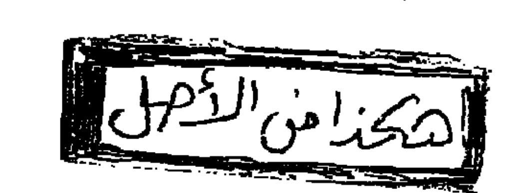
Que le chef de l'Etat et le premier ministre nomment, aux postes laissés à leur discrétion, systématiquement des femmes

Dès qu'il s'agit des plus hauts postes, on connaît les objections classiques : les femmes préfèrent y renoncer pour assumer plus har*monieusement leur vie de famille*. Pour les professeurs, l'objection déchaîne l'hilarité : puisque, à l'échelon inférieur, où elles sont en grand nombre, elles font à peu près le même travail qu'un professeur, une femme professeur ferait-elle une moins bonne mère de famille que maître de conférences ? En revanche, qui ose dire, par exemple que, malgré les circulaires et autres bonnes intentions, les instances de recrutement dans les niveaux supérieurs restent majoritairement masculines et que la mixité est très rarement respectée... ?

*Quant aux autres secteurs profes*sionnels, la situation, a fortiori, est encore plus lamentable. La fonction publique est censée donner l'exemple. Elles ont les compétences et les diplômes : républicaine, la méritocratie a joué son rôle. Mais en haut la cooptation reprend ses droits. Alors, pourquoi ce nombre infime de femmes ambassadeurs, préfets, recteurs, inspecteurs généraux, ou directeurs d'administration centrale ? Puisqu'il s'agit crûment du pouvoir, pourquoi si peu de femmes ministres et presque jamais dans les grands ministères ?

D'après la rumeur, le président de la République et le premier ministre seraient particulièrement attentifs au débat sur la parité. Quelle bonne nouvelle ! Qu'ils donnent l'exemple ! *Qu'ils* cessent de pratiquer le compte-gouttes ! Qu'ils *commencent par les emplois laissés* à leur discrétion et qu'ils nomment systématiquement des femmes, le temps d'introduire une réelle mixité. Le geste est simple. Il n'appelle ni révision constitutionnelle ni débat métaphysique. Qui prétend vouloir le plus ne pourrait-il déjà commencer par le moins ?

Evelyne Pisier *est professeur à l'université Paris-I.*



INTÉRESSEMENT Entreprise familiale de la région lyonnaise, Seb doit affronter, comme tous les fabricants de petit électroménager, la concurrence des pays à bas salaires. Mais elle continue de produire à 80 % en France. ● CETTE STRATÉGIE va de pair avec une politique d'intéressement des salariés. En 1996, les 7 480 employés français ont touché à ce titre 254 millions de francs, tandis que les actionnaires recevaient 177 millions. ● LA REDISTRIBUTION des bénéfices se fait filiale par filiale, les plus performantes permettant aux salariés d'espérer de percevoir l'équivalent de six mois de salaire supplémentaire, comme c'est le cas chez Tefal. ● APPLAUDIE par les syndicats, cette politique suscite néanmoins quelques interrogations, même si les plans sociaux qui se sont succédé en dix ans chez Seb n'ont pas fait de vagues.

Comment Seb partage avec ses salariés les fruits de la croissance

A l'opposé de son rival direct, Moulinex, touché par des restructurations spectaculaires, Seb affiche sa bonne santé et en fait profiter ses salariés. Intéressés aux bénéfices, ils touchent chaque année l'équivalent de un à six mois de bénéfices

A L'HEURE où Moulinex peine à se restructurer et supprime 2 600 emplois, son concurrent Seb affiche une santé insolente. Avec les marques Seb, Tefal, Calor et Rowenta, le groupe basé à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, affiche un résultat net de 480 millions de francs en 1996 pour un chiffre d'affaires de 9,8 millions de francs et s'envole en Bourse : l'action a été multipliée par 14 depuis 1985. Après avoir touché un plus haut de 1 195 francs en janvier, elle vaut aujourd'hui 1 000 francs, valorisant l'entreprise à 15,4 milliards de francs contre 4,7 milliards de francs pour Moulinex.

Le secret de la réussite ? Une entreprise bien gérée, tournée résolument vers le profit, mais qui redistribue les fruits de sa croissance à ses salariés. *« La finalité de l'entreprise est de créer des richesses*, prévient d'emblée Bertrand Dupont, directeur général de l'entreprise. *Pour y parvenir, il faut concilier l'intérêt des actionnaires, des salariés et des consommateurs. On ne peut pas y parvenir si une des trois parties n'est pas satisfaite. Si le consommateur est berné, il n'achètera plus nos produits. Si l'actionnaire n'est pas satisfait, il s'en ira et changera tout le temps, ce qui ne permettra pas à l'entreprise de mener sa politique à long terme. Si les salariés ne sont pas contents, ils ne feront pas du bon boulot. »*

Le groupe Seb a donc mis en place des formules d'intéressement et de participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise très avantageuses. En 1996, le groupe a versé à ses 7 480 salariés français 254 millions de francs, soit 34 000 francs par personne en moyenne – à titre de comparaison, le salaire moyen annuel, y compris les cotisations patronales, est de 203 000 francs chez Seb en France. Les actionnaires, eux, ont touché 177 millions de francs de dividendes. *« Nous donnons un tiers de notre résultat aux salariés, un tiers à l'Etat et un tiers aux actionnaires »*, résume M. Dupont. *« Chaque salarié touche l'équivalent de un à six mois de salaire »*, explique M. Dupont, en fonction des profits de la filiale dans laquelle il travaille. *« Nous avons deux mois de salaire »*, explique Brahim Bedreddine, délégué CGT de Seb SA. *« Au milieu des années 70, on avait six mois. Le plus bas, cela a été un mois. »* Chez Tefal, on est ravi. *« Cela fait sept ans que nous touchons l'équivalent de six mois de salaires »*, se réjouit Jean-Louis Pertou, délégué CGT de la filiale la plus rentable du groupe.

Ces divergences d'intéressement sont délicates à gérer. *« Il ne faut pas tomber dans le fonctionnarisme. Nous refusons une uniformisation qui ferait perdre au groupe une partie de son efficacité »*, explique M. Dupont. Les salariés de Tefal tiennent à leurs privilèges : *« Il n'y a rien qui tombe du ciel. Si Tefal fait de tels résultats, c'est grâce à notre mode de fonctionnement. Il y a une mobilisation exceptionnelle à tous les niveaux de l'entreprise. Quand il n'y a pas de barrière hiérarchique et qu'on peut pousser tout de suite la porte du PDG, cela facilite les choses »*, explique M. Pertou. *« Chez Tefal, il y a l'envie de se défoncer. Les résultats sont là et les salaires sont supérieurs de 1 000 francs à toutes les entreprises du groupe ou chez les concurrents »*, explique le délégué CGT, qui salue la *« politique sociale très avancée »* et le *« développement industriel très fort »* de l'ancien PDG de Tefal, Paul Rivier.

Seb tente toutefois de développer une culture de groupe. *« Cette année, les salariés ont eu un bonus de 15 % sur leur intéressement car le résultat courant sur chiffre d'affaires avait dépassé 12 %. A partir de 1999, une part plus importante de la participation sera calculée à partir des performances du groupe »*, explique M. Dupont. Les salariés préféreraient avoir des augmentations de salaire, moins aléatoires. La direction leur donne en partie satisfaction. *« Nous allons désormais favoriser l'intéressement, qui peut être touché tout de suite par les salariés, alors que la participation est bloquée pendant cinq ans »*, explique M. Dupont.

CHÔMEURS ET ACTIONNAIRES

Le groupe impose toutefois des contraintes à ses salariés : la part de l'intéressement qui dépasse le minimum légal sera désormais obligatoirement investie en actions Seb. Sur le front de l'emploi, Seb a réussi un parcours satisfaisant. *« Nous avons créé 450 emplois en France au cours des trois dernières années »*, explique M. Dupont, qui prévoit une stagnation des effectifs en 1997. Les sociétés du groupe n'ont pas toutes suivi le même parcours. *« En dix ans, Tefal a doublé ses effectifs, qui sont passés à 2 000 personnes »*, se réjouit M. Pertou. Mais Seb SA, qui employait 2 700 personnes en 1987, n'en emploie plus que 2 380 aujourd'hui et organise actuellement un plan social. *« Nous en sommes au quatorzième plan social depuis 1986 chez Seb SA »*, explique M. Bedreddine. *« Les gens qui vont être licenciés vont être chômeurs et actionnaires. C'est nouveau. La logique de nos patrons, c'est de réduire au maximum la seule variable qui existe, la masse salariale. Ce qui nous dérange, ce sont tous les gens qu'on met dans le fossé »*, s'inquiète M. Bedreddine.

Une analyse réfutée par M. Dupont. Depuis des années, le groupe pratique la réduction du temps de travail et compte n'avoir aucun licenciement subi dans le nouveau plan social. *« Dans les Pyrénées, nous allons proposer une réduction du temps de travail dans le cadre de la loi Robien et, dans les Vosges, 50 départs en préretraite à 56 ans »*, explique M. Dupont, qui envisage des reclassements sur d'autres sites, notamment pour le personnel des bureaux de recherche. Seb connaît cependant un échec avec sa filiale allemande Rowenta. Cette dernière va cesser sa production dans son usine d'Offenbach (cafetières et grille-pain), ce qui va entraîner la suppression des 360 emplois de production du site allemand. *« Les coûts de la matière première pour une cafetière-filtre est de 43 francs et j'ai trouvé des cafetières à 45,50 francs chez Système U »*, explique M. Dupont, précisant qu'en 1995 les Européens ont acheté neuf millions de grille-pain en provenance de Chine. Une partie de la production sera sous-traitée, une autre rapatriée en France : *« Les coûts allemands sont supérieurs de 20 à 25 % aux coûts français »*, poursuit M. Dupont, qui veille à favoriser l'emploi en France. Le marché hexagonal ne représente que 31 % de ses ventes mais assure encore plus de 80 % de sa production.

Ar. Le.

Succès en Bourse

indice base 100 au 31/01/90

ACTION SEB

Depuis 7 ans, l'action SEB a réalisé une performance trois fois supérieure à celle de l'indice SBF 250.

600 – 500 – 400 – 300 – 200 – 100 – 50

1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 97

Source : Bloomberg

Des stock-options pour les cadres

« *Une centaine de dirigeants salariés ont reçu des stock-options qui constituent un complément de rémunération* », indique Bertrand Dupont, directeur général du groupe Seb. « *Nous avons une seconde catégorie d'options, qui ont été proposées aux 900 cadres du groupe dans le monde. Chacun a dû payer 10 francs pour obtenir ces stock-options, dont le prix d'exercice était supérieur de 20 % au cours de Bourse de l'époque* », ajoute M. Dupont. Les onze dirigeants du groupe ont reçu le quart des options attribuées par l'entreprise. Leur plus-value potentielle était, avec un cours de Bourse de 1 000 francs, de 27 millions de francs, soit 2,5 millions de francs par personne.

En comparaison, le président du directoire de Moulinex, Pierre Blayau, est mieux loti : il s'est fait attribuer, en février 1996, 100 000 stock-options à un prix d'exercice de 85 francs. A 138 francs l'action Moulinex, M. Blayau bénéficie déjà, au bout d'un an, d'une plus-value potentielle de 5,3 millions.

COMMENTAIRE

PRODUIRE EN FRANCE, C'EST ENCORE POSSIBLE

Les pessimistes ont vu dans la déconfiture de Moulinex le signe du déclin inéluctable de l'industrie française. Le succès de son concurrent Seb leur offre un cinglant démenti. Certes, Seb ne peut plus produire en France des grille-pain ou des cafetières bas de *gamme, face à la montée de* la concurrence chinoise. Mais à force d'innovation et de gestion rigoureuse, le groupe parvient à réaliser 80 % de sa production en France, qui ne représente que 31 % de ses ventes.

Seb mène depuis toujours une politique audacieuse d'intéressement *aux résultats* de l'entreprise : elle accorde à ses salariés entre un et six mois de salaire supplémentaire par an. La direction du groupe, sous l'impulsion de son actionnaire principal, la famille Lescure, a signé avec ses équipes un nouveau contrat social. Sa filiale Tefal a su établir avec ses salariés une relation de confiance qui permet d'avoir *« une mobilisation exceptionnelle des équipes »*, comme le reconnaît un délégué CGT. L'actionnaire en est d'ailleurs le premier bénéficiaire : l'action Seb, qui cotait 72 francs en 1985, en vaut aujourd'hui 1 000.

La concurrence est forte et le marché difficile. Bénéficiaire, Seb ferme des usines si nécessaire, *partage le temps de travail* lorsque c'est possible. Elle privilégie le dialogue social et traite les problèmes à froid, pour éviter les crises brutales. Qui sait que Seb a aujourd'hui deux plans sociaux en cours et ferme une usine en Allemagne ? Seb, qui a su concilier capital et travail, fait des profits et crée des emplois en France. Et aucun syndicat, pas même la CGT, ne trouve à y redire.

Arnaud Leparmentier

Les syndicats de Vilvorde fiers mais sans illusions

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Très digne dans son costume et son imperméable boutonné malgré un soleil printanier, ce sexagénaire a décidé de manifester dans les rues de Vilvorde, dimanche 9 mars, pour protester contre la fermeture de Renault. Quand les syndicats ont pris l'initiative de ne pas défiler *devant l'usine, mais à l'intérieur de* celle-ci, il a suivi. Comme les quatre mille manifestants, il est passé à côté des Mégane et des Clio en s'interrogeant sur la stratégie de Renault et ses conséquences pour sa ville.

REPORTAGE

Les Belges gardent la satisfaction d'avoir ouvert le débat sur l'Europe sociale

Pour François-Xavier, *« Renault fait partie de l'identité de notre ville »*. L'annonce de la fermeture l'a tellement choqué que cet ancien haut fonctionnaire flamand chargé des affaires culturelles a *« longtemps réfléchi »* pour savoir s'il n'allait pas renvoyer à l'ambassade de France sa Légion d'honneur, reçue dans les années 70. Sa réflexion en dit long sur le sentiment des Belges à l'égard des Français.

Manifestant à quelques mètres du conseil municipal de Vilvorde, dont fait partie Mme Dehaene, l'épouse du premier ministre, qui avait tenu à être présente, le vice-président du Parlement flamand, Francis Vermeiren, bourgmestre d'une commune voisine, en est persuadé : *« Ne prenez pas les petits Belges pour ce qu'ils ne sont pas. Si vous ajoutez les 47,9 % du capital que l'Etat détient dans Renault et la participation des banques, vous ne pouvez pas penser que la décision de Renault de fermer Vilvorde n'est pas politique. Et, pourtant, c'est un libéral qui vous parle. »*

De droite comme de gauche, le message des nombreux responsables politiques présents à la manifestation est le même : l'Europe ne peut plus être seulement économique, elle doit enfin être sociale. Venu le 8 mars à Vilvorde, le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, avait tenu le même langage en réclamant une *« autre Europe »*, et non un simple *« volet social »* que l'on ajouterait à *« l'Europe de la finance et de l'affairisme »*.

Si les politiques se sont rapidement éclipsés à la fin de la manifestation, de nombreuses familles sont restées dans l'usine, qu'elles découvraient pour la première fois. Chris, solide gaillard blond de vingt-sept ans, depuis sept ans chez Renault, est là avec sa grand-mère, une petite femme de soixante-dix ans toute de blanc vêtue, femme de ménage chez Renault dans les années 50. Trilingue (flamand, français, anglais), Chris sait qu'il retrouvera du travail. *« Mais je me bats pour les autres, car si Renault ferme ici, les patrons pourront fermer tout ce qu'ils veulent en Belgique. »*

Cette semaine va être marquée par trois actions spectaculaires : une manifestation de près de cinq mille Belges dans les rues de Paris le 12 mars à l'occasion du comité d'entreprise européen de Renault. Une opération surprise le 14 mars – peut-être une visite impromptue à l'usine de Maubeuge – et, enfin, la participation massive à la manifestation nationale pour l'emploi qui doit réunir cent mille Belges, le dimanche 16 mars à Bruxelles. Lionel Jospin a fait savoir qu'il serait présent à cette manifestation.

Comme toute apothéose, le 16 mars risque d'être également le début de la fin. *« Est-ce qu'on peut continuer comme cela plusieurs semaines ? »*, s'interroge Karls Gacoms, porte-parole de la FGTB, le syndicat socialiste. Homme-clé de ce mouvement, Jean-Paul Verbeke, délégué syndical des ouvriers de la CSC chez Renault, est encore plus direct : *« Il va bien falloir que les gens reprennent le travail. Peut-être pas le 17. Mais le 18 »*. Agé de cinquante-deux ans, Jean-Paul Verbeke, entré il y a trente ans chez Renault, ne s'attendait pas à une telle fin de carrière : *« Vingt-sept ans que je milite. Tout ça pour être un homme sans boulot. »*

Légitimement fiers d'avoir relancé le débat sur l'Europe sociale bien au-delà de leurs espérances, les syndicats ont, malgré tout, le sentiment que Renault ne reviendra pas sur sa décision. Après avoir été payés par la direction au titre de journées de récupération, les jours de grève vont être à la charge des syndicats à partir du mardi 11 mars. Jusqu'au lundi 17, ceux-ci verseront chaque jour 700 francs belges (environ 115 francs français) à chaque salarié syndiqué. La deuxième semaine, cette somme se montera à 1 100 francs belges, puis à 1 350 francs belges la cinquième semaine et, enfin, à 1 500 francs belges à partir de la neuvième semaine. Faire durer inutilement la grève n'est donc pas dans l'intérêt des syndicats.

Frédéric Lemaître

M. Blondel s'oppose à la loi Robien chez Renault

Marc Blondel a dénoncé, dimanche 9 mars, lors du Grand Jury RTL-*Le Monde*, le « *psychodrame* » qui s'est noué autour de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Le secrétaire général de FO a déploré qu'« *il n'y ait aucune réponse collective au problème posé par l'automobile* » et a jugé que « *le grand constat du conflit Renault, c'est le vide au niveau européen* ». Estimant qu'il n'a « *pas à juger si M. Schweitzer gère bien ou mal sa boutique* », il a considéré que le PDG de Renault « *est un adversaire dans la mesure où il licencie* ».

M. Blondel a annoncé qu'il serait « *à la manifestation interprofessionnelle organisée le 16 mars à Bruxelles* » par les syndicats belges et européens pour la défense de l'emploi. Il s'est fortement élevé contre le recours à la loi Robien pour limiter les licenciements chez Renault. Dénonçant « *l'opération cinéma* » autour de cette loi, qui autorise l'exonération des cotisations sociales pendant sept ans, il a jugé que cela « *tirait une traite sur l'avenir* ».

British Airways regroupe les activités de ses filiales TAT et Air Liberté

Dès avril, une seule compagnie aux couleurs britanniques volera dans le ciel français

La compagnie aérienne Air Liberté va prendre en location-gérance TAT. Les deux filiales françaises de British Airways formeront ainsi une même compagnie dès le mois d'avril, avant une fusion prévue pour plus tard. Le volet social est délicat, les hôtesses et stewards de TAT bénéficiant de conditions plus favorables que ceux d'Air Liberté. Le projet devait être présenté, lundi 10 mars, aux comités d'entreprise des deux compagnies.

LES COMITÉS d'entreprise de TAT et d'Air Liberté, les deux filiales françaises de British Airways, étaient convoqués lundi 10 mars par leurs directions respectives, afin de leur présenter le projet de prise en location-gérance de TAT par Air Liberté, prévue pour le mois d'avril. Dans les faits, les deux compagnies aériennes ne feront plus qu'une, tout en gardant leur existence propre sur le plan juridique. Directions opérationnelles et commerciales seront fusionnées. A terme, il ne restera qu'une des deux marques, très probablement Air Liberté, qui bénéficie d'une plus grande popularité en France.

La location-gérance est un prélude à la fusion qui interviendra à terme entre TAT, qui a perdu plus de 150 millions de francs en 1996, et Air Liberté, qui affiche environ 1,5 milliard de déficit pour 1996. Une fusion des deux compagnies aurait pris plus de temps : il aurait préalablement fallu évaluer l'ensemble de leurs actifs. La location-gérance peut, en revanche, se faire rapidement. D'autant que TAT et Air Liberté sont sur le point d'être réunies sous une même holding, avec une direction générale commune. Le groupe Rivaud, qui détient 30 % d'Air Liberté aux côtés de British Airways mais qui ne possède aucune participation dans TAT, est en discussion avec la compagnie britannique pour se retrouver actionnaire, à ses côtés, de la nouvelle holding à hauteur de 30 %.

Le procédé de la location-gérance a déjà été utilisé pour d'autres rapprochements de compagnies. En 1992, c'était la méthode choisie par Minerve pour reprendre Air Outre-Mer et transformer le nouvel ensemble en AOM, avant de procéder à la fusion, en 1994. L'ex-Air Inter, sept ans après avoir rejoint le groupe Air France, sera prise en location-gérance par la compagnie nationale le 1er avril et fusionnera avec elle en septembre. Dans ces deux exemples, on a assisté au même scénario : l'alignement des conditions de travail et de rémunération sur celles de la compagnie qui a les coûts les plus bas – Minerve, dans un cas, Air France dans l'autre. A chaque fois, cette opération s'est traduite par d'importants conflits sociaux.

« La direction va sans doute présenter à l'ensemble des salariés de TAT les contrats de travail d'Air Liberté », considère Serge Martinez, ancien pilote d'Air Liberté et adhérent du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). British Airways n'a jamais caché ses intentions de mettre les salariés de TAT aux normes d'Air Liberté, qui affiche les coûts les plus bas en France. Mais cette harmonisation pourra se faire progressivement.

Depuis que Marc Rochet a pris la tête de la filiale de British Airways au cours de l'été 1996, les pilotes de TAT ont déjà accepté de revoir leurs conditions de travail et de rémunération : leur coût a déjà baissé de 17 %. Des négociations sont en cours pour fixer les nouvelles conditions de leur contrat, qui expire fin mars, avec pour objectif de le rapprocher de celui de leurs homologues d'Air Liberté. *« Aujourd'hui, un commandant de bord de cinquante ans sur moyen courrier gagne 45 000 francs par mois (sur douze mois) à Air Liberté et 65 000 francs sur treize mois à TAT »*, estime un proche du dossier. Selon Marc Rochet, *« Les pilotes sont motivés par le projet de créer une grande compagnie à partir d'Air Liberté et de TAT »*.

Les négociations avec le personnel au sol de TAT ont également commencé. *« Nous craignons que la fusion ne se traduise par des réductions d'effectifs »*, dit-on à la CGT d'Air Liberté. Ce sont les hôtesses et stewards de TAT qui seront les perdants de la prise en location-gérance par Air Liberté. Ils coûtent entre 30 % et 50 % plus cher que leurs homologues d'Air Liberté. Leurs conditions de travail sont régies par une convention collective à durée déterminée qui expire en mars 1998. Si aucun accord n'est trouvé d'ici là, la direction sera en mesure de leur imposer ses conditions. Les hôtesses et stewards de TAT, qui redoutent cette échéance, ont déjà fait sept jours de grève depuis le mois d'octobre, dont le dernier le 3 mars.

Depuis le début de l'année, la direction de British Airways en France a déjà fait travailler des équipes sur 32 sujets transversaux, pour étudier des éléments aussi variés que la fusion des systèmes informatiques des deux compagnies ou la réorganisation de l'escale d'Orly. Un état des lieux a été dressé le 25 février, qui doit déboucher sur des décisions.

Virginie Malingre

Inquiétudes sur l'ampleur de la crise bancaire thaïlandaise

HONGKONG
correspondance

La crise financière thaïlandaise pourrait-elle prendre l'ampleur de celle qui avait secoué le Mexique en janvier 1995 ? Loin de calmer les esprits, l'annonce, mardi 4 mars, par le gouvernement de mesures pour redresser la solvabilité du système bancaire, après avoir suspendu – pour la première fois de son histoire – la cotation des valeurs financières à la Bourse de Bangkok, avait plutôt mis le feu aux poudres.

Toutefois, le gouvernement thaïlandais a réussi à limiter les dégâts, en annonçant, vendredi 7 mars, l'émission de bons du Trésor pour venir en aide aux compagnies financières les plus endettées. Ces obligations, qui seront destinées aux investisseurs étrangers, ne porteront pas de coupons mais seront remboursées à partir de leur valeur nominale. Ces mesures ont, au moins provisoirement, réussi à rassurer les milieux financiers internationaux. Lundi 10 mars, la Bourse de Bangkok gagnait 1,06 % à la mi-séance, après avoir déjà repris 2,2 % vendredi. Les valeurs bancaires étaient particulièrement recherchées.

Pour autant, les experts continuent à s'interroger sur les effets de la crise de l'immobilier et de l'effondrement de la Bourse au cours des derniers mois sur la solidité du système bancaire. Et de soupçonner que les 7,7 % de créances douteuses dans le bilan des établissements financiers annoncés par la Banque de Thaïlande ne correspondent qu'à une partie de la réalité. *« Dans les prochains mois, il faut s'attendre à la disparition de nombreux établissements financiers, sous la forme de fusions à répétition, et la mise en faillite de certains gros promoteurs immobiliers »*, prévient un analyste spécialisé dans les banques de HG Asia à Bangkok. *« D'autant plus que le gouvernement a choisi de défendre sa monnaie en relevant les taux d'intérêt, ce qui va rendre plus difficile leur redressement. »*

Pris entre deux écueils, la dévaluation du baht d'un côté, la crise de liquidités des banques de l'autre, la Bank of Thailand a renoncé au traitement de choc : dévaluation, faillites d'institutions, qui pour beaucoup se financent en devises et misent sur le marché d'actifs à bas prix. *« L'impact négatif de la dévaluation aurait été pire que ses avantages. Les prochains mois risquent d'être très douloureux, mais nous prévoyons une amélioration de la situation dès la fin 1997 »*, explique l'analyste d'une grande banque d'affaires américaine à Bangkok. Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), qui reproche aux autorités thaïlandaises de ne pas avoir suffisamment contrôlé les banques locales, estime que *« la Thaïlande évitera une crise à la mexicaine ». « Les mesures adoptées ramèneront l'économie thaïlandaise sur le bon chemin »*, a-t-il affirmé, vendredi 7 mars, à Hongkong.

DÉVALUATION EN QUESTION

« Les exportations vont repartir, ce qui résorbera le déficit des paiements courants, et la croissance restera élevée », pense Manu Bhaskaran, directeur de la recherche chez SocGen Crosby, à Singapour. *« La crise actuelle n'est pas une crise systémique. »* Un pari que tout le monde n'ose encore tenir. Cela fait des mois que les économistes prévoient un rétablissement à venir d'une situation financière qui, pourtant, n'a cessé de se dégrader. *« La crise financière ira beaucoup plus loin car les prix immobiliers continuent de baisser et la croissance économique va fortement se ralentir »*, prédit Russel Napier, stratégiste du Credit lyonnais Securities Asia, à Hongkong, qui table sur une croissance de seulement 3,8 % cette année contre 6 % environ en 1996.

Il y a un an, le stratégiste du Crédit lyonnais était un des seuls à Hongkong à avoir vu l'aggravation de la crise thaïlandaise, et à prévoir la chute de la Bourse de Bangkok. Et il poursuit : *« les banques vont faire face à de plus en plus de défauts de paiement et ne pourront se refinancer à moindre coût, car la banque centrale maintient des taux élevés pour défendre sa monnaie, à 12,5 % pour une inflation de 4,3 %. La seule manière de faire repartir rapidement l'activité, et d'aider les banques à reconstituer leurs fonds propres, est de baisser fortement les taux. La Thaïlande a un vrai problème de compétitivité. Même si la banque centrale a décidé de défendre sa monnaie, le pays n'échappera pas, tôt ou tard, à une dévaluation de 15 % à 20 %. »*

« En parité de pouvoir d'achat, le baht est bel et bien surévalué de 15 % », reconnaît d'ailleurs John Mulcahy, directeur de WI Carr Indosuez Capital à Hongkong.

Valérie Brunschwig

Marzotto, Fiat et Mediobanca regroupent leurs activités textiles

La fusion risque d'entraîner de sérieuses restructurations

LA COÏNCIDENCE est trop belle pour être fortuite. C'est samedi 8 mars, à l'ouverture des défilés de prêt-à-porter de Milan, qu'a été dévoilée en Italie la création d'un nouveau géant du textile européen, le Gruppo industriale Marzotto (GIM), dont les plus beaux fleurons auront pour noms Fila, Valentino, Giorgo Armani, Hugo Boss, Ungaro.

Cette nouvelle entité regroupera l'ensemble des activités de textile et d'habillement de trois acteurs majeurs du monde industriel italien : d'une part Marzotto, qui contrôlera 12,4 % de GIM et dont le PDG, Pietro Marzotto, prendra la présidence du nouvel ensemble, d'autre part Fiat (17,3 %) et la banque Mediobanca (10,5 %), qui apportent la holding industrielle HPI de leur filiale commune Gemina, et nommeront l'administrateur délégué de GIM, Maurizio Romiti, directeur à Mediobanca et fils de Cesare Romiti, président de Fiat. Après approbation, le 26 mars, par les conseils d'administration des entreprises concernées, 48,5 % du capital de GIM seront introduits en Bourse.

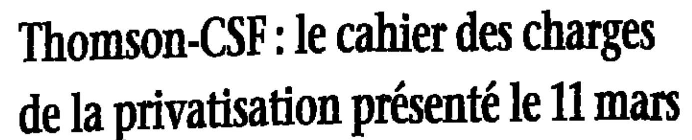
Voilà longtemps que Mediobanca et Fiat rêvaient de bâtir un grand groupe autour de Gemina. Ils avaient d'abord imaginé de constituer un pôle chimique en absorbant l'empire Ferruzzi-Montedison. Mais ce projet, baptisé « SuperGemina » en Italie, a échoué en 1996. Avec ce « Super-Marzotto » que sera GIM, MM. Cuccia et Agnelli, patrons respectifs de Mediobanca et Fiat, prouvent qu'ils gardent, à quatre-vingt-huit et soixante-seize ans, une étonnante capacité à rebondir. L'addition des chiffres d'affaires 1996 des entreprises fusionnées s'établirait à 8 240 milliards de lires (environ 27 milliards de francs), dont plus de 70 % réalisés dans le seul textile-habillement. GIM contrôlera, dans un premier temps du moins, le groupe d'édition Rizzoli Corriere della Sera, éditeur du premier quotidien du soir de la Péninsule.

INQUIÉTUDES

Mais cette fusion risque d'entraîner de sérieuses restructurations dans le textile italien. Les syndicats transalpins ne s'y sont pas trompés, qui ont déjà fait part à la presse de leurs inquiétudes sur le sort des vingt et un mille salariés qui travailleront pour GIM. *« Ce rapprochement n'a aucune justification industrielle »*, estime un représentant du syndicat CGIL, cité par le quotidien *International Herald Tribune*.

Bruxelles ne devrait d'ailleurs pas manquer de se pencher sur cette fusion, qui va peser sur la concurrence européenne dans le textile. La décision que sera amené à prendre Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, sera très attentivement suivie en France, où l'industrie textile se débat depuis plusieurs années dans des difficultés, provoquées en partie par la dévaluation de la lire. Et attend d'un jour à l'autre une décision, probablement négative, de M. Van Miert sur le plan Borotra d'allègement de charges sociales.

Pascal Galinier



Thomson-CSF : le cahier des charges de la privatisation présenté le 11 mars

LES CONSEILS d'administration de Thomson SA et de Thomson-CSF, sa filiale d'électronique militaire et professionnelle, devait se réunir mardi 11 mars dans la matinée pour une présentation du cahier des charges de la privatisation de gré à gré de CSF. Parallèlement, les syndicats s'inquiètent des risques de démantèlement. *« Les schémas qui circulent laissent entrevoir de telles perspectives »*, relève un élu CFDT, qui souligne qu'*« en plus, l'action spécifique que conservera l'Etat, qui peut notamment permettre de s'opposer à des cessions d'actifs, ne s'appliquera qu'aux seules activités de défense. Pas au reste : ni aux services informatiques de Syseca, ni aux composants des sociétés LCC, CEPE... »*.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 10 MARS

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,48 %
CAC 40 : 2721,29

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1006	1015	+ 0,89	+ 5,94
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	880	—	+ 7,97
Renault (T.P.)	1705	1705	—	+ 6,56
Rhone Poulenc(T.P)	2130	2101	− 1,36	+ 11,15
Saint Gobain(T.P.)	1344	—	—	+ 6,07
Thomson S.A (T.P)	1019	1020	+ 0,09	− 0,48
Accor	825	841	+ 1,93	+ 28
AGF-Ass.Gen.France	216,10	215,90	− 0,09	+ 28,89
Air Liquide	923	939	+ 1,73	+ 15,92
Alcatel Alsthom	651	653	+ 0,30	+ 56,66
Axa	376,60	377,10	+ 0,13	+ 14,27
Azeme	740	740	—	+ 23,33
Bail Investis.	860	867	+ 0,81	+ 17
Bancaire (Cie)	781	772	− 1,15	+ 25,73
Bazar Hot. Ville	608	595	− 2,13	+ 34,03
Bertrand Faure	283	283,60	+ 0,21	+ 40,32
BIC	919	909	− 1,08	+ 16,83
BIS	490	490	—	− 2,06
B.N.P.	268,90	267,50	− 0,52	+ 33,21
Bollore Techno.	705	735	+ 4,25	+ 28,94
Bongrain	2282	2283	+ 0,04	+ 13,75
Bouygues	607	598	− 1,48	+ 11,15
Bouygues Offs.	154,50	153	− 0,97	+ 15,05
Canal +	1074	1132	+ 5,40	− 1,22
Cap Gemini	351	358,90	+ 2,25	+ 43,04
Carbone Lorraine	1224	1259	+ 2,85	+ 28,20
Carrefour	3429	3450	+ 0,61	+ 2,19
Casino Guichard	270,30	274	+ 1,36	+ 13,41
Casino Guich.ADP	231,50	231,10	− 0,17	+ 21,63
Castorama Dub.(Li)	868	879	+ 1,26	− 1,56
C.C.F.	278	287,20	+ 3,30	+ 19,66
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	—	—	+ 16,45
Cegid (Ly)	800	796	− 0,50	+ 34
Cerus Europ.Reun	138,70	138,50	− 0,14	+ 4,44
Cetelem	735	730	− 0,68	+ 21,66
CGIP	1604	1614	+ 0,62	+ 12,78
Chargeurs Intl	324,40	326	+ 0,49	+ 26,54
Christian Dior	850	849	− 0,11	+ 1,43
Ciments Fr.Priv.B	226,50	227,70	+ 0,52	+ 39,86
Cipe France Ly #	705	702	− 0,42	+ 13,59
Clarins	780	785	+ 0,64	+ 3,15
CLF-Dexia France	600	598	− 0,33	+ 32,30
Club Mediterranee	430	430	—	+ 27,67
Coflexip	344,10	340,10	− 1,16	+ 23,67
Colas	818	814	− 0,48	+ 8,53
Comptoir Entrep.	13	13,25	+ 1,92	+ 38,02
Comptoirs Mod.	2810	2792	− 0,64	− 0,28

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
CPR	507	509	+ 0,39	+ 23
Cred.Fon.France	65,30	66,20	+ 1,37	− 1,92
Credit Lyonnais CI	216	200,20	− 7,31	+ 50,52
Credit National	370	371,10	+ 0,29	+ 24,19
CS Signaux(CSEE)	312,90	322,10	+ 2,94	+ 37,12
Damart	4440	4410	− 0,67	+ 6,26
Danone	931	928	− 0,32	+ 28,35
Dassault-Aviation	1394	1410	+ 1,14	+ 20,51
Dassault Electro	720	700	− 2,77	+ 57,30
Dassault Systemes	382	374	− 2,09	+ 56,28
De Dietrich	261,90	271	+ 3,47	+ 38,51
Degremont	495	491	− 0,80	+ 27,53
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	58,20	+ 0,34	+ 33,79
DMC (Dollfus Mi)	154	153	− 0,64	+ 21,62
Dynaction	144,70	145	+ 0,20	+ 18,75
Eaux (Gle des)	805	800	− 0,62	+ 24,61
Eiffage	385	370	− 3,89	+ 20,48
Elf Aquitaine	576	553	+ 1,21	+ 23,43
Eramet	282	285,10	+ 1,09	+ 4,81
Eridania Beghin	1000	968	− 3,20	+ 15,92
Essilor Intl	1611	1627	+ 0,99	+ 3,30
Essilor Intl ADP	1474	1490	+ 1,08	+ 14,61
Esso	627	623	− 0,63	+ 17,10
Eurafrance	2690	2739	+ 1,82	+ 22,16
Euro Disney	10,35	10,45	+ 0,96	+ 1,45
Europe 1	1357	1365	+ 0,58	+ 24,09
Eurotunnel	7,05	7,05	—	+ 2,91
Filipacchi Medias	1501	1508	+ 0,46	+ 30,56
Fimalac SA	547	543	− 0,73	+ 12,65
Finextel	108	110,40	+ 2,22	+ 37,85
Fives-Lille	503	505	—	+ 2,65
Fromageries Bel	4520	4360	− 3,53	+ 1,44
Galeries Lafayette	2075	2084	+ 0,43	+ 12,89
GAN	144,70	142	− 1,86	+ 35,23
Gascogne (B)	517	516	− 0,19	+ 12,91
Gaumont #	424	420	− 0,94	− 2,32
Gaz et Eaux	2563	2580	+ 0,66	+ 21,81
Geophysique	549	560	+ 2	+ 55,55
G.F.C.	546	546	—	+ 16,29
Groupe Andre S.A.	486	485	− 0,20	+ 21,55
Gr.Zannier (Ly) #	165,20	176	+ 6,53	+ 50,17
GTM-Entrepose	320,30	315	− 1,65	+ 31,25
Guilbert	1033	1037	+ 0,38	+ 2,16
Guyenne Gascogne	1994	1997	+ 0,15	− 3,29
Havas	449,60	454	+ 0,97	+ 24,72
Havas Advertising	681	685	+ 0,58	+ 19,13
Imetal	860	870	+ 1,16	+ 13,57
Immeubl.France	378	390	+ 3,17	+ 27,85
Infogrames Enter.#	810	812	+ 0,24	+ 35,33
Ingenico	113,50	112	− 1,32	+ 28,73
Interbail	242	244	+ 0,82	+ 7,53
Intertechnique	1298	1300	+ 0,15	+ 67,74
Jean Lefebvre	312	309	− 0,96	+ 14,23
Klepierre	820	818	− 0,24	+ 17,66
Labinal	1310	1320	+ 0,76	+ 33,19
Lafarge	380	380,50	+ 0,13	+ 22,22
Lagardere	179	177,50	− 0,83	+ 24,64
Lapeyre	368	363	− 1,35	+ 21,81
Lebon	227	225	− 0,88	+ 31,50
Legrand	1088	1082	− 0,55	+ 22,39
Legrand ADP	730	732	+ 0,27	+ 27,52
Legris indust.	270,90	275	+ 1,51	+ 25,65
Locindus	854	865	+ 1,28	+ 12,92
L'Oreal	2030	2047	+ 0,83	+ 4,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
LVMH Moet Hen.	1391	1390	− 0,07	− 4,07
Lyonnaise Eaux	605	605	—	+ 25,26
Marine Wendel	624	621	− 0,48	+ 30,46
Metaleurop	88,30	85,40	− 3,28	+ 102,60
Metrologie Inter.	21,75	21,60	− 0,68	+ 37,14
Michelin	360,50	363,60	+ 0,85	+ 29,83
Moulinex	138	137,50	− 0,36	+ 21,75
Nord-Est	151	151,50	+ 0,33	+ 17,35
Nordon (Ny)	441	463	+ 4,98	+ 26,15
NRJ #	800	797	− 0,37	+ 21,12
OLIPAR	85,50	88	− 2,92	+ 6,40
Paribas	395,60	400,20	+ 1,16	+ 14,04
Pathe	1418	1518	+ 7,05	+ 21,44
Pechiney	258	255	− 1,16	+ 17,29
Pernod-Ricard	329,20	328	− 0,36	+ 14,28
Peugeot	654	649	− 0,76	+ 11,13
Pinault-Print.Red	2350	2390	+ 1,70	+ 16,13
Plastic-Omn.(Ly)	558	551	− 1,25	+ 31,19
Primagaz	602	606	+ 0,66	− 0,51
Promodes	1899	1965	+ 3,47	+ 34,12
Publicis	606	610	+ 0,66	+ 34,95
Remy Cointreau	155,50	158	+ 1,60	+ 7,48
Renault	139,70	137,60	− 1,50	+ 23,40
Rexel	1810	1804	− 0,33	+ 14,53
Rhone Poulenc A	201,40	201,80	+ 0,19	+ 14,07
Rochette (La)	30,30	31,40	+ 3,63	+ 21,47
Rue Imperiale(Ly)	5710	5610	− 1,75	+ 10
Sade (Ny)	199,10	199,50	+ 0,20	+ 6,23
Sagem SA	3192	3189	− 0,09	+ 1,88
Saint-Gobain	905	912	+ 0,77	+ 24,25
Saint-Louis	1478	1477	− 0,06	+ 14,31
Salomon (Ly)	421	415,70	− 1,25	− 6,58
Salvepar (Ny)	475	476,80	+ 0,37	+ 19,05
Sanofi	568	566	− 0,35	+ 9,68
Sat	1970	1955	− 0,76	+ 26,53
Saupiquet (Ns)	691	696	+ 0,72	− 4,65
Schneider SA	309,70	314,70	+ 1,61	+ 31,17
SCOR	234,50	235	+ 0,21	+ 28,76
S.E.B.	1005	1000	− 0,49	− 1,67
Sefimeg	460	464	+ 0,86	+ 25,40
SEITA	210,50	211,40	+ 0,42	− 2,56
Selectibanque	79,50	79,10	− 0,50	+ 8,35
SFIM	1269	1250	− 1,49	+ 21,35
SGE	132,40	132,10	− 0,22	+ 17,94
Sidel	470,10	468,50	− 0,34	+ 31,23
Silic CA	861	868	+ 0,81	+ 16,82
Simco	545	545	—	+ 20,30
S.I.T.A.	1223	1220	− 0,24	+ 18,90
Skis Rossignol	154	152,10	− 1,23	+ 5,84
Sligos	845	875	+ 3,55	+ 26,67
Societe Generale	695	706	+ 1,58	+ 25,84
Sodexho Alliance	2935	2970	+ 1,19	+ 2,76
Sommer-Allibert	174,80	172	− 1,60	+ 10,96
Sophia	225	223	—	+ 17,36
Spir Communication	554	554	—	+ 12,16
Strafor Facom	445,30	463	+ 3,97	+ 20,57
Suez	294,50	293,50	− 0,33	+ 33,04
Synthelabo	590	586	− 0,67	+ 4,45
Technip	618	620	+ 0,32	+ 27,31
Thomson-CSF	198,30	197,80	− 0,25	+ 17,52
Total	483	485	+ 0,41	+ 14,92
U.A.P.(Compagnie)	148,70	146,60	− 1,41	+ 5,64
UFB Locabail	571	570	− 0,17	+ 20,22
UIC	32,10	—	—	+ 62,53

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
UIF	477	480	+ 0,62	+ 13,34
UIS	198	195	− 1,51	+ 11,42
Unibail	546	546	—	+ 5,81
Union Assur.Fdal	665	686	+ 3,15	+ 7,18
Usinor Sacilor	90,50	90,15	− 0,38	+ 19,40
Valeo	374,10	382	+ 2,11	+ 19,37
Vallourec	341,20	346,70	+ 1,61	+ 26,07
Via Banque	227	229,10	+ 0,92	+ 33,19
Worms & Cie	377,10	378,20	+ 0,29	+ 20,25
Zodiac ex.dt divid	1554	1552	− 0,12	− 2,14
Elf Gabon	1847	1919	+ 3,89	+ 44,89

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	416	418,30	+ 0,55	+ 22,34
Adecco S.A.	1863	1806	− 3,05	+ 37,54
Adidas AG #	565	566	+ 0,17	+ 25,68
American Express	382,40	384	+ 0,41	+ 25,08
Anglo American #	352,90	346	− 1,95	+ 22,26
Amgold #	425	427	+ 0,47	+ 9,48
Arjo Wiggins App.	18	18,50	+ 2,77	+ 18,56
A.T.T. #	212	210	− 0,94	− 3,26
Banco Santander #	385,50	393	+ 1,94	+ 17,07
Barrick Gold #	154	152	− 1,29	+ 2,35
B.A.S.F. #	216	222	+ 2,77	+ 11,08
Bayer #	250	258,40	+ 3,36	+ 22,46
Cordiant PLC	9,20	9,20	—	+ 9,52
Crown Cork ord.#	318,20	308	− 3,20	+ 6,20
Crown Cork PF CV#	293,50	300	+ 2,21	+ 16,27
Daimler Benz #	445,40	445	− 0,08	+ 23,30
De Beers #	201,10	204,80	+ 1,83	+ 36,53
Deutsche Bank #	310,10	313,30	+ 1,03	+ 29,78
Dresdner Bank #	193,60	193,40	− 0,10	+ 24,37
Driefontein #	59,40	59,40	—	+ 8
Du Pont Nemours #	649	653	+ 0,61	+ 32,99
Eastman Kodak #	519	525	+ 1,15	+ 22,17
East Rand #	3,05	3,02	− 0,98	+ 68,71
Echo Bay Mines #	41	40,90	− 0,24	+ 16,37
Electrolux #	375	380	+ 1,33	+ 33,52
Ericsson #	204,20	206,90	+ 1,32	+ 28,50
Ford Motor #	185,10	184,50	− 0,32	+ 9,82
Freegold #	48,10	48,60	+ 1,03	+ 22,72
Gencor Limited #	24,55	24,50	− 0,20	+ 35,35
General Elect. #	603	609	+ 0,99	+ 17,11
General Motors #	330	325,70	− 1,30	+ 11,92
Gle Belgique #	470,50	470,50	—	+ 17,59
Grd Metropolitan	45	44,70	− 0,66	+ 11,75
Guinness Plc #	44,70	45	+ 0,67	+ 12,50
Hanson PLC reg.	27,20	27,35	+ 0,55	[illegible]
Harmony Gold #	47,70	48,30	+ 1,25	+ 38,09
Hitachi #	50,30	50,50	+ 0,39	+ 5,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
Hoechst #	264,10	269	+ 1,85	+ 10,33
I.B.M #	848	834	− 1,65	+ 4,25
I.C.I #	70,50	71,15	+ 0,92	+ 11,37
Ito Yokado #	252,60	257	+ 1,74	+ 11,38
Matsushita #	86,50	86	− 0,57	+ 2,98
Mc Donald's #	257,20	255,70	− 0,58	+ 6,98
Merck and Co # ■	534	537	+ 0,56	+ 27,25
Mitsubishi Corp.#	50	51,90	+ 3,80	+ 1,70
Mobil Corporat.#	755	753	− 0,26	+ 16,74
Morgan J.P. #	621	627	+ 0,96	+ 10,88
Nestle SA Nom. #	6380	6430	+ 0,78	+ 15,43
Nipp. MeatPacker #	60,50	60,50	—	+ 6,92
Nokia A	358	359	+ 0,27	+ 19,26
Norsk Hydro #	284	287,70	+ 1,30	+ 3,35
Petrofina #	2067	2065	− 0,09	+ 25,53
Philip Morris #	776	783	+ 0,90	+ 29,85
Philips N.V #	270,90	270,10	− 0,29	+ 39,29
Placer Dome Inc #	116	116,60	+ 0,51	− 2,08
Procter Gamble #	693	692	− 0,14	+ 28,95
Quilmes	308	306	− 0,64	+ 6,63
Randfontein #	27,40	27,50	+ 0,36	+ 1,35
Rhone Poul.Rorer #	417,70	417,70	—	+ 4,94
Royal Dutch #	1019	1028	+ 0,88	+ 14,86
R T Z #	90,40	88,50	− 2,10	+ 3,99
Sega Enterprises	154	151,50	− 1,62	− 21,90
Saint-Helena #	36,20	35,60	− 1,65	+ 18,66
Schlumberger #	615	618	+ 0,48	+ 15,51
SGS Thomson Micro.	419,90	415,70	− 1	+ 13,26
Shell Transport #	101,80	101,90	+ 0,09	+ 10,76
Siemens #	293,50	294,70	+ 0,40	+ 22,35
Sony Corp. #	422	418,60	− 0,80	+ 23,11
Sumitomo Bank #	69,80	70,60	+ 1,14	− 2,62
T.D.K #	397	390,50	− 1,63	+ 14,85
Telefonica #	136,90	138,50	+ 1,16	+ 13,06
Toshiba #	32,05	31,80	− 0,78	− 0,86
Unilever #	1059	1066	+ 0,66	+ 17,01
United Technol. #	442,50	448,50	+ 1,35	+ 26,33
Vaal Reefs #	418	412	− 1,43	+ 21,59
Volkswagen A.G #	2972	3032	+ 2,01	+ 29,22
Volvo (act.B) #	145	141,20	− 2,62	+ 30,51
Western Deep #	182	188	+ 3,29	+ 17,60
Yamanouchi #	117	117	—	+ 11,42
Zambia Copper	16,10	16,30	+ 1,24	+ 162,71

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,40	3,781
CEPME 8,5% 88-97CA	101,31	5,938
CEPME 9% 89-99 CA#	111,28	5,079
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,465 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	123,85	0,957
CFD 8,6% 92-05 CB	120,35	0,730
CFF 10% 88-98 CA#	109	3,890
CFF 9% 88-97 CA#	102,77	3,970
CFF 10,25%90-01CB#	119,60	10,194
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,51	7,047
CLF 9%88-93/98 CA#	104,62	0,986 ↑
CNA 9% 4/92-07	124,30	7,716
CRH 8,6% 92/94-03	118,16	6,055 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	108,84	0,166 ↑
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	0,613 o
EDF 8,6% 92-04 #	119,49	7,964
Emp.Etat 6%93-97 #	100,89	2,945 ↓
Finansder 9%91-06#	124,05	2,638
Finansd.8,6%92-02#	116,47	1,060
Floral9,75% 90-99#	112,52	6,197
OAT 8,5% 87-97CA#	101,40	6,078
OAT 88-98 TME CA#	101,50	0,630
OAT 9/85-98 TRA	—	2,534
OAT 9,50%88-98 CA#	107,27	6,793 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	0,416 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	109,02	6,580
OAT 8,50%90/00 CA#	112,49	8,151
OAT 85/00 TRA CA#	106,80	3,243 o
OAT 10%5/85-00 CA#	117,25	7,945 ↓
OAT 89-01 TME CA#	104,75	0,620
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,20	2,515 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	127,40	3,237
OAT 8,50%92-23 CA#	127,67	7,499
SNCF 8,8% 87-94CA	108,50	8,980
Lyon.Eaux 6,5%90CV	945	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		89	85,50
Baccarat (Ny)	◆	502	502
Bains C.Monaco		570	570
Bque Transatland.		148,10	148
B.N.P.Intercont.		625	630
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		478	480
Champex (Ny)		27	27
CIC Un.Euro.CIP		354	350
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq		970	970
Continental Ass.Ly		400	410
Darblay	◆	415	415
Didot Bottin		857	851
Eaux Bassin Vichy		3750	3252
Ecia		972	965
Ent.Mag. Paris	◆	1741	1741
Fichet Bauche		80,10	84,10
Fidei		39	40,80
Finalens	◆	376	376
F.I.P.P.	◆	299	299
Fonciere (Cie)	◆	610	610
Fonc. Lyonnaise #		798	780
Foncina #	◆	485	485
Francarep		380	394
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1201	1201
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1128	1125
G.T.I (Transport)		259	271,90
Immobail		103,10	103,30
Immobanque		660	668
Locamion (Ly)	◆	551	551
Lucia	◆	57	57
Monoprix		210	220,50
Metal Deploye		425	425
Mors #		13,85	12,95
Navigation (Nle)		90	98
Optorg		310	310
Paluel-Marmont		249	260
Exa.Clairefont(Ny)		1072	1080
Parfinance		280	280
Paris Orleans		294	294,80
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	1410	1410
PSB Industries Ly		457	458
Rougier #		373,90	380
Saga	◆	81	80
Salins du Midi	◆	607	608
S.I.P.H.		207	202
Sofal	◆	39	39
Sofragi	◆	4621	4621
Taittinger		2100	2149
Tour Eiffel	◆	290	290
Vicat		490	494
Caves Roquefort		1750	1750
Elyo		339	336,10
Finaxa		320	319
Gaillard (M)		1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1095	1095
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	180,30	180,30
Gd Moul.Strasbourg	◆	1800	1800

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		43	43
AFE #		462	480
Aigle #		220	227
Albert S.A (Ns)	◆	108	108
Altran Techno. #		2097	2097
Montaignes P.Gest.		1985	1990
Assystem #		425	424
Bque Picardie (Li)		634	626
Bque Tarneaud(B)#		302,50	302,50
Bque Vernes		150	155
Beneteau #		819	819
B I M P		68	68
Boiron (Ly) #		695	696
Boisset (Ly)#	◆	364,90	364,95
But S.A.		339,50	336
Cardif SA		760	780
C.E.E #		203	194
Cermex (Ly)	◆	370,30	370,30
CFPI #		315	323
Change Bourse (M)		285	285
Christ.Dalloz #		2106	2250
CNIM CA#		242	243,50
Codetour		340	335
Comp.Euro.Tele-CET		435	439
Conflandey S.A.		306	316
C.A.Haute Normand.		324,90	324,90
C.A. Paris IDF		870	879
C.A.Ille & Vilaine		334	334
C.A.Morbihan (Ns)		310,90	310,90
C.A.du Nord (Li)		540	526
C.A. Oise CCI		300	300
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		490	490
Devernois (Ly)		512	512
Ducros Serv.Rapide	◆	74	74
Adecco Trav.Tem.Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)#		479	490
Expand s.a		480	501
Factorem		705	705
Faiveley #		325	324,90
Finacor		74,50	75
Fininfo		700	703
Fructivie		704	702
Gautier France #		239	242,10
Gel 2000		55,10	63,10
GFI Industries #		1120	1120
Girodet (Ly) #		36	38
GLM S.A.		291,30	291,30
Grandoptic.Photo #		820	820
Gpe Guillin # Ly		225	225
Kindy #		160	163
Guerbet		280	280
Hermes internat.) #		1494	1503
Hurel Dubois		600	610
ICBT Groupe #		240	246
I.C.C.		118,20	118,10
ICOM Informatique	◆	434	434
Idianova		71,40	68,50
Int. Computer #	◆	101,90	101,90
IPBM		66,80	67,50
M6-Metropole TV		566	555
Manitou #		830	830
Manutan		456	460
Marie Brizard #		1050	1084
Maxi-Livres/Profr.		157	157
Mecelec (Ly)		72	71
MGI Coutier		297,50	310
Monneret Jouet Ly#		105,50	101,50
Naf-Naf #		74	73
NSC Schlum. Ny		638	640
Onet #		1135	1139
Paul Predault #		214	210
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		101,70	104,30
Phyto-Lierac #		430	431
Pochet		833	870
Poujoulat Ets (Ns)		213	213,30
Radiall #		690	715
Robertet #		[illegible]	1120
Rouleau-Guichard		359,10	361
Securidev #		96,90	95,25
Smoby (Ly)#		645	638
Sofco (Ly)	◆	53,70	53,70
Sofibus	◆	367	367
Sogepag #		179	179,90
Sogeparc (Fin)		863	863
Sopra		519	495
Steph.Kelian #		142	142
Sylea		547	536
Teisserre-France		200	202
TF1-1		535	554
Thermador Hold(Ly)		299	308
Trouvay Cauvin #		117,50	118
Unilog		698	698
Union Fin.France		709	704
Viel et Cie #		143	155
Vilmorin et Cie #		538	536
Virbac		600	601

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	59,90	59
Belvedere	310	312,60
BVRP	176	177
Coil	225	247
Electronique D2	861	904
FDM Pharma n.	242	241
Genset	282,30	290
Guyanor action B	29,50	30
High Co.	150	153,50
Infonie	165	162
Joliez-Regol	80	80
Mille Amis	107	107
Naturex	93,50	102,50
Olitec	1225	1270
Picogiga	286	304
Proxidis	35,50	35,60
R21 Santé	332	329
Stelax	5,30	5,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	820	820
Credit Gén.Ind.	◆	8,25	8,25
Générale Occidentale	◆	90	90
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

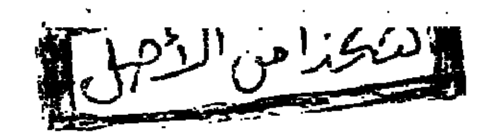
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		136,25	129,76
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	:	2408,67	2373,07
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	:	9657,35	9657,35
Arbitr. Premiere		9773,01	9676,25
Arbitr. Sécurite	:	17731,13	17642,92
BNP			
Antigone Tresorerie		875877	875877
Natio Court Terme		14068	14068
Natio Court Terme2		382015	382015
Natio Epargne		2279,97	2257,40
Natio Ep. Capital C/D		16842,64	16675,88
Natio Ep. Croissance		2832,12	2776,59
Natio Ep. Obligations		234,08	229,49
Natio Epargne Retraite		160,86	157,71
Natio Epargne Tresor		11163,30	11141,02
Natio Epargne Valeur		664,46	651,43
Natio France Index		1440,72	1412,47
Natio Immobilier		1398,75	1371,32
Natio Inter		2080,15	2039,34
Natio Monétaire C/D		5435,29	5435,29
Natio Opportunités		197,94	194,06
Natio Patrimoine		1678,22	1645,31
Natio Perspectives		1554,13	1525,66
Natio Placements C/D		78064,04	78064,04
Natio Revenus		1122,87	1111,75
Natio Securité		11355,51	11355,51
Natio Valeurs		1329,54	1303,47
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		91479,43	91479,43
Oblig. tres cate.		260,25	256,40
CDC·GESTION			
Livret Bourse Inv. D	:	807,80	784,27
Le Livret Portefeuille D	:	1046,53	1015,90
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Develop. C/D	◆	2466,89	2461,97
Patrimoine Retraite C	:	309,28	303,22
Sicav Associations C	:	2405,88	2405,88
CDC TRESOR			
Fonsicav C	:	19462,16	19462,16
Mutual. dépôts Sicav. C	:	19124,54	19105,43
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D	:	268,54	263,27
Ecur. Capicourt C	:	232,14	232,14
Ecur. Capitalisation C	:	248,49	246,49
Ecur. Distrimonétaire D	:	10485,66	10455,56
Ecur. Expansion C	:	81877,88	81877,88
Ecur. Geovaleurs C		3425,75	3356,55
Ecur. Investis. D	:	217,77	213,50
Ecur. Monépremière	:	11219,44	11219,44
Ecur. Monétaire C	:	12939,48	12939,46
Ecur. Monétaire D	:	12333,21	12333,21
Ecur. Trésorerie C	:	317,56	317,58
Ecur. Trimestriel D	:	2020,70	2020,70
Eparcourt-Sicav D	:	199,87	199,87
Geoptim C	:	12403,90	12220,49
Geoptim D		12077,32	11892,93
Horizon C	:	2112,27	2070,85
Prévoyance Ecur. D	:	108,52	108,32
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C	:	11855,50	11855,50
Ecur. Securipremière C	:	11846,41	11834,55
Ecur. Sensipremière C	:	12892,77	12892,77
CNCA — CRÉDIT AGRICOLE			
Amplia		118601,89	118601,89
Atout Amérique		170,44	156,23
Atout Asie		104,11	101,57
Atout Futur C		771,02	752,21
Atout Futur D		725,51	706,11
Coexis		1939,66	1903,89
Dieze		2133,17	2095,34
Elicash		940917,69	940917,69
Epargne-Unie		250,59	136,09
Eurodyn		2355,56	2301,13
Indicia	◆	1570,37	1629,33
Mone.JC		11858,42	11855,42
Mone.JD	:	11481,44	11481,44
Oblifutur C		539,50	529,63
Oblifutur D		534,53	525,83
Oraction		1972,39	1924,28
Revenu-Vert		1227,50	1204,61
Sevéa	◆	119,32	116,90
Synthesis		17747,11	17599,23
Uni Association	:	119,88	119,88
Uni Foncier		1462,29	1426,54
Uni France		830,15	809,90
Uni Garantie C		1566,51	1532
Uni Garantie D		1427,21	1401,19
Uni Régions		1843,46	1798,69
Univar C	:	307,25	307,28
Univar D	:	301,44	301,44
Univers Actions		225,79	220,28
Univers-Obligations		239,07	233,63
CIC BANQUES			
Francic		721,65	700,63
Francic Pierre		157,56	133,55
Francic Régions		1966,86	1909,57
CIC PARIS			
Associc	:	1114,61	1114,61
Cicamonde		1550,12	1504,97
Converticic		395,41	389,57
Ecocic		1690,64	1641,40
Mensuelcic		10186,15	10186,15
Oblicic Mondial		3756,95	3703,40
Oblicic Régions		1216,62	1193,64
Rentacic		168,12	165,64
CREDIT LYONNAIS			
Euco Solidarite		1368,32	1354,77
Lion 20000 C		17037,51	17037,51
Lion 20000 D		16343,53	16343,53
Lion Association		10958,48	10958,48
Lion Court Terme C		26169,84	26169,84
Lion Court Terme D		23729,17	23729,17
Lion Plus		1543,15	1512,89
Lion Trésor		2539,25	2514,71
Oblilion		2051,03	2030,72
Sicav 5000		715,89	701,85
Slivafrance		1204,62	1181
Slivam		557,39	546,42
Slivarente		251,04	246,12
Slivinter		705,32	689,53
Trilion		5323,15	5254,84
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2316,88	2271,45
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		162,48	158,13
Cred.Mut.Ep.Cour.T.		912,91	912,91
Cred.Mut.Ep.Ind.C		133,86	130,28
Créd.Mut.Ep.J		22767,23	22767,23
Créd.Mut.Ep.long.T.		261,91	254,90
Cred.Mut.Ep.Monde		1511,71	1477,25
Cred.Mut.Ep.Oblig.		1855,11	1818,74
Créd.Mut.Ep.Quatre		1127,65	1105,54
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		874,23	836,58
Saint-Honoré Capital		19527,36	18958,68
St-Honoré March. Emer.		849,99	873,39
St-Honore Pacifique		710,74	680,13
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	:	1820,44	1820,44
Stratégie Actions		1055,93	1015,32
Stratégie Rendement		1940,75	1879,66
LA POSTE			
Amplitude Monde C	:	958,33	934,96
Amplitude Monde D	:	933,58	910,87
Amplitude Europe C/D	:	144,25	140,73
Elancel D	:	172,23	168,05
Emergence Poste D	:	138,36	134,99
Géobilys C	:	646,67	637,11
Géobilys D	:	617,20	608,08
Intensys C	:	117,09	116,91
Intensys D	:	112,11	111,94
Latitude C	:	147,36	147,36
Latitude D	:	138,64	138,64
Oblitys D	:	626,80	617,54
Plenitude D	:	199,88	195
Poste Gestion C	:	44176,44	44176,44
Revenus Trimestr. D	:	5301,95	5249,46
Solstice D	:	2373,21	2367,29
Thésora C	:	976,54	966,87
Thésora D	:	888,87	880,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37687,59	37687,59
Actimonétaire D		30696,21	30696,21
Cadence 1 D		1085,28	1074,53
Cadence 2 D		1075,46	1064,81
Cadence 3 D		1075,95	1065,20
Capimonétaire C		407,35	406,94
Capimonétaire D		378,48	378,10
Sogeoblig C		9126,80	9036,44
Interoblig C		7184,38	7113,25
Intersélection France D		698,98	685,27
S.G. France oppor. C		2039,60	1999,61
S.G. France oppor. D		1947,06	1908,88
Sogenfrance C		1801,25	1765,93
Sogenfrance D		1646,43	1614,15
Sogépargne D		310,07	307
Soginter C		2198,25	2155,15
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1516,11	1486,38
Sogeliance D	◆	1729,06	1711,94
Sogenfrance Tempo D	◆	188,31	184,62

SYMBOLES
: cours du jour; ◆ cours précédent.



ATHLÉTISME La longévité des champions est le phénomène marquant du premier sport olympique depuis sa professionnalisation. Dimanche 9 mars, une Russe âgée de quarante-quatre ans, Ekaterina Podkopayeva, s'est ainsi imposée devant une Américaine de trente-huit ans, Mary Slaney-Decker, pour le titre mondial « in door » du 1 500 m. ● EN DÉPIT des sommes vertigineuses qui peuvent être offertes pour certains événements montés de toutes pièces, certains athlètes ne ménagent pas leur peine dans les compétitions officielles, à l'image de Wilson Kipketer, qui a amélioré deux fois, en quarante-huit heures, le record du monde du 800 m en salle. ● LA SÉLECTION française a obtenu quatre médailles de bronze grâce à Emmanuelle Bangué (60 m), Patricia Girard (60 m haies), Patricia Djaté-Taillard (1 500 m) et le relais 4 × 400 m masculin.

A quarante-quatre ans, Ekaterina Podkopayeva court et gagne toujours

En 1983, lors des premiers championnats du monde d'athlétisme en plein air, l'Américaine Mary Decker s'était imposée dans un 1 500 mètres où la Russe avait fini troisième. Quatorze ans après, en salle, les deux femmes se sont encore disputé le titre, la plus âgée l'emportant cette fois

TROISIÈME du 1 500 mètres, Patricia Djaté considérait avec un mélange de stupéfaction et d'amusement la nouvelle championne du monde en salle de la distance, la Russe Ekaterina Podkopayeva, et sa dauphine, l'Américaine Mary Slaney, dimanche 9 mars, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Si, comme la majorité de l'assemblée, la Française de vingt-six ans s'interrogeait sur les raisons qui poussent ces deux quadragénaires à poursuivre leur carrière, elle n'en a rien laissé paraître. « *Comme ces dames,* a-t-elle dit, *je souhaite fonder une famille, puis, si la flamme est toujours là, peut-être continuer à courir.* »

Dimanche, Patricia avait conscience de vivre un moment étrange entre ces deux stars d'une autre époque accrochées à un présent auquel elles réclament leur dû : la reconnaissance d'un indéniable talent qui s'est dilué dans le temps ou les blessures. Ekaterina, la Russe, qui sévit sur 1 500 mètres depuis 1976, a donc remporté à quarante-quatre ans son deuxième titre mondial en salle (1993 et 1997). Elle se souvenait bien de Mary, l'Américaine de trente-huit ans, championne du monde en plein air du 1 500 mètres en 1983. Mary, elle, était trop absorbée par son énième grand retour à la compétition pour s'intéresser à cette adversaire d'autrefois : « *Elle est plus vieille que moi ? Formidable, mais je ne me souviens pas d'elle.* » Elle n'avouait pas plus se soucier des performances de Patricia Djaté : « *Je vis tellement en recluse que je ne connais pas ces jeunes athlètes.* »

Podkopayeva, la laborieuse qui court depuis près de vingt-cinq ans, a vu sa persévérance récompensée. Elle a en outre empoché 50 000 dollars (environ 270 000 francs) : une jolie somme pour une athlète qui fait vivre ses fils – Andreï (quinze ans) et Fyodor (dix ans) – de son art et est entraînée par son époux. Celle « *qu'aucun coach russe ne croyait plus capable de remporter un titre* » et qui a échoué d'un cheveu pour la sélection olympique d'Atlanta tient désormais sa revanche.

LOT D'INFORTUNES

Comme elle, Slaney a eu son lot d'infortunes. Athlète la plus douée de sa génération, sélectionnée dès l'âge de quatorze ans en équipe nationale, accumulant les records et les performances en cross, sur piste comme sur route, elle n'est jamais parvenue à décrocher de médaille olympique. Avant son mariage avec un lanceur de disque britannique, au moment de sa collision, en 1984, sur la piste olympique de Los Angeles avec la Sud-Africaine Zola Budd qui l'avait réduite à l'abandon, on l'appelait Mary Decker. L'image de son visage déformé par le désespoir et la douleur a fait le tour du monde.

Entre fractures de fatigue et interventions chirurgicales sur tendons d'Achille et talons délicats, Slaney s'entête à revenir. Pour que l'athlétisme tienne les promesses qu'il lui a faites lorsqu'elle était enfant. Même si elle souffre aujourd'hui d'asthme dû à un excès d'exercice physique. Son titre national « in door », acquis il y a quelques jours en 4 min 3 s, augurait d'une victoire à Bercy. Sa fille Ashley, dix ans, l'a convaincue d'oublier son aversion pour les voyages. Mais le sort s'est à nouveau acharné contre Mary. Le premier avion dans lequel elle a embarqué avec son mari, Richard, n'a jamais décollé pour des raisons techniques. Le second a fait demi-tour après deux heures et demie de vol au-dessus de l'Atlantique à cause d'un problème de moteur. « *J'ai pensé rentrer chez moi dans l'Oregon,* a dit Mary, *parce que tout me disait que je n'étais pas supposée me rendre à Paris.* »

Les Slaney sont arrivés à Paris éreintés, vendredi 7 mars, la veille des séries du 1 500 mètres. Mary s'est qualifiée sans encombre juste derrière Patricia Djaté. On la donnait favorite, avec Podkopayeva – première de l'autre série – pour principale rivale. Avec Djaté sur ses talons, Mary a mené la finale de bout en bout, avec la fougue d'une débutante. Partie prudemment, Podkopayeva est remontée lentement pour se placer en embuscade. Elle a arraché sa victoire dans les cinq derniers mètres pour trois centièmes de seconde : 4 min 5 s 19 contre 4 min 5 s 22. A l'arrivée, pour les journalistes et les caméras, Mary Slaney s'est composé une figure de bonne perdante : « *Je n'ai pas senti qu'il y avait quelqu'un derrière moi.* »

Son sourire convenu contrastait avec sa fébrilité et la buée de son regard. Le ralenti a confirmé ce que Mary savait pertinemment. En levant sur sa gauche des yeux impatients vers l'un des écrans géants dans les derniers mètres de la course, elle s'est regardée perdre le titre mondial. Comme le dépit se peignait sur son visage, Podkopayeva a esquissé un sourire. Son corps musculeux, sans grâce, aux veines apparentes était secoué de bonheur. « *A l'instant même, je suis prête à dire qu'être championne du monde en salle est la plus grande victoire de toute ma carrière* », a déclaré Podkopayeva.

Quelques minutes plus tard, Ekaterina, qui ne se fixe aucune date limite pour prendre sa retraite, évoquait le Mondial en plein air du mois d'août qu'elle n'a encore jamais remporté. Son projet a inspiré Mary, qui a surenchéri : « *Mes progrès me donnent hâte d'être en été, et j'adorerais faire les Jeux olympiques de Sydney. Ekaterina est la preuve que je ne suis pas trop vieille pour ça.* » Ces prochaines saisons, Patricia Djaté n'a qu'à bien se tenir.

Patricia Jolly

Records et revanches

● **Hauteur dames.** – *Détentrice du record du monde de la spécialité (2,09 m) depuis 1987, championne du monde en plein air en 1987 et en 1995, médaille d'or aux Jeux d'Atlanta, la Bulgare Stefka Kostadinova participait pour la cinquième fois aux championnats du monde en salle. Et elle a gagné pour la cinquième fois (1985, 1987, 1989, 1993, 1997) en franchissant pour la 200e fois de sa carrière plus de 2 mètres (2,02 m). Elle est l'athlète la plus titrée en salle.*

● **800 m dames.** – *Affaiblie par une pneumonie, la Mozambicaine Maria Mutola s'était seulement classée troisième de la distance sur laquelle elle avait été invincible de 1993 à 1995 (42 courses gagnées d'affilée). Moins intouchable que dans un passé récent, elle a néanmoins gagné pour la troisième fois consécutive le titre mondial en salle (1 min 58 s 98) après une belle empoignade avec la Russe Irina Biriukova.*

● **Saut en longueur messieurs.** – *Mal remis d'une opération, le Cubain Ivan Pedroso, champion du monde 1995 en plein air, s'était classé douzième aux Jeux d'Atlanta. Huit mois plus tard, il a retrouvé la pleine possession de ses moyens : samedi 8 mars, il a remporté pour la troisième fois consécutive le titre mondial en salle avec le même bond (8,51 m) qui lui avait donné la victoire à Barcelone en 1995. Cet hiver, il a gagné les sept concours auquel il a participé.*

● **Saut à la perche messieurs.** – *Le Kazakh Igor Potapovitch, champion du monde juniors en 1986, n'avait jamais franchi de barre placée à plus de 5,85 m en salle. Après avoir raté deux fois cette hauteur, il a réservé son dernier essai pour la hauteur suivante, 5,90. Ce coup de poker réussi lui a permis de monter sur la plus haute marche du podium alors qu'il en était resté au pied (quatrième) aux JO d'Atlanta.*

● **800 m messieurs.** – *Au cas où le record d'une même discipline aurait été amélioré plusieurs fois au cours des championnats du monde en salle, les organisateurs avaient décidé de ne verser la prime de 50 000 dollars qu'une fois, pour récompenser la meilleure performance. Après avoir porté le record du monde du 800 mètres à 1 min 42 s 67, vendredi 7 mars, le néo-Danois Wilson Kipketer aurait pu se contenter de gagner la finale sans forcer son talent pour ajouter 50 000 dollars à son pécule parisien. Il a préféré vaincre avec panache : il a amélioré une deuxième fois en 48 heures ce record, qui est désormais de 1 min 42 s 68.*

Patricia Girard rate le départ et réussit l'arrivée

C'EST UNE AFFAIRE de rien, ou presque. Quelques ridicules millièmes de seconde, des brins de temps invisibles, sitôt vécus, sitôt passés. Dans le sprint effréné d'un 60 m haies où tout va forcément trop vite, ils suffisent pourtant à changer la couleur d'une médaille, à faire virer l'éclat de l'or en un bronze un peu terne. Patricia Girard en est persuadée. A cause d'un tout petit instant d'égarement, la victoire lui a filé entre les haies. Les joies et les peines du départ, elle les connaît sur le bout des doigts. Réputation oblige. La jeune Française est l'une des plus promptes à réagir au coup de feu du starter. La détonation claque. Elle est déjà partie, vers l'aventure du premier bond, de la première haie.



TEMSPORT/DIMITRI IUNDT

Depuis son succès olympique, la Française Patricia Girard a multiplié stages et compétitions d'hiver.

Dimanche 9 mars, à l'heure de la finale, Patricia Girard s'est encombrée d'un faux départ. Elle a lesté sa course de cette hantise de champion. Un élan brisé par mille et une raisons. Trop de stress, d'envie de bien faire, ou la volonté d'impressionner Michelle Freeman, la plus redoutable adversaire, jugée fragile lorsque la course devient bagarre, qui sait ? C'était aussi Paris, et le désir lancinant de devenir championne du monde à deux pas des bords de la Seine. L'image, remontrée sur l'écran géant du Palais omnisports, ne laissait en tout cas aucun doute. Elle arrêtait le temps au couloir numéro trois, dénonçant sans pitié une jeune femme trop pressée d'en découdre. Il fallut donc recommencer. Rejouer de A à Z l'éprouvante cérémonie du départ. Patricia Girard s'est à nouveau calée dans l'inconfort des starting-blocks. Elle s'est armée de patience. Attendre. Ne pas se précipiter. Ne pas songer à ces deux faux départs consécutifs, qui avaient gâché sa sortie au meeting d'Eaubonne.

Cette fois, elle a bien retenu sa fougue quelques millièmes de plus. La tactique n'était pas meilleure. Quand elle s'est décidée, Michelle Freeman était déjà trop loin. Les chronomètres de Bercy n'ont pu que confirmer la mauvaise impression. Au second départ, la Française affichait le plus mauvais temps de réaction des six concurrentes. Sur 100 mètres, commentait François Pépin, son entraîneur, ce n'eût été qu'« *une péripétie* ». La distance laisse l'occasion de se rattraper. Sur un 60 m, où les haies s'avalent plus qu'elles ne se franchissent, ce fut un handicap insurmontable. En veine de paradoxe, Patricia Girard ne devait sa troisième place qu'à un emballant final. Son habituelle faiblesse était devenue sa force. A Atlanta, pour sa médaille de bronze, on l'avait à peine vue partir. A Paris, elle n'a fait qu'arriver.

Dans l'univers du sprint, on n'a pas peur des lapalissades, voire des antiques truismes. Pour gagner, il faut aller vite du départ à l'arrivée, parole d'entraîneur. Et ce n'est pas qu'une histoire de sueur et de sacrifice. Depuis son succès olympique, Patricia Girard n'a pas rechigné au travail. Elle s'est exercée à coup de stages et de compétitions d'hiver, comme les championnats de France, par exemple. François Pépin avait consacré les semaines précédentes à des exercices spécifiques de départ. Puis il s'était contenté de brèves répétitions, justes bonnes à « *donner de l'assurance* » avant le championnat du monde. « *Aujourd'hui,* confiait l'entraîneur, *je me dis que ses qualités importantes dans ce domaine ne sont peut-être pas suffisantes. Il faut trouver quelque chose qui lui donne encore plus confiance dans sa mise en action.* » Patricia Girard et son entraîneur ont quatre mois avant les championnats du monde en plein air d'Athènes pour trouver une réponse à cette question.

Pascal Ceaux

Des hauts et des bas pour les Français

● **Alain Andji.** – En l'absence de Jean Galfione, cet autre élève de Maurice Houvion, qui avait pris la 9e place aux Jeux, semblait en mesure de monter sur le podium à Bercy : il avait réalisé 5,80 mètres lors des championnats de France en salle, performance qui lui aurait assuré une médaille de bronze s'il l'avait rééditée. En échouant à 5,65 mètres, il a dû se contenter de la onzième place.

● **Patricia Djaté-Taillard.** – Championne d'Europe en salle sur 800 mètres en 1996, elle ne court plus qu'avec un écarteur de narine. L'afflux d'oxygène qu'autorise ce morceau de sparadrap à ressort lui a certainement permis de faire tomber le record national du 1 500 mètres de 4 min 8 s 32 à 4 min 6 s 16. La performance était insuffisante pour prendre le meilleur sur la Russe Yekaterina Podkopayeva et l'Américaine Mary Slaney.

● **Amandine Homo.** – Agée de seize ans, la perchiste du Dynamic Aulnay Club est la cadette la plus haute du monde avec une performance à 4 mètres en salle. Les 40 centimètres qui la séparent du record du monde de l'Australienne Emma George et de l'Américaine Stacy Dragila ne l'autorisaient pas à leur contester, dimanche 9 mars, le premier titre mondial mis en jeu dans cette discipline nouvelle pour les femmes. La jeune fille a néanmoins acquis une expérience qui devrait lui être bénéfique cet été lors des championnats d'Europe espoirs, où elle espère atteindre 4,30 mètres.

● **Fred Mango.** – Sacré champion de France en salle deux semaines auparavant, le coureur de Bouillante a arraché la troisième place du 4 × 400 mètres alors qu'il avait pris le témoin pour le dernier relais en cinquième position. Après un rude coude à coude avec l'Autrichien Griesser, il a remonté une dizaine de mètres au Russe Golovastov, pour finir par le précéder de 7 centièmes de seconde. C'était la quatrième médaille de bronze gagnée par l'équipe de France dans ces championnats, la seule de la sélection masculine.

● **Christian Plaziat.** – En dépit de ses efforts dans l'ultime épreuve de l'heptathlon – un 1 000 mètres couru en 2 min 42 s 75 –, le champion du monde 1995 de la discipline n'a pu rattraper le handicap d'une médiocre performance au concours de saut à la perche (4,90 mètres) : il met ainsi un terme à sa carrière – marquée par un titre européen du décathlon (1990) et deux à l'heptathlon (1992, 1994) – sur une cinquième place mondiale en salle avec un total de 6 106 points.

Quand Gebreselassie défie Morceli pour 1 million de dollars

LES OPPOSANTS à la professionalisation de l'athlétisme et à l'introduction de prix par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) aux championnats du monde en sont restés pantois. Samedi 8 mars, à l'occasion des championnats du monde en salle organisés au Palais omnisports de Paris-Bercy, un équipementier européen (Adidas) a annoncé son intention d'organiser le 31 mai, dans le cadre du meeting IAAF d'Hengelo (Pays-Bas), sur la distance hybride de 2 miles (3218,68 m), un duel opposant Haïlé Gebreselassie, l'Ethiopien champion olympique du 10 000 mètres et facile vainqueur du 3 000 mètres des championnats du monde en salle, à l'Algérien Nourredine Morceli, l'Algérien champion olympique du 1 500 mètres. A condition qu'il couvre la distance en moins de 8 minutes, le vainqueur recevra la somme de 1 million de dollars (environ 5,7 millions de francs).

Le procédé n'a rien de nouveau. Les organisateurs de meetings ont toujours cherché à se distinguer les uns des autres en présentant un événement original. En juillet 1991, le meeting IAAF de Villeneuve-d'Ascq (Nord) avait organisé le premier choc opposant Carl Lewis et Ben Johnson, après la suspension du Canadien consécutive à la finale du 100 mètres olympique de Séoul (Corée du Sud). En 1993, le meeting de Gateshead (Grande-Bretagne) était le théâtre des retrouvailles de Carl Lewis et Linford Christie, l'Américain non sélectionné aux Jeux olympiques de Barcelone contre le champion olympique britannique. Des « primes de départ » assuraient leur présence dans une épreuve classique aux six autres couloirs occupés par des sprinteurs de valeur internationale.

Le système qui prévaut aujourd'hui est plus pervers. Les quelques autres coureurs qui participeront à la course fabriquée pour Gebreselassie et Morceli ne seront que des figurants « de niveau national » indispensables pour permettre l'homologation d'un éventuel record (le règlement impose un minimum de trois concurrents par épreuve pour la ratification d'un record du monde). D'autre part, les deux champions olympiques se mesureront sur une distance désuète (2 miles), rarement programmée hors du Royaume-Uni et dont le record du monde (8 min 3 s 54) est, par conséquent, inférieur en valeur à celui du 3 000 mètres, plus disputé habituellement (7 min 20 s 67). Leur détenteur – le Kényan Daniel Komen, équipé par une autre marque (Nike) – n'est évidemment pas convié à la fête d'Hengelo.

RETOUR A LA PRÉHISTOIRE

Ce type d'épreuve, qui prétend constituer une approche révolutionnaire de l'athlétisme, ramène en réalité ce sport à sa préhistoire à en juger par les anecdotes citées par Robert Parienté dans sa *Fabuleuse histoire de l'athlétisme*. En 1825, un défi aurait opposé sur 1 mile (1 609,34 mètre), Jim Metcalf et Jim Halton, les deux meilleurs anglais de leur génération, pour la somme de 1 000 guinées. Dans les années 1840, le journal anglais *Bell's Life* annonçait chaque semaine les défis athlétiques lancés par des quidams pour de l'argent. Avant que les collèges huppés ne se mêlent de codifier le sport en y imposant l'amateurisme.

Le battage effectué autour du 150 mètres incongru – prévu le 1er juin à Toronto (Canada), entre Donovan Bailey, le Canadien champion olympique du 100 mètres, et Michaël Johnson, l'Américain champion olympique du 200 mètres et du 400 mètres pour l'attribution du titre officieux d'« homme le plus rapide du monde » contre 1,5 million de dollars au gagnant et 500 000 dollars au perdant – annonçait l'installation de l'athlétisme dans l'ère du sport-spectacle. La promesse, en début d'année, d'un fabricant de chaussures américain (New Balance) d'offrir 1 million de dollars à quiconque battra le record des Etats-Unis du marathon sur le sol américain, a confirmé la tendance. Le projet d'Hengelo laisse à penser qu'elle est irréversible.

P. J.

David Coulthard profite de l'abandon des Williams-Renault pour remporter le premier Grand Prix de la saison

Le circuit australien de l'Albert-Park a été le théâtre d'éliminations en série

Dimanche 9 mars, lors du Grand Prix de Melbourne qui ouvrait la saison de formule 1, le Canadien Jacques Villeneuve, parti en pole position, est sorti de la piste dès le premier virage, à la suite d'une manœuvre d'Eddie Irvine. Jean Alesi a, lui, abandonné à la suite d'une panne d'essence, peu après la mi-course. La déroute des favoris a facilité la victoire du Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes). Pour Mercedes, le dernier succès en formule 1 date de 1955, avec la victoire de Juan Manuel Fangio au Grand Prix d'Italie.

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

Feu rouge. Vingt-deux pilotes s'impatientent, guettent l'instant pour s'échapper de la grille de départ. Cinq mois qu'ils attendaient ce moment-là. En pole position sur cette liste, Jacques Villeneuve, Québécois de vingt-six ans. Pour sa deuxième année au sein de l'écurie Williams-Renault, le vice-champion du monde paraissait le mieux pourvu pour la saison : un tempérament de gagneur, un style irréprochable, un châssis neuf encore plus à sa convenance que l'année précédente, un moteur Renault qui n'a plus à faire ses preuves après cinq années de domination, et la volonté d'une équipe déterminée à devancer Ferrari dans la quête d'un neuvième titre de champion du monde des constructeurs.


FORMULE 1

Les vingt-deux pilotes qualifiés s'attendaient donc à voir le Canadien accélérer une première fois, puis disparaître au bout de la ligne droite des stands. A ce moment de la course, Damon Hill avait déjà connu l'épilogue d'un des plus sombres week-ends de sa carrière : qualifié de justesse, il avait été victime d'une défaillance de son accélérateur pendant le tour de chauffe.

Quand le signal du départ a enfin été donné, Jacques Villeneuve a bien disparu, mais dans le gazon du premier virage du circuit de l'Albert-Park. Un départ manqué, comme l'an dernier au Japon, un embrayage qui patine et la voiture numéro 3 s'est retrouvée au milieu de la bagarre, embringuée dans une délicate passe de trois avec la Ferrari d'Eddie Irvine et la Sauber de Johnny Herbert. Le premier, spécialiste des départs en trombe, a crânement tenté sa chance : le circuit australien est de ceux où les dépassements en course sont si improbables qu'il importe de se débarrasser au plus vite des gêneurs potentiels.

« FREINAGE DE KAMIKAZE »

Mais, dans son élan, la Ferrari de l'Irlandais a embarqué ses deux compagnons d'infortune hors de la piste, avant de stopper sa course quelques centaines de mètres plus loin, la roue avant gauche endommagée. A l'heure du constat, les versions de l'incident ont divergé. Eddie Irvine, désappointé, mais sûr de son fait : *« J'étais à l'intérieur, j'étais devant eux, le virage était pour moi. »* Jacques Villeneuve, d'abord incrédule : *« Johnny Herbert était à l'extérieur et moi à l'intérieur, nous aurions pu passer le virage. Tout d'un coup, Irvine a surgi, et, comme il était sur la partie sale de la piste, on s'est tous retrouvés dehors ! »* Puis, courroucé : *« Ce n'est pas la première fois qu'Irvine tente un freinage de kamikaze comme celui-là. »* Et, fataliste : *« La voiture était parfaite. Finir de cette façon, après 300 mètres, c'est frustrant. Mais la compétition automobile est ainsi faite. »*

Dans la bousculade, quelques gouttes d'huile avaient jailli. David Coulthard, sur McLaren-Mercedes, n'avait pas passé le premier virage qu'il se débarrassait déjà de la première visière de son casque : c'était pour mieux voir filer au loin Heinz-Harald Frentzen, sur l'autre Williams. En trois ans de formule 1, l'Ecossais de McLaren, vingt-six ans, a gagné un Grand Prix, en 1995, au Portugal, et une réputation de coureur irrégulier, rapide sur quelques tours, rarement sur une course entière. Ron Dennis, responsable de McLaren, l'a placé en deuxième position dans la hiérarchie de son équipe, derrière Mika Hakkinen. Tout comme Michael Schumacher, les deux pilotes de McLaren avaient claironné dès leur arrivée à Melbourne qu'une victoire leur semblait hors d'atteinte dans des circonstances normales de course.

Mais le premier Grand Prix 1997 ne fut pas tout à fait « normal ». Seuls neuf pilotes ont terminé l'épreuve, au cours de laquelle les voitures les plus rapides ne se sont jamais doublées autrement que pendant les arrêts au stand. Frentzen, longtemps en tête, jusqu'à son deuxième ravitaillement calamiteux, s'accrochait encore à la deuxième place lorsque ses freins l'ont trahi, à trois tours de l'arrivée. David Coulthard, confortablement installé devant Michael Schumacher, n'avait plus qu'à accomplir les derniers kilomètres à son rythme.

Sa victoire – la première d'une McLaren depuis 1993, grâce à Ayrton Senna, et la première d'un moteur Mercedes en F1 depuis 1955, grâce à Juan Manuel Fangio – a redonné confiance à l'équipe de Ron Dennis, satisfait d'avoir renoué avec le succès grâce à *« une approche plus disciplinée de la compétition »*. Cela lui a également permis de retrouver le goût d'un plaisir oublié : *« Battre les Williams »*. Malheureuses, les voitures de Frank Williams demeurent, une année de plus, la référence du monde de la formule 1.

Eric Collier

Heureux Alain Prost

Pour sa première apparition en course, la Prost-Mugen-Honda d'Olivier Panis a terminé à la cinquième place et celle de Shinji Nakano à la septième. L'écurie Prost est la seule, avec McLaren, à placer ses deux voitures à l'arrivée. *« Deux points, c'est parfait, surtout pour le côté psychologique,* s'est félicité Alain Prost. *C'est une course où je ne voulais pas prendre de risques. J'avais conseillé aux pilotes d'assurer pour finir la course, afin d'acquérir le maximum d'expérience. Il faut penser au long terme. A mon avis, la voiture vaut encore un peu mieux que ce qu'elle a montré ici. »* En troisième position au 35e tour, le Français Jean Alesi (Benetton-Renault) a abandonné sur une panne d'essence : privé de radio, le pilote français n'a pas vu les signes de ses mécaniciens qui lui demandaient d'observer un arrêt au stand.

Le PSG, vainqueur de Lyon, relance le championnat

QU'EST-ON EN DROIT d'attendre du championnat de France de première division ? Un minimum de spectacle et, si possible, de suspense. Cette saison, les amateurs de buts n'ont pas été gâtés. Poursuivant une mauvaise habitude qui date de quelques années, le championnat de France est devenu une compétition particulièrement avare en buts. Que ce soit en Bundesliga allemande, en League anglaise, en Liga espagnole et même dans le Calcio italien, les buts sont plus nombreux qu'en France. Et cette stérilité offensive des équipes françaises s'est une fois de plus confirmée lors de la 28e journée de championnat : seize buts seulement ont été inscrits.


FOOTBALL

Heureusement, la notion de suspense, elle, est redevenue d'actualité. Le titre, qui semblait promis à l'AS Monaco, n'est plus aujourd'hui une certitude pour l'équipe dirigée par Jean Tigana. En l'espace de deux rencontres, la formation monégasque a perdu beaucoup de terrain sur son poursuivant immédiat, le Paris Saint-Germain. Comptant sept points d'avance sur le PSG à l'issue de la 26e journée de championnat, l'équipe monégasque n'en a plus aujourd'hui que quatre sur son rival le plus dangereux. La raison en est simple : en deux matches consécutifs disputés à domicile, le Paris Saint-Germain a empoché quatre points (match nul face à Guingamp 1-1, victoire, dimanche 9 mars, sur Lyon 3-1). Pendant ce temps, Monaco était battu à Metz (0-2) avant de concéder un 0-0 peu glorieux, dimanche, sur sa pelouse face à l'AJ Auxerre. A dix journées de la fin, les joueurs parisiens peuvent de nouveau croire au miracle.

Car si l'on en juge par ses récentes prestations, la quête d'un titre de champion de France, qui échappe au club parisien depuis 1994, ressemblerait bien à un miracle. Avec un effectif beaucoup trop juste, aussi bien qualitativement que quantitativement, ce PSG vieillissant reste pourtant en course. Certains y verront un inquiétant nivellement par le bas d'une compétition serrée à défaut d'être spectaculaire. Reste que le Paris Saint-Germain s'est enfin donné quelques raisons d'espérer en l'avenir. Menés 1-0 sur leur terrain à la mi-temps du match contre Lyon, les joueurs de Ricardo ont rassuré le dernier carré de leurs fidèles en inscrivant trois jolis buts (un doublé de Rai, un but de Loko) lors d'une deuxième période enfin digne des ambitions du club de la capitale.

Les quatre points de retard sur l'AS Monaco ne seront pas pour autant faciles à rattraper. D'ici la fin du championnat, le PSG doit encore effectuer cinq déplacements, dont trois particulièrement délicats à Auxerre, Bastia et Marseille. Comme pour tempérer les espoirs des supporters parisiens, Michel Denisot, président-délégué, a répété après la victoire sur Lyon que *« l'objectif premier du club reste la deuxième place »*.

Alain Constant

Le championnat de France de football de D1

28e journée

Match	Score
Nantes-Bastia	3-0
Strasbourg-Bordeaux	1-1
Cannes-Metz	0-0
Guingamp-Marseille	3-1
Montpellier-Rennes	0-0
Lens-Le Havre	0-1
Caen-Lille	1-0
Nancy-Nice	1-0
Paris SG-Lyon	3-1
Monaco-Auxerre	0-0

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Clas.	Séries
1 Monaco	56	28	16	8	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Paris SG	52	28	14	10	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 Bastia	48	27	14	6	7	[illegible]	=	[illegible]
4 Strasbourg	47	28	15	2	11	+9	=	[illegible]
5 Bordeaux	46	28	12	10	6	+14	=	[illegible]
6 Nantes	45	28	11	12	5	+22	=	[illegible]
7 Auxerre	43	28	11	10	7	+11	=	[illegible]
8 Metz	43	28	11	10	7	+7	=	[illegible]
9 Marseille	37	28	9	10	9	[illegible]	=	[illegible]
10 Guingamp	37	28	9	10	9	[illegible]	↑1	[illegible]
11 Lyon	37	28	9	10	9	-6	↓1	[illegible]
12 Montpellier	33	28	7	12	9	-3	=	[illegible]
13 Rennes	33	28	9	6	13	-8	=	[illegible]
14 Cannes	32	28	7	11	10	-9	=	[illegible]
15 Le Havre	31	28	7	10	11	[illegible]	↑2	[illegible]
16 Lens	30	28	8	6	14	[illegible]	↓1	[illegible]
17 Lille	30	28	7	9	12	-17	↓1	[illegible]
18 Caen	25	27	5	10	12	[illegible]	=	[illegible]
19 Nancy	25	28	6	7	15	-13	=	[illegible]
20 Nice	19	28	4	7	17	-22	=	[illegible]

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	46
2	Auxerre	1	33
3	Metz	1	35
18	Lyon	5	63
19	Nice	6	58
20	Marseille	10	56

Les attaques
1 Monaco — 48 buts
Nantes — 48 buts
3 Bordeaux — 44 buts

Les buteurs
1 Zitelli (Strasbourg) — 18 buts
2 Guivarc'h (Rennes) — 17 buts
3 Anderson (Monaco) – 15 buts
N'Doram (Nantes)

Les défenses
1 Auxerre — 21 buts
Paris SG — 21 buts
3 Monaco — 22 buts

29e journée (vendredi 14 mars) Bastia-Montpellier/Rennes-Monaco (jeudi 13)/Nice-Nantes/Auxerre-Cannes/Lille-Nancy
Metz-Lens (samedi 15)/Bordeaux-Caen (samedi 15)/Le Havre-Paris SG/Marseille-Strasbourg/Lyon-Guingamp (samedi 15)

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97043

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III				■								
IV						■						
V					■					■		
VI								■				
VII							■				■	
VIII		■							■			
IX				■			■					
X												

HORIZONTALEMENT

I. Il n'y a pas de quoi garnir un plateau de fruits de mer. – II. Donne sa mesure dans toutes les circonstances. Tout chaviré. – III. Un grand morceau de vie. Donnés en pâture au parterre. – IV. Prêt à reproduire. Dans les fonctions de nettoyage. – V. Toujours bon pour le service. L'invitation au voyage. Dans la lune. – VI. Perte de réaction. Permet de voir venir. – VII. Aux bouts de toutes les affaires. Chez une déesse. – VIII. Il y a de moins en moins de place dans son espace. Sur la côte nipponne. – IX. Sur les côtes nipponnes. Conjonction. Il faut y mettre le prix. – X. Elles vieilliront sans prendre une ride.

VERTICALEMENT

1. Dans cette chute il y a de quoi se faire des cheveux. – 2. Réservoir pour la reproduction. A faire chaque jour par le petit loup. – 3. Entraînerait son équipe. – 4. La troisième personne. Pas encore organisé mais il devrait se développer. – 5. Maurice ne le connaît plus. Bien tenir les affaires. – 6. Un anglais. Fit une descente dans les affaires des autres. – 7. Etalé sur les toits. – 8. Ils en font un peu trop. Doit être complété pour mieux faire. – 9. Un cadeau royal pour les frères. Renforce la qualité. – 10. Assez douce en chanson. Travaille à la pièce. – 11. Travaillé par l'orfèvre. Hiérarchise les huiles. – 12. Très importants pour chacun d'entre nous.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97042

HORIZONTALEMENT

I. Hallebardier. – II. Oraison. Once. – III. Névroses. SAV. – IV. Ôtée. Outre. – V. RER. Postdate. – VI. Asialie. Ine. – VII. Enervantes. – VIII. Râ. Rhéa. – IX. Expurgea. Nil. – X. Sacramentels.

VERTICALEMENT

1. Honoraires. – 2. Arêtes. Axa. – 3. Laverie. PC. – 4. Lire. An. Ur. – 5. Eso. Pleura. – 6. Bossoir. Gm. – 7. Ane. Sevrée. – 8. Sot. Ahan. – 9. Do. Udine. – 10. Instantané. – 11. Ecartée. Il. – 12. Rêvée. Sels.

AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME N° 8

Histoire de familles

Dans l'archipel Désaccord, la population ne porte que l'un des deux noms de famille : Duvrai et Dufaux. Une tradition ancestrale veut qu'un Duvrai ne mente jamais tandis qu'un Dufaux ne dira jamais la vérité. Un navigateur naufragé, qui se retrouve dans cet archipel, rencontre trois jeunes habitants. Connaissant la particularité de ces îles, il demande à ses interlocuteurs leurs noms de famille. Voici les réponses qu'il obtient :

Eric : *« Les deux autres se nomment Dufaux. »*

Marie : *« Deux exactement parmi nous s'appellent Dufaux. »*

Stéphane : *« Un seul d'entre nous a pour nom Dufaux. »*

Quels sont les noms de famille des trois personnes ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 7
(*Le Monde* du 4 mars)

Le premier joueur doit ôter 16 allumettes, en laissant 12 à son opposant. Quoi que fasse ce dernier, il est condamné.

- S'il laisse 11 ou 3 allumettes, le premier joueur pourra lui en laisser 2 pour une fin de partie évidente.

- S'il en laisse 3, le premier joueur en ôte une. Qu'il se retrouve alors avec 6 ou 3 allumettes, il pourra en laisser 2, pour la même fin de partie que plus haut.

Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

DÉPÊCHES

■ **ESCRIME : l'Allemand Arnd Schmitt a remporté,** dimanche 9 mars à Paris, le challenge Monal, comptant pour la Coupe du monde d'épée masculine. Il a battu en finale le Français Eric Srecki 15 touches à 14. L'inattendu vétéran suisse de quarante-sept ans, Daniel Giger, trente ans après avoir disputé son premier Monal, s'est classé troisième, *ex aequo* avec l'Estonien Andrus Kajak. – *(AFP.)*

■ **VOILE : Olivier de Kersauson, skipper** du trimaran géant *Sport-Elec*, a coupé, dimanche 9 mars, à 17 h 37, au large de Brest, la ligne du Trophée Jules-Verne (Tour du monde à la voile en équipage et sans assistance). Après un premier départ le 31 décembre, Olivier de Kersauson avait regagné Brest le 9 février dernier, faute d'être dans les temps pour battre le record du Trophée détenu par le Néo-Zélandais Peter Blake depuis 1994 (74 jours, 22 heures et 17 minutes).

■ **FOOTBALL : le tirage au sort** des quarts de finale de la Coupe de France de football a été effectué, dimanche 9 mars. Le 29 mars, Clermont-Foot (N2) recevra Nice (D1), Laval (D2) Troyes (D2), Créteil (N1) Guingamp (D1) et Bordeaux (D1) Montpellier (D1).

■ **L'international messin Robert Pirès** s'est blessé, samedi 8 mars, lors de la rencontre de championnat à Cannes. L'attaquant souffre d'une entorse du genou et sera absent au moins un mois.

■ **CYCLISME : une vingtaine de coureurs** ont subi, dimanche 9 mars, leurs premières prises de sang avant le départ de Paris-Nice. Cette réforme de la lutte antidopage avait été annoncée fin janvier par l'Union cycliste internationale (UCI). Les responsables de cinq équipes (Batik, Cofidis, La Française des jeux, la Mutuelle de Seine-et-Marne, ONCE), logeant dans le même hôtel de Suresnes, ont appris que quatre coureurs de leur formation, pris au hasard, subiraient une prise de sang.

■ **RUGBY : Christian Califano sera suspendu** pour le match du Tournoi des cinq nations France-Ecosse, samedi 15 mars, au Parc des princes. Le pilier toulousain a en effet été définitivement exclu du terrain, dimanche 9 mars, lors d'une rencontre de championnat de France. Par ailleurs, les Brivistes Philippe Carbonneau et Alain Penaud, tous deux blessés ce week-end, sont incertains pour samedi prochain.

■ **JUDO : Djamel Bouras, médaille d'or aux Jeux d'Atlanta** et absent depuis des tatamis, a fait une rentrée mitigée au Tournoi de Prague, samedi 8 et dimanche 9 mars, en se faisant battre en finale par le Japonais Toshiki Okumura. – *(AFP.)*

■ **AUTOMOBILISME : Formula One,** la société du Britannique Bernie Ecclestone qui gère les intérêts du championnat du monde de Formule 1, va faire son entrée à la bourse de New York et de Londres d'ici à l'été, annonce le *Telegraph* dans son édition dominicale. Cette opération pourrait amener 4 milliards de dollars (environ 23 milliards de francs) dans les caisses de sa société. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : le Kenyan Paul Ruto** a remporté, dimanche 9 mars, la cinquième édition du semi-marathon de Paris (21,100 km) en 1 h, 2 min 14 s devant son compatriote Abraham Limo et le Russe Pavel Kokine. Chez les dames, la Roumaine Alina Tecuta s'est imposée en 1 h 9 min 37 s.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Australie
1. D. Coulthard (G-B, McLaren-Mercedes) ; 2. M. Schumacher (All., Ferrari) à 20 s 046 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) à 22 s 177 ; 4. G. Berger (Aut., Benetton-Renault) à 22 s 481 ; 5. O. Panis (Fra., Prost-Mugen-Honda) à 1 mn 00 s 308 ; 6. N. Larini (Ita., Sauber-Petronas) à 1 mn 36 s 040.
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Coulthard (G-B), 10 pts ; 2. M. Schumacher (All.), 6 ; 3. M. Hakkinen (Fin.), 4 ; 4. G. Berger (Aut.), 3 ; 5. O. Panis (Fra.), 2 ; 6. N. Larini (Ita.), 1.
Championnat du monde des constructeurs : 1. McLaren-Mercedes, 14 pts ; 2. Ferrari, 6 ; 3. Benetton-Renault, 3 ; 4. Prost-Mugen Honda, 2 ; 5. Sauber-Petronas, 1.

CYCLISME

Paris-Nice
Prologue
Neuilly-sur-Seine-Paris : 7,1 km (contre-la-montre).
1. L. Jalabert (Fra., ONCE) ; 2. A. Tchmil (Ukr.) à 4 s ; 3. M. Mauri (Esp.) à 7 s ; 4. J. Durand (Fra.) à 10 s.

SKI ALPIN

Slalom masculin de Shiga Kogen
1. T. Stangassinger (Aut.) 1 mn 41 s 10 ; 2. F. C. Jagge (Nor.) 1 mn 41 s 94 ; 3. O. C. Furuseth (Nor.) 1 mn 42 s 32 ; 4. K. Kimura (Jap.) 1 mn 42 s 38 ; 5. S. Amiez (Fra.) 1 mn 42 s 44.
Classement général de la Coupe du monde : 1. L. Alphand (Fra.), 1 072 pts ; 2. K. A. Aamodt (Nor.), 955 ; 3. J. Strobl (Aut.), 856.
Classement de la Coupe du monde de slalom : 1. T. Sykora (Aut.), 686 pts ; 2. T. Stangassinger (Aut.), 590 ; 3. S. Amiez (Fra.), 373.

A Milan, le prêt-à-porter féminin pour l'hiver 1997 consacre une industrie plutôt qu'un style

Après Londres et avant Paris, la cité lombarde a présenté ses collections pour l'hiver

MILAN
de notre envoyée spéciale

De Gucci à Prada, la silhouette du prêt-à-porter remet à l'honneur le style masculin-féminin, qui voit triompher longs manteaux militaires, pantalons et minijupes, noir punk et minimalisme japonais du début des années 80. « Power suits » (costumes de pouvoir) : c'est ainsi que les Américains, troisièmes clients de l'Italie, après l'Allemagne et le Japon, applaudissent le retour d'une certaine allure, épaules pointues et talons hauts – 12 centimètres – à l'image d'une féminité plus agressive, dominatrice.

Qu'ils reçoivent dans leur palais, comme Gianni Versace ou Giorgio Armani, ou à la Feria Milano, les stylistes italiens affichent ostensiblement leur puissance, dont les boutiques-aquarium et les campagnes publicitaires sont le support. Les exportations représentent 51 % de la production, et les acheteurs internationaux sont rois. Mais il faut du spectacle pour la presse.

Punitions, privations : la pâleur héroïnomane redevient un must. Fétichisme et atours de messes noires accessoirisent une nostalgie sur commande (Callaghan). Nouvelle mascotte de la presse américaine, Alessandro Di Acqua offre un remake de Martine Sitbon et de Jean Colonna. Visages émaciés, cheveux tirés, de grandes blondes défilent à une cadence militaire, pantalon d'homme ou jambes nues sous leur maxi-manteau de drap, rappelant les silhouettes d'Ann Demeuleester ou de Helmut Lang, parmi les plus copiées cette saison. Frappante absence de scrupules de Milan, qui absorbe les influences venues de Londres (les Lolita-punks) et de Paris, pour la mise en place de son prêt-à-vendre.

Sur les cent quatre défilés de la saison – la plus riche jamais organisée à Milan –, quelques griffes donnent l'allure déjà retransmise sur Internet. En tête, Gucci, Prada, société familiale dont les investissements en matière de distribution et de publicité atteignent en 1997 125 milliards de lires, soit 40 millions de francs environ.

Sous le manteau militaire façon « Berlin année zéro », la robe de soie style Pina Bausch qui semble avoir été échangée au marché noir. Drap masculin et sequins, une silhouette anguleuse se détache dans le brouillard gris kaki, donnant à l'opulence le nouveau visage de l'austérité fardée d'escarpins violines.

Intronisée par le photographe américain Steven Meisel, Karin Elson, originaire de Manchester, s'impose parmi les héroïnes de la saison, figure du diable dans le cortège très « Prison de femmes » de l'allemande Jil Sander, où l'on retrouve habilement maîtrisées et digérées les références à Comme des garçons, à son fils spirituel Junya Watanabe dont Joe Mac Kenna, qui conseillerait Jil Sander depuis six mois, s'est entiché.

On retrouve également le Marc Audibet du début des années 80 : asymétries, manches basculées, velours bleu royal de princesse, ici conduite au bûcher. Objet du délit : la luxure, la débauche promise par Dolce Gabbana, corsets, plumes, panthère, et talons or, pour un tête-à-tête au One Two Two entre Chantal Thomass et Fellini.

L'Italie sait jouer de son charme, et de son savoir-faire : on pense aux luxueux manteaux en poney ou en cachemire de Marni, en python chez l'ex-gantier Trussardi, combinant effets de mode et renouveau du clacissisme italien, sweaters de cachemire beige et pantalon de drap, tenues parfaites des rédactrices en chef de magazines de mode, qui laisseront leurs assistantes photographier le style collégienne perverse, minijupe, bottines et nuisettes couleur de peau.

Il reste que les défilés de Milan ne peuvent susciter le même enthousiasme. Parce qu'on a d'abord l'impression d'être dans un palais des mirages, où rien n'appartient à personne, avant d'être pris, récupéré, utilisé, formaté. La prédominance des stylistes-photos finit par uniformiser les défilés, les réduire à des pages de catalogue dupliquées sur un podium, là où les propositions se réduisent à des effets. Cet « habillage », ou plutôt ce déshabillage, finit par justifier tous les simulacres, là où l'arrogance de l'argent compense une crise d'identité. Ces défilés-fiction révèlent la puissance et la fragilité de ces sociétés familiales transformées trop vite en usines à images qui s'épient, se surveillent et se copient dans une ambiance étouffante.

Marathon parisien

Le prêt-à-porter défile à Paris du 11 au 19 mars. Deux mille journalistes et photographes sont sur place, lancés dans une course contre la montre : pas moins de 160 présentations. Palais de Chaillot (Claude Montana), Halle aux chevaux (Givenchy), Salle Wagram (Jean-Paul Gaultier), Carrousel du Louvre, Musée Guimet… La volonté de limiter le nombre des invités transforme les bureaux de presse en boîtes à pleurs. 170 invités seulement chez Comme des garçons, 150 chez Helmut Lang, qui a lancé : « *Je ne veux aucun acheteur dans la salle.* » Yves Saint-Laurent présentera sa collection Rive Gauche à des petits groupes dans ses salons de l'avenue Marceau. Yohji Yamamoto, habitué des grandes messes, reçoit également chez lui.

Crise du système ? Entre l'assaut créatif de Londres et la pression commerciale de Milan, l'étau se resserre. Tous les coups sont permis : en défilant dès le 12 mars, Karl Lagerfeld, chez Chanel, « libère » presse et acheteurs américains, une semaine avant la fin des collections, de leur envie de découvrir des talents nouveaux.

FAUX-SEMBLANTS

Dans ce monde de faux-semblants, l'amour de la beauté qui faisait la force de l'Italie demeure, à travers des collections signées par des femmes, comme celle de Marni (Consuelo Castiglioni) ou d'Alberta Ferretti. Certains imposent la force d'un caractère dont ils ont fait une ligne, un style. On pense à Missoni, l'une des rares maisons à utiliser la couleur, avec l'extraordinaire maîtrise d'une technique.

Même Gianni Versace semble plus proche de lui-même, réaffirmant haut et fort ses partis pris pour une clientèle avec garde du corps, minirobes de call-girl moscovites, stars hollywoodiennes et autres louves italiennes brûlées par les UV, qui en redemandent. A la veille des Oscars d'Hollywood, le match est lancé. Clôturant la semaine des collections milanaises, Giorgio Armani fait défiler ses silhouettes tracées à l'encre de Chine, noirs fumées, entrelacs d'argent, broderies impalpables, tea-gowns de velours dévoré et ondées de mousselines pour amantes aux corps d'enfant qui s'enfuient dans la nuit.

Laurence Benaïm



ABBATTISTA

Missoni : le triomphe des longs manteaux militaires.

Max Mara ou « l'art de construire un vêtement »

MILAN
de notre envoyée spéciale

Cheveux plaqués, allure nette, amples manteaux de cachemire gris à la Jil Sander, les mannequins de Max Mara incarnent l'idéal de la femme active. Pour elle, perfection planétaire aux mensurations infinies, Max Mara consomme 1 000 kilomètres de lin par an, 250 000 mètres de laine et cachemire et 500 000 mètres de soie.

Production, distribution, image : l'empire contrôle tout. Avec 2 500 salariés et 6 000 sous-traitants, le groupe Max Mara Fashion est l'un des plus gros empires du textile italien, exploitant vingt-trois marques. A trente-neuf ans, Luigi Maramotti – fils d'Achille, qui créa la société en 1951 – gère une entreprise « *pesant* » 4,7 milliards de francs. Pourtant, il parle de « *l'art de construire un vêtement* », ou encore de « *tradition artisanale et industrielle* », indissociable d'une éducation italienne.

« *Regarder, suivre, écouter. La connaissance se transmet par l'imitation des anciens.* » Sa grand-mère dirigeait dans les années 20 une école de coupe et de couture. Reggio Emilia, capitale du parmesan, est également celle de Max Mara. La famille y possède des restaurants, des hôtels. Aujourd'hui, à un moment où l'industrie textile européenne vit son marasme, Max Mara célèbre avec succès les noces « complexes » du savoir-faire et du commerce. Le style rime ici avec un métier irréductible à une image publicitaire. Deux mille tissus sont utilisés chaque année. Ce mois-ci, onze boutiques s'ouvrent dans le monde (dont Canton, Bangkok, Séoul, Johannesburg), s'ajoutant aux six cent quarante-sept réparties dans soixante-dix pays.

Allure britannique, sens de l'à-propos italien, calme zen, Luigi Maramotti part pour le prochain millénaire à la conquête de la Chine et de la civilisation immatérielle : « *La prochaine révolution ne sera ni industrielle ni technologique. Ce sera celle de la valeur ajoutée. Une certaine manière de vendre, d'acheter, de retrouver le plaisir…* » Le luxe de Luigi Maramotti ? « *Ne pas avoir de* telefonino. »

L. B.



Le Texan Tom Ford signe pour Gucci une collection digne d'une « Métropolis » virtuelle

MILAN
de notre envoyée spéciale

Talons-clous mugleriens, épaules pointues, jambes stalactites, la femme Gucci de l'hiver 97, dernière égérie internationale, est apparue sans hanches, sans seins, flottant dans des pantalons d'homme ou moulée dans des caleçons taille basse qui accusent sa maigreur. Fentes, minerves de cuir verni, souliers fétichistes, le New York de la fin des années 70 défile, revu par Tom Ford, grand chirurgien plasticien de la mode, célèbre pour ses cicatrices invisibles.

A Berlin, Shanghai, Pékin, Londres (sur Sloane Street), les boutiques ouvrent, les tiroirs-caisses crépitent, Tom Ford salue. Surgi de coulisses-cockpits, ce Texan de trente-cinq ans, beau, riche et célèbre, semble de revenir de Santa Fe, au Nouveau-Mexique, de Hongkong ou d'ailleurs, héros d'un « meilleur des mondes », qu'il lisse et recrée à son image.

Impeccablement sanglé dans un pantalon et une chemise noire, Tom Ford reçoit dans un bureau blanc, et ses phrases, nettes, efficaces, sont à l'image de ses cinquante-six passages, sans doute et sans abandon. « *Il n'y a aucune référence intentionnelle* », dit-il à propos des tuniques noires à la Zizi Jeanmaire, et des manteaux de renard, qui évoquent ostensiblement la collection 40 d'Yves Saint-Laurent (1971). « *On peut dire que mes manteaux militaires évoquent les années 40, mes talons, les années 50, mes minijupes, les années 60, mes robes, les années 70, mes tailleurs, les années 80*, explique-t-il. *C'est un remix.* »

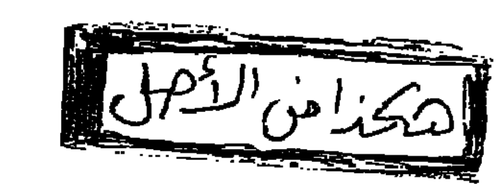
CONTRE LE « TOTAL LOOK »

Ce qui est démodé à ses yeux ? « *Porter quelque chose sans y croire, juste parce que c'est à la mode et que vous n'avez pas confiance en vous. Je déteste les gens qui s'achètent un "total look"* », affirme-t-il dans ce bureau de la via Montenapoleone, où pourtant, ce jour-là, toutes les employées portent le même costume noir.

Tom Ford a joué dans des spots Coca-Cola et McDonald's, avant de faire ses études à la Parson School of Design à New York. En 1989, il entre chez Gucci, devenant en 1994 le directeur artistique de la maison. Un an plus tard, sous l'égide de son président, Domenico De Sole, la société est cotée en Bourse à New York et à Amsterdam, une première dans l'industrie de la mode italienne. La guccimania frappe l'Asie de plein fouet, codifiant, de mocassins à double mors en sacs à poignée de bambou, un style, à la fois opulent, mixte et androgyne.

A Milan, sur Ling la Chinoise, la chemise en velours dévoré à imprimé GG et son sac assorti s'annoncent comme les best-sellers de la saison. En 1996, les revenus nets de la société ont atteint 620 millions de dollars (plus de 3,5 milliards de francs), soit une augmentation de 81 % par rapport à 1995. Pour les quatre derniers mois de 1996, les accessoires (sacs, chaussures, cravates, foulards) et les royalties provenant des contrats de licence représentent à eux seuls plus de 218 millions de dollars, soit quelque 1,2 milliard de francs, sur un total de 230 millions (1,3 milliard de francs). Les recettes du succès, selon Tom Ford ? « *Tout doit fonctionner…* »

L. B.



Soleil et douceur

LES HAUTES PRESSIONS protègent la France des perturbations. Les conditions anticycloniques favorisent la formation de brouillards matinaux, en particulier sur le nord de la France. Soleil et douceur seront au programme sur tout le pays avec des températures habituellement observées au mois de mai.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La brume ou le brouillard présents au lever du jour se dissiperont en fin de matinée. Le soleil brillera avec des températures matinales de l'ordre de 6 à 8 degrés près des côtes, évoluant vers 16 à 19 degrés l'après-midi.

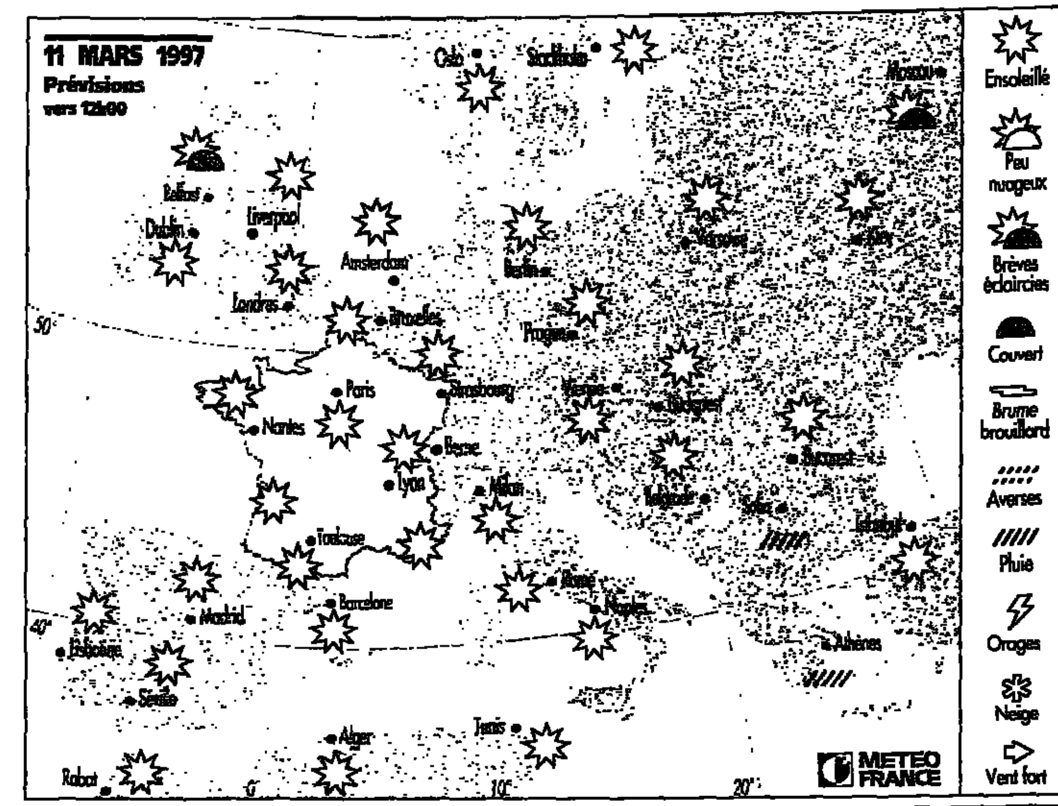
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Du brouillard se formera en fin de nuit jusqu'en fin de matinée. Le soleil sera généreux et les températures fraîches le matin, voisines de zéro degré remonteront dans l'après-midi entre 16 et 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après les brouillards matinaux, le soleil sera radieux et les températures fraîches le matin voisines de zéro degré remonteront entre 16 et 18 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – De la brume se formera au petit matin. La journée sera printanière. Le matin, les tempétratures seront fraîches dans l'intérieur entre 2 et 5 degrés, plus douces près des côtes, aux alentours de 10 degrés. L'après-midi, elles monteront entre 20 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps printanier va continuer avec du soleil et des températures fraîches le matin proches de zéro degré. L'après-midi, le mercure montera entre 17 et 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Beaucoup de soleil sur ces régions. Quelques nuages côtiers arriveront sur la Côte d'Azur dans l'après-midi. En Corse, quelques nuages sur le relief mais le thermomètre indiquera 5 à 10 degrés le matin et 16 à 20 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	5/16	S
BIARRITZ	6/23	S
BORDEAUX	6/23	S
BOURGES	1/20	S
BREST	7/16	S
CAEN	1/16	S
CHERBOURG	1/13	S
CLERMONT-F.	-1/21	S
DIJON	0/18	S
GRENOBLE	1/20	S
LILLE	0/16	S
LIMOGES	3/19	S
LYON	2/20	S
MARSEILLE	6/19	S
NANCY	-1/17	S
NANTES	5/19	S
NICE	8/17	S
PARIS	3/18	S
PAU	2/23	S
PERPIGNAN	5/19	S
RENNES	3/18	S
ST-ETIENNE	1/19	S
STRASBOURG	0/14	S
TOULOUSE	3/22	S
TOURS	0/19	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/26	P
FORT-DE-FR.	25/26	S
NOUMEA	24/25	S
PAPEETE	26/27	P
POINTE-A-PIT.	24/25	S
ST-DENIS-RÉ.	25/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	2/6	S
ATHENES	7/13	P
BARCELONE	5/15	S
BELFAST	6/8	S
BELGRADE	-5/7	S
BERLIN	-4/11	S
BERNE	-2/11	S
BRUXELLES	-1/13	S
BUCAREST	-2/7	S
BUDAPEST	-5/8	S
COPENHAGUE	2/4	S
DUBLIN	5/9	S
FRANCFORT	1/12	S
GENEVE	-3/13	S
HELSINKI	-1/1	S
ISTANBUL	5/9	S
KIEV	-5/9	S
LISBONNE	9/18	S
LIVERPOOL	2/13	S
LONDRES	1/12	S
LUXEMBOURG	-1/13	S
MADRID	-1/15	S
MILAN	0/12	S
MOSCOU	-2/0	S
MUNICH	-2/12	S
NAPLES	6/9	S
OSLO	-5/4	S
PALMA DE M.	13/14	S
PRAGUE	-4/11	S
ROME	5/11	S
SEVILLE	5/17	S
SOFIA	-4/4	P
ST-PETERSB.	-2/2	S
STOCKHOLM	1/6	S
TENERIFE	18/19	S
VARSOVIE	-4/11	S
VENISE	2/9	S
VIENNE	-3/9	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	18/25	S
BUENOS AIR.	19/25	S
CARACAS	22/25	S
CHICAGO	-3/6	S
LIMA	14/21	S
LOS ANGELES	12/21	S
MEXICO	10/20	S
MONTREAL	-4/-2	C
NEW YORK	1/7	S
SAN FRANCIS.	10/15	S
SANTIAGO/CHI	9/22	S
TORONTO	-3/0	S
WASHINGTON	1/15	S
AFRIQUE		
ALGER	7/13	S
DAKAR	21/26	S
KINSHASA	21/27	P
LE CAIRE	4/21	S
MARRAKECH	11/28	S
NAIROBI	18/28	S
PRETORIA	17/26	S
RABAT	11/19	S
TUNIS	9/12	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/29	P
BOMBAY	23/33	S
DJAKARTA	26/27	S
DUBAI	20/28	S
HANOI	16/25	S
HONGKONG	18/26	S
JERUSALEM	9/19	S
NEW DEHLI	14/28	C
PEKIN	0/12	S
SEOUL	3/13	S
SINGAPOUR	26/28	S
SYDNEY	18/22	S
TOKYO	3/14	S

Situation le 10 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 mars à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les travaux de la première section de l'autoroute A28, qui reliera à terme Alençon à Tours en passant par Le Mans sur l'axe Calais-Bayonne, ont été lancés samedi 8 mars par la société Cofiroute. Longue de 44 kilomètres, cette première section construite de part et d'autre du Mans devrait être mise en service durant le premier semestre de l'an 2000.

■ **SUISSE.** La commune de Neuheim a décidé de fermer une route cantonale jusqu'à la mi-avril pendant certaines nuits, à la demande du Fonds mondial pour la nature (WWF), pour éviter que crapauds et grenouilles se fassent écraser pendant la saison des amours. – *(AFP.)*

■ **JOURS FÉRIÉS.** Mardi 11 mars est un jour férié au Lesotho. Mercredi 12, au Liberia, à Maurice et en Zambie. Vendredi 14, en Andorre, en Guyane, et au Liberia. Samedi 15, en Biélorussie, en Hongrie et au Liberia.

Le Salon de Genève célèbre le retour du réalisme

Les véhicules de tourisme commencent à être équipés de moteurs turbo-diesel à injection directe

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Seule manifestation d'envergure organisée dans un pays qui ne compte pas de constructeur national, le Salon de Genève est réputé pour son atmosphère détendue, loin du gigantisme un peu guindé des grand-messes automobiles qui ne se tiennent pas en terrain neutre. Le 6 mars, pour sa 67e édition, ce Salon a pourtant ouvert ses portes dans une atmosphère un peu désenchantée. L'annonce de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde venait juste d'illustrer comment la pression de la concurrence pouvait pousser un constructeur, jusqu'alors réputé pour la qualité de sa gestion sociale, à agir avec brusquerie.

Abstraction faite de ces événements, une rapide tournée des stands suffisait néanmoins à convaincre le visiteur que les temps sont au retour à un certain réalisme. Il est vrai que le marché européen – pour ne pas parler des ventes en France – ne laisse rien entrevoir de très rassurant.

Les modèles qui tiennent la vedette à Genève font davantage dans le rationnel que dans l'excentrique. La Mercedes Classe A, qui devait être « *dévoilée* » lors de ce Salon s'est déjà fait connaître depuis quelques mois (*Le Monde* du 28 février). Première incursion de la marque à l'étoile dans le segment des voitures compactes, la Classe A ne laisse rien au hasard. A défaut de circuler à son bord, on a pu voire son habitacle dont seul le choix des selleries n'est pas encore définitif. Résultat : une agréable position surélevée, un coffre de bonne contenance, un réel souci d'ergonomie et une finition apparemment impeccable. Cependant la banquette arrière est accueillante pour deux adultes mais pas pour trois.

> Ses lignes juste ce qu'il faut d'agressif et sa poupe retroussée font de la Ford Puma un modèle très attachant

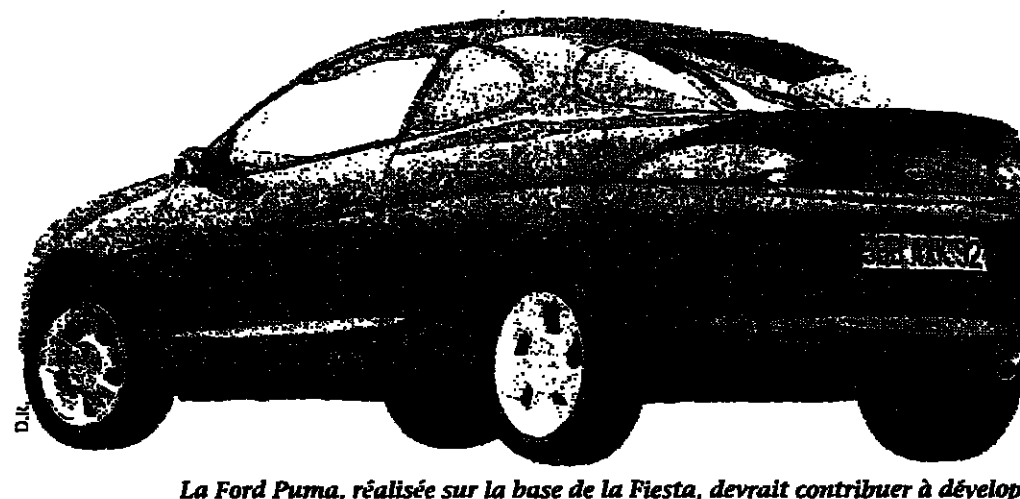
Le même souci de pondération caractérise la nouvelle Mazda 323, bien sous tous rapports mais moins typée que l'ancien modèle, la petite Seat Arosa (prononcer « *Arossa* »), le monospace Opel Sintra (*Le Monde* du 4 mars) et la version break de la Peugeot 306. Quant aux *concept cars*, c'est à peine s'ils prennent de la distance avec la réalité. L'élégante *Signum* se présente comme la matrice dont s'inspirera le design des futurs breaks haut-de-gamme Opel, alors que, chez Rover, la *Spiritual* préfigure la future Mini, attendue en 1999. Pour les motorisations, l'heure est aux économies. Opel présente un petit moteur (1 000 centimètres cubes) de trois cylindres – choix technique jusqu'alors rarissime sur une automobile – qui équipera la nouvelle Corsa à partir du mois de mai. Au grand dam de Renault, le tollé suscité par la restructuration opérée en France et en Belgique a fait passer au second plan un événement important : la présentation du premier moteur français turbo-diesel à injection directe installé sur un véhicule de tourisme. Le genre, popularisé par le groupe Volkswagen avec ses fameux moteurs TDI et à un degré moindre par Rover, Opel et Mercedes, représente l'avenir du diesel.

L'injection directe, qui consiste à faire exploser un mélange air-carburant plus pauvre directement dans la chambre de combustion, est plus économe. D'une cylindrée de 1,9 litre, le moteur Renault, baptisé DTi, affiche une consommation inférieure d'un litre aux 100 kilomètres par rapport au modèle diesel classique. Cette technologie, connue pour sa souplesse, ses reprises et ses performances en nette amélioration, comporte néanmoins deux inconvénients. Le premier concerne la difficulté de contenir le niveau de pollution – certains TDi allemands ont dû obtenir des dérogations spéciales de la Communauté européenne – et le second, les fortes vibrations engendrées par l'injection directe.

Pour accueillir, à partir de juin, ce nouveau moteur, les Mégane berline et Scénic ont dû complètement l'encapsuler. Renault, dont les prochains moteurs Diesel seront tous des DTi, promet que le surcoût imposé à l'acheteur sera réduit. Et Peugeot ? Le groupe français, numéro un mondial du diesel, a déjà introduit l'injection directe sur son utilitaire Boxer mais préfère poursuivre les mises au point. C'est promis : l'an prochain, la remplaçante de la 205 sera la première Peugeot diesel à injection directe.

Raisonnables, les nouveautés de Genève ont tout de même laissé percer quelques rayons de soleil. On citera le cabriolet Mégane, qui marque la cinquième variante de la gamme (en attendant un break) et le petit coupé Ford Puma. Lancé sur les traces de l'Opel Tigra, ce dernier modèle qui reçoit un nouveau moteur 1,7 litre se distingue par sa silhouette inspirée du style des années 60. Réalisée sur le châssis de la Fiesta, la Puma conserve quelques éléments stylistiques de la Ford Ka tels que la face avant, les blocs optiques ou la console de tableau de bord. Ses lignes juste ce qu'il faut d'agressif et sa poupe retroussée en font déja un modèle très attachant. Sa commercialisation est prévue en octobre.

Jean-Michel Normand


D.R.
La Ford Puma, réalisée sur la base de la Fiesta, devrait contribuer à développer le marché du coupé (en 1996, 200 000 immatriculations en Europe dont 20 000 en France).

Deux roues sous les pieds


D.R.

Les rollers sont en train de devenir un mode de transport urbain à part entière. Alors que les rollers-blades sont équipés de plusieurs roulettes disposées en lignes, ces patins RB. 2500 SE de la marque Rollerball (vendus 500 francs environ dans les magasins Carrefour) ne disposent que de deux roulettes sphériques. Cette configuration, assure le fabricant, est particullièrement adaptée aux novices et offre une meilleure stabilité sur les revêtements de mauvaise qualité (pavés, fissures).

DÉPÊCHES

■ **CABRIOLET.** Le Salon du cabriolet et du coupé se tiendra à Paris à la porte de Versailles du vendredi 21 au dimanche 23 mars. Unique en Europe, cette manifestation accueillera les modèles récents (Mercedes SLK, Porsche Boxster, Jaguar XK 8, BMW Z3) mais aussi les voitures qui ont fait la réputation du carrossier italien Pininfarina.

■ **DAEWOO.** Le constructeur automobile coréen Daewoo a livré, fin février, son 20 000e véhicule vendu en France en deux ans. Il s'agit d'une Nexia GLX fonctionnant au GPL.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 20 du samedi 8 mars.**
Premier tirage : 9, 23, 31, 34, 37, 40, numéro complémentaire : 3 ; rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 204 210 F ; pour 5 bons numéros : 8 705 F ; pour 4 bons numéros : 179 F ; pour 3 bons numéros : 18 F.
Second tirage : 9, 21, 33, 40, 41, 49, numéro complémentaire : 39 ; rapports pour 6 bons numéros : 15 549 175 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 204 210 F ; pour 5 bons numéros : 7 495 F ; pour 4 bons numéros : 163 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.

RENAISSANCE Le 13 avril 1975 débutait le conflit au Liban, dans un pays qui était jusqu'alors le centre culturel du monde arabe, comptant de nombreux intellectuels et artistes, témoignant d'un grand esprit d'ouverture, parlant souvent couramment l'arabe, le français, l'anglais. ● APRÈS le traumatisme causé par la guerre, la vie culturelle du pays reprend, essentiellement grâce à des initiatives privées. Les artistes se retrouvent à nouveau. Il y a une soif de savoir, de débats. ● DANS LE TRAVAIL de nombreux artistes, ce passé de guerre se fait sentir, sans être évoqué ouvertement. Certains *prennent le détour de la métaphore*, d'autres jouent sur la mémoire des lieux. ● LE CRITIQUE d'art du quotidien francophone « L'Orient le Jour », Joseph Tarrab, a été le témoin privilégié de tous les bouleversements et modifications de la situation culturelle au Liban.

Le Liban renoue avec la création artistique

Après une guerre de quinze ans, le pays reprend peu à peu sa place de foyer intellectuel et culturel du Proche-Orient. A Beyrouth, des peintres et des sculpteurs affirment un vrai style, dans une capitale en pleine reconstruction

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Le Liban a été la capitale culturelle du monde arabe. Aujourd'hui, la culture y est un enjeu politique et économique. A en croire l'*Orient Express* (avril 1996), le marché du livre constitue la première rentrée de devises du pays. Le Liban est le premier exportateur du livre arabe. Il s'agit surtout de rééditions pirates de manuels scolaires et de littérature religieuse islamique.

Depuis le début de la guerre, la progression est époustouflante : cent cinquante maisons d'édition en 1974, cinq cents en 1983. Cent trente imprimeries en 1975, huit cents en 1996. L'importation est plus délicate, comme le souligne un libraire : « *Il y a d'abord le problème du prix. Le livre étranger est cher, et surtaxé. Et puis celui de la censure, complètement imbécile et sans critères définis. Tout ce qui touche à la politique, qui pourrait être critique vis-à-vis de la Syrie, est suspect. Le sexe aussi.* »

Les Libanais sont un peuple de commerçants, certes. Ils comptent aussi des intellectuels d'une profondeur et d'une richesse remarquable, ne serait-ce que grâce à leur culture plurielle : la plupart d'entre eux sont trilingues, et lisent ou parlent aussi bien l'arabe que le français ou l'anglais. Cette ouverture et cette curiosité permettent d'atténuer les traumatismes et l'agoraphobie (le diagnostic est d'un psychiatre libanais) nés de la guerre. Les artistes se retrouvent à nouveau, dans les cafés et les galeries. Il y a une soif de savoir, de discuter. De se remettre en question ? Pas encore. Car, dans ce pays où l'argent est roi, difficile d'accepter de n'en pas gagner : la plupart des artistes exercent un second métier. Flavia Codsi a remporté le premier prix du Musée Nicolas-Sursock lors du Salon d'automne 1996. Malgré les propositions de galeries d'art, prêtes à organiser des expositions, elle hésite à abandonner un gagne-pain très prenant, la réalisation de perspectives et de « rendus » pour des architectes décorateurs d'intérieur.

D'autres n'ont pas ces scrupules. La scène artistique libanaise n'est pas différente de la pratique éditoriale. On y développe le sous-produit à grande échelle et on ne compte plus les clones de peintres célèbres ailleurs, qui se sont taillé ici une clientèle sur mesure. Mais le Libanais voyage, et l'amateur ne se laisse plus duper.

> Les galeries ne peuvent survivre qu'en visant une clientèle richissime, à l'abri des vicissitudes

Directeur de la banque qui porte son nom, Raymond Audi n'aime pas les ersatz : « *J'encourage les artistes originaux. Je collectionne, et je soutiens quelques-uns d'entre eux, comme Paul Wakim, qui vit à Paris, ou Amine El Bacha, qui a utilisé pour peindre les bilans édités par la banque. Nous en avons fait un livre. La banque collectionne également : notre succursale de New York a reçu de galeries qui étaient ses clientes un certain nombre de tableaux en guise d'hypothèque. Pour notre antenne suisse, la collection s'oriente plutôt vers de la peinture ancienne. Ici à Beyrouth, ce sont les antiquités, comme les mosaïques anciennes, ou bien les artistes libanais.* »

Il y en a. Le plus connu est sans doute Hussein Madi, né en 1938, un des rares aujourd'hui à pouvoir vivre de son art à Beyrouth. L'homme a du talent, particulièrement sensible dans ses sculptures animalières en tôles découpées et pliées. Sa peinture, tantôt figurative, tantôt à mi-chemin entre la calligraphie et le signe abstrait, dégage un style orientalisant qui plaît à beaucoup, quand d'autres le taxent de provincialisme. Ce travers épargne ceux de la diaspora libanaise. Né en 1926, Chafic Abboud est une figure connue de l'école de Paris, où il s'est installé en 1952. D'autres plus jeunes, comme Fadia Haddad ou Hanibal Srouji, sont partis durant la guerre.

Les galeries, elles, sont restées. Le conflit n'a pas nui au commerce de l'art, loin de là. Amal Traboulsi dirige la galerie Epreuve d'artiste, un lieu à la programmation éclectique : « *La galerie a été créée en 1979. Elle a déménagé plusieurs fois, un peu en fonction des bombardements. Mais les affaires étaient paradoxalement meilleures durant la guerre. Les milices avaient de l'argent à dépenser. C'est fini. Aujourd'hui, j'organise environ une exposition tous les quinze jours. Chaque exposition coûte environ 3 000 dollars. Nous vendons les œuvres des jeunes artistes de 500 à 1 000 dollars pièce.* » Des prix très bas : la classe moyenne est exsangue. Les taux d'intérêt très élevés, les bons du Trésor et les souscriptions liées à la reconstruction pompent toute l'épargne. Les galeries ne peuvent survivre qu'en visant une clientèle richissime, à l'abri de ces vicissitudes.

La galerie Janine Rubeiz expose aussi des Libanais, d'esprit plus moderne, mais aussi les scènes de ruines urbaines de l'Argentin Antonio Segui. « *Il a remporté un grand succès ici* », commente la directrice des lieux. Sa mère avait ouvert une sorte de centre culturel privé, avant la guerre, qui s'est ensuite transformé en galerie. Janine Rubeiz y organisait des expositions, mais aussi des débats. Ainsi, les principaux dirigeants des factions libanaises étaient-ils venus discuter face au public, quelques jours avant le déclenchement de la guerre, en 1975.

La galerie Alice Mogabgab déploie une autre stratégie : « *Nous sommes mal vus parce que nous n'exposons pas exclusivement des Libanais. La peinture libanaise peut être excellente, mais il y a aussi beaucoup trop de peintres qui s'approprient le style d'un autre impunément. Il y a des sous-Rauschenberg, des sous-Tàpies, parce que nous sommes isolés du monde, et provinciaux. Alors je montre les vrais créateurs étrangers, Miro, Tàpies, François Arnal, Bonacorsi. Cela fait grincer quelques dents, surtout chez les imitateurs locaux. Et leurs prix sont bien plus élevés que ceux habituellement pratiqués au Liban. Mais il faut éduquer le public, et former les collectionneurs. Il faut aussi montrer nos artistes à l'étranger. J'ai ainsi exposé Madi à la Biennale de Sao Paulo, et je veux contribuer à la présence libanaise lors de la Biennale de Venise.* »

Elle compte sur le soutien de Bahia Hariri, députée de Saïda, et présidente de la commission parlementaire pour l'éducation et les beaux-arts, qui confirme : « *L'énergie est là, le potentiel aussi, mais il faut les réunir. Les Libanais ne sont pas habitués à travailler en groupe. Mais participer à l'exposition de l'Institut du monde arabe où contribuer à un pavillon à la Biennale de Venise donnerait une autre image du pays. C'est un devoir national.* »

Car la culture qui se reconstitue au Liban reste d'abord le fait d'initiatives privées, comme en témoigne le banquier Raymond Audi : « *Nous allons transférer notre siège vers le centre-ville. L'actuel bâtiment du quartier d'Achrafieh abritera alors une fondation, qui pourra organiser des expositions. J'aimerais bien montrer de grandes collections, comme celle des Barbier-Muller. Mais toute l'initiative ne doit pas revenir au secteur privé. Il faut que l'Etat y mette du sien.* »

L'Etat aimerait bien. Au ministère de la culture, créé en avril 1993, on pavoise : « *Notre ministère est en pleine expansion. Nous bénéficions de plus de 2 % du budget de l'Etat, répartis entre la direction générale des antiquités, et celle de la culture et de l'enseignement supérieur. Nos axes d'actions sont multiples. Pour les arts plastiques, il nous faudrait un musée d'art moderne. C'est une lacune que nous devons combler. Chaque année, au printemps, nous organisons un Salon et l'Etat achète des tableaux à cette occasion. De même, nous ne voulons pas perdre une occasion d'assurer la présence du Liban dans les grandes manifestations à l'étranger. Il faut tout faire pour effacer ces quinze ans d'absence.* »

Il est prévu de créer des centres culturels dans chaque pays accueillant une importante communauté libanaise. « *Nous prévoyons d'en installer à Paris, Montréal, Sao Paulo, à Londres, mais aussi en Australie... Dans les trois ans qui viennent, nous voulons sept centres à l'étranger. Et nous demanderons à des personalités incontestables de bien vouloir en prendre la direction. Le Liban, heureusement, ne manque pas de grands intellectuels, ni d'artistes. Par exemple, je verrais bien Amine Maalouf à la tête du centre culturel parisien, s'il en est d'accord...* »

Harry Bellet

Le renouveau du Festival de Baalbek ?

Le gouvernement libanais a décidé de débloquer des fonds, d'un montant non précisé, pour la reprise prochaine du Festival international de Baalbek, interrompu depuis le début de la guerre en avril 1975. Le Festival international de Baalbek avait été lancé en 1955. Des vedettes du music-hall et des troupes internationales de théâtre et de ballet se sont produites dans les amphithéâtres romains du principal site touristique libanais. On y a vu notamment la ballerine française Margot Fontaine, le chef d'orchestre Herbert von Karajan, la troupe de la Comédie-Française, les Ballets de Maurice Béjart, la diva égyptienne Oum Kalsoum et la chanteuse libanaise Feyrouz.

Aujourd'hui, Baalbek est un fief du Hezbollah pro-iranien, sous contrôle militaire syrien. Les positions du parti intégriste dans les abords de la ville sont périodiquement la cible de l'aviation israélienne.

Taire ou dire le conflit

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Le long conflit au Liban a débuté le 13 avril 1975. Samir Kassir, le rédacteur en chef du mensuel *Orient-Express*, rappelle que la moitié de la population actuelle du pays est née depuis. Quels ont été les effets de la guerre sur ces jeunes, et particulièrement sur les artistes ?

A première vue, aucun. Certes, beaucoup sont partis vivre à l'étranger. Ils parlent rarement du Liban. Ceux qui sont restés ne parlent jamais de la guerre. Tout au plus leur arrive-t-il d'évoquer une image, qui pourrait se confondre avec un film de fiction. « *Je me souviens*, confie une jeune artiste, *avoir vu à la télévision ce* sniper *qui tirait depuis un hôtel. J'avais dix ans. Des miliciens l'ont encerclé, et désarmé. Ils l'ont suspendu par les pieds à la fenêtre, puis, au bout d'un moment, ils l'ont lâché. Il s'est écrasé en bas. Ce dont je me souviens le plus, c'est de ce cours instant, avant qu'ils ne le lâchent.* »



D.R.

« Indication scénique n° 7 », de Fadia Haddad, 1995.

Mais ce genre de confidence est rare : dans l'*Orient-Express* (avril 1996), Joëlle Touma confirme le mutisme sur ce sujet, et ajoute : « *Pourtant, le passé se fait lourdement sentir. A chaque pas de la démarche d'une femme, se voulant légère, mais alourdie par une dernière crispation de tous ses nerfs habitués à la méfiance.* »

Ce qui vaut pour une passante vaut pour les artistes. C'est au hasard d'une visite de l'atelier de Flavia Codsi (née en 1961), après avoir regardé des travaux sans aucun rapport avec les guerres, qu'on voit le peintre sortir, en hésitant, des aquarelles montrant des façades lépreuses, des volets ouverts sur des intérieurs abandonnés. Pas de symbole, mais un constat, celui que peut faire quiconque débarque à l'aéroport de Beyrouth.

D'autres usent, consciemment ou non, de la métaphore : tout sépare Hussein Madi de Fadia Haddad. L'un est sexagénaire, et vit à Beyrouth après avoir longtemps séjourné en Italie. L'autre, âgée de trente-sept ans, travaille à Paris, et prétend mal connaître un pays qu'elle n'a pourtant quitté qu'en 1984. Tous deux peignent des oiseaux. Ceux de Madi passent par toutes les métamorphoses, étonnants de liberté. Ceux d'Haddad planent dans un univers qui n'appartient qu'à elle. Cependant, l'un d'eux ne vole plus, et semble mort. Il a été peint lors d'un séjour au Liban.

DÉMOLITION

D'autres encore travaillent sur la mémoire de lieux condamnés par la reconstruction. Ainsi, contrairement à tant de ses confrères qui se sont concentrés sur les ruines spectaculaires causées par la guerre, Houda Kassatly photographie les bâtiments anciens, en bon état mais promis à la démolition par le plan d'urbanisme et les intérêts financiers.

Mais la démarche la plus consciente et la plus cohérente provient de deux architectes : comme des archéologues, le Français Michel Lasserre et la Libanaise Paola Yacoub relèvent les traces d'impact sur un fragment de mur, toujours le même, situé sur le parking du centre culturel français. Photographies, plans, estampages, tous les procédés y passent. La succession des prélèvements prend l'aspect d'un rituel.

Le résultat est étonnant, et ambigu. Le mur est troué, certes, mais il est difficile de déterminer l'origine de l'accident, balle, éclat, fissure ou simple heurt d'un pare-chocs. « *Nous ne sommes pas des artistes*, plaident-ils, *mais des architectes. Nous faisons ici l'expérimentation d'une situation bâtie. Le principe existe déja chez Vitruve : pour construire, il faut tenir compte de l'état des choses et de la nature des lieux. La situation de Beyrouth est exceptionnelle. Toutes les ruptures y sont perceptibles.* »

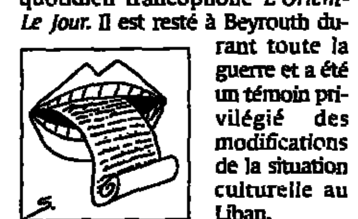
S'agit il d'une forme de thérapie ? Michel Lasserre, qui n'était pas là pendant la guerre, pense que c'est une façon de se faire au passé de Beyrouth. Paola Yacoub, qui a vécu une partie du conflit, préfère ne pas répondre.

Ha. B.

Joseph Tarrab, critique d'art et témoin des années sanglantes, dans l'attente d'un nouveau public

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Joseph Tarrab est critique d'art au quotidien francophone *L'Orient-Le Jour*. Il est resté à Beyrouth durant toute la guerre et a été un témoin privilégié des modifications de la situation culturelle au Liban.

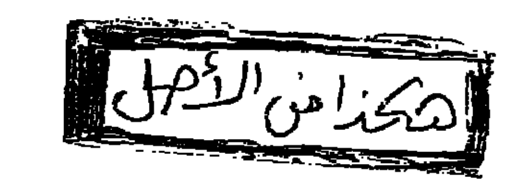


VERBATIM

« *Les premiers mois de la guerre, toute l'activité, et pas seulement l'activité culturelle, s'est interrompue. Il fallait en priorité répondre à des besoins urgents, comme trouver de l'eau. Et puis, petit à petit, les peintres se sont remis au travail. Mais chacun s'était replié vers sa communauté religieuse. Même les moins croyants y ont été contraints : la vie était dure, mais, pour un isolé, elle était terrible. Chacun a donc travaillé pour un petit cercle, parfois à l'échelle d'un village. Il y a eu également une modification profonde de la manière de peindre. Avant la guerre, il y avait un fort courant moderniste, plutôt orienté vers des formes d'abstraction lyrique. Il a été totalement rejeté, au profit d'une forme de paysagisme impressionniste. Pour les Libanais, c'était un retour à l'ordre, un repli vers la peinture qui se pratiquait ici dans les années 20 ou 30, une période aujourd'hui perçue, à tort ou à raison, comme un âge d'or. Au moment où le pays était déchiré, les artistes ont donc multiplié les paysages du Liban. Cela pourrait être perçu comme une forme d'enracinement national.*

» *Pour le critique d'art que je suis, le travail consistait à visiter les ateliers, et les expositions qui se tenaient dans des appartements, la plupart des galeries ayant été détruites ou pillées pendant la guerre. Il fallait donc passer d'une zone à l'autre, et relier les communautés. Mais cela n'avait rien d'exceptionnel : tous les Libanais le faisaient, dès que les bombardements baissaient d'intensité. Je suis persuadé que c'est cette obstination du peuple de Beyrouth à poursuivre, malgré la guerre, une vie la plus normale possible, qui a sauvé le pays de l'éclatement complet. Ainsi mon journal, dont les locaux ont parfois été bombardés, n'a jamais cessé de paraître. Entre 1960 et 1975, Beyrouth était la capitale intellectuelle du monde arabe. Avant guerre, la ville avait un centre, la place des Canons, aujourd'hui détruite. Le pays entier y convergeait. Les cafés étaient pleins, c'étaient des lieux de débat. Aujourd'hui, cette cité n'est plus un foyer vivant. Il n'y a plus de grandes causes, plus de frottements, donc plus d'étincelles. Plus personne ne croit à rien, et surtout pas aux partis politiques. La démobilisation est totale, dans tous les sens du terme.*

» *Il faudrait retrouver les conditions matérielles et sociales pour refaire de Beyrouth une capitale culturelle. Le tissu nécessaire est en train de se reconstituer. Avant guerre, un public de connaisseurs soutenait un marché de l'art qui commençait à prendre de l'importance. La guerre a dispersé ce public. Il s'en forme un nouveau, mais cela prendra du temps. Le mercantilisme et l'argent-roi chassent les idées. Il y a un dynamisme et une volonté de vivre formidables, mais plus perceptibles chez les acteurs de la vie économique que chez les artistes, qui sont encore très pusillanimes.* »



Philippe Manoury, compositeur de « 60e Parallèle », présenté au Châtelet

« J'aimerais que l'on oublie mon ordinateur comme Wagner voulait faire oublier l'orchestre »

Le Théâtre du Châtelet donne, en création mondiale, le premier opéra, attendu depuis de nombreuses années, d'un des piliers de l'Ircam. Conçu par Philippe Manoury avec l'écrivain Michel Deutsch et le metteur en scène Pierre Strosser, « 60e Parallèle » porte sur l'attente : des passagers bloqués par une tempête de neige vont vivre un angoissant huis clos dans un aéroport. David Robertson dirige l'Orchestre de Paris.

« Longtemps considéré comme un genre anachronique, l'opéra retrouve aujourd'hui les faveurs des compositeurs. Quelles sont selon vous les raisons d'un tel changement d'attitude ?

– C'est une question d'époque. La restructuration théorique opérée à Darmstadt dans les années 50 et prolongée jusque dans les années 80 a déterminé une sorte de *tabula rasa*, alors nécessaire, dont les compositeurs de ma génération ont tiré profit. Nous ne sommes plus préoccupés par des problèmes de syntaxe pure, mais par l'expression à laquelle cette syntaxe doit servir. La musique est donc à même de se fondre plus librement avec le théâtre, les arts de la scène ou la vidéo.

» A la suite de Webern, de Stravinsky et de Messiaen s'est produite une très forte poussée vers l'abstraction. Cependant, la réhabilitation d'éléments non pas de tonalité mais de polarité ou de périodicité a rendu la musique beaucoup moins difficile à écouter aujourd'hui qu'il y a quarante ans. Il suffit, pour s'en persuader, de comparer deux œuvres de Pierre Boulez telles que *Le Marteau sans maître* (1955) et *Répons* (1982). Je considère cette évolution stylistique comme un signe de maturité.

– Votre évolution personnelle tend, comme la trajectoire générale que vous venez de décrire, vers une maturité qui rend les œuvres plus accessibles aujourd'hui qu'hier. N'y a-t-il pas, là aussi, une condition favorable à l'abord de l'opéra ?

– Mon écriture va effectivement dans le sens d'un assouplissement – pas d'un laxisme, car je mets toujours autant de rigueur dans mes partitions. J'arrive à accepter des situations que je n'aurais jamais intégrées il y a dix ans. Dans *60e Parallèle*, on rencontre par exemple un rock, une valse, une comptine...

– Vous avez aussi décidé de rompre avec le traitement désarticulé de la voix souvent en vigueur dans les opéras contemporains.

– Oui. L'écriture vocale fait partie de ces choses que l'on n'apprend jamais dans les conservatoires ! Cependant, après Webern, la musique vocale a suivi la musique instrumentale dans une forme d'écartèlement admissible pour une cantate, mais pas pour un opéra, où le texte doit être globalement intelligible. J'ai toujours travaillé avec le metteur en scène sur l'énoncé des phrases avant de les mettre en musique. Quand je composais, la plus grande question que je me posais était : pourquoi faut-il que ce texte soit chanté et pas dit ? La musique ne doit pas expliciter le texte mais révéler ce que ressent la personne qui l'énonce. Ce qui implique parfois un double discours.

– L'intégration d'un rock, d'une valse et d'une comptine relève-t-elle alors d'une esthétique postmoderne ?

– Absolument pas. Michel Deutsch, Pierre Strosser et moi-même avons décidé de construire un opéra sur le thème de l'attente. La musique siège dans ce cadre comme un volcan qui peut exploser à tout moment. Par son apparition non préparée et sa subite interruption, le rock constitue une véritable explosion. La valse procède d'un soulèvement beaucoup plus insidieux. Quant à la comptine, dont l'effet m'a été inspiré par la scène de l'école dans le film *Les Oiseaux*, d'Hitchcock, elle s'impose à contre-emploi : la musique la plus innocente qui soit se glisse en parallèle à l'instauration d'un meurtre. De plus, sa diffusion à l'aide du Spacialisateur de l'Ircam permet de jouer avec des phénomènes de distance et de *delay* propices à l'entretien d'un doute sur la provenance de la voix.

– Quelle part avez-vous dévolu aux nouvelles technologies dans l'écriture de l'opéra ?

– Le traitement informatique fait partie de mon univers au même titre que l'orchestre. J'ai par exemple conçu une séquence qui déduit une série d'accords de l'analyse par l'ordinateur des voyelles chantées. Cela non pas en direct, comme dans ma pièce *En écho*, mais à l'aide d'un clavier où sont stockées les informations acoustiques.

» Cependant, je me méfie beaucoup du déballage technologique moderniste. J'aimerais que l'on oublie mon ordinateur comme Wagner voulait faire oublier l'orchestre présent sous la scène. D'ailleurs, je ne serai pas avec ma console de mixage au milieu de la salle, comme pour les concerts, mais à l'étage, afin que l'attention du public demeure concentrée sur la musique et sur le spectacle. »

Propos recueillis par Pierre Gervasoni

★ **Théâtre du Châtelet, 1, place dy Châtelet, Paris 1er, métro Châtelet. Le spectacle est une coréalisation de l'Ircam et du Châtelet. Les 10, 13 et 19 mars, à 19 h 30. Le 16, à 17 heures. De 60 F à 400 F. Tél. : 01-40-28-28-40.**

Un pédagogue reconnu

Né en 1952 à Tulle (Corrèze), Philippe Manoury est ancien élève du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, où il a obtenu un premier prix d'analyse et un premier prix de composition. *Crystophonos*, créé par Claude Helffer à Metz, en 1974, le fait connaître. De 1978 à 1981, il vit et travaille au Brésil, où il donne ses premiers cours et des conférences.

En 1981, il rejoint l'équipe de l'Ircam, où il développe des recherches sur l'interaction en temps réel entre les instruments acoustiques et les nouvelles technologies. Responsable de la pédagogie de 1983 à 1987 à l'Ensemble InterContemporain, puis professeur au Conservatoire national de Lyon, il continue sa carrière de compositeur qui lui vaut des invitations dans le monde entier. La Sacem lui a décerné le Prix de la musique de chambre en 1976 et celui de la meilleure réalisation musicale pour *Jupiter*, en 1988. Depuis septembre 1995, il est compositeur en résidence à l'Orchestre de Paris.

Gilles Vigneault en récital quelques jours avant le « temps des sucres »

Le chanteur québécois enregistre à l'Olympia

« CETTE SALLE a un vécu formidable. Elle a accumulé des ondes biologiques incroyables. Des rires, des pleurs, des cris, des enthousiasmes stupéfiants, des histoires d'amour extraordinaires... » Pour l'Olympia, comme des centaines d'autres artistes, Vigneault éprouve une tendresse particulière. Le public français l'y a découvert en 1967, un an après sa première apparition sur une scène française. Une révélation qui peut paraître peu précoce pour quelqu'un dont la naissance remonte à 1928, mais en fait Vigneault est entré en chanson tardivement. Ancien séminariste, il fut enseignant, animateur de radio, fit du théâtre... A partir de 1960, sur la scène d'une boîte à chansons, à Québec, puis au Chat noir à Montréal, dont Claude Léveillée, qui mettra plus tard en musique plusieurs de ses textes, assurait la direction artistique. Gilles Vigneault est devenu l'une des figures majeures de la chanson francophone, constamment sur les barricades pour la sauvegarde de la langue française. Ce combat, c'est une question d'« *écologie intérieure* », dit-il. Autre glissement, la perte du sens de la durée. Au banc des accusés, des « *trucs à supprimer le temps* », comme Internet, dont il met en parallèle les avantages et les inconvénients dans un savoureux monologue au cours du nouveau spectacle qu'il présente à l'Olympia le 10 mars. Un récital pour lequel l'accompagnent quatre jeunes musiciens, et qui sera la quasi-intégrale de son album *C'est ainsi que j'arrive à toi* (Audivis).

Point de titres fétiches. On n'entendra ni *Le Doux Chagrin*, ni *La Danse à Saint-Dilon*, pas plus que *Mon pays*. Son chez lui, *« un royaume où il y a une vue magnifique aux quatre coins de l'horizon, l'infini de la forêt, de l'eau, de l'air, la quiétude, la paix »*, il va s'empresser d'y retourner. Le « temps des sucres » approche, le temps de faire le sirop d'érable. Pour rien au monde, il ne manquerait cette période sacrée dans son érablière : un rituel, un jeu indispensable, dont la seule évocation allume des lumières dans son regard. Pour faire du sirop d'érable, il faut d'abord piquer le tronc de l'arbre avec une goutterelle. L'eau qui s'écoule est recueillie dans un seau, puis on la fait bouillir jusqu'à ce qu'elle devienne sirop. Si on la laisse un peu plus longtemps sur le feu, on obtient la *tire*, un sirop plus épais avec lequel est fait le sucre d'érable, et dont chaque goutte versée sur la neige se fige instantanément, devenant un bonbon qui fait la joie des enfants.

« OREILLES DE CHRIST »

Pendant toute cette période, qui dure environ trois semaines, on se réunit entre amis, pour faire des « repas de cabane ». Les plats préparés avec le sirop y tiennent évidemment la vedette. Au menu, des « oreilles de Christ » (grillades de lard), des fèves ou des œufs. Devant le lac gelé, il n'y a rien de meilleur pour se réchauffer que de boire du rhum mélangé au réduit de sirop. Quant à savoir si ce breuvage a des vertus réparatrices pour la voix, c'est une autre histoire...

Patrick Labesse

★ **Olympia, le 10 mars à 20 h 15, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Madeleine. Tél. : 01-47-42-25-49. Prix : 150 et 180 F.**

Un opéra de Mozart créé de toutes pièces

Karl-Ernst et Ursel Herrmann ont réuni vingt-sept numéros vocaux

OMBRA FELICE, opéra imaginé par Ursel et Karl-Ernst Herrmann, d'après Mozart. Cyndia Sieden, Elzbieta Szmytka, Veronica Cangemi (sopranos), Nathalie Stutzmann (alto), Yann Beuron (ténor), Wojtek Drabowicz (baryton), Mireille Mossé (comédienne), Alain Ruaux (contrebassiste). Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-49-52-50-50. A 19 h 30, les 10, 12, 14, 16 et 18 (dernière). De 60 F à 590 F. Durée : 3 h 45. Opéra de Lille, les 22 et 24 mars. Tél. : 03-20-55-48-61.

Curieux public parisien qui fait la fête aux chanteurs, à l'orchestre et au chef d'*Ombra Felice* et voue aux gémonies les co-metteurs en scène de ce spectacle qui n'aurait pu voir le jour sans ses deux concepteurs, mozartiens jusqu'au bout des ongles, au point de créer de toutes pièces un opéra de Mozart que celui-ci n'a jamais écrit... *Ombra Felice*, le nom de cet ouvrage neuf, est le titre d'un air pour alto et orchestre composé par Mozart à Salzbourg en 1776. Destiné à un castrat, et inséré plus tard dans un opéra méconnu de Mortellari, *Arsace*, cet air dit à lui seul l'ambition du spectacle conçu par Karl-Ernst et Ursel Herrmann : donner en une soirée la part d'ombre et de bonheur qui n'a cessé de traverser et la vie et l'œuvre du compositeur.

Tous deux savent de quoi ils parlent. Depuis 1982, ils ont cosigné, entre autres productions, la mise en scène de cinq opéras de Mozart à la Monnaie de Bruxelles, à Vienne et au Festival de Salzbourg – *Ombra Felice* a d'ailleurs été créé avec succès lors de l'édition estivale de 1994. Ils sont aussi professeurs de scénographie et de dramaturgie à l'Académie des beaux-arts de Munich. Là, ils enseignent ce qu'ils ont appris sur les scènes européennes, seuls ou aux côtés de Peter Stein, Klaus Peymann et Luc Bondy, qui ont fait découvrir à Karl-Ernst Herrmann, décorateur et costumier attitré de la Schaubühne de Berlin pendant les années 70, les secrets du théâtre contemporain.

Karl-Ernst et Ursel Herrmann ont choisi pour *Ombra Felice* vingt-sept numéros vocaux, rarement ou jamais chantés, écrits par Mozart tout au long de sa vie et pour des raisons très différentes : certains airs étaient destinés à ses opéras mais n'ont pas été retenus dans les versions définitives ; d'autres ont été commandés par leurs interprètes pour être insérés dans des ouvrages signés par d'autres compositeurs ; d'autres encore sont simplement des airs de concert ; les derniers, enfin, ont été écrits pour les proches du compositeur et chantés en famille, comme cet irrésistible quatuor comique en dialecte viennois mâtiné d'italien et de grivoiserie, *Caro Mio Druck und Schluck (Mon cher pousseur bâfreur...)* qui met en scène Mozart lui-même !

FRANCHE RIGOLADE

Les deux Herrmann ne se sont pas contentés de « coller » ces airs qui peuvent évidemment s'entendre par eux-mêmes mais qui finissent par former une œuvre, et d'autant plus que, sur le modèle de l'opéra seria, un texte traverse *Ombra Felice*, dit par la comédienne lilliputienne Mireille Mossé. Ce texte emprunte à Hans Arp (*« Est-il permis de se plaindre ? /Est-il permis de pleurer/ Est-il permis de jouer ? /est-il permis de rire ? »*), à Marivaux, à Heinrich Heine (*« Amour ! Amour ! Ton pouvoir nous a couchés dans ce lit/Et nous a fermés les yeux. /Alors, que cries-tu dans la nuit ? »*), Ingeborg Bachmann et Hölderlin... De l'amour, il sera donc beaucoup question dans *Ombra Felice*, de son cortège de solitude surtout (où beaucoup découvriront la « scène dramatique d'Andromède », véritable opéra dans l'opéra, d'une grande force expressive), de ses moments de joie aussi, voire de franche rigolade à la faveur d'intermèdes hilarants (comme *Liebes Manndel, wo ist's bandel – Cher petit époux, où est le ruban* –, course humoristique mettant en scène Mozart, sa femme Constance et un « étranger » qui se dit Viennois...).

VIOLENTS CONTRASTES

Louis Langrée, à la tête de l'Orchestre de Picardie, quand il ne participe pas lui-même directement à l'action, dirige d'une main ferme, sinon brillante, cette tragicomédie que les musiciens picards servent avec ferveur, côté cordes, et plus de froideur, côté vents... Ils forment le principal décor de la représentation, installés sur le plateau en demi-cercle autour d'une très étroite scène légèrement surélevée où évoluent les chanteurs, la comédienne et... un contrebassiste à transformations. Trois sopranos ont été requises pour le spectacle, Cyndia Sieden, colorature qu'on a déjà entendue plus en voix, Elzbieta Szmytka et Veronica Cangemi ; elles sont associées à l'alto Nathalie Stutzmann, dont les compositions travesties sont des merveilles dramatiques, au ténor Yann Beuron, ce soir-là le plus en verve, et au baryton Wojtek Drabowicz, voix élégante mais présence plus floue.

Tous prennent un plaisir manifeste à inventer sous nos yeux – à vue, ils se maquillent et changent de costume en bord de scène – cet opéra que les deux Herrmann ont voulu durement expressionniste, sans pour autant répugner ni au fantastique ni au pur comique. A ce jeu en violents contrastes, Mireille Mossé, tour à tour M. Loyal, chef d'orchestre, clown, homme, femme, enfant... – donne une nouvelle fois toute la force de son étrangeté, l'intensité de son engagement, le tout en français, en allemand, en italien, comme si c'était... facile.

Olivier Schmitt



Jiri Kylian confirme sa suprématie dans le monde chorégraphique

Le Tchèque est invité au Palais Garnier jusqu'au 17 mars avec le Nederlands

Jiri Kylian, au sommet de son art, est invité à l'Opéra Garnier avec sa compagnie, le Nederlands Dans Theater, basée à La Haye. Sa troupe est divisée en trois groupes : le NDT1, le noyau dur, le NDT2, les jeunes pousses, et le NDT3, créé pour les plus de quarante ans. Deux programmes, avec de nombreuses créations, permettront de découvrir les jeunes et les moins jeunes. La soirée d'ouverture a été un éblouissement

NEDERLANDS DANS THEATER, de Jiri Kylian. *Wings of Wax* (1997). *Bella Figura* (1997). Michael Simon et Tom Bevoort (lumières, décor). Joke Visser (costumes). Palais Garnier. Tél. : 01-44-73-13-00. Premier programme, jusqu'au 11 mars. Deuxième programme, du 13 au 17 mars. 19 h 30. Le 16, à 15 heures. De 30 F à 320 F.

Faut-il être né Tchèque, avoir choisi l'exil en 1968, vivre et créer depuis 1973 dans la paisible ville de La Haye, pour montrer avec tant de violence combien le raffinement est aussi et surtout une manière d'entretenir avec le monde une distance juste ? Hier soir, à l'issue du spectacle de Jiri Kylian, le public a manifesté son bonheur, presque avec des grondements. Du rarement entendu dans l'auguste maison. Rien de commun avec un triomphe mondain. On a été témoin d'une révélation : la meilleure compagnie que l'on puisse voir aujourd'hui était là, avec des danseurs transfigurés par la force de leur maître, lui-même arrivé au faîte d'une maturité, d'un processus créatif qui ne s'embarrasse plus de rien, hors l'essentiel : la beauté. Ou plutôt la recherche du Beau. Et quelle beauté ! Celle qui dit le monde, et non pas celle qui l'escamote. Car la beauté réussit, ici, ce tour de force de parler de la laideur, sans jamais avoir à la montrer. Tout est dans la danse. Tout surgit des corps. Pas de bavardage, pas de graisse. Ce n'est ni janséniste, ni libertin. Si le chorégraphe est un maître, il ne tente pas de dominer le flux des choses. Il tente le milieu, cette ligne des philosophies orientales, qui seule donne son prix au risque de chuter.

Wings of Wax, ailes de cire, est inspiré d'un tableau de Breughel : on y voit Icare disparaître dans la mer sous le regard totalement indifférent de tous. On se rappelle que le fils de Dédale, pour échapper au labyrinthe de son père, avait collé ses ailes de plume avec de la cire, et que cette matière se mit à fondre sous le soleil. Sur scène, un arbre est suspendu, les racines en l'air. Un très lourd projecteur tourne tout autour de lui. Tout est noir. Du moins le croit-on. Les costumes, irisés de mordoré ou de prune, ajoutent du vénéneux à la noirceur.

AUDACE ET SOUFFLE

Kylian part toujours d'un élément concret. Un voyage au Japon, une rencontre avec des aborigènes d'Australie, une musique. Ici, le tableau de Breughel. Mais on peut très bien regarder sa danse sans savoir ce qui l'inspire, ce qui l'emporte à l'orée du rêve, de l'abstraction. Dans *Wings of Wax*, la force des bras est obsédante – véritables moteurs du mouvement, blancs, précis, giratoires dans la lumière tournante. Les gestes tourmentent les corps. Les duos basculent. Comment trouver l'autre quand on vit dans un monde de glace ? Les lumières givrent. Parfois on se dit que les corps suivent trop sur la musique. Mauvaise pensée immédiatement contredite. Et si on n'est pas fou des montages musicaux, force est de reconnaître l'inventivité de celui qui supporte la danse : prendre la *Passacaille pour violon seul*, de Heinrich von Biber – solennelle, lente –, la quitter pour quelques notes du *Prélude à la méditation*, de John Cage, glisser vers le *Quatuor à cordes n° 5*, de Phil Glass, pour terminer par une des *Variations Goldberg*, de Bach, la vingt-cinquième, et que cet ensemble s'accorde dans ses différences, indique plus que l'oreille d'exception du chorégraphe. Son audace et son souffle. A prendre, à restituer, à déplacer. A cinquante ans, il avance sans masque. Simplement lui-même.

Cet univers musical qu'il invente le révèle tout entier : un pessimiste qui n'a pas tué tout espoir en lui. Les enlacements au ralenti du dernier duo donneraient envie d'être amoureux au plus rassi des humains. Chorégraphe musical, mais aussi visuel. *Bella Figura* (faire bonne figure) débute par deux tombes suspendues, transparentes, contenant chacune un corps. Et sur scène, les jeux du désir et du paraître. Kylian est un homme revenu de tout, qui se souvient que le péché a parfois du bon. Mais ces haussements d'épaules qui parcourent toute la pièce paraissent dire : à quoi bon toutes ces grimaces ? Ces raidissements du corps convulsé, quand il est si doux de relâcher les tensions. Dans les épaules, justement.

Des rideaux découpent l'espace, le rétrécissent, en une sorte de parabole de la dévoration. Les femmes, aux seins nus, enjupées d'écarlate. On lit sur leurs dos dénudés les ondes de choc, jusqu'en haut des colonnes vertébrales, des gestes tentés pour être ce qu'elles ne sont peut-être pas. Plus trivialement : faire la *bella figura* n'empêchera jamais le corps de trinquer. Le chorégraphe n'essaie pas, et on lui en sait gré, de porter sur le monde un regard masculin/féminin. Il regarde en homme. Ses yeux transpercent jusqu'à l'os. La beauté chez Jiri Kylian a un effet mortel.

Dominique Frétard

Paul Lightfoot, le bien-nommé

Kylian a non seulement le souci des danseurs qui dépassent la quarantaine, mais il veut aussi que les jeunes talents s'expriment. Ainsi Paul Lightfoot, un ex-danseur de la compagnie. Au programme de l'Opéra Garnier, il présente *Start to Finish* – le commencement de la fin. Et il fait fière figure face au maître. Le thème, classique, celui de la séparation des amants et de la folie, est développé au son de quatre tambours qui descendent et remontent la scène, ponctuant l'action de leurs roulements. Ce qui n'est pas banal. Et accentue le dérisoire tragique des corps secoués par une parole qu'ils ne contrôlent plus. Des enseignes lumineuses nous indiquent où porter notre regard parmi ces personnages en barboteuses. Ou dénudés.

On ne sait si on est à l'asile. Ou avec la Sainte Vierge. Lightfoot travaille le geste pour en multiplier le sens, et nous perdre, finalement, dans des « nonsens » si chers aux Anglais. Normal, Paul Lightfoot est né à Kingsley en 1966.

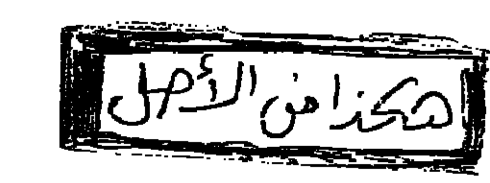
Examen de candidatures pour Châteauvallon

VOLONTÉ affirmée de remplacer Gérard Paquet à la direction de Châteauvallon, ou besoin de sauver la face après un appel à candidatures ayant suscité neuf réponses ? Toujours est-il que l'administrateur provisoire Henri Nespoulous convoquait le vendredi 7 mars, à 15 heures, un conseil d'administration afin de recevoir les candidats retenus. Le conseil s'est déroulé en la seule présence des membres du Front national, soit quatre membres sur les vingt-deux que compte l'association. Hubert Falco (conseil général), en accord avec le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, Jean-Claude Gaudin (conseil régional) et René Arnoux (maire d'Ollioules), avait déclaré : « *Nous ne nous prêterons pas à cette mascarade.* » Le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, a tenu, pour la première fois, la même position que l'Etat.

Parmi les neufs candidats, citons : Alain Felter, actuel secrétaire général de la mairie de Toulon, chargé des affaires culturelles, François Legrand (Théâtre de Fontainebleau), Georges Boukof (dont le seul titre de gloire serait d'être le fils du pianiste Youri Boukof), Antonio Carvalho (chorégraphe à La Seyne), Michel Leterreux (journaliste à *Var-Matin*)... Questionné sur la légalité de ce recrutement, Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, a répondu en substance : « *L'administrateur judiciaire est dégagé des statuts de l'association. De la même manière qu'il a décidé tout seul de licencier Gérard Paquet, il peut décider tout seul de recruter.* » Me Nespoulous, de son côté, se contentait de dire que les candidats avaient été reçus par courtoisie.

Le 27 mars, le tribunal de grande instance de Toulon doit se prononcer sur l'opportunité de dissoudre Châteauvallon. Le 20 mars, Gérard Paquet, quant à lui, contestera la validité de son licenciement auprès des prud'hommes.

D. F.



Le double jeu de Marie Carré

La comédienne interprète « Médée » et « Antigone », de Sénèque, au TNP-Villeurbanne



SI BLANCHE, avec des yeux noirs en amande, un air de sauvageonne et une belle sensualité : ainsi est apparue Marie Carré, quand elle a débuté au théâtre, au mitan des années 80, dans *Mercédès*, une pièce d'amour post-nucléaire de Thomas Brasch, qu'elle jouait avec Tcheky Karyo. Marie Carré venait du cours Florent, et de l'école de Patrice Chéreau à Nanterre. En 1986, elle jouait *Phèdre*, de Racine ; en 1987, *Emilia Gallotti*, de Lessing ; en 1991, *Antigone*, de Sophocle : des héroïnes qu'elle revitalise avec son apparente fragilité. Elle s'est envolée pour Lisbonne en 1992. Et elle n'a plus joué en France, jusqu'à ce jour, où elle part pour un beau voyage : être à la fois *Médée* et *Antigone* – celles de Sénèque, que le metteur en scène Christophe Perton (Lyonnais installé à Privas) réunit en une même soirée, dans la traduction vigoureuse de Florence Dupont.

★ TNP-Villeurbanne, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 11, 14, 15 et 18 mars ; 19 h 30, les 12, 13, 19 et 20 ; 17 heures, le 16. Tél. : 04-78-03-30-40. Durée : 2 h 45. De 140 F à 175 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Snakesong/Le Désir, de Jan Lauwers
Snakesong Trilogy, de l'auteur et metteur en scène flamand Jan Lauwers, a commencé en 1994 par *Le Voyeur*, s'est poursuivie avec *Le Pouvoir* et s'achève avec *Le Désir*. Ce spectacle s'inspire de textes de Joris-Karl Huysmans *(A rebours)*, Lautréamont *(Les Chants de Maldoror)* et Oscar Wilde *(Salomé)*. Pour cette création, Rombout Willems a composé une tétralogie pour violon alto.
Théâtre de la Ville, Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mº Abbesses. 20 h 30, du 12 au 15 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Cas 6
Les Double Six, groupe vocal formé en 1959 par Mimi Perrin, continuent d'essaimer des héritiers. Les filles et les garçons véloces de Cas 6 entremêlent et font swinguer leurs voix sur des textes pétillants et quelques reprises bien choisies (CD A demi-mot chez Scalen).
Club Dunois, 61, rue Dunois, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 01-45-84-72-00. De 50 F à 100 F.

Jacques Loussier Trio
Son « Play Bach », interprétations « jazzy » de Bach, avait, dans les années 60, cassé la baraque. Voici *Les Quatre Saisons*, de Vivaldi. Une bonne surprise (CD chez Telarc/TMS), qui n'est ni du jazz drapé dans les habits du classique ni du classique qui voudrait swinguer. Les « standards » de Vivaldi se prêtent idéalement à l'adaptation – pour mémoire, en 1965, une superbe version du big band de Raymond Fol – et le trio agit en trio. Bien vu.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 250 F.

Mory Kanté
Depuis son tube planétaire, *Yéké Yéké* en 1987, la vague est retombée. Mory Kanté n'a pas pour autant jeté l'éponge. Il présente son album *Tatebola* (Misslin/Arcade), très – trop ? – marqué par les sonorités et les rythmes synthétiques en vogue ces temps-ci.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-23-15-15. 125 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES ANGES DÉCHUS
Film de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e.

GHOST DANCE
Film britannique de Ken McMullen, avec Jacques Derrida, Léonie Mellinger, Pascale Ogier, Robbie Coltrane, Dominique Pinon (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

JERRY MAGUIRE
Film américain de Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding Jr., Renee Zellweger, Kelly Preston, Jerry O'Connell, Jay Mohr (2 h 18).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

KARDIOGRAMMA
Film kazakh de Darejan Omirbaev, avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

MARION
Film français de Manuel Poirier, avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA MOINDRE DES CHOSES
Film français de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde (1 h 45).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

PARTITION
Film britannique de Ken McMullen, avec Roshan Seth, Zohra Segal, Zia Mohyeddin, Saeed Jaffrey, Léonie Mellinger, John Schrapnel (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RÉSISTANCE
Film britannique de Ken McMullen, (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RIMBAUD VERLAINE
Film français d'Agnieszka Holland, avec Leonardo Dicaprio, David Thewlis, Romane Bohringer, Dominique Blanc, Félicie Pasotti Cabarraye, Nita Klein (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

STAR TREK-PREMIER CONTACT
Film américain de Jonathan Frakes, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Alice Krige (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TEMPS DE CHIEN
Film français de Jean Marbœuf, avec Catherine Arditi, Françoise Arnoul, Evelyne Bouix, Fabienne Chaudat, Josiane Lévêque, Julie Marbœuf (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TYKHO MOON
Film français d'Enki Bilal, avec Julie Delpy, Johan Leysen, Michel Piccoli, Marie Laforêt, Richard Bohringer, Yann Collette (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 10 MARS

Carmen
de Bizet. Elena Zaremba, Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Sergei Larin, Daniel Galvez-Vallejo (don José), Peter Coleman-Wright, Gino Quilico (Escamillo), Pamela Amstrong, Norah Amsellem (Micaela), Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini, Frédéric Chaslin (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 10, 11, 13, 15 et 19, jusqu'au 7 avril. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

60e Parallèle
de Manoury. Donald Maxwell (Rudy Link), Jean-Philippe Courtis (Wim Kosowitch), Hedwig Fassbender (Anja Larson), Rié Hamada (Maria Bertini), Technique IRCAM, Orchestre de Paris, David Robertson (direction), Pierre Strosser (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 10, 13 et 19 ; 17 heures, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. De 60 F à 400 F.

Ombra Felice
d'après Mozart. Cyndia Sieden, Elzbieta Szmytka, Veronica Cangemi (sopranos), Nathalie Stutzmann (alto), Yann Beuron (ténor), Wojtek Drabowicz (baryton), Mireille Mossé (comédienne), Alain Ruaux (contrebasse), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, les 10, 12, 14, 16 et 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 590 F.

Françoise Pollet (soprano), Bruno Fontaine (piano)
Œuvres de Puccini, Rachmaninov, Poulenc, Satie, Massenet, Verdi, Weill, Gershwin, Bernstein, Kosma, Trenet, Brel et Sheller.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

Andreas Schmidt (baryton), Rudolf Jansen (piano)
Schubert : *Winterreise*.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

MARDI 11 MARS

Yury Boukoff (piano)
Debussy : *Pour le piano*. Brahms : *Rapsodies op. 79*. Ravel : *Sonatine pour piano*. Falla : *Pièces espagnoles*. Prokofiev : *Sonate pour piano op. 83*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Katia et Marielle Labèque (piano)
Mozart : *Sonate pour piano à quatre mains KV 497, Sonate pour deux pianos KV 448*. Debussy : *Nocturnes*. Tchaïkovski : *Capriccio italien*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 320 F.

Les Talens lyriques
Œuvres de Monteverdi et Danielis. Delphine Collot, Agnès Mellon (sopranos), Christophe Rousset (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-48-24-16-29. Location Fnac. De 110 F à 200 F.

MERCREDI 12 MARS

Ensemble intercontemporain
Dusapin : *Quad, création*. Benjamin : *Antara*. Kurtag : *Messages de feu demoiselle R. V. Troussova*. Rosemary Hardy (soprano), Sophie Cherrier, Emmanuelle Ophèle (flûte), Hae Sun Kang (violon), Hidéki Nagano (clavier numérique), Technique IRCAM, Markus Stenz (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 12. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 170 F.

Orchestre Colonne
Autour du siècle d'or de l'opéra français. Michèle Command, Laurence Janot, Catherine Dubosc (sopranos), Martine Olmeda (mezzo-soprano), Jean-Luc Viala, Laurence Dale (ténors), René Massis (baryton-basse), Jean-Philippe Courtis (basse), Frédéric Chaslin (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 20 heures, le 12. Tél. : 01-42-44-45-46. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 600 F.

Trio Jean Paul
Schubert : *Trios pour piano, violon et violoncelle D 898 et D 929*.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 12 ; 12 h 30, le 13. Tél. : 01-40-20-52-29. De 60 F à 130 F.

Olivier Cazal (piano)
Schubert : : *Sonate pour piano D 960*. Rachmaninov : *Etudes tableaux op. 39*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

JEUDI 13 MARS

Orchestre national de France
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur »*. Schubert-Liebermann : *Fantaisie D 940*. Schubert : *Symphonie nº 3*. Gerhard Oppitz (piano), Vassily Sinaisky (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 13. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Michel Béroff (piano)
Debussy : *Tarentelle styrienne, Valse romantique, Nocturne pour piano, D'un cahier d'esquisses, Estampes, La Plus Que Lente, Berceuse héroïque, Préludes pour piano, livre II*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 13. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Quatuor Kandinsky
Mozart : *Quatuor pour piano et cordes KV 478*. Donatoni : *Ronda*. Dvorak : *Quatuor pour piano et cordes op. 87*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

VENDREDI 14 MARS

Quatuor Danel
Chostakovitch : *Quatuor à cordes nº 11*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 59*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 14. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Des Teufels Lustschloss
de Schubert. Ruth Ziesak, Michèle Lagrange, Anne-Marie Rodde (sopranos), Rodrigo Orrego et Ulrich Ress (ténors), Hans Sotin, Friederich Molsberger (basses). Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 14. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Brigitte Engerer (piano), Dmitri Sitkovetsky (violon), David Geringas (violoncelle)
Prokofiev : *Cendrillon*. Rachmaninov : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 9*. Tchaïkovski : *Pièces pour piano et violoncelle*. Chostakovitch : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 14. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

SAMEDI 15 MARS

Orchestre de Paris
Autour de « 60e Parallèle » de Manoury. David Robertson (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. 30 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Dazzi : *Ailes déployées*. Blondeau : *Au-delà, création*. Louvier : *Concerto pour alto et orchestre, création*. Gérard Caussé (alto), Dominique My (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 17 h 30, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre Pasdeloup
Beethoven : *Egmont, Concerto pour violon et orchestre, Symphonie nº 5*. Patrice Fontanarosa (violon), Jean-Sébastien Béreau (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 30, le 15. Tél. : 01-45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 175 F.

Jean-François Heisser (piano)
Debussy : *Estampes*. Dukas : *La Plainte au loin du faune, Variations, interlude et finale sur un thème de Rameau*. Falla : *Homenaje, Pièces espagnoles*. Fauré : *Barcarolle op. 66, Impromptu op. 102*. Albeniz : *Iberia, extraits*.
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Orchestre révolutionnaire et romantique
Schumann : *Concerto pour violon et orchestre, Symphonies nº 1 « Le Printemps » et nº 4*. homas Zehetmair (violon), John Eliot Gardiner (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.
Et le 16 mars à 16 h 30, Ouverture, scherzo et finale, Concerto pour piano et orchestre et Symphonie nº 4 de Schumann, avec Robert Levin (piano).

Kremerata Musica
Schubert : *Trio à cordes D 581, Quintette pour piano et cordes D 667 « La Truite »*. Chostakovitch : *Romances sur des poèmes d'Alexandre Blok*. Tatjana Kuindshy (soprano), Gidon Kremer (violon), Veronika Hagen (alto), Clemens Hagen (violoncelle), Alois Posch (contrebasse), Valery Afanassiev (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

DIMANCHE 16 MARS

Quatuor Mosaïques
Beethoven : *Quatuors à cordes nº 5, 8 et 17*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. *Mº* Alma-Marceau. 11 heures, le 16. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Brigitte Engerer
Rimski-Korsakov : *Quintette pour piano et vents*. Glinka : *Divertissement brillant*. Prokofiev : *Ouverture sur des thèmes juifs*. Musiciens de l'Orchestre de Paris.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Mozart : *Concerto pour clarinette et orchestre*. Brahms : *Symphonie nº 4*. Michel Arrignon (clarinette), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 45, le 16. Tél. : 01-45-63-60-62. De 75 F à 175 F.

JAZZ

André Ceccarelli Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Daniel Goyone Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. MºChâtelet. 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Kenny Barron, Gary Bartz, Ray Drummond, Ben Riley
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michel Portal et Antoine Hervé Quintet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 12. Tél. : 01-43-21-56-70.

Brad Mehldau Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12, 13, 14, 15, 17 et 18. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Chico Freeman's Brainstorm
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Baptiste Trotignon et Alexandre Tassel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. MºChâtelet. 22 heures, le 13. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Joe Lee Wilson, Michel Van der Esch Trio
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 13. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Stéphane et Lionel Belmondo Group
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Eliot Zigmund Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. MºChâtelet. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

The Joe Zaniwul Syndicate
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Marc Ducret solo, Olivier Cadiot et Benoît Delbecq
Aubervilliers (93). Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin. Mº Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Jackie McLean et Cedar Walton Trio
Bondy (93). Salle des fêtes, hôtel de ville. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Jim Hall Trio
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-47-81-69-02. 120 F.

François Corneloup « Calligraphes »
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-42-87-25-91.

Patrick Verbeke Sextet
Rueil-Malmaison (92). L'Avant-scène, 6, place du 8-Mai-1945. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-47-14-09-24. 70 F.

Jayne Cortez and the Firespitters
Saint-Denis (93). Bourse du travail, 11, rue Génin. Mº Saint-Denis-Porte-de-Paris. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

ROCK

Mister Gang
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F.

Lightning Seeds
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 13. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

Calvin Russell
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-47-00-55-22. 146 F.

The Roots
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 15. Tél. : 01-47-00-55-22. 127 F.

Die Form, Dr Mabuse
Club Dunois, 61, rue Dunois, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 heures, le 15. Tél. : 01-53-61-17-90. 120 F.

Fun Lovin' Criminals
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 16. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

Oscar, Nip, Hint, Near Death Experience
Issy-les Moulineaux (92). Espace Icare-Fahrenheit, 31, rue Gambetta. Mº Corentin-Celton. 20 heures, le 15. Tél. : 01-47-74-51-11.

Polo
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-69-43-03-03. 90 F.

CHANSON

Castafiore Bazooka
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25, jusqu'au 19 avril. Tél. : 01-42-61-44-16. De 70 F à 100 F.

Michel Jonasz
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 01-49-95-99-99. De 120 F à 250 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 15 h 30, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Jacques Bertin
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 15 ; 16 heures, le 16. Tél. : 01-47-00-02-71.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mº *Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 17 heures, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.*

Robert Charlebois
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. 20 h 30, le 13. 330 F.

Time is Money
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 21 heures, les 11, 12, 14, 15, 18, 19, 21 et 22 ; 19 heures, les 13 et 20 ; 16 heures, les 16 et 23. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

Fabienne Thibeault, les Hurleurs
Châtenay-Malabry (92). Théâtre la Piscine, 254, avenue de la Division-Leclerc. 20 h 45, le 14. Tél. : 01-47-74-51-11. 120 F.

Orphéon Celesta, Ducky Smokton
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 13. Tél. : 01-47-74-51-11. De 110 F à 130 F.

Dany Brillant
Montrouge (92). Théâtre, 2, avenue Emile-Boutroux. Mº Porte-d'Orléans. 20 h 45, le 14. Tél. : 01-47-74-51-11.

Les Innocents, Joël Barret
Saint-Cloud (92). Centre culturel des Trois-Pierrots, 6, rue du Mont-Valérien. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-47-74-51-11.

Catherine Ribeiro
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 15. Tél. : 01-47-74-51-11.

MUSIQUE DU MONDE

Artango
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 11, 12 et 18, jusqu'au 16 avril. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 120 F.

Khaled
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 12, 13, 14 et 15 ; 18 heures, le 16. Tél. : 01-47-42-25-49. De 150 F à 180 F.

Mory Kanté
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-42-23-15-15. 137 F.

David Krakauer's, Tatsuya Yoshida et Hisash Sasaki
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Juan Carlos Caceres
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, les 13 et 20, jusqu'au 27. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

Les Etoiles, Luiz Melodia
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Shubhendra Rao
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Nazare Pereira, Geraldo Azevedo
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Gnawa Diffusion, A la folie, Savoy, Blankass
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mº Mairie-de-Clichy. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-47-74-51-11.

Idir
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-47-74-51-11. 100 F.

Cheb Mami, Djamel Allam
Fontenay-aux-Roses (92). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-47-74-51-11.

Orchestre national de Barbès, Sawt el-Atlas
Gennevilliers (92). Espace des Grésillons, 30, rue François-Kovac. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-47-74-51-11.

Les Yeux Noirs, Paulo Mondano
Levallois-Perret (92). Hôtel de ville, 83, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-47-74-51-11.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Nederlands Dans Theater
Jiri Kylian : *Wings of Wax, Start to Finish, Bella Figura*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.
Jiri Kylian : *Whereabout Unknown, Compass, Sweet Dreams, Sechs Tänze*.
Opéra de Paris. 19 h 30, les 13, 14, 15 et 17 ; 15 heures, le 16. De 30 F à 320 F.

Josef Nadj
Les Commentaires d'Habacuc.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 11, 12, 14 et 15. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Alain Platel
Bernadtje.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 13, 14 et 15. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

Compagnie Keli
Annette Leday : *La Sensitive*.
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, le 14. Tél. : 01-46-82-83-88.

Compagnie Agua Gala
Arisaka : *Ego sum X*.
Le Perreux-sur-Marne (94). Centre des bords de Marne, 2, rue de la Prairie. 20 h 30, le 15 ; 15 heures, le 16. Tél. : 01-43-24-54-28. 120 F.

Compagnie Montalvo-Hervieu
José Montalvo : *Double trouble*.
Chevilly-Larue (94). Centre culturel, 102, avenue du Général-de-Gaulle. 17 heures, le 16. Tél. : 01-46-86-54-48.

AUDIOVISUEL *La chaîne britannique* **BSkyB, contrôlée** *par le* **groupe News Corp. du magnat australo-américain Rupert Murdoch, a** *renoncé* **à détenir 49 % de DF1, le bouquet du numérique allemand. ● LE RETRAIT de Murdoch pourrait** *avoir été précipité* **par les** *résultats* **décevants du bouquet numérique de Kirch, qui compterait à peine 30 000 abonnés contre les 200 000 prévus dès la fin de 1996. ● FRAGILISÉ** *par cet échec,* **le** *groupe Kirch* **cherche une alliance de rechange. Il est en négociations avec Deutsch Telekom, mais tout rapprochement avec Bertelsmann n'est pas impossible,** *malgré les démêlés judiciaires* **qui opposent les deux groupes. ● LA QUESTION est de savoir si deux bouquets numériques peuvent coexister en Allemagne. Bertelsmann et Canal Plus** *souhaitent* **la** *numérisation* **de la chaîne à péage Premiere, dont ils sont actionnaires avec Kirch.**

Leo Kirch cherche une nouvelle alliance pour son bouquet numérique

Le retrait de la chaîne britannique du groupe Murdoch, BSkyB, de la plate-forme allemande DF1, dont elle devait prendre 49 % du capital, relance les spéculations sur la répartition du marché de la télévision numérique allemande entre Kirch, Bertelsmann et Canal Plus

COLOGNE
(*Correspondance*)

L'échec du partenariat entre le groupe audiovisuel allemand Kirch et la chaîne payante britannique BSkyB dans le bouquet DF1 (*Le Monde* du 8 février) est un nouveau rebondissement dans le feuilleton du numérique allemand. Les deux sociétés, dont l'alliance aura duré à peine huit mois, *« n'ont pas pu se mettre d'accord sur quelques points fondamentaux »*. BSkyB, contrôlé par le groupe News Corp. du magnat australo-américain Rupert Murdoch, envisageait de détenir 49 % de DF1, le bouquet du numérique allemand dont les débuts sont beaucoup plus laborieux que prévu, et renonce également à prendre 25 % de la chaîne sportive DSF. Les deux partenaires ont refusé, vendredi 7 mars, de donner plus de détails sur les causes de cette *« solution à l'amiable »*, mais il est probable que les négociations ont buté sur la façon de conduire les affaires communes entre deux groupes qui n'ont pas l'habitude de partager les responsabilités.

DÉMARRAGE DIFFICILE

C'est la deuxième fois que Rupert Murdoch revoit son approche du marché allemand. La suspension de ses projets numériques ne signifie pas un retrait définitif de l'Allemagne, où la société reste engagée dans la chaîne Vox. Avant de se tourner vers Kirch, BSkyB était allié à Bertelsmann et à Canal Plus ; et elle a toujours cherché à prendre pied dans la chaîne à péage Premiere, à laquelle elle s'intéresse encore et dont elle devait acquérir 25 % l'été dernier, au moment de l'accord avec Kirch.

« Ce n'est pas une surprise. Nous avions prévu cet échec il y a longtemps », juge Nikolaus Formanek, porte-parole de la CLT-UFA, filiale de Bertelsmann et de la CLT et principal concurrent de Kirch. Murdoch tirerait ainsi les conséquences du démarrage difficile de DF1. Lancé en fanfare en juillet dernier, le bouquet a attiré à peine 30 000 abonnés contre 200 000 prévus dès la fin 1996. Le décodeur mis au point par Kirch coûte cher et les téléspectateurs hésitent à investir dans de nouveaux programmes.

En outre, DF1 est encore privé d'un accès au réseau câblé et n'est diffusé pour l'instant que par satellite. La chaîne espère toutefois atteindre 100 000 abonnés avant l'été. Kirch a investi des milliards de marks pour acquérir des droits de diffusion de fictions hollywoodiennes. Il s'est rapproché de Canal Plus, dont il doit diffuser prochainement les programmes multithématiques. L'été dernier, il faisait figure de grand vainqueur contre Bertelsmann, mais l'échec de son alliance avec Murdoch pourrait affaiblir ses projets numériques.

ACCORD À TROIS ?

« Nous allons étudier la nouvelle situation dans le calme. Nous sommes prêts à trouver un ou de nouveaux partenaires », dit Johannes Schmitz, porte-parole de Kirch, qui estime que *« l'intérêt existe »*. Selon certains observateurs, Kirch pourrait imaginer une alliance de rechange, notamment avec Deutsch Telekom, qui contrôle les accès au câble et revendique un rôle important dans la commercialisation du numérique. Les deux groupes sont d'ailleurs en négociation en ce moment. Les Munichois entendent cependant trouver un accord avec Bertelsmann sur la répartition des tâches dans la télévision payante, un domaine où les deux groupes s'opposent toujours *via* DF1 et sa concurrente analogique, Premiere. Les nombreuses procédures judiciaires en cours entre les deux rivaux ne facilitent pas pour l'instant l'exportation commerciale du numérique.

La lenteur des négociations entre Murdoch et Kirch, les rumeurs d'un probable échec, compliquaient le règlement du conflit. Le retrait de BSkyB change la donne sans rien arranger pour le moment. *« Difficile de dire ce qui va se passer dans les prochains mois*, estime Nikolaus Formanek. *Première est la seule plate-forme valable en Allemagne. »* Pour l'instant, la chaîne dispose en effet de 1,4 million d'abonnés. Bertelsmann et Canal Plus, qui détiennent chacun 37,5 % du capital (contre 25 % à Kirch), souhaitent sa numérisation, éventuellement en lien avec la plate-forme DF1.

Un Français proche du dossier estime que le départ d'un des acteurs pourrait désormais faciliter la recherche d'une solution et augmenter les chances d'un accord à trois entre les frères ennemis allemands et Canal Plus.

Philippe Ricard

Jean-Pierre Elkabbach livre ses mémoires de « guerrier » de l'écran

« C'EST POURQUOI j'ai décidé de m'en aller... » : au bout de douze minutes de discours, Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision de décembre 1993 à mai 1996, clôt par cette phrase, le 31 mai 1996, son mandat de *29 mois et quelques jours* – titre du livre qu'il publie ces jours-ci. Il ne veut pas prononcer le mot de « démission ». Tant il est vrai qu'il n'a toujours pas accepté de renier les ambitions qu'il assigne toujours à la télévision publique et qu'il a contribué à asseoir. Jean-Pierre Elkabbach n'est pas homme à aller à Canossa.


BIBLIOGRAPHIE

Au contraire. La chronique de ces presque trois ans à la tête de France Télévision s'apparente davantage aux mémoires d'un guerrier du petit écran, pour user du terme qu'usa le producteur américain Arnon Milchan, resté l'ami de Jean-Pierre Elkabbach jusqu'au bout. Guerrier et chef de guerre : le nouveau président de France Télévision, l'écharpe en oriflamme, veut galvaniser les personnels de France Télévision et en finir avec l'hégémonie de TF 1. Il s'entoure donc d'un commando de fidèles – Patrick Clément, Louis Bériot, Jean-Luc Mano, Nathalie Coppinger, Germain Férec, etc. – dont certains, comme dans toute tragédie, le trahiront lorsqu'il présentera les premiers signes de faiblesse.

La guerre sera totale. Le renouveau des programmes de France 2 et la télévision numérique serviront d'armes. Le lecteur assiste donc aux négociations avec des jeunes gens chargés de redorer le blason de la télévision publique et de convertir à son antenne des norias de jeunes téléspectateurs. Jean-Pierre Elkabbach le rappelle pourtant : hormis Jean-Luc Delarue et Arthur, les autres animateurs – Nagui, Jacques Martin, Mireille Dumas, etc. – appartiennent au passé de France 2 et furent intronisés par son prédécesseur, Hervé Bourges. On s'interrogera toutefois sur le fait que *« découvrant avec stupeur »* dès 1993 le montant des contrats des animateurs-producteurs, Jean-Pierre Elkabbach et son équipe aient tant tardé à y remédier.

Mais c'est l'avenir, le numérique, *« ces nouvelles images »* auxquelles il consacre un long chapitre enthousiaste, qui devrait résoudre ce nœud gordien, en soumettant les animateurs-producteurs à la nouvelle loi du marché. *« Le temps des animateurs rois était révolu »*, triomphe l'ex-président de France Télévision. Le temps manquera au temps pour que cette prophétie se réalise.

PORTRAITS AU VITRIOL

Alors que Jean-Pierre Elkabbach s'allie à l'ennemi juré, TF 1, au sein de Télévision par satellite (TPS) le 11 avril 1996 – ce qui l'amène d'ailleurs à tracer dans son livre un portrait tout en nuances positives du PDG de la « Une », Patrick Le Lay –, le guerrier doit faire face aux assaillants. Ils sont légion. Figurent notamment Canal Plus et ses dirigeants, peu enclins à laisser un rival entrer sur le territoire du numérique, et surtout une galerie dessinée au vitriol des personnalités de l'audiovisuel pour lesquelles l'ex-président de France Télévision n'a pas de qualificatifs assez assassins.

Hervé Bourges, président du CSA, y est Janus, *« un prince du double langage »* ; Xavier Gouyou Beauchamps, actuel PDG de France Télévision, est comparé à une *« araignée »* qui tisse sa toile depuis sa *« bastille inexpugnable de France 3 »* ; Philippe Douste-Blazy, un adepte du *« paraître »* et du *« consensus poli »*, tandis que les parlementaires Michel Péricard et Alain Griotteray reçoivent une volée de bois vert et que les administrateurs de France 2 et de France 3 sont taxés *« d'absentéisme et dilettantisme »*...

Jean-Pierre Elkabbach reconnaît certes des erreurs – un contrat transmis *« tardivement »* à un directeur général, une procédure maladroite contre Jean-Luc Delarue qui donnera le signal de *« la curée »* – mais pêche aussi par des omissions et des demi-mensonges, notamment sur le sens de ce fameux rendez-vous avec le directeur de cabinet d'Alain Juppé qui traduisit son abandon par le pouvoir. Le goût du secret ou la morgue de son équipe eurent raison de Jean-Pierre Elkabbach et de son bilan, plutôt positif. Un chef doit avoir la confiance de ses troupes : c'est de cela que manqua le président de France Télévision pour gagner la guerre.

Yves-Marie Labé

★ *29 mois et quelques jours,* de Jean-Pierre Elkabbach. Editions Grasset, 344 pages, 126 francs.

Pathé prêt à se retirer de BSkyB ?

Selon le journal britannique *The Sunday Telegraph* du 9 mars, le groupe Pathé, appartenant à Jérôme Seydoux, envisagerait de céder les 17 % qu'il détient dans BSkyB, la société de télévision par satellite contrôlée par le magnat australo-américain Rupert Murdoch.

Les parts de Pathé – qui est l'un des actionnaires fondateurs de BSkyB – sont valorisées à 1,8 milliard de livres (environ 17 milliards de francs).

Pathé est issu de la séparation des activités de communication du groupe Chargeurs, en juin 1996. Pathé, présent principalement en Grande-Bretagne, en France et aux Pays-Bas, agit dans la production et la distribution de films et surtout l'exploitation de salles de cinéma.

Le groupe Chargeurs, présent principalement dans le textile, s'est développé dans la communication. Il est aujourd'hui actionnaire (20 %) de CanalSatellite et propriétaire du quotidien *Libération*.

« Deux fois orphelin »

Dans son ouvrage, *29 mois et quelques jours*, l'ancien président de France-Télévision Jean-Pierre Elkabbach aborde longuement et à de nombreuses reprises les relations entre la télévision publique et le pouvoir :


VERBATIM

« Après la période Mitterrand/Balladur, l'ère Chirac/Juppé rendait inadapté, pour beaucoup, sinon pour le président de la République, mon maintien à la tête de la télévision publique, quelles que soient ma valeur et mon "équation personnelle". Fruit acide de la cohabitation, je me trouvais deux fois orphelin, après la mort de Mitterrand et l'éclipse politique d'Edouard Balladur. Pour ce milieu, l'avenir ne dépendrait que du parrain ou du protecteur, et cela ne date pas d'hier. (...)

» Le gouvernement peut, à sa guise, mettre une chaîne en déficit, ou l'y maintenir, en lui imposant des objectifs publicitaires irréalistes. Il lui est facile de l'empêcher d'utiliser elle-même d'éventuels excédents, et même de l'en priver pour la pénaliser, ou pour soigner quelque canard boiteux de l'audiovisuel. Ce sera le cas en 1995 et 96.

» Il suffit pour cela au ministre des finances de décider (unilatéralement) une "annulation de crédits" sur le budget voté par le Parlement. C'est une arme politique, secrète, souvent utilisée avec une habileté assassine. (...)

» La même année et en quelques mois sont tombés les trois responsables des trois télévisions publiques d'Europe latine, peu après une alternance politique. Tant que la télévision n'est pas réellement coupée du monde politique, elle lui reste inféodée, quelles que soient les structures intermédiaires et le désir de sauver les apparences. »

Le PDG d'Havas envisage l'arrivée d'un actionnaire anglo-saxon

PIERRE DAUZIER, PDG d'Havas, évoque, dans un entretien à *La Tribune* du 10 mars, l'entrée d'un partenaire anglo-saxon dans le capital d'Havas, dans un délai de deux ans. *« Il y a un certain nombre de possibilités envisageables, comme le groupe britannique Pearson ou Time Warner »*, précise-t-il, réaffirmant que *Le Point* et *L'Express* n'étaient pas à vendre et que son groupe n'étudiait pas la reprise du quotidien économique français du groupe Pearson, *Les Echos*.

Pierre Dauzier proteste contre l'interdiction faite à CanalSatellite de diffuser les chaînes de service public, qui sont sur le bouquet concurrent TPS : *« La loi fait obligation aux cablo-opérateurs de diffuser toutes les chaînes hertziennes. Pourquoi en serait-il autrement pour les chaînes diffusées par satellite ? (...) Je n'exclus pas que certains citoyens téléspectateurs fassent appel à la justice pour défendre leurs droits. En ce qui concerne Havas, nous nous réservons également la possibilité de faire appel à la justice. »*

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : *Le Monde* a conclu un accord de partenariat avec le quotidien financier *l'Agefi*,** dans le secteur de la publicité financière. Les deux journaux vont proposer des offres commerciales sur les notes d'information visées par la COB et les introductions en Bourse. Les avis seront publiés le matin dans *L'Agefi*, et l'après-midi dans *Le Monde*. Le cahier publicitaire demi-format, développé par *Le Monde*, consacré aux « paroles d'entreprise », sera étendu à *L'Agefi*.

■ **RADIO : les syndicats de Radio France Internationale (RFI) ont déposé un préavis de grève** pour jeudi 13 mars pour la *« défense de l'emploi »*. Le PDG de l'entreprise a répondu en annonçant son intention d'engager immédiatement *« des discussions pour dissiper les graves malentendus »*. Dans *« une motion de défiance »*, les personnels réunis vendredi 7 mars en assemblée générale avaient dénoncé la *« politique arbitraire et injuste de la direction de RFI »*.

■ **PUBLICITÉ : le groupe Lowe & Partners Worldwide organise son réseau d'agences en quatre zones géographiques :** l'Europe (y compris l'Afrique du Sud), l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, et l'Asie-Pacifique. *« Cette nouvelle organisation s'explique par la croissance du réseau »*, a indiqué Nicolas Monnier, président de l'agence Alice (Lowe), qui estime que la nouvelle organisation ne retirera rien à l'indépendance fonctionnelle des filiales. Lowe & Partners compte 73 agences de publicité présentes dans 32 pays. Son chiffre d'affaires consolidé s'élève à 3,6 milliards de dollars (20,5 milliards de francs environ), en 1996.

D'un club à l'autre

par Alain Rollat

CHANGEMENT de pensionnaire dans le petit cercle des magazines littéraires. Depuis dimanche soir, sur Paris Première, « Le Gai Savoir » a pris la succession du « Jean-Edern's Club ». Cette référence à un maître-ouvrage de Nietzsche donne à penser que Franz-Olivier Giesbert, qui remplace Jean-Edern Hallier, préfère les classiques à son nombril. Le directeur de la rédaction du *Figaro* ne jette pas à la poubelle les livres des autres. Du moins pas en public. C'est plutôt de bon augure. Il faudra attendre, en revanche, pour savoir si la poésie des troubadours, à laquelle renvoie ce titre du philosophe allemand, a quelque chose à voir avec cette nouvelle émission dont la première livraison tenait plus de la joute mondaine que de l'amour courtois.

La question posée par Franz-Olivier Giesbert à ses invités était d'un classicisme élémentaire : « *Y-a-t-il encore des intellos ?* » Mais elle n'était qu'un prétexte à parler de tout et de rien. Surtout de rien.

Le directeur de la revue *Le Banquet*, Nicolas Tenzer, sauta sur l'occasion pour blâmer « *les pseudo-intellectuels* ». Ceux par lesquels « *la politique est corrompue* ». Ceux qui passent plus de temps « *à paraître* » à la télévision qu'à « *produire un savoir validé* ». Au premier rang desquels M. Tenzer plaça deux sommités : un absent, l'omniprésent Luc Ferry, qu'il accusa de « *loufoquerie philosophique* », et son voisin de gauche sur le plateau, Alain Minc, qu'il cita en exemple de « *ceux qui inventent des concepts pour dissimuler les réalités* ». M. Minc se réjouit d'une telle « *bouffée d'anarchisme* » chez « *ce fonctionnaire sérieux et travailleur* » qu'il avait trouvé « *un peu ennuyeux* » quand il avait rencontré M. Tenzer, pour la première fois, au Commissariat au Plan. Comme il était là pour promouvoir sa biographie de Napoléon III, M. Minc exerça ses représailles contre Victor Hugo, qu'il accusa de corruption manquée : « *La seule erreur de Louis Napoléon est d'avoir proposé l'ambassade de Naples à ce pauvre Hugo alors que pour un ministère plein il l'aurait acheté...* »

Pour faire diversion, Franz-Olivier Giesbert, qui aime Hugo, lut ce que son voisin de droite, Jean-François Revel, écrivait naguère, au sortir d'un déjeuner chez M. Balladur, sur « *la vélocité avec laquelle il* [M. Minc] *avait bondi hors du bateau avarié de la gauche, à la seconde même du naufrage, pour atterrir avec brio sur le radeau accueillant de la droite...* » A quoi M. Minc répondit qu'il ne dévoilerait pas ce qu'il avait répondu à M. Revel. Lequel saisit donc la balle au bond pour le dévoiler lui-même en révélant que M. Minc prétendait l'avoir surpris « *en train de se multiplier en courbettes dans les palais nationaux* ». Ce dont il (M. Revel) se défend.

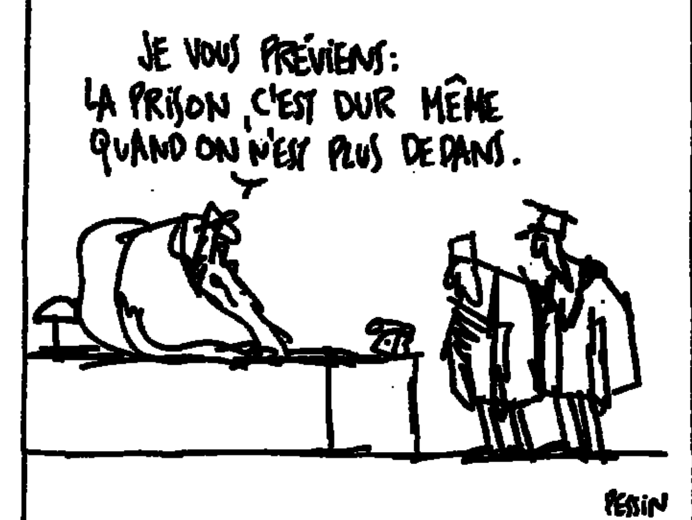
Mais pourquoi Jean d'Ormesson jugea-t-il alors que cette passionnante conversation était de nature à « *faire chier* » « *Casimir* », le héros de son dernier roman ? Oui, ma chère : « *chier* » ! M. d'Ormesson osa ce mot en langage académique ! C'est tout dire...

Un réfractaire en son miroir

Le temps de trois brèves sorties de prison, « Paroles d'un taulard » suit Georges Courtois, l'auteur de la prise d'otages de la cour d'assises de Loire-Atlantique en 1985

C'EST UN RÉVEILLON de Noël, avec toute la famille autour de la table, le père, la mère, des enfants. Qui se parlent et tentent de renouer les liens effilochés par ce temps immobile de la prison qui fracasse la vie de celui qui est dedans, et aussi celles de ceux qui, dehors, n'en finissent plus d'attendre le retour de l'enfermé. On connaît bien le visage de l'homme qui raconte cette machine à broyer dans laquelle il est tombé tout petit. Il s'appelle Georges Courtois, et l'affaire qui le rendit célèbre est extravagante.

Au mois de décembre 1985, son procès s'ouvrait devant les assises de Loire-Atlantique. Accusé d'un vol de voiture et du braquage d'une banque, Georges Courtois comparaissait avec trois complices, quand, au début de l'audience, un homme avait fait irruption dans l'enceinte de justice : puissamment armé, il transformait ce procès plutôt miteux en la prise d'otages la plus spectaculaire qu'ait connue le monde judiciaire, grâce aux caméras dont les preneurs d'otages avaient exigé la présence.



Jusque-là, personne ou presque n'avait entendu parler de Georges Courtois, cet obscur malfrat moustachu, abonné des tribunaux et du mitard. Son visage, en quelques heures, allait faire le tour du monde. Insolent, bravache, désespéré, Courtois n'avait plus rien à perdre. La peine qu'on allait lui infliger, vingt années peut-être, il ne voulait pas la faire. A cette « *mort sociale* », il préférait, si la prise d'otages tournait mal, la vraie mort, « *beaucoup plus intéressante* ».

En attendant, cette justice qui s'apprêtait à le juger, c'est lui qui ferait son procès. Trente-cinq heures durant – et c'est long trente-cinq heures ! –, c'est lui qui avait mené la danse. Tour à tour menaçant ou charmeur, il avait parlé, intarissable, de la prison, de la justice, de sa vie sans issue. Mais le piège avait fini par se refermer sur lui et ses complices : Courtois n'a jamais pris l'avion qu'il avait entraperçu au bout de la piste de l'aéroport de Nantes. Après ce spectaculaire coup d'éclat, il était retourné à l'oubli de la prison.

Depuis, détenu à la centrale de Saint-Maur, près de Châteauroux, il a eu trois fois la permission d'en sortir pour rendre visite aux siens. C'est pendant ces permissions que Frédéric Goldbronn a pu le filmer, à Noël 1995, puis en mars et juillet 1996. L'homme a vieilli. Il s'est épaissi. Ses cheveux ont blanchi. La colère, les cassures, sont toujours là. Ce qu'il avait choisi de cracher, onze ans plus tôt, à cette télévision qu'il avait comme réquisitionnée et dont il s'était fait une arme et une complice à la fois, il le confie maintenant sur un autre ton au cours de ces parenthèses douloureuses, ces « *fausses libertés* », que l'administration concède aux détenus en fin de peine, et qui sont censées leur permettre, par goulées parcimonieuses, de réapprendre à respirer l'air du dehors.

Platement rebaptisé *Paroles d'un taulard*, alors qu'il s'appelait bien plus justement à l'origine *Visages d'un réfractaire*, ce documentaire tourné avec une évidente sympathie – trop évidente ? – confronte le détenu rebelle, gouailleur, qui se donne beaucoup de mal à démontrer qu'il n'a pas été brisé, aux images de son passé, de son enfance, aux brefs moments de bonheur vécus entre deux séjours en prison. Mais, surtout, il donne la parole à sa femme, magnifique, douloureuse et tendre, qui a tenté tout au long de ces années de se tenir droite, entre espoirs et désespoirs, ruptures et réconciliations. Toutes ces années passées à attendre « *son Jojo* », cet homme auquel elle sait que son destin est indissolublement lié, malgré les murs, les barreaux, et les innombrables récidives. Georges Courtois, détenu depuis 1983, devrait sortir à la fin de l'année. Sa femme voudrait tant croire à ce qu'elle appelle « *un redépart* »... Pour combien de temps ?

Agathe Logeart

★ « Vu de près » : *Georges Courtois, paroles d'un taulard,* France 3, mardi 11 mars à 23 h 25.

LUNDI 10 MARS

TF 1

20.45

MON AMOUR
Téléfilm ○ de Pierre Joassin, avec Florence Pernel, Robin Renucci (100 min). 888565
Un homme, éperdument amoureux de sa femme, institutrice, va par passion l'entraîner dans une folie destructrice...

22.25

▶ 52 SUR LA UNE
Magazine. Le temple aux trésors (70 min). 9531132
23.35 F1 magazine. Spécial Grand Prix d'Australie.
0.10 et 1.10, 1.45, 2.45, 3.25, 4.30, 5.10 TF 1 nuit.
0.20 7 sur 7. Magazine. Invitées : Simone Veil, Elisabeth Guigou (rediff., 50 min). 3956053
1.20 Cas de divorce. Série. Lamy contre Lamy. **1.55** et 2.55, 3.35, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). **5.00** Musique. Concert (5 min).

France 2

20.30

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
En direct de la Cité des sciences à La Villette. Jacques Chirac répond aux questions de Jean-Marie Cavada et William Leymergie (105 min). 249687

22.15

NESTOR BURMA
Micmac moche au Boul' Mich. Série d'Henri Helman, avec Guy Marchand, Pierre Tornade (85 min). 794132
23.40 Journal, Météo.
0.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Angkor (70 min). 2831904
1.10 Histoires courtes. Les fourmis rouges de Pierre Erwan Guillaume (15 min). 8583985
1.55 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3. **2.20** La Vie au bout des doigts. Documentaire. **2.50** 24 heures d'info. **3.00** Météo. **4.05** La Compète. Coup de froid. **4.30** Don Quichotte. Série. [2/5] Don Quichotte armé chevalier (60 min).

France 3

20.50

APPELEZ-MOI MATHILDE ■
Film de Pierre Mondy, avec Jacqueline Maillan (1969, 100 min). 971300
Du comique de boulevard, d'après une pièce de Francis Veber.
22.30 Journal, Météo.

23.05

ARCHIMÈDE LE CLOCHARD
Film de Gilles Grangier, avec Jean Gabin (1958, N., 80 min). 7747300
Comédie à sketches sur une idée de Jean Moncorgé, c'est-à-dire Jean Gabin, auquel il y a de meilleures façons de rendre hommage.
0.25 Lignes de mire. Magazine (rediff.).
1.25 Matlock. Série. L'arbitre. **2.15** Musique graffiti. Magazine. Invités : André Halimi, Georges Wolinski. *My Shinning Hour*, par Alain Jean-Marie Trio avec Ricardo Del Fra, basse ; John Betch, batterie ; Eric Barret, saxo (20 min).

Arte

20.45

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE ■ ■ ■
Film de Krzysztof Kieslowski, avec Irène Jacob, Philippe Volter (1990, 90 min). 189942
Sur le thème du double, un ensemble de correspondances fantastiques et poétiques superbement mis en scène. Un film passionnant, fascinant, avec une comédienne exceptionnelle.
22.15 Kinorama. Magazine.

22.30

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR ■ ■
Film de Krzysztof Kieslowski, avec Grazyna Szapolowska, Olaf Lubaszenko (1988, v.o., 85 min). 4824128
D'une fenêtre d'une HLM, un adolescent, employé des postes, vierge, observe, avec une lunette d'approche volée, une jeune femme très portée sur le sexe. Il la harcèle au téléphone.
23.55 Court-circuit. L'œil qui traîne, court-métrage de Stéphane Brizé (35 min). 4332749
0.30 Le Journal d'un curé de campagne ■ ■ ■ Film de Robert Bresson, avec Claude Laydu (1950, N., 110 min). 4214695
2.20 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

20.45

L'HOMME SANS VISAGE
Film de Mel Gibson, avec Mel Gibson, Nick Stahl (1994, 125 min). 878213
Un mélodrame sur les préjugés sociaux à l'égard de la différence.

22.50

PULSIONS TROUBLES
Téléfilm △ de David Hartwell, avec Eric Roberts (115 min). 4697213
Un photographe marié fait figure de suspect après l'assassinat d'un de ses modèles.
0.45 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Le festival de Monterey (1975, 65 min). 6532546
1.50 Best of Charlélie Couture. **2.50** Movida opus 1. Documentaire. **3.25** Fréquenstar. Magazine. Laurent Voulzy. **4.30** Coulisses. Documentaire. Manu Dibango. **4.55** Fan de. Magazine. **5.20** Turbo. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

20.35

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR ■ ■
Film de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud (1996, 95 min). 100519
22.10 Flash d'information.

22.15

THE DOOM GENERATION ■
Film de Gregg Araki, avec James Duval, Rose McGowan (1995, v.o., 85 min). 618300
Cette œuvre du cinéma américain indépendant n'y va pas par quatre chemins dans la violence à la Tarentino.
23.40 Les Apprentis ■ ■ Film de Pierre Salvadori (1995, 94 min). 9507710
1.15 Petits Meurtres entre amis ■ ■ Film de Danny Boyle (1993, ◆, 90 min). 3910782
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. 1949 : l'affaire Kravtchenko, un procès anti-stalinien à Paris.
21.30 Fiction. Les Champs magnétiques, d'André Breton et Philippe Soupault ; **22.10** Nouvelle : L'Arachnée, extrait de *Cœur double* de Marcel Schwob.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Georges Banu (Les répétitions). **0.48** Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 13 avril 1945, avec Charlie and his orchestra et Franklin Delano Roosevelt. **1.00** Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 24 février à l'Athénée. Œuvres de Mozart, Balbastre, Moyraud, Corrette, Schobert, Duphly, Mozart.
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Extrait du concert donné le 16 février à Nice. Œuvres de Berio, Soelsi.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents. Vent d'Est (2ᵉ partie). Traditionnel croate : Vujicsics et œuvres de Pedro Aledo.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Schola Cantorum. Souvenirs, op. 62, œuvre d'Indy, par l'orchestre philharmonique de Strasbourg. Œuvres d'Albeniz, Magnard, Roussel, Satie, Auric, Martinu.
22.20 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). La Schola Cantorum. Œuvres de Bach, Franck, Palestrina, Rameau, Gluck, Monteverdi. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 7/03/97).
21.00 Enjeux - Le Point. Magazine. Les agresseurs sexuels : de l'arrestation à la libération ; Une leçon de courage.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Entretien avec le président de la République (France 2).
22.40 et 1.55 Le J.T.S.
23.10 Velvet Jungle Sessions. Magazine. Wasis Diop.

Planète

19.35 ▶ Les Jardins du Luxembourg.
20.35 El Mozote, l'histoire muselée.
21.35 Deux Frères.
23.05 Petite Poussine.
23.35 Bangladesh. Les chemins d'une médecine pour tous.
0.05 Taxi Cab confession.

Animaux

20.30 et 2.30 Nature des choses. Le retour des aigles de mer.
21.00 Monde sauvage. Animaux dangereux.
21.30 Le Vagabond. [1] Le braconnier.
22.00 Paradoxes ailes.
23.00 Beauté sauvage. [2] Animaux des prairies.
23.30 Haro sur le goéland.
0.00 Monde sauvage. Les colonies du Golfe de Californie (30 min). 500003411

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Vanessa Paradis.
21.00 L'Amour braque ■ Film d'Andrzej Zulawski (1984, 100 min). 31511300

France Supervision

20.30 Denis la Malice. Film de Nick Castle (1992, 90 min). 51030039
22.00 Ecran large. Magazine. A l'Alpe d'Huez : Festival international du film d'humour.
22.30 Les Portes de l'évasion. La Casamance.
23.25 Festival Chopin. Concert (45 min). 88160478

Ciné Cinéfil

20.30 Armes secrètes ■ Film de Tim Whelan (1939, N., v.o., 80 min). 62285377
21.50 Le Trou ■ ■ ■ Film de Jacques Becker (1960, N., 120 min). 58658652
23.50 Beaucoup trop pour un seul homme ■ Film de Pietro Germi (1967, N., 100 min). 45118836

Ciné Cinémas

20.30 Un faire-part à part ■ Film de Charlie Peters (1993, 95 min). 8030855
22.05 Le Gang des champions. Film de David Mickey Evans (1993, v.o., 100 min). 12949861
23.45 La Nuit de l'océan. Film d'Antoine Perset (1987, 90 min). 2405652

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Un ours pas comme les autres. Madame et le jardinier.
21.45 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Le choix de... Léo MacCarey. Gouverneur malgré lui.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une nouvelle vie.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Chasse au trésor.

Canal Jimmy

20.30 A bout portant. Divertissement. Marie Laforêt (28 juin 1971).
21.15 New York Police Blues. Les innocents.
22.05 Chronique de la route.
22.10 Beetlejuice ■ ■ Film de Tim Burton (1988, 85 min). 20943768
23.35 Vélo. Magazine.
0.05 Janis Joplin en concert. Comin' Home (35 min). 97529121
0.40 Star Trek. Les arbitres du cosmos (50 min).

Festival

20.30 Chantons sous l'Occupation ■ Film d'André Halimi (1976, 95 min). 26236942
22.05 Le Grenier. Téléfilm de John Erman, avec Mary Steenburgen (100 min). 13085045
23.45 Doudou perdu. Court métrage de Philippe Sisbane (1994, 15 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Les Mamas en délire. Téléfilm de Richard Michaels, avec Roseanne Barr (95 min). 504031107
22.30 Murphy Brown. Joyeuse manifestation.
23.00 Téva débat. Magazine. Frère-sœur, je t'aime moi non plus. Invités : Brigitte Léotard, Marc Jolivet (30 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Levez l'encre. Chronique de Michel Polac.
20.00 Suivez le guide. Magazine. L'aileron de requin ; Glasgow ; Italie.
22.00 A l'horizon. Magazine. La Turquie.
22.30 L'Heure de partir.

Eurosport

18.00 Patinage de vitesse. Les temps forts des épreuves à Varsovie (Pologne).
19.00 Boxe. Combat poids lourds-légers en 10 reprises. Torsten May (All.) - Jason Nicholson (EU).
20.00 Sport de force.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis (210 min). 58395958

Muzzik

19.30 Le Chœur du monastère de Sagorsk.
20.15 Mozart superstar.
21.00 Mlada, de Rimski-Korsakov. Opéra-Ballet. Mise en scène de Dario Fo. Direction musicale Alexander Lazarev. Chorégraphie d'Andreï Petrov (140 min). 2294126
23.20 Astortango. Daniel Piazzolla et son octuor.
0.15 Le Journal de Muzzik.
0.45 Reda el Wakil et Pascale Rozier. Midem 95.
1.45 Musiques émotions. Clips (255 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15 Economia. 19.45 et 21.15 Eurobus - Agri. 20.10 et 22.50, 1.20 International. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 90° Est. 21.40 et 0.10, 1.40 Analysis. 21.45 Cinema. 21.50 Media. 23.15 Visa. 23.20 Ecologia. 0.15 Eurobusiness. 0.20 Agrinova. 0.40 Artissimo. 0.50 Labnews (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le révérend Moon abrite une chronique d'Hillary Clinton

Le très conservateur « Washington Times », propriété de la célèbre secte, a pris le risque d'irriter ses lecteurs en publiant, chaque semaine, un article de la First Lady

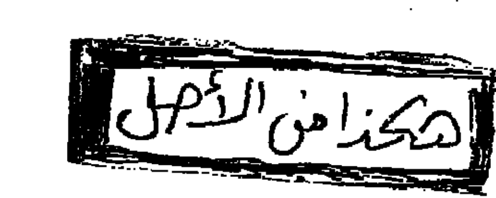
WESLEY PRUDEN, *le directeur du Washington Times*, avait pris des gants pour expliquer à ses lecteurs que Hillary Rodham Clinton publierait chaque jeudi, à compter du 13 février, une chronique hebdomadaire dans les colonnes de son très conservateur journal. Il avait *justifié cette décision* en soulignant que les réflexions de la First Lady fourniraient *« un aperçu sur l'entrecroisement de la politique et de la culture à la Maison Blanche »*, ce qui ne pouvait manquer d'intéresser les cent dix mille lecteurs du journal dont le révérend Sun Myung Moon (fondateur de la secte du même nom), est propriétaire.

Tout en se déclarant ravi de l'accord de Mme Clinton, M. Pruden avait rassuré ses ouailles : *« Nous resterons sans nul doute aussi critiques qu'auparavant. »* Pour la première dame des Etats-Unis, l'opération offrait l'avantage appréciable de « pénétrer » un public qui lui est a priori hostile, et cela sans beaucoup d'efforts : cette chronique, qui s'intitule « En parler », est publiée par l'intermédiaire d'un syndicat de distribution, dans une centaine de journaux à travers les Etats-Unis.

TROIS SUJETS

Dans son premier article, Hillary Clinton raconte une rencontre organisée à la Maison Blanche *« avec d'autres femmes qui travaillent»*.

Elle parle de leur *« lutte de tous les jours pour remplir leurs obligations à la maison et au travail »*, et s'élève contre le concept de la *« féminisation de la politique »*, auquel elle lui préfère celui d'*« humanisation de la politique »*. Dans la seconde, elle s'intéresse à la situation sociale catastrophique de Washington. Avocate de formation, elle suggère aux membres de son ancienne profession de prendre exemple sur un cabinet d'avocats de la ville de Cleveland, qui s'est *mobilisé en faveur des milieux défavorisés*. Si tous les avocats que compte la capitale fédérale voulaient se donner la main, dit-elle en substance... Enfin, dans la troisième livraison de « En parler », publiée jeudi 27 février, la fameuse chroniqueuse aborde la perspective du nouveau millénaire, une occasion, selon elle, d'*« encourager la préservation des œuvres artistiques et intellectuelles qui nous serviront d'héritage et de message pour le futur »*.



LECTRICE « CONSTERNÉE »

Comme dans ses précédents articles, « Hillary » en profite pour saluer les initiatives de... Bill Clinton. Le directeur du *Washington Times* se doutait que certains lecteurs réagiraient un peu vivement, mais il n'imaginait sans doute pas des commentaires aussi virulents.

« Je suis consternée que votre journal lui ait offert une tribune, écrit Mary Rose dans le courrier des lecteurs ; *elle devrait expliquer pourquoi elle se sent si supérieure à tout le monde, y compris à son mari (...). Votre journal pourrait bien être le premier à publier une chronique d'une First Lady derrière les barreaux...* [allusion au scandale Whitewater]. *Je ne peux imaginer personne d'autre dont l'opinion m'indiffère autant »*, assure Joanne Dumene, qui ajoute : *« Peut-être vais-je revenir au* Washington Post, *au moins le jeudi. »*

La tribune de Hillary Clinton n'en continuera pas moins de paraître dans le *Washington Times* : après tout, dans les années 30 et 40, la chronique d'Eleanor Roosevelt (*« Ma journée »*), dont Mme Clinton s'est manifestement inspirée, avait déchaîné force critiques.

Laurent Zecchini

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre
Notre pays est le seul, parmi ceux qui sont démocratiques, cultivés et développés, où le chef de l'Etat se transforme certains jours et selon son bon plaisir en producteur, présentateur et commentateur de télévision. C'est une trouvaille sûrement géniale de Jacques Pilhan, qui l'avait mise en pratique avec François Mitterrand : *si cet expert* en communication a été embauché par Jacques Chirac, c'est naturellement pour en faire profiter le chef de l'Etat.
Nous aurons donc ce soir une émission longue, bien conçue, avec des reportages, des interviews, une mise en scène, le chef de l'Etat maître d'œuvre étant assisté par deux journalistes qu'il a choisis. Cette idée de faire faire au chef de l'Etat de la télévision – j'allais dire du cinéma – est-elle ingénieuse ?
Depuis plusieurs années, tout ou presque a été imaginé pour inciter les entreprises à embaucher des jeunes, et l'Education nationale à les former. Si Jacques Chirac ne réussit pas ce soir à répondre à l'attente d'une jeunesse désabusée, il faudra renoncer à la méthode Pilhan, et à ce qu'on a appelé naguère l'Etat-spectacle.

EUROPE 1
Alain Duhamel
La gauche renoue avec le réalisme, donc avec la logique unitaire. A un an des élections législatives, c'est ainsi la troisième phase de ses relations qui commence : il y eut d'abord, au lendemain de l'élection présidentielle, les retrouvailles unionistes entre un PS revigoré et un PC en voie de rénovation, sous la houlette de Robert Hue. Puis il y eut une phase de controverses, de rivalités et de surenchères, qui a culminé avec l'affaire de la loi Debré.
Celle-ci ayant en fait nui à l'ensemble des composantes de la gauche, on en revient maintenant à la pente unitaire, toute semée qu'elle soit des pièges des divergences.

FINANCIAL TIMES
Le président Boris Eltsine est revenu pour de bon à la vie politique active, apparemment déterminé à remplacer le temps perdu par des promesses audacieuses de réformes. Dans son discours au Parlement, la semaine dernière, il a promis de « dégraisser » le gouvernement et de soigner les plaies économiques héritées de l'ère communiste. Le problème est que nous avons déjà vu tout cela.
M. Eltsine est un maître consommé en poses réformistes. Ce qui compte maintenant est un engagement détaillé et réfléchi en faveur du changement. Après huit mois de maladie et d'un isolement souvent mystérieux, M. Eltsine a fait impression sur ses compatriotes et sur le reste du monde en prouvant qu'il pouvait parler avec assurance pendant vingt-cinq minutes en déployant un peu de son ancienne flamme.
Le défi auquel il est maintenant à nouveau confronté est de faire passer un programme complexe et presque certainement impopulaire.

EN VUE

■ La veuve de l'ancien dictateur philippin **Ferdinand Marcos**, **Imelda**, se dit *« trop pauvre »* – sa fortune est estimée à environ 5 milliards de dollars – pour pouvoir régler les factures d'électricité du mausolée d'Ilocos Norte, au nord des Philippines, où repose, depuis quatre ans, l'ancien dictateur. Des témoins auraient fait état de traces d'humidité dans le caisson de verre où se trouve le corps et de décolorations de la peau, mais l'embaumeur, froissé, a garanti que son travail « tiendrait » jusqu'en 2002. Même sans réfrigération.

■ L'Exeter College d'Oxford vient de nommer un étudiant, **Roger Evers**, pour faire respecter la division de la salle commune des juniors en deux zones « kissing » et « non-kissing », certains ayant trouvé *« choquant » et même* « dégoûtant » le spectacle des baisers en public.

■ Le réalisateur **Jean-Marie Poiré** commencera, le 17 mars, la suite du film *Les Visiteurs* au château de Beynac, dans le très touristique Sarladais (Dordogne). Le tournage doit durer quinze jours. Une cinquantaine de figurants ont été recrutés, pour la plupart des hommes un peu ventrus, chauves, au « look » moyenâgeux.

■ Le carnaval de Nice a enregistré, du 8 au 23 février, 800 000 spectateurs, soit 30 % de plus qu'en 1996, vient d'annoncer **Jacques Peyrat**, maire de Nice. Le thème choisi pour 1998 est « le cirque », ce qui permettra à la municipalité de travailler avec la principauté de Monaco, elle-même organisatrice d'un Festival du cirque.

MARDI 11 MARS

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. *Expropriation.*
18.00 Papa revient demain. Série. L'anniversaire de Romane.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Chasseur de tête contre preneur de son.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

LA CHÈVRE ■ ■
Film de Francis Veber, avec Pierre Richard, Gérard Depardieu (1981, 100 min). 968324
Un excellent scénario et deux personnages attachants. Des gags poétiques terminent cette comédie burlesque.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 9717614
0.05 et 0.45, 2.00, 3.00, 4.20, 4.50 TF1 nuit.
0.20 Reportages. Des femmes à moto (rediff., 25 min). 41947
Portraits de femmes qui ont choisi la moto par passion ou par goût de la liberté.
1.00 Ensemble Matheus. Concert (60 min). 4241812
2.10 et 3.10, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

16.55 Des chiffres *et des lettres. Jeu.*
17.30 Le Prince de Bel Air. Série. Ça tombe mal.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : Adamo.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

JEAN DE FLORETTE ■
Film de Claude Berry, avec Yves Montand, Gérard Depardieu (1986, 125 min). 53137349
22.55 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.10

PREDATOR 2
Film de Stephen Hopkins, avec Danny Glover, Gary Busey (1990, 105 min). 6052445
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Cinéma (50 min). 8644744
2.35 Urti. Documentaire. Les sentiers de la Favelle. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.35 La Compète. Copies conformes. 5.00 Chip et Charly. Le casino de Fafnirville (35 min).

France 3

16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Œuvres, tome 1,* de Junichirô Tanizaki.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

21e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO
Divertissement présenté par Sergio (90 min). 303633
22.20 Mr. Bean. Série. Mr. Bean va en ville.
22.50 Journal, Météo.

23.25

VU DE PRÈS
Georges Courtois, paroles d'un taulard. Documentaire de Frédéric Goldbronn (55 min). 3831695
La première permission de sortie, après douze ans d'incarcération, de celui qui avait pris en otage, devant les caméras de France 3, les membres de la cour d'assises de Nantes.
● Lire page 32.
0.20 Cinéma étoiles. Magazine.
1.20 Matlock. Série. Les mercantis. 2.05 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre : *Sonate opus 45*, de Grieg (30 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Le Grand Nord : les *bœufs musqués.*

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. *Magazine. France : La loi du plus fort.*
20.00 Archimède. Magazine. ; Nœuds ; Bibliographie (30 min). 4985
20.30 *8 1/2 journal.*

20.45

LA VIE EN FACE : UN FLIC À TALLIN
Documentaire de Max Rehbein et Wolfgang Wegner (1995, 55 min). 8904169
Portrait d'un Estonien âgé de 49 ans qui dirige l'unité spéciale de la police chargée de réprimer le crime organisé. L'équipe de tournage l'a suivi lors de diverses opérations.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DENTELLES ET DESSOUS
Petite chronique de la lingerie fine. Proposée par Olaf Grunert.
21.45 Corsages et cotillons. Les dessous des dessous, documentaire de Wolfgang Hastert (70 min). 8832576
De chaque côté de l'Atlantique, des hommes et des femmes parlent de leurs préférences en matière de lingerie.
22.55 Le Piège de Vénus ■
Film de Robert Van Ackeren, avec Myriem Roussel (1988, v.o., 100 min). 126121
0.35 Muriel ■ ■ ■
Film d'Alain Resnais, avec Delphine Seyrig (1962, 115 min). 4058270
Rediff. du lundi 3 mars.

M 6

19.00 Loïs et Clark. Série. Main basse sur Metropolis.
19.54 Six minutes *d'information.*
20.00 et 2.35 Mode 6. Christian Lacroix.
20.05 Notre belle famille. Série. [2/2] Visite à Disneyworld.
20.35 E = M 6 junior. Le corps humain.

20.50

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN
Série de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Tarzan et l'orchidée noire. Tarzan et le diamant rouge (110 min). 183256
De liane en liane...

22.40

LA VIE, MALGRÉ TOUT
Téléfilm de David Jones, avec Amy Madigan, Dennis Boutsikaris (100 min). 6867661
En 1984, un bébé, conçu par insémination artificielle, naît atteint du sida. Les parents passent les tests de dépistage.
0.20 Zone interdite. Magazine (rediff.).
2.35 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Movida opus 2. Documentaire. 3.20 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.45 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.55 Jeux et Combats. Documentaire. 5.20 Rites et Croyances. Documentaire. 5.45 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

17.25 Les Simpson. Dessin animé.
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ *En clair jusqu'à 20.35*
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invités : Daniel Cohn-Bendit, Benoît Poelvoorde, Géraldine Pailhas, INXS.
20.30 *Le Journal du cinéma.*

20.35

ALERTE !
Film de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman, Rene Russo (1995, 120 min). 945833
Un film catastrophe qui se réfère à la peur contemporaine engendrée par le sida.
22.35 Flash d'information.

22.45

DENISE AU TÉLÉPHONE ■ ■
Film d'Hal Salwen, avec Tim Daly, Caroleen Feeney (1995, v.o., 74 min). 742362
Satire très aiguë d'une génération accrochée au téléphone et à l'ordinateur, et qui supprime tous les rapports humains.
0.00 La Loi du plus fort
Film de S. Lettich (1993, v.o., 100 min). 5194928
1.40 Taxandria ■
Film de Raoul Servais (1995, 80 min). 2242218

Radio

France-Culture

20.30 Archipel médecine.
21.32 Grand angle (rediff).
22.40 Nuits magnétiques. Les aventuriers de la science [1/4].
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Assouline (Le Fleuve Combelle). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Heinz Holliger : (S)irato, de Holliger ; Concerto pour hautbois et orchestre nº 3, de Maderna, Maurice Bourgue, hautbois ; Concert à quatre pour flûte, hautbois, violoncelle, piano et orchestre, de Messiaen.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Montana, Villa-Lobos, *Castelnuovo-Tedesco. 1.00 Les Nuits* de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La pianiste Anna Kravtchenko. XVIIe festival Piano aux Jacobins. Œuvres de Liszt, Tchaïkovsky, Prokofiev.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Nicolai, Brahms, R. Wagner, Schmidt. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine. Au royaume des caissières.
20.30 *L'Honneur perdu* des Dominici. Documentaire.
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine. Dans les secrets du monde littéraire (*France 2 du 7/03/97*).
23.50 Viva. Magazine. Les rois du jazz.

Planète

20.35 Vertical. [3/6] Les voitures tournantes.
21.25 Ados, Amour et Confidences.
22.20 ▶ Les Jardins du Luxembourg.
23.20 El Mozote, l'histoire muselée.
0.20 Deux Frères.

Animaux

20.30 et 2.30 Planète sauvage. *Lions de mer.*
21.00 Monde sauvage. Cobra ou python.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Sous la glace.
23.00 Le Braque.
0.00 Monde sauvage. Les démons de Tasmanie (30 min).

Paris Première

20.00 et 0.15 Paris modes. Magazine. Spécial collections prêt-à-porter automne-hiver 1995/96.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.50 et 1.55 Le J.T.S. Magazine.
22.20 La Passante du Sans-Souci ■ ■
Film de Jacques Rouffio (1981, 115 min). 26964985
1.10 Stars en stock. Magazine. Robert De Niro. Greta Garbo (50 min).

France Supervision

20.30 Simple Minds *en concert* (100 min). 48835833
22.10 Rue Cases-Nègres ■
Film de d'Euzhan Palcy (1983, 105 min). 52963695
23.55 Parole portée. Nicolas Alquin.
0.20 Les Esclaves de Michel-Ange. (2/7).

Ciné Cinéfil

20.30 Orage ■ ■
Film de Marc Allégret (1937, N., 90 min). 7132817
22.01 Du silence et des ombres ■ ■
Film de Robert Mulligan (1962, N., 84 min). 132238169
23.25 Le Trou ■ ■ ■
Film de Jacques Becker (1960, N., 120 min). 48103148

Ciné Cinémas

20.30 Beau-Père ■ ■
Film de Bertrand Blier (1981, 120 min). 9644169
22.30 Aux bons soins du docteur Kellogg
Film d'Alan Parker (1994, v.o., 120 min). 9657833
0.30 Fatale ■
Film de Louis Malle (1992, 110 min). 24046928

Série Club

20.15 Skippy le kangourou. Le défilé.
20.40 et 2.10 Le Club.
20.45 Buck Rogers. La montagne du sorcier.
22.15 et 1.20 Le Gerfaut.
23.05 Le choix de... Tay Garnett. La grande équipe.
23.30 Un ours pas comme les autres. Madame et le jardinier.
0.30 Chapeau melon *et Bottes de cuir.* Meurtres à épisodes.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous.
21.25 Le Fugitif. Scandale immobilier.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles : Mercedes.
23.15 Star Trek : The Next Generation (v.o.).
0.00 V.R.5. Prisonnière (v.o.).

Festival

20.25 Plan séquence. Court métrage de Cyrille Meunier.
20.30 Maîtres et Valets. Feuilleton [9].
22.15 Des mots qui déchirent. Téléfilm de Marco Pauly, avec Patrick Bouchitey, Pascal Gregory (95 min). 13012701
23.50 La Baby-Sitter (25 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Maï, la petite fille de la guerre. Téléfilm de Mel Damski, avec Cheryl Ladd (95 min). 504008879
22.30 Murphy Brown. Une concurrence féroce.
23.00 Téva débat. Homme, femme égaux devant l'exploit. Invités : Laurence de la Ferrière, Thierry Dubois.

Voyage

20.00 Suivez le guide. Magazine. La Nouvelle-Calédonie ; La réserve de la Scandola ; Prague.
22.00 A l'horizon. Magazine. Les Philippines.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. L'Australie.
23.30 Suivez le guide. L'aileron de requin ; Glasgow ; Italie (120 min).

Eurosport

20.00 Basket-ball. En direct. Euroligue. 8e de finale match retour : *Limoges-Panathinaïkos* (90 min). 892850
22.00 Tennis. En direct. Tournoi d'Indian Wells. Coupe des champions aux Etats-Unis (150 min). 14326343
0.30 Equitation. Coupe du *monde. Tour préliminaires de* saut d'obstacles à Palm Beach (60 min).

Muzzik

20.00 et 23.55 L'Invité : André Ceccarelli. Magazine.
21.00 Symphonies de Mozart. K. 504, en ré majeur "Prague" et K. 543, en mi bémol majeur, par l'orchestre Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Gerd Albrecht et David Zinman.
22.05 Mozart en tournée. Concerto pour piano en fa majeur par Radu Lupu.
23.05 Les Instantanés de la danse. Le jeune ballet de France.
23.20 Jazz 625. Wes Montgomery Quartet (90 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Impact. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.10, 1.50 Economia. 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon. 0.50 Ecologia (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, *avec, en soirée* : 19.15 et 23.15 L'Homme du jour. 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Tintin et le Mystère de la Toison d'Or. Film de Jean-Jacques Vierne (1961, 105 min). *Aventures.*
22.15 *Little Big Man. Film d'Arthur Penn* (1970, 155 min). *Western.*
1.05 Elle voit des nains partout. Film de Jean-Claude Sussfeld (1981, 80 min). *Comédie.*

TMC

20.35 Un louveteau parmi les hommes. Film de Talgat Temenov (1988, 80 min). *Aventures.*

TSR

20.35 Bébé part en vadrouille. Film de Patrick Read Johnson (1994, 105 min), avec Adam Robert Worton. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

L'addition

par Pierre Georges

CE N'EST QU'UN CHIFFRE, mais il est rond. Massif, énorme, impressionnant. Pour solde de tout compte et de toutes les folies commises par ceux qui ont à charge de gérer et faire fructifier l'argent.

Sept ans après le début de la crise immobilière, le journal *Les Echos* a calculé le coût de cette crise pour le secteur financier français. C'est simple : banquiers et assureurs, publics comme privés, ont laissé, au total, une ardoise de 200 milliards de francs. Effrayant ! Un véritable gouffre.

Le quotidien économique, pour donner la mesure du sinistre, s'est essayé à un petit comparatif fort instructif. 200 milliards de francs ? C'est comme si nos braves investisseurs et spéculateurs s'étaient offert, dans une sorte de Monopoly suicidaire, la totalité des immeubles des Champs-Elysées, de l'avenue Montaigne, de l'avenue Foch, et les douze plus belles tours de La Défense avant de réduire tout cela en fumée. Bien plus, ou encore plus « causant » : 200 milliards de francs auraient permis de financer, à la fois, le TGV Sud-Est, le TGV Atlantique, le TGV Nord, le TGV Méditerranée, le TGV Est. Plus le Tunnel sous la Manche.

Voilà. Que dire de plus, sinon que dans un commun élan, une *succession de paris néroniens*, une folie spéculative, l'élite des élites du secteur bancaire et de l'assurance a comme l'on dit « *bouffé la baraque* ». Que ce soit par aveuglement, absence de contrôle, ou appât du bonus présumé facile, ils ont tous, ou *presque, plongé comme un seul* homme. Et la collectivité avec.

Ils se sont comportés, à quelques notables exceptions près, comme de parfaits et boulimiques irresponsables saisis par la fièvre de la pierre, une sorte d'hystérie collective, encore plus, toujours plus. Le foncier flambait-il ? Ils flambèrent, au grand casino du foncier, misant tout, y compris les fonds propres des établissements. Ils se positionnaient, comme l'on dit, s'engageant à corps et à fonds perdus, dans des opérations périlleuses, insensées, douteuses. Avec l'espoir de marges confortables et le risque d'un naufrage collectif.

De ces années-là, où l'immobilier faisait culbute sur culbute, où la guerre des achats et reventes portait sur des milliers, des dizaines de milliers de mètres carrés, il faudra retenir que les hommes les mieux formés, les plus préparés au calcul des risques et avantages, les hommes de gestion ont carrément perdu la boule dans l'ivresse du jeu et la lutte des ego.

200 milliards de francs, l'addition est salée. Pis, elle est tragique qui laisse aujourd'hui bien des *établissements exsangues*, à attendre, dans le public, le salut par transfusion des fonds publics et, dans le privé, un apurement cruel des comptes. 200 milliards de francs, les pertes se paieront.

Elles se sont déjà payées. *Comptant. En pertes d'emploi*, en investissements non productifs quand l'économie aurait eu tant besoin de ces milliards fossilisés, en fonds perdus comme coulés dans le béton et la spéculation. Cet aveuglement collectif, ce krach de la responsabi*lité sur la place de Paris* resteront la plus belle illustration de l'indécente période que l'on a vécue, il y a peu : Cela s'appelait les années-fric.

Un homme de 35 ans mis en examen pour avoir tenté d'enlever une fillette

Il aurait reconnu avoir commis huit rapts et trois viols

BORDEAUX
de notre correspondant régional

Un représentant de commerce girondin âgé de trente-cinq ans a été mis en examen et écroué, dimanche 9 mars, à Carcassonne, pour avoir tenté d'enlever une fillette, deux jours plus tôt, à Villepinte (Aude). Interrogé par les gendarmes de Castelnaudary, Jean-Paul Barbault a reconnu avoir commis huit enlèvements d'enfants, suivis d'attouchements sexuels et de trois viols. Il avait été arrêté, vendredi après-midi, peu de temps après avoir brièvement fait monter une petite fille dans sa voiture.

Jean-Paul Barbault agissait, semble-t-il, dans l'ouest de la France, en se faisant passer pour un « médecin scolaire » auprès des enfants. Son portrait-robot avait été diffusé. Son avocat, Mᵉ Pierre Blazy, reste néanmoins sceptique devant ses « aveux » : « *Ses propos sont parfois contradictoires, j'ai l'impression qu'il raconte un peu n'importe quoi, qu'il est dans l'autoflagellation la plus totale.* » Selon nos informations, l'enquête a permis d'établir que le représentant de commerce n'est pour rien dans la disparition de Marion, une petite Agenaise de dix ans, le 14 novembre 1996 (*Le Monde* du 8 mars).

L'annonce de sa mise en examen pour « *enlèvement sur mineur de moins de quinze ans* » a été accueillie avec stupeur à Saint-Martin-Lacaussade (Gironde), dans les faubourgs de Blaye, à 40 kilomètres au nord de Bordeaux. « *Ça fait tout drôle quand vous ouvrez la télé le matin et que vous apprenez que votre voisin le plus proche vient d'être arrêté pour des choses terribles* », explique Jean-Claude Dallon, voisin des époux Barbault et de leurs enfants, un garçon et une fille.

Les arbres fruitiers sont en fleurs autour du pavillon qu'occupe la famille depuis quelques mois. « *Des résidents comme les autres* », dit-on dans ces lotissements qui ont poussé depuis vingt ans à l'ombre de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, au fur et à mesure de l'évolution du chantier et des besoins d'EDF. Ce pays des marches de l'Aquitaine, partagé entre viticulture et cultures maraîchères, s'est habitué aux nouveaux venus, à leurs courts passages, à leurs silences.

TRÈS SOCIABLE

Les Barbault sont arrivés pour la dernière rentrée scolaire, mais ils n'ont pas encore eu le temps de s'intégrer. A Saint-Martin, personne ne peut rien dire à leur sujet. C'est à peine si on les a vus. « *Ses enfants*, poursuit M. Dallon, *faisaient du vélo et riaient autour de la maison. Mais on sentait qu'ils ne voulaient pas se lier avec les gens.* » Mystère total, aussi, du côté du maire de Saint-Martin, Jacques Narbonne : « *Contrairement à la plupart des arrivants, il ne s'est pas présenté à la mairie. Juste sa femme, une dame gentille, qui est venue pour les tickets de cantine. Ils n'ont jamais fait de bruit ici.* »

On connaît beaucoup mieux Jean-Paul Barbault à Marcillac (Gironde), 10 kilomètres au nord, où la famille s'était installée un peu plus de trois ans plus tôt. Elle y avait d'ailleurs gardé des attaches, au point de préférer son dernier arbre de Noël à celui de Saint-Martin. A Marcillac, on savait que Jean-Paul Barbault venait de Loudun, puis des Deux-Sèvres, et qu'il avait trouvé un emploi dans une scierie du nord de la Gironde. Bien mis, « *impeccable* » même, il avait un comportement très sociable. Le maire, Jean-Marie Huchet, s'en souvient d'autant mieux qu'il passait devant chez lui tous les jours : « *Un homme content de son métier et de sa réussite professionnelle. Il n'a jamais posé le moindre problème de voisinage. Il avait des contacts fréquents avec ma mère, dont il emmenait le chien quand il allait faire son jogging. Sa femme avait fait acte de candidature pour un poste à la mairie. C'était quelqu'un de bien, mais elle me paraissait un peu plus tendue. Ses enfants aussi. Et je me suis même fait à l'idée que le père était l'élément modérateur de la famille.* »

Le départ des Barbault n'a pas surpris l'élu de Marcillac : « *Il s'était installé près de son travail, mais dans une maison ancienne, très inconfortable, et au loyer très élevé. En partant à Saint-Martin, dans la banlieue de Blaye, ils se rapprochaient de la ville, d'un emploi possible pour l'épouse et du collège pour les enfants. A bien y regarder, avec toutes les choses qu'on peut se dire* a posteriori *– vous pensez qu'aujourd'hui on se pose des questions ! –, nous n'avons jamais rien vu et rien senti d'anormal. Nous avons évidemment commencé par interroger nos enfants. Rien, dans son comportement, ne nous a permis de soupçonner quoi que ce soit.* »

Pierre Cherruau

■ **Le ravisseur présumé de la petite Celia, sept ans, disparue depuis une semaine près de Riom (Puy-de-Dôme), a été arrêté et placé en garde à vue, dimanche 9 mars.** La fillette était retenue dans une maison isolée à quelques dizaines de kilomètres du lieu de sa disparition. Elle avait réussi à s'enfuir, dimanche en début d'après-midi, et a été retrouvée par un agriculteur.

Ancien maire d'Angoulême, M. Boucheron veut rentrer en France

L'ANCIEN DÉPUTÉ de Charente et maire (PS) d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, s'apprête à rentrer en France. Réfugié en Argentine depuis 1992, où il avait ouvert un restaurant, M. Boucheron avait quitté la France sous la menace de multiples procédures judiciaires, qui ont abouti à une condamnation par défaut, le 8 juillet 1994, à quatre années d'emprisonnement ferme, par le tribunal de Paris (*Le Monde* daté 10-11 juillet 1994). Dans une déclaration publiée, lundi 10 mars, par le quotidien *La Charente libre*, celui qui fut également l'éphémère secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales du gouvernement de Michel Rocard, en 1988, assure avoir « *décidé de* [se] *présenter devant la justice française et de purger les peines qu'elle* [lui] *a infligées ou qu'elle* [lui] *infligera* ».

M. Boucheron ajoute qu'il refuse « *d'utiliser les procédures juridiques du droit argentin* » qui lui auraient permis de « *repousser l'échéance pendant de très longues années* ». L'article de *La Charente libre* précise, en effet, que l'ancien maire d'Angoulême « *vient de se désister de la procédure d'appel qu'il avait enclenchée* » et que, la justice argentine ayant émis un avis favorable à son extradition, au mois de décembre dernier, « *il pourrait être extradé en fin de semaine ou au debut de la semaine prochaine* ». Le 10 décembre 1992, quelques heures après sa convocation par la justice, M. Boucheron avait expliqué au même quotidien, depuis son exil sud-américain, que « [son] *avenir en France était terminé* ». « *En Europe ou aux Etats-Unis*, déclarait-il alors, *j'étais sûr de retrouver la France sur ma route, donc mon histoire de député corrompu.* »

Record absolu à la Bourse de Paris

APRÈS AVOIR FLÉCHI au début des échanges, les valeurs françaises ont nettement repris le chemin de la hausse, lundi 10 mars. En baisse de 0,21 % au début des échanges, l'indice CAC 40 inscrivait un nouveau record absolu peu avant 12 heures, à 2 720,07 points soit un gain de 0,44 %. Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait en baisse notamment pour des raisons techniques. Les opérateurs ont, en effet, commencé à solder leurs positions avant l'arrivée à échéance des options et des contrats à terme pour le mois de mars cette semaine. L'indice Nikkei a perdu 84,35 points, soit 0,47 %, à 18 113,89 points.

Sur le marché des changes, le dollar s'inscrivait en recul. Sur les places européennes, il cotait 1,71 mark, 5,77 francs et 121,70 yens (1,72 mark, 5,80 francs et 122,20 yens vendredi). Le franc était stable face à la monnaie allemande, s'échangeant à 3,3720 francs pour un deutschemark.

Sur les marchés obligataires, le contrat notionnel du Matif qui avait ouvert en hausse en gagnant 16 centièmes, à 131,10 points, affichait une avance identique à la mi-journée.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	10/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	322389	187254739
Alcatel Alsthom	221358	144660602
Societe Generale	194091	136605728
Eaux (Gle des)	168544	134630368
Canal +	110509	122679034
LVMH Moet Hen.	53371	74229764
Havas	151466	68402539,60
Air Liquide	64160	59982333
Carrefour	16935	58402506
Schneider SA	184174	57658427,60

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 10 mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18198,70	+0,87	-6,44
Hong Kong index	13337,40	-0,59	-0,84

20822,10 / 19942,50 / 19062,90 / 18183,30 / 17303,70 — 11 déc. — 24 janv. — 10 mars — 18198,70

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/03	Var. en % 06/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2709,28	+0,35	+16,95
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2195,35	+1,27	+17,15
Milan MIB 30	—	—	+0,35
Francfort Dax 30	3374,99	-1,25	+16,83
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1747,75	+0,86	+14,35
Madrid Ibex 35	—	—	+6,43
Amsterdam CBS	—	—	+17,60

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/03	% 06/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2200	-0,04	325	349
Ecu	6,5630	-0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7850	-0,22	5,4600	6,0600
Belgique (100 F)	16,3465	-0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,3900	-0,13	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4020	+0,32	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4600	-0,03	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9985	-0,36	8,6000	9,4400
Gde-Bretagne (1 L)	9,2865	-0,58	8,8900	9,7300
Grèce (100 drach.)	2,1480	-0,12	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,5000	-0,01	70	80
Suisse (100 F)	390,9900	+0,40	375	399
Norvège (100 k)	83,6700	+0,31	78	87
Autriche (100 sch)	47,9170	-0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9840	-0,09	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2279	-0,35	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,7712	+0,13	4,5200	4,8700

PARITÉS DU DOLLAR	10/03
FRANCFORT : USD/DM	1,7145
TOKYO : USD/Yens	121,9500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,15	5,58
Allemagne	3,02	5,68
Grande-Bretagne	—	7,29
Italie	6,90	7,53
Japon	—	2,45
Etats-Unis	—	6,62

MATIF

Échéances 07/03	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	224368	130,94
Juin 97	13940	129,66
Sept. 97	641	128,12
Déc. 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 mars 1997 : 556 037 exemplaires

M. Toubon affirme que « la gauche n'est pas un rempart contre le FN »

M. Le Pen conduira la liste de son parti aux élections régionales dans les Alpes-Maritimes

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro* du lundi 10 mars, Jacques Toubon estime que « *la netteté des positions du président de la République et du gouvernement est la seule vraie barrière au développement idéologique du Front national* ». Pour le garde des sceaux, « *la gauche n'est pas un rempart contre le FN, elle est trop ambiguë. Ses valeurs ne sont pas en cause, mais son positionnement politique* ».

Interrogé sur l'éventualité de poursuites contre Catherine Mégret, après ses déclarations au quotidien le *Berliner Zeitung* sur les « *différences entre les races* » (*Le Monde* du 26 février), M. Toubon déclare qu'il est « *en train d'étudier sur le fond et sur la procédure, si nous pourrions engager des poursuites avec quelques chances de succès* ». « *Engager des poursuites contre des responsables du Front national*, ajoute-t-il, *pour les voir sortir du tribunal en quelque sorte blanchis par la justice, et leurs propos excusés par les juges, me paraît extrêmement négatif* ».

A Nice, indique notre correspondant Jean-Pierre Laborde, Jean-Marie Le Pen a annoncé, dimanche 9 mars, qu'il conduira dans les Alpes-Maritimes la liste de son parti aux élections régionales. Pour les législatives, M. Le Pen ne figure pas parmi les candidats du FN dans ce département, mais il a précisé, hors meeting, que cette liste pouvait être modifiée car il n'a pas encore choisi la circonscription de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans laquelle il sera candidat.

DES SIFFLETS ET DES TAMBOURS

Quelques minutes après le début de la réunion, au Théâtre de verdure de Nice, une panne générale d'électricité a plongé le chapiteau dans une semi-obscurité et a coupé la sonorisation. M. Le Pen a dénoncé « *les canailles cégétistes d'EDF* ». Dans son discours, M. Le Pen a mis en cause « *la submersion migratoire, l'accroissement de la misère et l'écrasement des catégories modestes par une fiscalité délirante* ». Il a attaqué « *la dégénérescence de notre système judiciaire et pénal* » en évoquant l'assassinat des quatre jeunes filles de Boulogne-sur-Mer : « *Seule la peine de mort est à même d'empêcher les salauds de récidiver.* » Pour M. Le Pen, la classe politique, décrite comme « *un magma corrompu gauche-droite* », « *a peur des élections de 1998* », et le FN est victime « *d'une diffamation d'Etat digne des régimes stalinien et hitlérien* ».

Des sifflets et des tambours ont résonné jusque sous le chapiteau : une manifestation anti-FN a rassemblé quatre mille cinq cents personnes dans Nice. Une trentaine d'organisations, partis, syndicats et associations ont davantage mobilisé que lors des premières manifestations anti-Le Pen à Nice en 1992. « *C'est faux de dire que Nice est une ville facho, et nous le prouvons aujourd'hui dans la rue* », a expliqué Teresa Maffeis, présidente de l'Association pour la démocratie à Nice.

L'Assemblée nationale débat sur la parité hommes-femmes

D'EXERCICE IMPOSÉ, la journée internationale des femmes, samedi 8 mars, s'est muée, cette année en France, en exercice politique, à la veille du débat sur la parité hommes-femmes qui doit se tenir, mardi 11 mars, à l'Assemblée nationale. Dans un message lu en ouverture du colloque organisé par les associations réunies au sein de « Femmes en marche », Alain Juppé s'est déclaré « *convaincu que les femmes peuvent et doivent apporter beaucoup à la vie politique et que, dans bien des cas, notre société évoluerait mieux si les femmes s'impliquaient davantage dans la vie publique* ». « *Faut-il encore leur en donner les moyens. Et de ce point de vue, tout reste à faire* », a déclaré le premier ministre, qui s'était vu reprocher la façon dont il avait écarté de son deuxième gouvernement une grande partie des femmes qui participaient au premier.

Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a regretté « *qu'en cinquante ans, on n'ait pas avancé d'un pouce quant à la représentation des femmes en politique* » en France. « *C'est toujours ennuyeux de modifier la Constitution*, a déclaré Mme Lepage, dimanche 9 mars sur France 2. *Mais s'il faut en passer par là, je crois qu'il faut vraiment qu'on arrive maintenant à la parité.* »

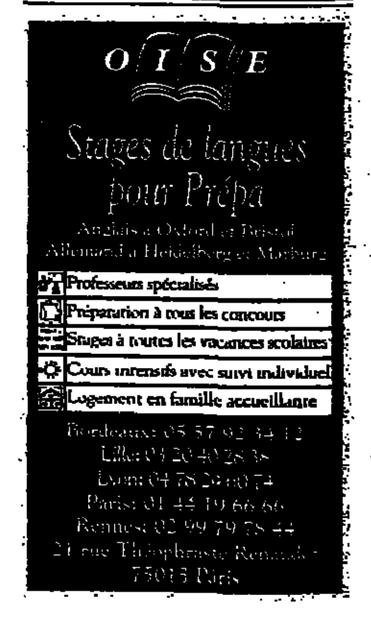
Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi, en charge des droits des femmes, a expliqué, samedi 8 mars lors d'une visite en Corse, qu'elle se résoudrait à voir appliquer des quotas aux élections pour une période limitée.

RÉFORME DE LA CONSTITUTION

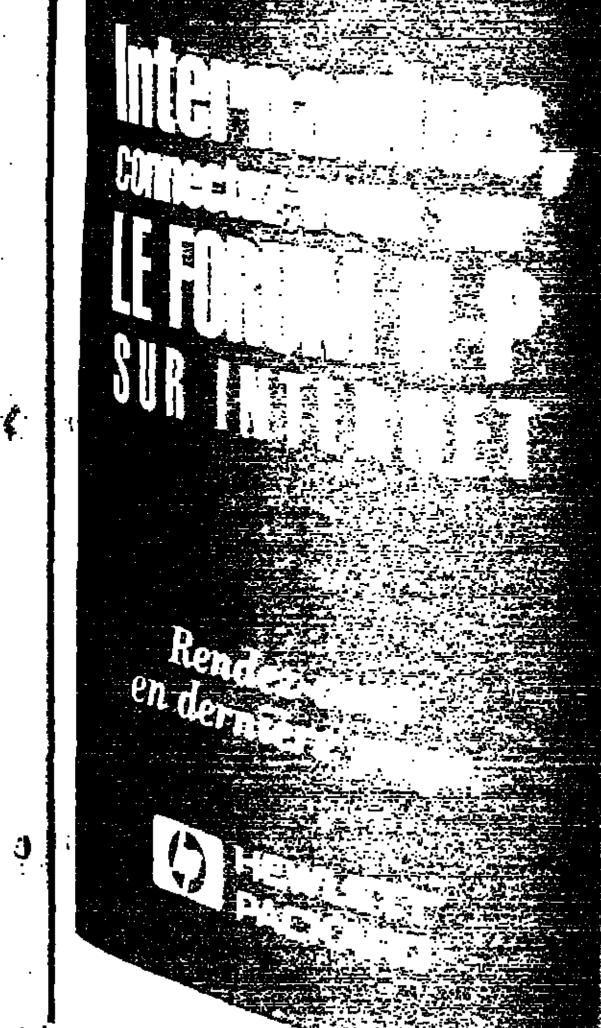
Opposée, sur le fond, à toute réforme de la Constitution, Mme Couderc a ajouté : « *Si on n'arrive pas à faire sauter le verrou, nous serons contraints de prendre de telles mesures.* »

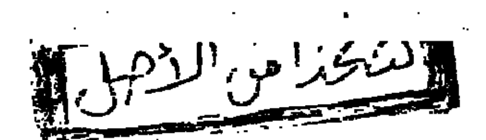
Une réforme de la Constitution ? « *On l'a fait pour la session unique du Parlement, on peut quand même bien le faire pour la parité hommes-femmes* », a déclaré, Martine Aubry, ancien ministre socialiste, dimanche sur France 2. Le même jour à « 7 sur 7 », sur TF 1, l'ancienne présidente du Parlement européen, Simone Veil (UDF-AD), et le député européen Elisabeth Guigou (PS) se sont aussi déclarées favorables à une telle modification.

Loin des débats constitutionnels, une manifestation, samedi après-midi à Paris, a réuni plusieurs centaines de personnes pour soutenir les Algériennes et pour « *lutter contre tous les intégrismes* ».



■ **PRESSE : le journaliste Jean-Dominique Bauby, rédacteur en chef à *Elle*,** paralysé depuis 1995 à la suite d'un accident vasculaire et auteur du livre *Le Scaphandre et le Papillon* (*Le Monde des livres* du 7 mars), écrit à l'aide de battements de cils, est mort à quarante-cinq ans, dimanche 9 mars soir, à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine) où il avait été transporté.





CONJONCTURE
Le secteur informel, une arme à double tranchant pour l'Asie du Sud-Est
page IV

IDÉES
La réduction du temps de travail doit être générale et coordonnée
page V

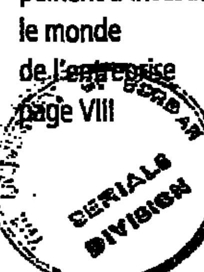
Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 11 MARS 1997

FORMATION
Les diplômés en langues rares peinent à investir le monde de l'entreprise
page VIII

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
pages VI et VII et de la page IX à la page XII





Cap sur l'Amérique du Sud

DOSSIER

Une misère : pas même 2 %. Le volume des échanges commerciaux de la France avec l'Amérique latine est si faible qu'un seul contrat substantiel, signé à l'occasion de la visite que le président de la République, Jacques Chirac, doit effectuer du 11 au 18 mars en Amérique du Sud, pourrait le doubler sans peine. Les responsables latino-américains qui exaltent l'identité culturelle commune, en réaction au puissant voisin nord-américain, déplorent l'absence de la France dans la région. L'ancien président brésilien José Samey, récemment de passage à Paris, s'interrogeait *« sur les raisons d'une telle absence, alors que les autres pays européens : Allemagne, Grande-Bretagne et Espagne, sont très présents »*.

Les responsables français, eux, affiment depuis peu de temps que la région est une priorité, après l'Europe et l'Asie. La visite de Jacques Chirac dans les pays du cône sud de l'Amérique latine est donc attendue par les pays retenus ; ils y voient la reconnaisance du long chemin parcouru en si peu de temps. En quinze ans à peine, tous les pays latino-américains – à l'exception de Cuba – ont remis en place ou instauré, des systèmes de démocratie représentative. Ils ont retrouvé leur crédibilité sur les marchés financiers et emprunté 50 milliards de dollars pour la seule année 1996. Ces pays traversent simultanément une phase de consolidation des démocraties et des économies.

Engagées dans des processus d'ouverture des frontières et des politiques d'ajustement, les économies du cône sud de l'Amérique latine ont en premier lieu vaincu l'hyperinflation qui les dévorait. Les réductions ont été spectaculaires : au Brésil, le plan Real, qui comportait la création d'une nouvelle monnaie, en juillet 1994, a permis de passer

▼ Mercosur
Ce marché commun entré en vigueur début 1995 représente plus de 60 % de la richesse latino-américaine

d'une inflation de 50 % par mois à un taux annuel de 9 % en 1996. La hausse des prix en Argentine est passée de 1 300 % en 1990 à moins de 1 % en 1996.

Ce qui a également modifié la donne, c'est l'engagement de quatre pays (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) et de deux autres comme membres associés (Chili et Bolivie) dans un espace de libre échange et une union douanière, le Marché commun du cône sud, Mercosur. Entré en vigueur le 1er janvier 1995, cet espace régional de deux cent vingt millions d'habitants constitue la forme la plus spectaculaire de la mutation qui s'est opérée ces dernières années. Ce marché représente plus de 60 % de la richesse de l'Amérique latine ; plus de trente millions des consommateurs de ce marché disposent d'un revenu annuel de l'ordre de 55 000 francs.

Parmi les autres marchés régionaux du continent américain, le Mercosur s'est affirmé comme un espace économique intégré, cohérent et dynamique. Entre avril 1991, date de signature du traité, et le 1er janvier 1995, date de son entrée en vigueur, les échanges intrazone ont triplé. Le commerce entre le Brésil et l'Argentine a quadruplé, pour ces deux pays qui représentent 97 % de la richesse produite. Aujourd'hui environ 85 % des produits circulent librement entre les quatre pays et 90 % des produits importés font l'objet d'une tarification commune : le libre commerce total devrait être atteint en l'an 2000.

Le Mercosur possède donc toutes les caractéristiques d'un marché prometteur même si cela ne fait pas pour autant de ses membres des pays émergents. Ils connaissent encore la pauvreté, une forte disparité des revenus, et l'importance de leur dette les rend fragiles. Leur croissance n'est pas à la hauteur de leurs espoirs. Avec un taux de croissance moyen de 3,4 % en 1996, la zone n'a pas fait beaucoup mieux que l'Europe ; en Argentine, l'année a été tout de même celle de la reprise, et le Brésil a affiché une croissance de l'ordre de 3 %. Pour 1997, les prévisions de croissance dépassent les 4 %.

La grande crise de la dette des années 80 et la crise des paiements du Mexique à la fin de 1994 ont été surmontées, et les pays latino-américains attirent de nouveau les investisseurs. Jacques Chirac qui, lors d'un entretien télévisé, le 12 décembre dernier, a déclaré qu'il fallait aller chercher la croissance *« là ou elle est, en Asie, en Amérique du Sud, en Europe de l'Est »* devrait être accompagné d'une importante délégation commerciale. Le chef de l'Etat entend *« vendre les produits français »* à l'étranger sans *« aucun complexe »*, à la façon de Washington.

Alain Abellard

Lire la suite page II

● Entretien avec Jean-Luc Chalumeau, de la banque Sudameris p. II
● La nouvelle élite économique latino-américaine p. III
● Les premiers pas d'EDF au Brésil p. III
● Le grand rebond de l'Argentine p. III
● Questions-réponses p. III

CHRONIQUE
par Serge Marti

Le faux syndrome thaïlandais

Pour la Bourse, *« un marché émergent est un marché dont il faut savoir émerger à temps »*. Au moment où la Thaïlande traverse une grave crise bancaire et financière qui a contraint les autorités à prendre des mesures drastiques afin de continuer à bénéficier de la confiance des milieux d'affaires et des investisseurs internationaux, nombre d'opérateurs ont remis au goût du jour cette boutade. Il n'y a pas si longtemps, ils la destinaient à d'autres pays *« émergents »*, latino-américains cette fois, contaminés par *« l'effet Tequila »* consécutif à la dévaluation du peso, fin 1994.

Alors, après le *« syndrome mexicain »*, un *« syndrome thaïlandais »* ? Le rapprochement est tentant, à en juger par les commentaires qui ont suivi la mise en place, début mars, à l'initiative de la banque centrale, d'un plan d'urgence destiné à sauver un système bancaire gravement endommagé par des engagements immobiliers inconsidérés et dont il faut, chaque jour, apurer de nouvelles pertes. D'ailleurs, en 1995, après la confection, sous l'égide du FMI, d'un volumineux gilet de sauvetage destiné à maintenir l'économie mexicaine hors de l'eau, c'est fréquemment la Thaïlande qui, déjà, était mise à l'index lorsque certains experts s'ingéniaient à dresser la *« liste noire »* des prochains pays dont il faudrait savoir *« émerger à temps »*.

	1990	91	92	93	94	95	96
PIB en %	11,2	8,5	8,1	8,3	8,7	8,6	6,5*
Réserves de changes (en milliards de dollars)	13,3	17,5	20,4	24,5	29,3	36	39,8*

*Estimation

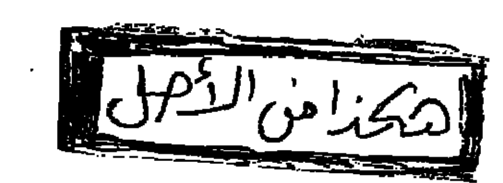
Source : DRI-McGRAW HILL (DRIASIA)

Récemment, les avertissements n'ont pas manqué. Lors de sa dernière assemblée générale annuelle, à l'automne 1996, c'est encore le FMI qui mettait en garde la communauté internationale contre l'amorce d'une grave crise bancaire dont il savait dessiner les contours, sans identifier pour autant la silhouette de ceux qui en seraient responsables. Enfin, le trouble consécutif à la publication, ces dernières semaines, de statistiques confirmant la forte réduction de la capacité exportatrice de l'Asie du Sud-Est et la révision en – *légère* – baisse des perspectives de croissance des nouveaux pays industrialisés (NPI), tant en 1996 que pour cette année, ont certainement contribué au malaise ambiant. Autant de préoccupations ultérieurement alimentées par la *« grande grève de la mondialisation et de l'apprentissage de la démocratie »* qu'a connue, en janvier, la Corée du Sud.

La crise de l'économie mexicaine, née d'une dégradation de ses comptes extérieurs en raison d'une appréciation exagérée du peso face au dollar américain, a surtout résulté du déséquilibre de sa structure de financement, fragilisée par un excès de capitaux à court terme, nécessairement volatils. Ce sont les mêmes maux qui ont ensuite affecté d'autres pays *« émergents »* tels que l'Argentine, les Philippines et, dans une moindre mesure, le Brésil.

En est-il de même pour la Thaïlande ? C'est ce que s'efforceront de déterminer les spécialistes de l'agence de notation Moody's qui – pure coïncidence – se trouvent actuellement à Bangkok pour y passer au peigne fin la situation monétaire et financière du pays. En principe, ils s'attacheront surtout à évaluer la qualité de la dette extérieure à long terme. Evaluée à près de 90 milliards de dollars, celle-ci bénéficiait jusqu'à présent d'une *« bonne note »* (A2). Mais il n'est pas exclu que les derniers événements incitent ces inspecteurs à la reconsidérer. Et à reprendre leurs précédentes fiches sur la dette à court terme, la plus spéculative. Estimée à 40 milliards de dollars fin 1996, celle-ci avait fait l'objet, au mois de mai, d'une *« légère dégradation »* (de *« prime 1 »* à *« prime 2 »*) de la part de Moody's. A ce niveau, elle représente à peu de chose près le même montant que l'ensemble des réserves en devises et en or de la Thaïlande, c'est-à-dire beaucoup trop. Au total, la dette extérieure a pratiquement doublé depuis 1992 pour atteindre 49 % du PIB. Le pays souffre aussi d'un déficit de sa balance des paiements courants qui atteint 8,3 % du produit intérieur brut, et d'attaques spéculatives régulièrement déclenchées sur la monnaie nationale, le baht. Le tout sur fond de scandale politico-financiers et d'un marché du travail placé sous tension permanente.

Autant d'éléments négatifs qui tendraient à faire oublier qu'à la différence de leurs homologues mexicains les responsables du gouvernement du général Chaovalit Yongchaiyudh, nommé en novembre 1996, semblent maîtriser la situation. D'autant qu'ils peuvent encore compter, eux, sur des taux de croissance plus qu'*« émergents »*. La Thaïlande, qui a connu de 1987 à 1995 la plus forte croissance au monde (9,8 % en moyenne annuelle), a certes vu la progression de son PIB ramenée aux environs de 7 % en 1996. Mais il s'agit là d'un taux que le pays devrait au moins reconduire en 1997. Avec l'espoir de maintenir une forte croissance jusqu'en 2020, de façon à devenir, à cette échéance, la huitième puissance économique mondiale. Puisque c'est là tout le mal que lui souhaitait, il y a peu, la Banque mondiale.



Jean-Luc Chalumeau, chef du service des études économiques de la banque Sudameris

« Le sous-continent est prometteur, mais il convient de rester vigilant »

Universitaire de formation, Jean-Luc Chalumeau dirige les études économiques de la banque Sudameris présente dans la plupart des pays de l'Amérique du Sud. Première banque d'origine européenne dans la région, Sudameris est une filiale à 100 % de la Banca Commerciale Italiana. M. Chalumeau est également responsable de l'économie au sein du DESS de problèmes financiers et commerciaux à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (université Paris-III, Sorbonne nouvelle).

« Quels sont les traits actuels les plus marquants des économies d'Amérique latine, et en particulier de celles du cône sud ?

– Le premier est le choix qu'ont fait tous les pays du continent sans exception – à part Cuba – d'ouvrir les frontières. Ce choix est bon ; il était inévitable, car la politique traditionnelle dite de substitution des importations, théorisée dans les années 50 par l'économiste argentin Raoul Prebisch, a été un échec. Elle a provoqué un gâchis effroyable dans certains pays.

– Comment s'est opéré ce changement ?

– L'ouverture était nécessaire, mais pour éviter un massacre, en particulier, des petites et moyennes entreprises et des catégories sociales les plus démunies il fallait l'accompagner par des politiques de réformes structurelles. Ces politiques sont en retard par rapport à la libéralisation et à l'ouverture effective des frontières. Le Mercosur, ce marché qui regroupe *le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et* le Paraguay, s'agrandit sans cesse, mais les réformes structurelles piétinent et elles se heurtent à des obstacles politiques, en particulier au Brésil et en Uruguay. Aujourd'hui, le problème est là. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà eu des crises des paiements en Amérique latine : on a frôlé la catastrophe fin 1994 et début 1995 avec l'affaire mexicaine. Mais d'une manière générale nous sommes, semble-t-il, sortis de la crise de la dette.

– Semble-t-il ?

– Oui, *semble-t-il*, parce que toutes les conditions d'un retour à de grands dangers sont réunies. Le Brésil, pays leader du Mercosur, représente à lui seul la moitié du PIB de la zone et le déficit de la balance commerciale de ce pays, qui atteint déjà 1,2 milliard de dollars pour les quinze premiers jours du mois de février 1997, est inquiétant. Cela veut dire que l'on assiste, peut-être, à une accélération du dérapage.

– Les raisons sont peut-être conjoncturelles ; une échéance importante ?

– Je veux bien, mais les chiffres brésiliens font apparaître une situation de déficit structurel, compte tenu de la charge des intérêts de la dette. Le Brésil est un pays qui affiche 25 milliards de dollars de déficit des paiements courants. Où trouver l'argent ? Dans les investissements directs, bien sûr. Le monde entier investit, bon an mal an, 8 à 10 milliards de dollars par an au Brésil. C'est formidable, mais ce n'est pas assez. La différence entre les investissements directs, qui sont de bons investissements, créateurs d'emplois et de richesses locales, et les besoins en financement du Brésil, est de 10 à 15 milliards de dollars par an. Ils sont obtenus avec les fameux capitaux volatils, attirés par des rémunérations élevées.

– Parce que l'inflation demeure élevée ?

– Non, l'inflation de base est vaincue avec un taux de 9,3 % à 10 %. Mais le taux d'intérêt interbancaire, qui est un taux mensuel, est à 1,7 %. C'est énorme et cela pèse sur les entreprises si l'on pense que pour elles ce taux est doublé, pour satisfaire les capitaux spéculatifs. Ce que je dis pour le Brésil est globalement vrai pour la plupart des autres pays dont le *déficit des paiements courants ne* peut pas être couvert – sauf certains pays comme le Chili – par des apports de capitaux dits d'investissements directs ou éventuellement d'achat de portefeuille. C'est toujours le financement du déficit par des capitaux extérieurs qui coûte cher.

– Quelles en sont les conséquences à court terme ?

– Un mauvais rapport entre la dette et les exportations. En moyenne, il est de 330 % en Amérique latine. Dans les pays émergents d'Asie, ce ratio est de l'ordre de 100 %, *c'est-à-dire que pour 100* de dettes totales, il y a 100 d'exportations. En Asie, la progression des exportations a été le véritable moteur de la croissance. Le choix de l'Amérique latine a été différent, alors que l'épargne locale demeure faible, de 15 à 17 % du PIB, sauf au Chili, qui atteint des niveaux asiatiques, de l'ordre de 25 %. Le coût croissant de la dette induit un endettement plus lourd pour payer les échéances : c'est un cercle vicieux dont il faut sortir.

– Les privatisations d'entreprises publiques nationales peuvent-elles être un moyen pour rompre cet engrenage ?

– Les privatisations sont, au-delà des rentrées pour les caisses de l'Etat, un excellent moyen pour obliger les entreprises à se moderniser. Elles favorisent l'adaptation aux normes de l'économie mondiale, mais ne sont ni une solution définitive ni un moyen d'action durable. On le voit bien, le Brésil a déjà beaucoup privatisé, mais pour autant il n'a pas réglé son problème de fond.

– Que vous situez où ?

– Revenons à la comparaison avec les pays asiatiques qui ont forgé leur puissance et leur réussite avec un développement considérable des exportations. En ce moment, les exportations sont stagnantes ou faiblement croissantes en Amérique latine. Pour l'année 1996, s'il n'y avait pas eu la hausse des prix du pétrole et s'il n'y avait pas le Mexique, les résultats seraient médiocres, voire très mauvais. Les exportations latino-américaines stagnent parce qu'il y a eu destruction des petites et moyennes entreprises à la suite des politiques d'ajustement. Il faut nuancer selon les pays, mais la réalité est celle-là. Les mécanismes permettant une progression des exportations ont été enrayés, alors que les importations affluaient à cause de l'ouverture des frontières. Importer massivement des biens de consommation, par exemple, n'a pas aidé à renforcer une épargne privée en baisse. Quant à augmenter l'épargne publique grâce à un excédent budgétaire, seul le Chili y parvient...

– Quelle est, selon vous, la sortie de ce scénario ?

– Une réussite des réformes structurelles qui permettrait un rééquilibrage général en laissant des richesses disponibles pour l'exportation. Un économiste de la Baring à New York a calculé que les pays de l'Amérique du Sud, pour parvenir à un ratio dette/exportation de 100, comparable à celui des pays asiatiques, devraient réaliser une augmentation de 20 à 30 % de leurs propres exportations, pendant cinq ans. C'est bien entendu impossible, mais les exportations doivent tout de même repartir. Aussi, les choix d'investissement doivent d'abord s'effectuer au profit des activités exportatrices.

– Décelez-vous des risques de rupture de paiement chez les deux grands : Brésil et Argentine ?

– Disons que le Brésil vient de donner quelques signes un peu inquiétants. La politique du Brésil, identique à celle de l'Argentine, est celle d'une monnaie forte, un réal fort. Or, quand ils ont vu le déficit commercial déraper, dès le 19 février ils ont procédé, avec dix jours d'avance, à une petite dévaluation, plus forte toutefois que celle qui était prévue et que les précédentes.

Cela signifie que le Brésil est inquiet et qu'il lâche sur la politique monétaire. S'il lâche trop, les agents économiques anticipateurs, intérieurs et extérieurs, peuvent provoquer la seule catastrophe qui puisse arriver à court terme au Brésil : la reprise de l'inflation galopante. S'il y a reprise de l'inflation, cela signifie une dévaluation de la monnaie, avec des effets sur tous les pays voisins, en particulier l'Argentine.

– Quelle approche préconisez-vous ?

– Il ne faut pas qu'il y ait, à nouveau, une mode artificielle de l'investissement en Amérique latine alors que les situations ne sont pas aussi solides qu'on le croyait. Evitons de nouvelles déceptions : le souvenir des grandes crises de défaut de paiement des années 80 demeure vif. Cela étant, l'Amérique latine est effectivement sur la voie du redressement ; ses élites sont beaucoup plus responsables, mieux formées. La région est toujours prometteuse, elle n'a rien à voir avec les années 80. Lorsqu'ils sont bien orientés, les investissements y sont extrêmement profitables. Il convient de rester vigilant et de se souvenir que le pire n'est jamais certain. »

Propos recueillis par
Alain Abellard

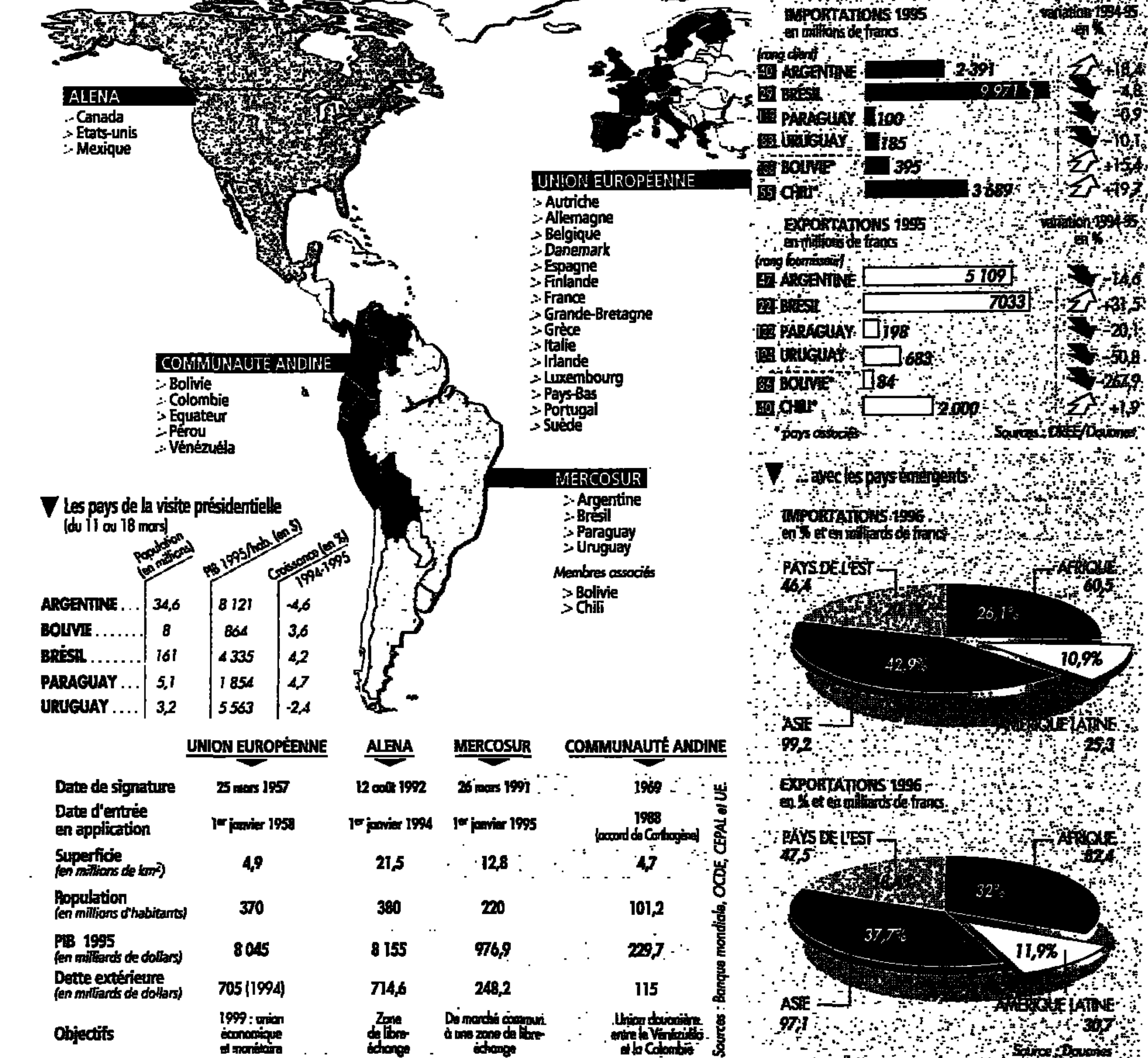
Bibliographie

● **Amérique latine, tournant de siècle**, sous la direction de Georges Couffignal (La Découverte, « Les dossiers de l'état du monde », 1997, 190 p., 85 F).

● **Où en est l'Amérique latine ? Les privatisations en Amérique latine** (La Documentation française, « Problèmes économiques », 12 février 1997).

● **« Marchés de capitaux émergents »** (*Accomex*, janvier-février 1997, Chambre de commerce et d'industrie de Paris).

▼ L' Union européenne et les principaux espaces économiques américains



▼ Les pays de la visite présidentielle (du 11 au 18 mars)

	Population (en millions)	PIB 1995/hab. (en $)	Croissance (en %) 1994-1995
ARGENTINE	34,6	8 121	-4,6
BOLIVIE	8	864	3,6
BRÉSIL	161	4 335	4,2
PARAGUAY	5,1	1 854	4,7
URUGUAY	3,2	5 563	-2,4

	UNION EUROPÉENNE	ALENA	MERCOSUR	COMMUNAUTÉ ANDINE
Date de signature	25 mars 1957	12 août 1992	26 mars 1991	1969
Date d'entrée en application	1er janvier 1958	1er janvier 1994	1er janvier 1995	1988 (accord de Carthagène)
Superficie (en millions de km²)	4,9	21,5	12,8	4,7
Population (en millions d'habitants)	370	380	220	101,2
PIB 1995 (en milliards de dollars)	8 045	8 155	976,9	229,7
Dette extérieure (en milliards de dollars)	705 (1994)	714,6	248,2	115
Objectifs	1999 : union économique et monétaire	Zone de libre-échange	De marché commun à une zone de libre-échange	Union douanière entre le Vénézuéla et la Colombie

Sources : Banque mondiale, OCDE, CEPAL et UE.

▼ Les échanges commerciaux de la France ...

... avec le Mercosur

IMPORTATIONS 1995 en millions de francs		variation 1994-95 en %
ARGENTINE	2 391	+18,4
BRÉSIL	9 971	-4,8
PARAGUAY	100	-0,9
URUGUAY	185	-10,1
BOLIVIE*	395	+15,4
CHILI*	3 689	+19,7

EXPORTATIONS 1995 en millions de francs		variation 1994-95 en %
ARGENTINE	5 109	-14,6
BRÉSIL	7033	+31,5
PARAGUAY	198	-20,1
URUGUAY	683	-50,8
BOLIVIE*	84	-267,9
CHILI*	2 000	+1,9

* pays associés. Sources : DREE/Douanes

▼ ... avec les pays émergents

Cap sur l'Amérique du Sud

Suite de la page I

Le président américain, Bill Clinton, qui n'a effectué aucun déplacement en Amérique du Sud pendant les quatre années de son premier mandat, devrait se rendre, lui aussi, en Argentine et au Brésil en mai prochain. Dans son discours sur l'état de l'Union, le 7 février, il a clairement identifié l'Amérique du Sud comme la deuxième région, après l'Asie, à forte croissance dans le monde. Les échanges ont augmenté de 11 % en 1995, selon le département américain du commerce, mais, dopés par leur propre croissance, les Etats-Unis enregistrent depuis quatre ans un déficit commercial inédit avec le sud du continent. Leurs importations ont augmenté de 15,7 % contre une hausse de seulement 3,7 % des exportations.

Sur la même période, les exportations de l'Union européenne (UE) ont augmenté de 18,4 % et l'énorme déficit commercial de l'UE, qui s'élevait à 76 milliards de francs en 1990, a été réduit à 1,96 milliard de francs en 1995. Cette année-là, l'Allemagne a été le plus gros exportateur de l'UE vers l'Amérique du Sud avec une part de marché de 29 % (contre 12 % pour la France). L'amélioration du solde des échanges est presque entièrement due au commerce avec les pays du Mercosur.

Engagés dans leur propre Accord de libre-échange nord-américain (Alena) avec le Canada et le Mexique, les Etats-Unis montrent peu d'empressement à favoriser un élargissement de cet espace économique commun dont leurs deux partenaires sont les principaux bénéficiaires. Mais Washington n'a pas renoncé à exercer son leadership sur un marché sans barrière de la Terre de feu à l'Alaska à l'horizon 2005, voire 2003. Tel était le but de l'Initiative pour les Amériques, lancée par le président Bush et formalisée par l'administration Clinton lors du sommet de Miami en 1994, puis à nouveau à la fin de l'an dernier.

Les pays du Mercosur, eux, ne partagent pas l'engouement de leur grand voisin ; ils entendent avancer à leur rythme, sans céder aux pressions. Face à la lenteur de Washington pour l'intégrer au sein de l'Alena, le Chili, après avoir conclu des accords avec le Canada et le Mexique et avoir snobé le Mercosur, à ses débuts, en est devenu un membre associé, en octobre 1996. Il pourrait aller encore plus loin dans son union avec les pays du cône sud, alors que les pays membres du peu tonique Pacte andin – en particulier la Colombie, le Venezuela et le Pérou – devraient eux aussi, cette année, entamer des négociations en vue d'une intégration.

UNE IMAGE NEUVE

C'est donc une Amérique latine régionalisée que le président français va visiter pendant huit jours ; une Amérique où les accords bilatéraux se doublent d'une dimension régionale. La France serait mal inspirée de se borner à exiger rééquilibrage rapide de ses échanges (qui, bien que modestes, sont déficitaires avec tous les pays du Mercosur sauf l'Argentine). Le ministre argentin des affaires étrangères, Guido Di Tella, expliquait avec élégance, début février à Paris, « *que les chiffres étaient moins importants que les partenariats que les deux Etats pourraient nouer* », suggérant que ce qui importe le plus, c'est la création de conditions qui permettent à terme une réciprocité dans les échanges.

Malgré une présence française encore faible en Amérique latine, la France commence à occuper des places importantes dans certains secteurs : télécommunications, électricité, chimie, eau, distribution, etc. Si elle a pris du retard par rapport aux Anglais, Espagnols et Allemands, les officiels argentins et brésiliens expliquent que « *la France a une image neuve que la visite du président français va renforcer* ». Les responsables français devraient, selon eux, s'attacher à améliorer l'information : renforcer les budgets dédiés aux postes d'expansion économique, à l'organisation d'expositions et de foires internationales ou encore à l'accueil des étudiants étrangers.

Jacques Chirac ne manquera pas d'inciter les grands entrepreneurs à s'investir plus en avant dans la région, mais la logique de la réciprocité va obliger les deux parties à définir les secteurs dans lesquels elles entendent échanger. Les représentants de l'Union européenne et du Mercosur ont signé, fin 1995, un accord-cadre qui engage de nouvelles relations entre les Quinze et les quatre pays du cône sud. Le texte ouvre la voie à une libéralisation des échanges entre les deux ensembles qui s'étalerait sur dix ans.

Cet accord a été interprété par Washington comme le fait que les partenaires des Etats-Unis dont l'Union européenne, profitent « *de l'absence de leadership américain* » pour conclure rapidement des accords de commerce en Amérique latine. La nouvelle représentante pour le commerce, Charlene Barshefsky, a récemment lancé un appel au Congrès pour qu'il octroie à l'administration une nouvelle autorité pour négocier des accords commerciaux spéciaux.

Il n'empêche que l'Union européenne prend le risque de voir à terme remise en cause sa position dominante sur le marché agricole mondial, partagée avec les Etats-Unis. Les Argentins, par exemple, étaient les premiers exportateurs mondiaux de blé, de maïs et de viande en 1939, avec 50 % du marché. Cette part est aujourd'hui réduite à 3 %, mais les Argentins peuvent redevenir des grands exportateurs agricoles et de produits agroalimentaires, et ce dans des délais relativement brefs, pour peu que des marchés s'ouvrent...

PROTECTIONNISME ?

L'économiste de la division internationale du commerce de la Banque mondiale, Alexandre Yeats, voit dans le Mercosur une forteresse protectionniste qui n'échange en son sein que les produits « *pour lesquels le Mercosur n'a pas fait la preuve qu'il avait la capacité de les exporter de façon compétitive ailleurs* ». Autrement dit, ses membres tendraient à s'échanger des produits pour lesquels *ils ne sont pas compétititifs* à l'échelle internationale, et à réserver à l'exportation hors du bloc les productions pour lesquelles leurs coûts sont les plus faibles.

Si l'avantage comparé des grands pays latino-américains est d'être des exportateurs agricoles, cela suppose que les négociations prévues dans le cadre de l'accord UE-Mercosur seront aussi laborieuses qu'indispensables. Marché prometteur regroupant des pays performants, le Mercosur a acquis, en peu de temps, une force politique qu'aucun pays de la région ne possédait seul. Le cône sud se trouve désormais en position d'arbitrer, de choisir et de faire pression. Le poids spécifique de l'Amérique latine étant plus fort dans les négociations commerciales internationales, sa possiblité de contrer ou de collaborer avec l'UE n'est pas négligeable. Cette réalité ajoute aux relations bilatérales une dimension nouvelle : chaque pays joue le rôle de tête de pont pour l'accès aux marchés voisins et pour les négociations avec l'ensemble auquel il appartient.

A. A.

La nouvelle élite économique latino-américaine

L'influence du modèle économique américain se fait sentir à travers le monde. Pour arriver à dominer le débat d'idées, les Etats-Unis ont, à n'en pas douter, un excédent dans l'exportation des PhD (doctorats) en économie. L'Amérique latine, où une nouvelle génération de technocrates *latinos* est au pouvoir, en est le principal bénéficiaire. Fleurant bon l'*aftershave* – ce qui justifie leur surnom de *perfumados* –, parlant avec aisance l'anglais, titulaires de doctorats d'économie obtenus dans les universités de Chicago, Stanford, Harvard, Yale ou Princeton, ils sont les porte-drapeaux du modèle d'économie de marché qui s'est répandu dans toute l'Amérique latine, balayant les prescriptions économiques des années 60 qui prônaient une approche étatique pour assurer le développement. Si Milton Friedman, Prix Nobel d'économie, est l'une des plus grandes figures de l'école de Chicago, c'est néanmoins son ancien collègue Arnold Harberger qui a créé ce qu'on peut bien appeler la *« Latin-America Connection »*.

Agé de soixante-douze ans, aujourd'hui professeur à l'université de Californie à Los Angeles, Arnold Harberger a été à l'origine de la création du programme doctoral en économie à Chicago pour les étudiants d'Amérique latine dans

▼ La plupart des technocrates au pouvoir ont fait leurs études aux Etats-Unis

les années 50. Il a été le mentor de trois générations d'économistes, maintenant au sommet du pouvoir : ministres, gouverneurs de banque centrale et chefs d'entreprise. Ainsi, les deux nouveaux gouverneurs des banques centrales d'Argentine et du Chili, respectivement Pedro Pou et M. Massad, furent ses étudiants, ainsi que Roque Fernandy, ministre argentin de l'économie. M. Zablu, ancien gouverneur de la banque centrale du Chili, faisait partie de la même promotion. De nombreux autres étudiants *latinos*, issus d'universités américaines, ont rejoint le secteur privé, après avoir passé plusieurs années dans des institutions internationales. Carlos Asilis, qui a suivi cette voie, est aujourd'hui l'économiste en chef pour l'Amérique latine auprès de la banque suisse UBS.

Si les *« docteurs »* de l'université de Chicago sont aujourd'hui les plus nombreux, c'est en grande partie parce qu'elle fut l'une des premières universités américaines à accueillir des étudiants d'Amérique latine en grand nombre dans un programme doctoral en économie. Tous sont convaincus que le paradigme libéral est le seul qui vaille pour assurer l'avenir économique d'un pays en développement. Discipline budgétaire, faible taux d'inflation, libre-échange, monnaie stable sont, selon eux, les ingrédients pour intégrer l'Amérique latine dans l'économie mondiale et pour accroître la croissance. Gustavo Franco, directeur des affaires internationales à la banque centrale du Brésil, Guillermo Ortiz, actuel ministre de l'économie au Mexique, Martin Werner, directeur du Trésor au sein de ce même ministère, sont les *« prototypes »* de cette nouvelle génération de technocrates, acquise au *« modèle libéral »*.

Cette influence des idées américaines à travers l'université n'est pourtant pas nouvelle en Amérique latine. Dans les années 20, Ed Kemnerer, professeur d'économie à Yale, surnommé le *« Docteur des Andes »*, conseilla les gouvernements d'Amérique latine et forma toute une génération d'étudiants. Il fut aussi à l'origine de la création des banques centrales latino-américaines.

Mais cette influence anglo-saxonne à travers le prisme universitaire a peut-être montré ses limites lors de la fameuse crise financière américaine en décembre 1994, qui aura entraîné la plus grande récession depuis l'après-guerre au Mexique. Les technocrates ont-ils assimilé les leçons de leurs professeurs ? La question mérite d'être posée. En effet, l'équipe mexicaine au pouvoir à l'époque représentait cette nouvelle technocratie. C'est Carlos Salinas de Gortari, diplômé d'économie de Harvard, et Jaime Puche, diplômé d'économie de Yale, qui décidèrent de la dévaluation du peso mexicain.

La crise mexicaine aura été salutaire. Elle aura permis de comprendre que la réforme du cadre macroéconomique ne peut se faire sans la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat et un renforcement des institutions démocratiques. Aujourd'hui, peut-être plus humbles, ces technocrates doivent faire face à de nouveaux défis qui ne sont pas théoriques et sur lesquels ils seront jugés sur le long terme. La théorie économique doit maintenant s'accompagner du concret politique et social. Afin de faire passer des réformes structurelles importantes destinées à permettre à la région d'emprunter les sentiers de la croissance. Tout en y associant l'ensemble de la population.

Marc Uzan

Les premiers pas d'EDF au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

EDF est la première entreprise française à avoir pris pied sur le marché brésilien grâce au Plan national de désétatisation (PND, lancé en 1990). EDF, qui a acquis pour 2 milliards de francs 11,35 % du capital de Light, principal distributeur d'électricité de l'Etat de Rio (trois millions de clients représentant quelque treize millions d'habitants), s'est associé pour la circonstance à deux groupes américains (Houston Industries Energy et AES Corporation), ainsi qu'à son plus gros client, la Compagnie sidérurgique nationale de Volta Redonda.

Dès sa naissance, le consortium a pourtant frôlé le naufrage : le 21 mai 1996, à un quart d'heure de l'adjudication à la Bourse de Rio de la moitié plus une des actions de Light, EDF et ses alliés, seuls en lice, ne disposaient pas des 9 milliards de francs établis comme prix plancher. Le salut est venu *in extremis* de la Banque nationale de développement économique et social (BNDE), gestionnaire du PND, qui s'est adjugé les 9 % du capital nécessaires au transfert du contrôle actionnaire...

A peine installée aux commandes, la nouvelle direction de Light a procédé, sans affronter de réelle résistance de la part des syndicats, à une sévère compression de personnel. Un plan de départ volontaire, complété par trois cent soixante licenciements, a réduit les effectifs de onze mille à sept mille employés.

Empêché jusqu'en 2004 de réajuster ses tarifs au-dessus du taux officiel d'inflation, la compagnie électrique bientôt centenaire (fondée en 1904 avec des capitaux canadiens) a néanmoins dégagé, en 1996, un profit net de 950 millions de francs (en hausse de 70 % par rapport à 1995) pour un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs. Pour l'heure, elle s'efforce de réduire ses pertes commerciales, estimées à environ 10 % des ventes.

A cet effet, depuis le début du mois, des équipes de Light sillonnent la ville afin de remettre à jour les fichiers de la clientèle, en prélude à une « mise en sécurité du réseau » qui devrait absorber, cette année, près de 800 millions de francs d'investissement. *« A Rio, 6 % des transformateurs brûlent par an – contre moins de 1 % en France – en raison des surcharges provoquées par les connexions clandestines »*, explique Michel Gaillard, président de Light, précisant que ce type de fraude est loin d'être une spécialité exclusive des habitants des *favelas*.

Guetté par la pénurie d'énergie, le Brésil, *« aux énormes potentialités »*, figure parmi les cibles prioritaires de la stratégie d'expansion internationale d'EDF, au même titre que l'Argentine (où le groupe est présent depuis 1992 *via* le consortium d'Edenor), la Chine et le Sud-Est asiatique.

Aux côtés de Renault (qui destine 5 milliards de francs sur cinq ans à l'usine de production de Mégane, en chantier à Curutiba, dans le sud du pays), EDF fait figure de tête de pont préparant l'afflux de capitaux français. D'autant que le PND, longtemps contrarié par les manœuvres judiciaires des syndicats et des partis d'opposition, promet de passer à la vitesse supérieure. Avec l'aval d'un Congrès pas toujours commode, le démantèlement en cours des monopoles d'Etat (énergie, télécommunications, industrie pétrolière) a replacé le Brésil au nombre des pays émergeants dignes d'intérêt pour les investisseurs étrangers.

Si l'on en croit une récente déclaration à la presse du ministre des communications, Sergio Motta, la privatisation des télécommunications, sur le point de démarrer, devrait à elle seule rapporter à l'Etat brésilien entre 140 et 170 milliards de francs. France Télécom s'est alliée à la banque d'affaires Garantia et à la société Evadin dans le domaine de la téléphonie cellulaire, première branche concernée par le PND. Pour sa part, le groupe Lagardère s'est engagé à investir 1,25 milliard de francs dans le projet Class, qui prévoit la construction et le lancement, par un consortium international notamment composé de Globosat et de Bradesco (première banque privée du Brésil), de deux satellites de télécommunications et de transmissions de données. Par ailleurs, le gouvernement brésilien a annoncé le 5 mars que la compagnie Vale do Rio Doce, troisième groupe minier mondial, serait privatisé en trois étapes, la première étant prévue le 29 avril, au prix plancher de 10,3 milliards de dollars. L'Etat va vendre les 51 % qu'il détient dans cette entreprise.

Les investissements français au Brésil, dérisoires jusqu'en 1994, ont grimpé l'an dernier, selon les données préliminaires de la banque centrale de Brasilia, à quelque 5 milliards de francs. Seuls les Américains ont fait mieux : c'est la meilleure preuve que *« la France a redécouvert le Brésil »*, comme le souligne un dirigeant de la chambre de commerce France-Brésil.

Jean-Jacques Sevilla

MERCOSUR
Questions-réponses

1 Qu'est-ce qu'une zone de libre-échange ?

Une zone de libre-échange regroupe des Etats, voisins ou non, qui décident de commercer sans barrières douanières ni restrictions tarifaires. C'est le premier degré du rapprochement économique. Une union douanière est une zone de libre-échange dotée d'un tarif extérieur commun, de façon à privilégier le commerce entre pays membres en les protégeant partiellement des importations des pays tiers. Un marché commun est une union douanière dans laquelle il existe une liberté totale de circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes.

Une union économique est la phase finale de l'intégration des pays d'une zone géographique : le marché commun se double d'une harmonisation des politiques fiscales, sociales et budgétaires des Etats membres. Dans le cas de l'Union européenne, la convergence va jusqu'à l'abandon des monnaies nationales au profit de l'euro en 1999.

2 Qu'a-t-on appelé « la crise de la dette latino-américaine » ?

Dans un contexte mondial de récession, en août 1982, le Mexique doit se déclarer en cessation de paiement : il ne peut plus faire face aux échéances de sa dette extérieure. C'est la panique sur les marchés financiers où les opérateurs prennent conscience que les banques et les Etats occidentaux ont prêté aux pays en développement d'énormes sommes sans beaucoup de garanties. Les taux d'intérêt montent brutalement, alourdissant d'autant les dettes accumulées par des pays comme le Brésil, l'Argentine, le Venezuela. Les grandes banques américaines et européennes, les plus engagées en Amérique latine, se retrouvent à la tête de prêts non performants pour des dizaines de milliards de dollars.

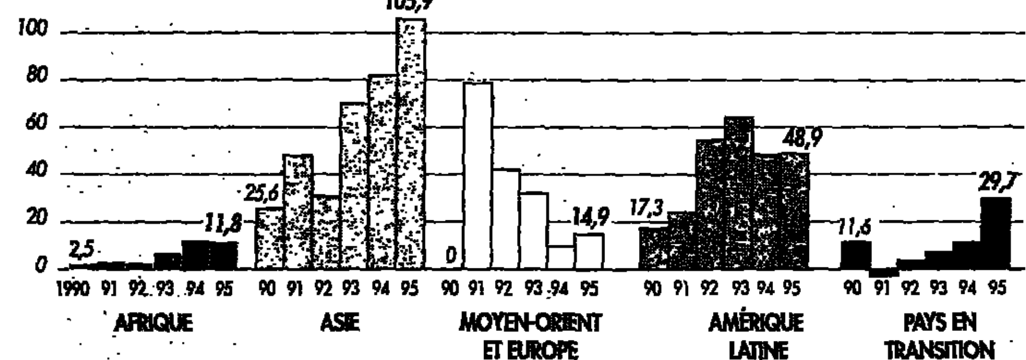
Pour éviter un effondrement du système financier, les institutions multilatérales (FMI, Banque mondiale) entrent dans le jeu : elles imposent aux pays surendettés des politiques dites d'ajustement structurel qui se mettent en place au cours des années 80, en échange de nouveaux crédits permettant de rembourser les arriérés de dette. Ces politiques constituent une révision radicale du modèle latino-américain, étatiste et protectionniste, qui était associé à des régimes autoritaires. Avant que les capitaux ne retrouvent le chemin de l'Amérique latine, au début des années 90, celle-ci a traversé une *« décennie perdue »* de croissance lente et d'augmentation de la pauvreté, mais aussi d'accession à la démocratie.

3 Qu'est-ce que l'« effet Tequila » ?

Le 20 décembre 1994, le Mexique, membre depuis moins d'un an de l'Alena (accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada) se trouve brutalement confronté à une crise de liquidité. Ses caisses ont été vidées de leurs réserves de devises, à la suite d'un déséquilibre de sa balance des paiements courants et d'attaques spéculatives contre sa monnaie, le peso. Il se résoud à dévaluer de 15 %, ce qui ne suffit pas à rétablir la confiance des marchés, puis à laisser flotter le peso qui perd en quelques jours le tiers de sa valeur.

Les Etats-Unis volent au secours de leur partenaire mexicain et associent à l'opération le Fonds monétaire international pour quelque 50 milliards de dollars (275 milliards de francs), dont le Mexique ne mobilisera en fait que la moitié. En échange, Mexico doit s'engager sur un plan de rigueur qui précipite le pays dans la récession. Ce sont les répercussions de cette crise de confiance financière sur les autres pays émergents, en Amérique latine mais aussi en Asie, que la presse a baptisées *« effet Tequila »*. A la fin de 1996, le Mexique avait rendu la totalité des sommes empruntées aux Etats-Unis et commencé ses remboursements au FMI.

▼ **Flux nets de capitaux privés à destination des pays en développement et transition**



Source : FMI (1996)

Le grand rebond de l'Argentine

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Aucune économie n'a connu autant de transformations et à une vitesse aussi rapide que l'Argentine depuis dix ans. Et l'homme de la rue s'est à chaque fois adapté. » Il y a de l'admiration chez Daniel Heymann, économiste de la Cepal, quand il rappelle comment l'Argentine est passée des années noires de l'hyperflation – 5000 % en 1989 – au redressement économique à partir de 1991. Le plan de libéralisation et de déréglementation lancé alors rompait brutalement avec le dirigisme de l'Etat en place depuis un demi-siècle.

Aujourd'hui, le gouvernement du président Carlos Menem est confronté à de nouveaux défis, notamment un taux de chômage record (plus de 17 %). Mais les indicateurs macro-économiques depuis 1996 incitent à l'optimisme et font de l'Argentine un des pays les plus attrayants de la région pour les investisseurs étrangers. Exemple : l'arrivée de Danone qui, associé à une importante firme locale, entend alimenter l'Argentine, mais aussi ses voisins.

M. Menem, élu en 1989, sous l'étiquette du Parti justicialiste (péroniste) a fait appel, dès avril 1991, à Domingo Cavallo pour redresser une économie moribonde. Technicien formé à Harvard, élève appliqué du Fonds monétaire international, M. Cavallo – finalement limogé en juillet dernier après avoir dénoncé la corruption dans les sphères du pouvoir –, a été pendant cinq ans et demi le grand prêtre des réformes libérales. Son plan de stabilisation a reposé sur la *« loi de convertibilité »* qui assure une parité fixe avec le dollar (1 peso = 1 dollar), et sur l'ouverture du marché argentin aux importations étrangères. Le succès le plus éclatant est la victoire sur l'inflation qui est tombée à moins de 2 % par an. Dans le même temps, la croissance du PIB a été galvanisée : 32 % en quatre ans. Après une sévère récession (le PIB reculant de 4,6 % en 1995), elle est remontée à 4,4 % en 1996 et devrait dépasser 5 % pour 1997.

Les réserves de la banque centrale atteignent un chiffre record : 20 milliards de dollars, après s'être réduites à 10 milliards de dollars pendant la crise mexicaine en 1995. Le revenu par habitant a presque quadruplé : 8 000 dollars en 1997 contre 2 200 en 1989. Le taux de pauvreté a été réduit, mais la tendance s'inverse depuis deux ans sous l'effet du chômage.

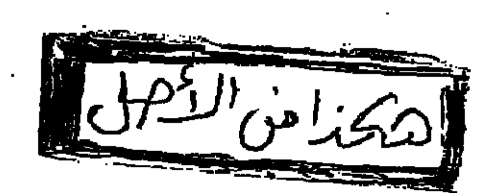
Grâce à une forte croissance des exportations vers le Brésil, la balance commerciale est redevenue positive après des années de déficit (– 6 milliards de dollars en 1994). L'augmentation des exportations est de l'ordre de 8 % cette année (23 milliards de dollars prévus en 1997).

Longtemps synonyme d'instabilité politique et économique, l'Argentine a réussi à regagner la confiance de la communauté financière internationale. Elle a bénéficié de plusieurs prêts du FMI et l'afflux de capitaux est pratiquement ininterrompu depuis six ans. Les investissements étrangers ont été importants dans le cadre des grandes privatisations pratiquées depuis 1990. Du téléphone au pétrole, en passant par l'eau, l'électricité, le gaz, les transports et les télécommunications... tout ou presque est passé entre les mains du secteur privé. La France a été un des principaux investisseurs avec Total, France Télécom, la Lyonnaise des Eaux, EDF...

Ce regain de confiance a également modifié l'attitude de la grande bourgeoisie argentine, qui a commencé à rapatrier son argent qu'elle avait l'habitude de placer à l'étranger. Conséquence de ce retour progressif de la confiance externe et interne, la *« prime de risque »* du pays est en baisse, et les prêts à la consommation ont refait leur apparition.

Pays essentiellement agricole, l'Argentine assiste à une véritable révolution de son *« campo »*. Beaucoup de terres sont passées entre les mains d'hommes d'affaires dynamiques, locaux ou étrangers, qui se sont lancés dans une exploitation intensive grâce à une technologie de pointe et d'importants investissements. Un des résultats est une récolte record de céréales (56 millions de tonnes). Le secteur agroalimentaire est en plein développement et séduit de nombreux investisseurs étrangers. Un autre secteur en expansion est celui de l'industrie minière qui concerne plusieurs provinces proches de la cordillère des Andes et qui a déjà attiré des compagnies étrangères, notamment canadiennes.

Christine Legrand



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, c.s)

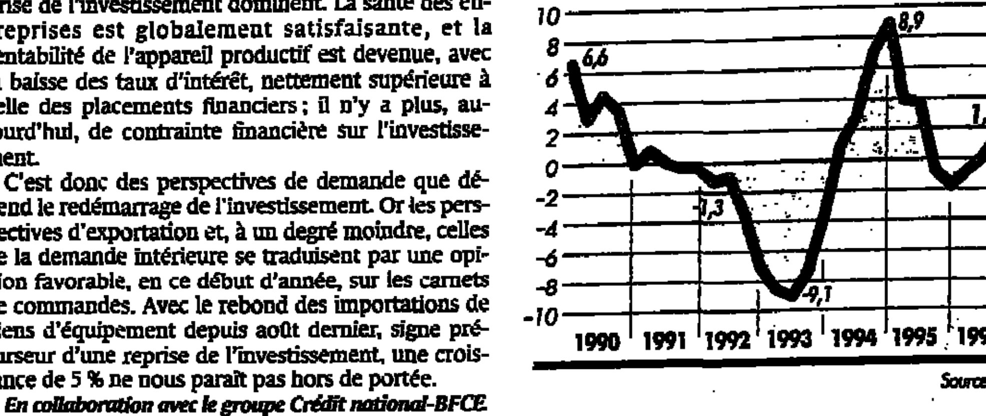
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	janv.	jan.	déc.	déc.	nov.	déc	nov.
Dernier mois connu	-0,2	+5,4	+0,6	+0,6	+0,9	+0,2	+1,2
Cumul sur 12 mois	+5,1	+8,5	+3,5	+1,9	-1,1	+1,4	+4,2
Taux de chômage (en %)	jan	jan	jan.	jan.	oct	jan	jan.
Dernier mois connu	5,4	3,3	11,3	12,7	12,2	6,5	9,7
Un an avant	5,7	3,4	10	11,9	12,1	7,9	9,6
Indice des prix (en %)	jan.	jan	jan	jan.	fév.	jan.	jan.
Dernier mois connu	+0,3	-0,1	+0,4	+0,3	+0,1	-0,2	+0,2
Sur 12 mois	+3	+0,6	+1,8	+1,8	+2,4	+3,1	+2,2
Solde commercial (en milliards)	dec	jan.	nov.	déc.	nov	déc	déc.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-15	+643,4	+9,5	+11,3	+6 143,5	-0,8	+2,4
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-166	+6 804,2	+95,6	+122,6	+67 459,2	-12,5	+34,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-166	+61,9	+63,9	+23,3	+43,7	-19,4	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,9	+0,4 (3e t.)	+0,3	+0,8	-0,6	+3,1	+2,9
Sur 12 mois	+3,2	+3,2	+2,2	+2,1	+0,5	+2,5	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

VERS UNE REPRISE DE L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ?

Le climat s'améliore en France pour les entreprises et les ménages. Reste une inquiétude sur l'investissement. En réalité, les éléments favorables à une reprise de l'investissement dominent. La santé des entreprises est globalement satisfaisante, et la rentabilité de l'appareil productif est devenue, avec la baisse des taux d'intérêt, nettement supérieure à celle des placements financiers ; il n'y a plus, aujourd'hui, de contrainte financière sur l'investissement.

C'est donc des perspectives de demande que dépend le redémarrage de l'investissement. Or les perspectives d'exportation et, à un degré moindre, celles de la demande intérieure se traduisent par une opinion favorable, en ce début d'année, sur les carnets de commandes. Avec le rebond des importations de biens d'équipement depuis août dernier, signe précurseur d'une reprise de l'investissement, une croissance de 5 % ne nous paraît pas hors de portée.

En collaboration avec le groupe Crédit national-BFCE



Source : Insee

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 121 500

Les entreprises du Vieux Continent reprennent confiance, sauf en Italie

▼ Europe occidentale
L'amélioration de la situation française et allemande, due en partie à la dépréciation du franc et du deutschemark, devrait perdurer

Tous les indicateurs le confirment : l'Europe, au moins dans sa partie nord, se porte mieux depuis six mois. C'est pour l'instant du côté de l'offre que les signes d'amélioration sont les plus tangibles. Les industriels français et allemands en rendent compte dans les enquêtes mensuelles qui leur sont adressées : leur activité s'est raffermie depuis quelques mois, leurs carnets de commandes s'étoffent, et leurs perspectives s'améliorent. Ce regain de confiance s'explique largement par les débouchés extérieurs, sans nul doute renforcés par les récentes dépréciations du deutschemark et du franc.

Cette amélioration ne joue pas seulement en faveur des pays du noyau dur européen, principaux bénéficiaires des mouvements sur les marchés des changes de ces derniers mois. Le moral des industriels espagnols est en hausse, celui des Britanniques également, après une période d'incertitude liée pour partie à l'envolée de la livre depuis la mi-1996.

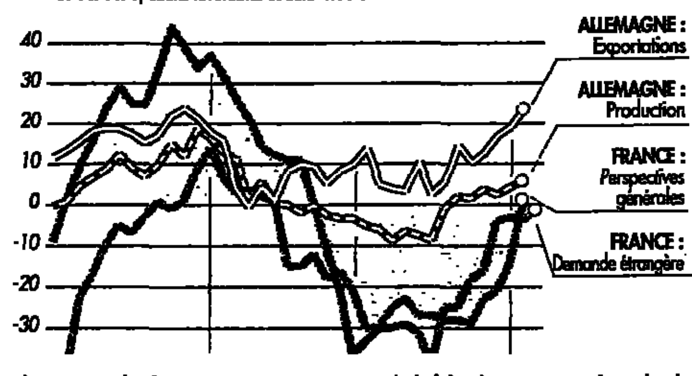
Dans ce panorama, seule l'Italie fait exception. La production y est en baisse sensible par rapport à l'an passé et les chefs d'entreprise sont peu enthousiastes sur la situation à venir. Ce n'est guère surprenant : la lire s'est appréciée de près de 10 % en 1996 et le gouvernement table sur une réduction de plus de 3 % du PIB du déficit public pour cette année...

Le sentiment recueilli auprès des ménages européens est plus mitigé. Affectée en priorité par les évolutions de l'emploi et des politiques budgétaires, leur confiance varie assez sensiblement d'un pays à l'autre. Les premiers à avoir bénéficié d'une embellie en matière d'emploi ont été les Britanniques, par ailleurs peu touchés par le durcissement de l'environnement budgétaire européen, et les Néerlandais dont les résultats d'enquête se distinguent clairement de ceux des autres pays de la zone.

Toute récente, l'amorce d'une baisse du chômage espagnol semble déjà produire ses effets malgré un niveau encore élevé (plus de 22 % de la population active). Les consommateurs espagnols se montrent donc plus confiants et disposés à consommer, à en croire la bonne tenue des immatriculations automobiles.

Le moral des ménages français et allemands, bien que mieux orienté depuis la fin de l'automne dernier, est encore faible et affecté d'une incertitude persistante. Mais c'est en Allemagne que le comportement de consommation paraît le plus gravement affecté : après s'être stabilisé durant la première moitié de l'année dernière, le volume des ventes au détail s'est inscrit en repli de 5 % au cours des quatre derniers mois de l'année. La consommation est globalement mieux orientée en France. Après la fin des mesures gouvernementales de soutien à l'automobile, à l'automne, les achats de voitures se sont logiquement contractés et restent déprimés. Hors auto, les dépenses des ménages sont toutefois mieux orientées et s'inscrivent en légère progression.

Certes, les inquiétudes persistent. Les politiques budgétaires resteront restrictives à l'échelle européenne en vue de faire converger les déficits vers 3 % du PIB comme le prévoit le traité de Maastricht. Par ailleurs, le vent de restructurations industrielles qui souffle aujourd'hui sur l'Europe n'est pas de bon augure pour l'emploi. Les effectifs industriels ont toutes les chances de poursuivre leur déclin une bonne partie de l'année 1997, et peut-être davantage compte tenu de l'extrême sévérité de la concurrence internationale. Il n'en reste pas moins que l'environnement actuel est de loin le plus positif que l'Europe ait connu depuis deux ans.



Le contexte financier s'est amélioré substantiellement ces derniers temps.

Les taux d'intérêt – à court et plus encore à long terme – ont poursuivi leur décrue un peu partout, exception faite du Royaume-Uni où l'activité est depuis longtemps mieux orientée que sur le continent. Cette détente était un préalable à une reprise de la consommation et de l'investissement immobilier des ménages. Sur ces deux points, les perspectives sont aujourd'hui plus favorables dans l'ensemble des pays de la zone, hors l'Italie.

L'envolée des Bourses européennes depuis le début de l'année pourrait s'avérer un support supplémentaire à la reprise.

Enfin, les distorsions intervenues depuis 1992 sur les marchés des changes internationaux, notamment européens, se sont érodées. La livre, la lire et la peseta ont retrouvé de la vigueur face aux monnaies du « noyau dur ». Les contraintes de compétitivité qui pesaient sur la France et les pays de la zone mark se sont allégées. Plus récemment, la hausse du dollar et les perspectives du maintien de la devise américaine à des niveaux de parité plus équitables pour l'Europe, ont renforcé les chances d'une meilleure dynamique commerciale à l'exportation.

Au total, les conditions d'une embellie durable de la conjoncture sont aujourd'hui réunies : la croissance est attendue aux alentours de 2,5 % en moyenne pour les cinq grands pays, après 1,5 % seulement l'an dernier. L'Italie, grande perdante, sera à la traîne : les prévisions tablent sur une croissance de 1 % seulement en 1997, après 0,8 % l'an dernier. La France et l'Allemagne pourraient se situer dans la moyenne, l'Espagne en serait proche et le Royaume-Uni probablement au-dessus.

Ces perspectives sont favorables à une reprise de l'investissement dont les premiers signes sont perceptibles malgré l'extrême frilosité dont font encore part les industriels sur cette question. Aux alentours de 2,5 %, la croissance économique devrait permettre plus de créations d'emplois dans le tertiaire, ce qui permet d'envisager une décrue graduelle du chômage à l'échelle européenne d'ici la fin de l'année.

Véronique Riches
Economiste (Société générale)

UN CHIFFRE

10 000

dollars par an

LE PRIX DES UNIVERSITÉS PRIVÉES AMÉRICAINES

Une étude comparée des systèmes universitaires des pays de l'OCDE, citée par *The Independent*, fait apparaître de très fortes disparités. En Allemagne et en France, la gratuité domine. La France avec 174 grandes écoles et 100 écoles spécialisées sélectives, et quelques dizaines d'universités qui accueillent le gros des étudiants, a une structure élitiste.

Le Japon a 100 universités d'Etat et 40 universités locales, ainsi que 400 universités privées : dans les premières, ultra-sélectives, les étudiants sont rémunérés par l'Etat.

Les Etats-Unis disposent de pas moins de 3 300 établissements d'enseignement supérieur qui appartiennent soit aux Etats ou collectivités locales, soit au secteur privé. Les *state universities* coûtent en moyenne 3 750 dollars par an, et les universités de renom privées dépassent les 10 000 dollars.

Le secteur informel, une arme à double tranchant

▼ Asie du Sud-Est
Les activités parallèles, tolérées par tradition, puis par nécessité de développement, représentent de 30 % à 60 % des emplois

Phénomène présent depuis toujours dans la région, l'économie informelle pose désormais des problèmes aux pays du Sud-Est asiatique. Les chiffres du Bureau international du travail (BIT), qui ne sont ni les plus conservateurs ni les plus alarmistes, estiment que, dans les pays de l'Asean (Association des nations du Sud-Est asiatique), 30 % à 60 % des emplois relèvent du secteur informel et que le PIB de ces pays s'en trouve sous-évalué de 20 % à 30 %. Cette estimation ne tient pas compte de la sous-traitance réalisée pour des sociétés légales. Or il s'agit là d'un pilier de la politique exportatrice sur laquelle repose le succès de ces économies.

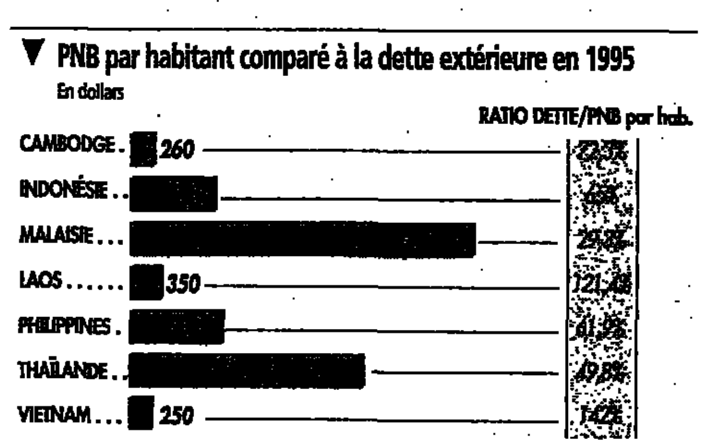
Tolérées par tradition, puis par nécessité de développement, les activités parallèles, que se partagent de 60 % à 90 % des entreprises selon les pays, posent aujourd'hui au moins trois types de problème. D'une part, elles privent les Etats d'importantes ressources fiscales (taxe sur les sociétés et impôt sur le revenu) qu'ils pourraient mobiliser pour financer la modernisation de leurs infrastructures (plusieurs centaines de milliards de dollars sur les vingt ans à venir). Les Etats sont donc obligés de lever des emprunts sur le marché international des capitaux à des taux plus élevés que s'il s'agissait de leur propre devise, accentuant d'autant la pression de la dette.

D'autre part, les transactions en liquide de ce secteur encouragent la consommation au détriment de l'épargne et de l'investissement, provoquant des poussées inflationnistes pouvant menacer ces économies de surchauffe. Enfin, les fonds transférés par les émigrés (thaïs et philippins en particulier) en dehors des circuits officiels contribuent à fausser une balance courante dont le solde devrait être plus positif qu'il ne paraît. Sans parler du trafic de drogues et de pierres précieuses ou de la prostitution qui injectent des masses financières considérables, notamment en Thaïlande, en Malaisie et aux Philippines.

Ces pays doivent impérativement assainir leur système s'ils souhaitent réaliser leur intégration dans une économie régionale et mondiale. Or, chaque année dans les pays de l'Asean, 5 % à 10 % tout au plus des entreprises du secteur informel rejoignent l'économie officielle, pour être immédiatement *remplacées par d'autres*. La difficulté d'une politique d'intégration de ce secteur repose sur plusieurs facteurs. La pauvreté, qui pousse des ruraux attirés par le miracle urbain à brader leur force de travail sur les chantiers, dans les petits ateliers clandestins de confection, de chaussures, de maroquinerie, de joaillerie ou d'électronique, où l'on ne tient compte ni du salaire minimum ni des conditions de travail, encore moins de la protection sociale. Leur nombre pléthorique profite en premier lieu aux donneurs *d'ordres qui jouent sur la concurrence* pour faire baisser les prix. L'échelle des salaires entre secteur formel et informel peut varier de 1 à 10.

En dehors de la Malaisie, qui souffre d'un cruel déficit de main-d'œuvre, les dirigeants de ces pays, incapables de créer les emplois nécessaires pour absorber les masses de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail (ils sont 2,5 millions en Indonésie, pour 300 000 emplois nouveaux), y trouvent également leur compte : les transports et la restauration permettent, dans un cadre familial ou individuel, à une population sous-employée ou non employée de ne pas être totalement exclue. Tous profitent de cette soupape de sécurité chargée de contenir le mécontentement social naissant.

On pourrait croire que le développement des économies d'Asie du Sud-Est aurait à lui seul le pouvoir de réduire cette part de l'économie occulte. Au moins trois considérations s'y opposent. D'abord, comme le montrent les études du BIT, plus l'Etat contrôle l'économie et plus le secteur informel se développe. Les Philippines des Marcos en sont le plus bel exemple : six ans après le départ du dictateur, le secteur informel *employait toujours les trois quarts* des actifs (hors agriculture) et contribuait à l'économie pour environ la moitié du PIB. Aujourd'hui, le secteur informel représente toujours officiellement plus de 40 % du PIB (25 milliards de dollars en 1994, soit une augmentation de 700 % en quinze ans). Le manque à gagner en impôts directs est estimé à 3 milliards de dollars. L'Indonésie, où les Suharto sont devenus incontournables dans les affaires, en est un autre : l'économie souterraine absorbe 50 % des emplois urbains.



Source : Banque mondiale

Le manque de perspectives à long terme entretient également ce phénomène. En Thaïlande, où aucun gouvernement n'a été au terme de son mandat, près de 60 % de la population active urbaine trouvent ses moyens de subsistance dans le dédale d'activités échappant au contrôle de l'autorité publique.

Ensuite, la volonté affichée des pays de l'Asean d'orienter, de plus en plus, leurs marchés vers des activités de services à forte valeur ajoutée, en délocalisant vers d'autres pays (la Chine et le Vietnam, notamment) les activités à fort besoin de main-d'œuvre, va se traduire par une recrudescence du phénomène. C'est ce que l'on constate déjà en Corée où la « désindustrialisation », comme l'appellent les experts, a dynamisé un secteur informel où travaillent à nouveau environ 30 % des actifs *en milieu urbain*. C'est également ce qui guette la Malaisie. Enfin, comme la fonction publique, généralement premier employeur des économies en voie de développement, va forcément réduire ses effectifs, les milliers de fonctionnaires qui ne pourront pas se reclasser dans le secteur privé tenteront eux aussi l'aventure.

Finalement, plus qu'un problème économique, le secteur informel relève de la volonté politique. Lorsqu'une fiscalité est jugée écrasante par les acteurs de l'économie, elle devient un obstacle à contourner. *« C'est la réponse à l'incapacité des Etats à répondre aux besoins de base d'une population pauvre*, écrivait en 1989 l'économiste péruvien Hernando de Soto. *Lorsque la légalité devient un privilège réservé à ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique, les exclus (c'est-à-dire les pauvres) n'ont pas d'autre alternative que l'illégalité. »*

Marc Mangin

LIVRES

Gouvernabilité et gouvernance

par Jean-Gustave Padioleau

Dans l'univers des arts pratiques du management, la lecture des grandes revues anglo-saxonnes éprises d'avant-gardisme ne laisse guère de place au doute : le philosophe Michel Foucault (1926-1984) est l'auteur français de référence ! Loin derrière, ses pairs, Jacques Derrida et Jean-François Lyotard, voire l'essayiste Jean Baudrillard, apparaissent aussi dans les manifestes d'un management post-moderniste.

Certaines des idées et des formules les plus populaires du philosophe français séduisent les clercs *en comptabilité, en audit ou en pilotage* stratégique. En effet, grâce à la rhétorique foucaldienne, ces pratiques, somme toute bien ordinaires, se prêtent à des exercices de haute voltige intellectuelle. Selon les faire-valoir de la gestion post-moderniste, ces activités permettant la « gouvernabilité » des organisations appartiennent aux « technologies de pouvoir ». Les procédures, les calculs, encadrent, normalisent, ou pour utiliser des étiquettes à la Michel Foucault, « surveillent », « punissent ». Sous cet angle, la comptabilité devient une « discipline » (au sens de « faire régner le bon ordre »).

Les disciplines s'incrivent dans des discours et dans des savoirs pratiques qui sont loin d'être des connaissances objectives, neutres et universelles. *Les disciples de Michel Foucault* trouveront matière à réflexion dans *Les Méthodes et pratiques de la performance*, par Philippe Lorino, consultant-enseignant à l'Essec. Ce guide imprégné d'une vision mécanique de l'action, ambitionne de façonner les manières de penser et d'agir des managers – fût-ce en faisant d'eux des mutants *évoquant les agents intelligents* mobiles des logiciels sur le Net. Dans un ouvrage proche, *Le Contrôle de gestion*, le professeur Henri Bouquin ignore les démonstrations géométriques. Certes l'auteur codifie, formalise les activités, mais le souci est d'y voir des pratiques, des jeux sociaux officiels, mais aussi clandestins. Les firmes assemblent, rassemblent des acteurs disciplinés ou turbulents, malins, performants ou décontractés.

Cette comédie humaine du management quotidien se profile dans *Du mode d'existence des outils de gestion*. Le Centre de gestion scientifique de l'Ecole des mines traque, au fil de neuf études de cas bien ficelées, le destin concret des outils de gestion. A l'épreuve du terrain, les instruments managériaux révèlent des surprises et des énigmes. Néanmoins, l'équipe des « Mines » réussit un tour de force : laisser dans les limbes les enjeux *économiques, sociaux, politiques et idéologiques* favorables ou non à l'émergence et aux usages des techniques comptables ou d'audit.

Heureusement, un numéro d'*Entreprise et Histoire* explore cette question délicate au cours d'études agréables à lire. Le problème est posé sans fard par un normalien devenu l'un des dirigeants de Danone, et aujourd'hui nouvel associé-gérant de David de Rothschild, Lionel Zinsou. « *Danone*, écrit l'ancien collaborateur de Laurent Fabius, *n'a plus parlé le même langage de gestion à partir du moment où elle a été présente sur des marchés financiers* (...). *Sont alors apparus des outils de gestion portant sur le rendement des capitaux du groupe, mais aussi de chacune de ses sociétés et branches* (...). *En tant que responsable de branche, je suis obligé de faire quelque chose que je ne faisais pas il y a dix ans : recevoir des agences de notation pendant plusieurs jours. Elles me demandent de décrire mon activité avec une batterie de concepts auxquels je dois me plier* » (p. 138).

Ces phénomènes de gouvernance des firmes – le cadrage des pouvoirs et des responsabilités des dirigeants – font l'objet de travaux conduits par Gérard Charreaux et ses associés de l'université de Bourgogne. *Le Gouvernement des entreprises* est une somme. Le sous-titre, « *Théories et faits* », ne trompe pas. Gérard Charreaux ouvre des perspectives nouvelles et comparatives. Cette enquête inventive, d'une rectitude peu commune, traite de questions essentielles sur le *fatum* des capitalismes post-modernes. Un ouvrage consumant lieux communs et dogmatismes idéologiques de toute farine.

MÉTHODES ET PRATIQUES DE LA PERFORMANCE
de Philippe Lorino
Les Editions d'organisation, 512 p., 285 F.

LE CONTRÔLE DE GESTION
de Henri Bouquin
PUF, 406 p., 228 F.

DU MODE D'EXISTENCE DES OUTILS DE GESTION
sous la direction de Jean-Claude Moisdon
Seli Arslan, 286 p., 165 F.

ENTREPRISE ET HISTOIRE
n° 13, décembre 1996,
Eska, 164 p., 135 F.

LE GOUVERNEMENT DES ENTREPRISES
sous la direction de Gérard Charreaux
Economica, 540 p., 245 F.

PARUTIONS

● ***LA COMÉDIE DU MANAGEMENT,* IMPENSER L'ENTREPRISE, L'ENSEIGNEMENT DE LA PSYCHANALYSE,**
de Loïck Roche
Cet ouvrage érudit (1255 notes de référence) interprète le management grâce à une lecture psychanalytique de *La Comédie humaine* d'Honoré de Balzac. La thèse exposée ne manque pas de séduction. « *De toutes parts, la sexualité étend ses ramifications. Comme les modes de management renseignent sur la sexualité des managers, la sexualité des managers renseigne sur leurs modes de management.* » L'approche permet de découvrir l'origine essentielle des « *perversions managériales* ». Pour publics avertis (L'Harmattan, 415 p., 220 F).

La réduction du temps de travail doit être générale et coordonnée

par Laurent Cordonnier et Franck Van de Velde

En matière de réduction du temps de travail, comme en de nombreux autres domaines (le logement, la santé, les politiques de l'emploi, etc.), l'Etat régalien s'est transformé en « Etat séducteur ». En mettant en place des dispositifs d'incitation parfois coûteux et à l'efficacité incertaine pour promouvoir ses objectifs par la méthode douce, l'Etat choisit de ne plus rien imposer.

La loi Robien s'inscrit dans cette méthode de gouvernement. Tirant les leçons de l'inefficacité *de la loi quinquennale, elle est venue renforcer le* caractère incitatif des aides à la réduction du temps de travail en vue de créer ou de sauvegarder des emplois. Les premiers succès de cette mesure (cent soixante accords auraient été signés en six mois) laissent à penser que les moyens alloués par l'Etat, à travers des réductions substantielles des charges sociales patronales, parviennent enfin à la hauteur de l'enjeu et de son urgence : la diminution du chômage, *qui est la condition essentielle de la réduction de* la fracture sociale.

Malheureusement, s'agissant de la réduction du temps de travail, manier la seule incitation pourrait se révéler insuffisant. Certes, des expériences comme celles menées dans la région Nord - Pas-de-Calais montrent que des entreprises volontaires (et leurs salariés) peuvent s'y retrouver, tous calculs faits. Mais bien souvent, « ça passe tout juste ». Et pour la très grande *majorité des entreprises qui ne* sont pas volontaires les seuls ressorts du calcul microéconomique sont encore insuffisants.

La question est de savoir d'où pourrait alors provenir le surplus qui fait encore défaut dans *les calculs microéconomiques, et qui donnerait* à la réduction du temps de travail son extension la plus vaste. Assurément de la mise en œuvre d'une démarche générale et coordonnée. Certains avantages de la réduction du temps de travail se *manifestent surtout sur le plan macro*-économique, et produisent leurs effets maximaux lorsqu'ils résultent d'une démarche coordonnée orientant tous les acteurs simultanément (ce qui ne veut pas dire uniformément) *dans la même direction. Pour employer une* métaphore routière, imaginons ce qui se passerait si l'Etat se laissait convaincre que les avantages de la circulation à gauche sont supérieurs aux avantages de la circulation à droite. Procéderait-il par incitations, en offrant des primes aux automobilistes désireux d'expérimenter la nouvelle règle ? Non, il édicterait une loi de coordination générale qui irait dans l'intérêt de tous et de chacun.

En matière de réduction du temps de travail aussi, si chacun va dans le même sens, les retombées seront positives pour les entreprises et pour l'économie d'au moins trois façons.

L'avancée coordonnée vers la réduction du temps de travail éviterait les distorsions de concurrence qui biaisent les expérimentations à la carte de cette solution. L'entreprise x qui aurait à craindre une augmentation de ses coûts salariaux par rapport à ses concurrentes dans le dispositif incitatif à la carte (du fait de la compensation salariale) serait délivrée de ce souci dans le cadre d'une mesure générale et coordonnée, puisque toutes les entreprises seraient confrontées à la même augmentation. En second lieu, la hausse des salaires réels qui en résulterait serait bienvenue puisqu'elle alimenterait une augmentation de la demande adressée à l'ensemble des entreprises.

De ce point de vue, la hausse des salaires est un bien public : aucune entreprise ne la souhaite pour elle-même, mais chacune profite de celle des autres par la voie d'une augmentation de la demande globale. Il convient donc de s'assurer que chaque entreprise contribue à concurrence *de sa taille à la réalisation du bien public* : le seul moyen est que tout le monde avance du même pas dans cette direction. La réduction du temps de travail pourrait ainsi devenir la modalité concrète du redémarrage de la croissance des revenus salariaux, *que les esprits raisonnables* appellent de leurs voeux, mais désespèrent de pouvoir impulser.

> Que se serait-il passé si, pendant vingt ans, les salaires n'avaient augmenté que dans les secteurs qui réalisent de forts gains de productivité ?

On associe toujours la hausse des salaires à deux craintes : qu'elle détériore le commerce extérieur et dégrade la rentabilité des entreprises, compromettant la reprise de l'investissement. Un renchérissement des coûts salariaux dans ce contexte aurait bien moins de *répercussions sur* les prix que les mouvements intempestifs des changes dans le système monétaire international. En ce qui concerne la rentabilité, on sait qu'au niveau global les profits des entreprises ne *se font pas contre les salaires, et que la relance* de l'investissement dépend essentiellement des perspectives de croissance des débouchés et de l'innovation technique. Dans une économie en croissance, les profits se réalisent normalement *par l'extension des débouchés, dont le redémarrage* de la consommation pourrait être le moteur, entraînant avec elle la reprise de l'investissement.

En troisième lieu, la coordination de la réduc*tion du temps de travail assurerait une diffusion* non biaisée des gains de productivité dans l'économie toute entière, contrairement à ce qu'induit la mise en œuvre au cas par cas de ce type de mesure. Inciter à la réduction du temps de travail, *en laissant les entreprises « qui* peuvent le faire » se lancer dans l'aventure, c'est limiter l'application de cette solution aux secteurs qui font des gains de productivité importants.

Or un système économique est constitué de secteurs très hétérogènes sous ce rapport. Sur des périodes plus ou moins longues, certains secteurs font beaucoup de gains de productivité, d'autres peu. Cela n'a rien à voir avec leur rentabilité économique, leur utilité sociale ou leur sophistication technique. Une société d'audit en ressources *humaines fait peu de gains de pro*ductivité et peut néanmoins se révéler très rentable ; une industrie automobile fait traditionnellement beaucoup de gains de productivité et peut malgré tout perdre de l'argent.

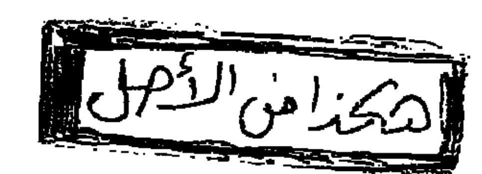
Qu'adviendrait-il si la réduction du temps de travail ne se mettait en place que dans les secteurs à *forte productivité, qui « peuvent* se le permettre », et non dans les autres ? Pour faire le parallèle (puisqu'une réduction du temps de travail avec compensation salariale équivaut à une augmentation du salaire horaire) : que se serait-il *passé si, pendant vingt ans, les salaires* n'avaient augmenté que dans les secteurs qui réalisent de forts gains de productivité, sous prétexte que les salaires ne peuvent augmenter que là où il y a « du grain à moudre » ? Un concepteur de microprocesseurs *gagnerait* aujourd'hui sûrement cent mille fois plus qu'un serveur de restaurant !

Heureusement, dans une économie bien régulée, la différenciation des gains de productivité selon les secteurs et la tendance à l'uniformité des augmentations de salaire se traduisent par une augmentation des prix relatifs des secteurs à faibles gains de productivité (et une restructuration de la demande en conséquence). C'est par ce mécanisme qu'est assurée une certaine uniformisation de la rentabilité et que se réalise le « déversement » des gains de productivité dans l'économie. Les hausses de coûts salariaux liées à la réduction du temps de travail, différentes se*lon les secteurs, ne* feraient que participer à ce mouvement normal dans une économie capitaliste. Les gains de productivité n'appartiennent pas aux secteurs qui les font, mais au système économique dans son entier !

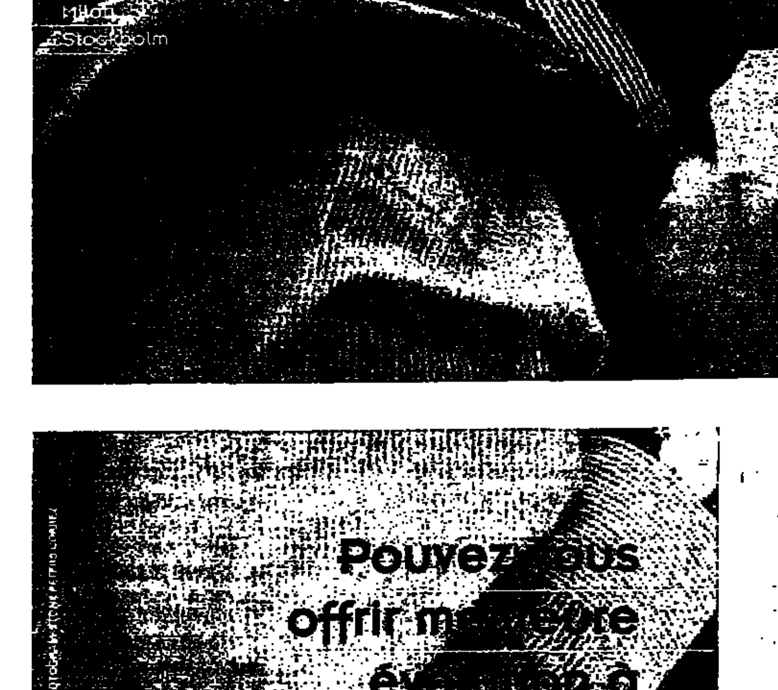
C'est *pourquoi il convient de ne* pas laisser la réduction du temps de travail à la fantaisie des acteurs qui désirent s'en saisir. Il ne faut pas « laisser faire ». Le minimum est d'en coordonner la mise en place au niveau national.

L'occasion se présente, pour l'Etat, de préciser ce qui relève de la loi, de la règle du jeu commun, et ce qui peut être (ou doit être) laissé au libre jeu des acteurs eux-mêmes. Peu de gens contestent aujourd'hui que les modalités *concrètes de la réduction du temps de travail* ainsi que les aménagements d'horaires qui doivent l'accompagner (et qui dépendent des spécificités des entreprises) doivent être laissés à des choix ou à des négociations décentralisées *avec éventuellement des garde-fous. Mais ce se*rait persister dans l'erreur que d'attendre des acteurs eux-mêmes qu'ils s'engagent chacun pour son propre compte sur un objectif ambitieux de réduction du temps de travail, alors qu'une par*tie des bénéfices qu'ils peuvent en espérer ré*sulterait essentiellement d'une démarche coordonnée. Le rôle de l'Etat est précisément d'assurer cette coordination.

***Laurent Cordonnier** et **Franck Van de Velde** sont maîtres de conférences à l'université Lille-I.*



Secteurs de Pointe - Informatique - Réseaux



Ingénieurs Commerciaux

...ique - Réseaux Télécommunications

Consultants en technologies de l'information

RÉF. LMDE 377 EXPÉRIMENTÉS

MÉTIERS
- Systèmes d'information (gestion financière, commerciale, gestion RH...), ingénierie de...

COMPÉTENCES
- Architecture C/S : NS-DK, POWER BUILDER, ...
- SGBD/R : ORACLE V7, ...
- ADABAS, RDB
- Méthodes : Merise, SADT, MEGA, ...
- Technologies objet : ...
- Méthodes OMT, BOOCH ...
- Progiciels verticaux ...
- FINANCIAL, ...
- Environnement : ...
- POWER BUILDER, UNIX ...

INTERVENTIONS
- Etudes, Développement ...
- Conduite de projets
- Audit, Expertise, Conseil, Sécurité informatique

ENVIRONNEMENTS
- Banque, Finance, ...
- Télécommunications, Industrie

Ingénieurs systèmes

EXPÉRIMENTÉS

MÉTIERS
- Informatique embarquée, Automatique, Contrôle commande, Signalisation

COMPÉTENCES
- Électronique analogique/numérique
- Temps réel ... OS9, PSOS, RTC, Vx Works
- IHM ... WINDOWS - NT/95
- ... AMDEC, MARKOV
- Technologies Objet ...
- SGBD ...
- Qualité logiciel ...
- Langages : C++, ADA, SMALLTALK

INTERVENTIONS
- Etude, Conception système
- Assistance à Maîtrise d'Oeuvre/d'Ouvrage
- Management d'affaires

SECTEURS
- Télécommunications (Opérateurs, Constructeurs)
- Transports (ferroviaire, automobile)
- Aéronautique, Espace, Défense.

ALTRAN

INGENIEURS GSM

... MARKETING PRODUIT GSM

... l'impact des décisions en termes de profitabilité, risques etc. vous coordonnez leur mise en œuvre par les équipes de développement. Ingénieur télécom, vous possédez au moins 3 ans d'expérience en téléphonie mobile (conception, gestion, déploiement de réseau). Vous savez mener un projet avec efficacité. Bilingue anglais. Réf. MP/M02

INGÉNIEUR INTÉGRATION BSS

... Système des infrastructures radio GSM ... le fonctionnement opérationnel des produits en ... des clients opérateurs. A partir d'un plan ... des spécifications techniques du produit, vous ... spécifications de validation des fonctionnalités et des équipements, et définissez les outils et procédures de tests à mettre en œuvre. Vous participez enfin aux recettes avec les Opérateurs en apportant votre expertise lors de la présentation des dossiers de qualification et votre assistance lors des essais chez les clients. Ingénieur Télécom, vous avez environ 3 ans d'expérience en développement et intégration logiciel/matériel dans un environnement de grands projets de télécommunication, la maîtrise des protocoles GSM, des équipements radio et la connaissance d'UNIX. L'anglais est indispensable. Réf. ISSR/M02

Pour nous rejoindre et prendre part à notre succès, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt Cedex.

NORTEL MATRA CELLULAR

* Bâtir les réseaux de la génération mobile

Ingénieurs Conseils



Université HENRI POINCARÉ NANCY 1

UNIVERSITÉ SCIENTIFIQUE, MÉDICALE ET TECHNOLOGIQUE

Pour renforcer et développer les contacts entre les chercheurs, les laboratoires et les industriels, le service des relations industrielles se développe et recrute

...génieur de recherche ...sponsable des relations industrielles

...pour mission essentielle de développer l'activité recherche appliquée en informant les laboratoires des ...d'offres et des demandes industrielles.

...ensement de toutes les activités de l'université Henri Poincaré et des compétences méthodologiques et ...iques des laboratoires lui permettra d'informer précisément les industriels sur les savoir-faire que ...sité peut apporter aux entreprises. Il assurera la gestion des contrats liant l'université aux industriels et ...n rôle de conseil juridique, scientifique et technique.

...eur généraliste, titulaire d'un doctorat préparé dans le cadre d'un contrat Cifre ou industriel, l'ingénieur de ...che justifie d'au moins 5 ans d'expérience en entreprise, centre technique ou société de service.

...titudes relationnelles et son ouverture d'esprit lui permettront de bien connaître le milieu universitaire et ...entialités en matière grise et en équipement, mais aussi de bien pénétrer le tissu industriel ...oupes et PME). La maîtrise de l'anglais s'impose.

...adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence IR/12 ...CONSEIL, BP 905, 92009 Nanterre Cedex.

ML conseil



Responsable Etudes

Sécodip, n°1 français des études de marché, filiale du Groupe Sofres, n°1 français, n°1 mondial des études de marché et d'opinion, 2200 collaborateurs, CA : 1,25 MDF, implantation internationale.

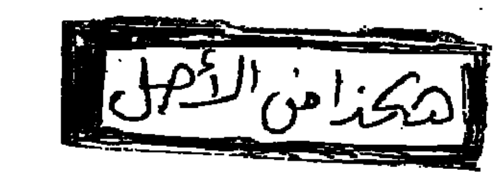
Rattaché au Directeur des Opérations, vous concevez, développez et produisez des études et des analyses spécifiques consommateurs sur les panels Secodip (CONSOSCAN, PROMETHEE ...). Animant une petite équipe, vous assurez l'organisation et le suivi du planning.

A 30/35 ans environ, vous avez complété votre formation ENSAE ou 3ème cycle scientifique par une solide expérience dans un institut d'études consommateurs (adhoc/panel). Vous avez une excellente maîtrise des statistiques et une bonne connaissance des logiciels et progiciels statistiques les plus courants (SAS, SPAD...).

Véritable force de proposition, vous savez réagir avec imagination aux problématiques clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence REBC0297, à Sécodip, DRH, David-Alexandre GAVA, BP 3, 78241 Chambourcy Cedex.

SECODIP



Les diplômés en langues rares peinent à investir le monde de l'entreprise

Chinois, japonais, russe, arabe, coréen, vietnamien, tchèque, polonais… Par commodité de langage, on les appelle fréquemment les langues rares. « *Rares ? Le chinois est parlé par plus d'un milliard de personnes, le russe par trois cents millions et l'arabe par deux cents millions* », s'offusque Robert Pasquet, chef du service communication de l'Inalco, l'Institut national des langues et civilisations orientales, plus connu sous le nom de Langues'O.

« *Entre nous, on les appelle les petites langues au sens où ce sont des langues à petit effectif* », propose pour sa part Daniel Brunet, de la direction générale de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale.

« *On nous englobe dans le département « autres langues », ce qui est une façon de repousser le problème et de ne pas nous trouver d'appellation précise* », ironise Elisabeth Vauthier, maître de conférences à la section d'arabe de l'université de Nantes.

ÉVOLUTION DISCRÈTE

A l'heure de la mondialisation et de l'internationalisation des échanges, ces « *petites langues* », en fait parlées par plus de la moitié de la planète, suscitent-elles un intérêt nouveau auprès des étudiants ? Sont-elles plus rentables que d'autres sur un CV ? Offrent-elles actuellement, une fois parfaitement maîtrisées, des débouchés avantageux sur le marché de l'emploi ? Le bon sens voudrait que

▼ Formation

Pour le commerce international, la plupart des sociétés privilégient les jeunes issus des grandes écoles maîtrisant l'anglais

oui. La réalité n'est pas aussi catégorique.

A l'université, pas de surprise, l'anglais reste de loin la langue la plus prisée, suivie par l'espagnol et l'allemand. Le trio se retrouve également pour les étudiants qui s'engagent dans une formation linguistique : s'il y a bien trente-quatre langues débouchant sur un diplôme universitaire, la moitié des inscrits étudient l'anglais, 22 % l'espagnol, 14 % l'allemand, tandis que l'italien, l'arabe, le portugais, le russe suivent loin derrière et que les vingt-sept *langues restantes ne concernent* que 2 % des effectifs. Bref, pas question de parler de raz-de-marée.

En revanche, force est de constater qu'une discrète évolution est en train de s'opérer : « *On assiste peu à peu à un changement d'habitudes*, assure Jean-Pierre Van Deth, le fondateur d'Expolangues. *Lorsque j'ai lancé le Salon en 1983, les Japonais avaient refusé d'être présents. Désormais, non seulement ils possèdent leur stand, mais, à leur demande, ils seront également les invités d'honneur l'an prochain.* »

Dans le même esprit, l'Inalco, qui comptait 1 892 inscrits en 1969, accueille aujourd'hui – en dépit de locaux particulièrement étriqués – 10 000 étudiants. « *Nous avons toujours un public traditionnel composé de futurs diplomates ou d'enseignants, mais aussi des jeunes qui, avec la crise économique, se disent qu'être diplômés de Langues'O constitue un précieux atout* », observe André Bourgey, le directeur des lieux. L'an dernier, 1 400 candidats se sont présentés en première année de japonais et 1 200 en première année de chinois pour, respectivement, 850 et 600 places. De même, le nombre d'étudiants en vietnamien est passé de 151 en 1992 à 271 en 1996 : « *Une augmentation directement liée à l'ouverture du Vietnam et que nous avons déjà observée précédemment avec la Thaïlande et, plus récemment, avec la Corée* », commente Claudine Rodolfo, chef du service gestion des étudiants.

Un mouvement similaire s'observe dans les universités, au niveau de la filière LEA (langues étrangères appliquées) : « *Je suis là depuis trois ans. Au début, j'avais entre quinze et vingt étudiants ; cette année, j'en ai trente-cinq* », confie Elisabeth Vauthier.

Si les étudiants sont un peu plus nombreux à s'aventurer hors de la langue de Shakespeare et de celle de Cervantes, l'éducation nationale continue, elle, à accorder avec parcimonie les habilitations aux filières langues : « *Nous sommes contraints à la prudence car, en mettant en place trop de nouveaux cours, nous risquerions de créer un appel d'air disproportionné par rapport aux débouchés* », précise Daniel Brunet.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les entreprises regardent encore avec scepticisme les possesseurs de langues atypiques. « *Malheureusement, qui dit globalisation des échanges dit aussi triomphe de l'anglais. Même si certaines commencent à changer leur fusil d'épaule, beaucoup de très grosses entreprises et de PME se reposent uniquement sur la langue anglo-saxonne* », regrette François Godement, directeur du CPEI, le Centre de préparation aux échanges intégrés à l'Inalco.

En matière de commerce international, la tendance actuelle est plutôt de privilégier les jeunes diplômés des grandes écoles, disposant de connaissances techniques et parlant l'anglais. Pourtant, comme le souligne Bruno Gensburger, interprète de conférences en chinois, « *même si l'anglais se généralise comme une traînée de poudre en Chine, on s'aperçoit très vite, lorsque l'on discute en anglais avec un Chinois, que les mêmes mots n'ont pas le même sens* ».

Pour l'instant, les entreprises résolvent généralement le problème en faisant appel à un interprète lors des négociations. Et c'est d'ailleurs dans ce créneau – très étroit – des métiers de l'interprétariat que les portes de sortie sont les plus visibles : « *On assiste à une certaine saturation du marché pour les personnes maîtrisant le français, l'anglais et l'espagnol, alors qu'il y a effectivement du travail pour ceux qui possèdent des langues moins répandues* », explique Colette Laplace, maître de conférences à l'Esit (Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs).

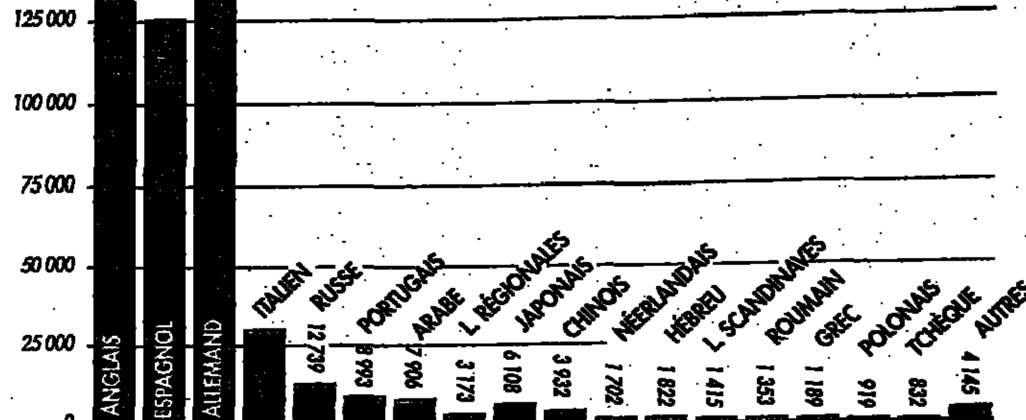
Rien n'assure toutefois que la situation va perdurer : « *On ne peut pas inciter aujourd'hui un jeune de dix-huit ans à se lancer dans des études de japonais sous prétexte qu'il y a des débouchés. Dans dix ans, ce ne sera peut-être plus vrai du tout* », ajoute encore le professeur de l'Esit.

BESOINS TRÈS PONCTUELS

C'est sans doute l'un des principaux freins au développement de ces langues : il faut beaucoup de temps et d'efforts pour les maîtriser réellement, alors que les besoins sont, eux, souvent très ponctuels et extrêmement variables d'une langue à l'autre : « *On l'a vu pour la Russie : les entreprises se sont d'abord emballées, puis elles se sont retirées, et aujourd'hui elles y retournent… On a d'ailleurs observé à peu près la même chose pour la Chine* », indique François Godement. Même si un potentiel indéniable existe, les « *petites langues* » sont encore loin de devenir grandes.

Nathalie Mlekuz

▼ Nombre d'inscriptions à un enseignement de langue dans l'enseignement supérieur 1992-1993



Source : Ministère de l'éducation nationale

Le russe avant le chinois

A l'Université, où quarante-quatre langues sont dispensées, l'anglais représente, toutes formations confondues, plus de 70 % des inscriptions. L'allemand arrive en second avec 11,2 % des inscriptions, et l'espagnol en troisième avec 10,4 %, selon une note d'information du ministère de l'éducation nationale (*Les Langues vivantes étudiées dans l'enseignement supérieur*, direction de l'évaluation et de la prospective, janvier 1994).

Quelques autres langues de la communauté européenne sont également bien représentées dans l'enseignement supérieur : l'italien (4e position), le portugais (6e) et le néerlandais (11e).

En tête des langues d'Europe de l'Est, le russe est enseigné dans une cinquantaine d'universités et arrive en cinquième position. L'arabe, le japonais et le chinois arrivent en relativement bonne place (7e, 9e et 10e).

Rectificatif

● Dans l'article intitulé « L'Europe relance la coopération entre les deux rives de la Méditerranée » (« Le Monde Economie » du 25 février), nous avons écrit par erreur « *l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement supérieur de Rabat* » au lieu de « *l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique* » (Enset) de Rabat.



« J'étais persuadée que le japonais allait m'ouvrir grandes les portes »

De son enfance passée à Tahiti, Sandra Haulin a conservé le souvenir de Japonais qui, chaque année, étaient de plus en plus nombreux à racheter les grands hôtels de l'île. Aussi, quand elle débarque à Paris le bac en poche, après un séjour d'un an aux Etats-Unis, avec l'idée de faire du commerce international, elle s'inscrit tout naturellement aux Langues'O pour préparer un DEUG de japonais : « *J'étais persuadée que c'était la langue de l'avenir et que ça allait m'ouvrir grandes les portes des entreprises* », raconte cette étudiante qui, depuis maintenant près de cinq ans, étudie cette langue.

Parallèlement au DEUG de japonais, Sandra s'est inscrite aux cours de préparation du CPEI, Centre de préparation aux échanges internationaux – le département de commerce international de Langues-O qui forme des cadres « export ».

Une fois le DEUG décroché en 1994, soucieuse de se frotter à la langue parlée, elle s'est expatriée six mois au Japon, en travaillant comme serveuse dans un restaurant. Puis, de retour en France, elle a passé la licence et effectué à nouveau un séjour au Japon – cette fois-ci comme stagiaire dans une entreprise japonaise spécialisée dans l'import-export de perles de culture – avant d'entrer, à la rentrée 1996, au CPEI.

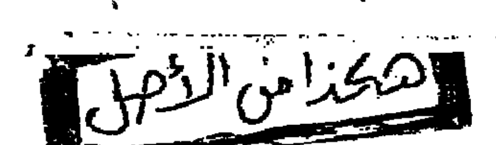
SUBTILITÉS CULTURELLES

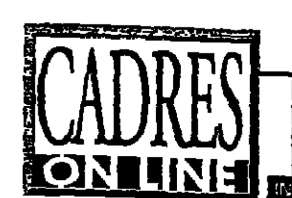
Aujourd'hui, elle découvre peu à peu que la situation n'est pas aussi rose qu'elle l'avait rêvée : « *J'ai l'impression que les entreprises ne voient pas l'intérêt qu'il y a à recruter un profil comme le mien. Elles préfèrent embaucher quelqu'un qui sort d'une école de commerce, quitte à faire appel à un interprète au moment des négociations.* »

Pas question toutefois de baisser les bras. « *C'est en train d'évoluer, je suis sûre que cela va changer* », répète Sandra, persuadée que si les entreprises veulent conquérir des marchés en Asie, elles ne pourront pas, à terme, faire l'impasse sur des personnes qui connaissent à la fois la langue et la culture du pays : « *Le prix de revient d'un cadre qui ne parle pas la langue est exorbitant : il lui faut une maison de fonction, une école pour les enfants, un interprète… alors que quelqu'un qui a la possibilité de s'intégrer vivra comme les habitants du pays et reviendra beaucoup moins cher. De plus, il me semble que l'on est plus à même de mener une négociation lorsque l'on maîtrise parfaitement toutes les subtilités culturelles et les habitudes de la partie adverse.* » En attendant cette prise de conscience générale, la situation des anciens élèves du CPEI témoigne d'une période charnière : si certains sont directeurs de la zone Asie d'une grande entreprise, d'autres occupent des postes de secrétaire trilingue…

Sandra, elle, ne désespère pourtant pas de trouver, dès la fin de ses études, un emploi dans une entreprise française travaillant avec le Japon, où elle puisse exploiter à la fois son japonais et ses connaissances en commerce international.

N. M.





Sciences et Santé

Responsable achats de production

PHARMACIE

Nous recherchons pour notre site de Production pharmaceutique et chimique de 670 personnes en région parisienne, *Fontenay-sous-Bois (94), un Responsable achats de production.*

Ce site est un centre de production d'excellence pour les formes injectables du Groupe. Rattaché à la Direction Logistique du Site, votre mission sera d'assurer l'achat de matières premières (excipients) pour la production chimique et pharmaceutique. Vous assurerez également l'achat d'articles de *conditionnement pour la production pharmaceutique.*

En relation étroite avec l'Assurance Qualité et la Production, vous serez responsable du choix des *fournisseurs. Vous serez chargé de* développer des relations de partenariat, dans le meilleur rapport qualité/prix, dans un souci de qualité optimale et de mener à bien les négociations.

Agissant en conformité avec notre culture et notre stratégie générale Achats, vous serez le garant des règles et procédures que vous mettrez en place.

De formation supérieure, vous avez, nécessairement, une expérience *d'Acheteur Industriel en milieu pharmaceutique.*

Vous serez amené, à terme, à prendre la direction d'une équipe.

Manager et négociateur, vous êtes aussi un homme de terrain *à l'écoute des réalités de la Production* et de la Qualité.

Vous avez un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions à Produits Roche, Division Ressources Humaines,* Service Recrutement, 52 boulevard du Parc, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Roche

UNE VOCATION DE RECHERCHE POUR METTRE À DISPOSITION DE NOS PARTENAIRES DES PRODUITS INNOVANTS

DES COMPÉTENCES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE LA SANTÉ

MEDIAPA



...BAXTER a su mobiliser l'énergie de ses 30 000 collaborateurs répartis dans 120 pays sur un objectif majeur de santé publique : repousser sans cesse les frontières de la technologie et maîtriser les dépenses. Leader mondial de l'industrie médico-chirurgicale, BAXTER a également su s'imposer comme le véritable partenaire du monde hospitalier grâce à des solutions globales et innovantes.

Nous recherchons pour le Centre de *Recherche & Développement mondial* de la Division Clintec Parentéral, spécialisée dans les solutés massifs injectables destinés à la nutrition clinique

2 Attachés de Recherche Clinique

Idéalement, Pharmacien ou de formation scientifique Bac + 5 minimum, vous avez, si possible, une expérience dans une fonction similaire. Une connaissance de la nutrition serait un plus.

Vous prenez en charge la mise en place et le suivi des essais cliniques multicentriques de nos produits de nutrition dans plusieurs pays.

Le caractère fortement international de cette mission implique de fréquents déplacements à l'étranger, ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais et si possible d'une deuxième langue européenne.

Postes basés proche Paris.

Veuillez adresser votre candidature en précisant la référence ARC à Baxter SA - Jean-Noël Thiollier - 6 avenue Louis Pasteur - BP 56 - 78311 Maurepas cedex.

Publipanel

E X I G E R L A V I E

Vous êtes directeur général,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Dirigeants
- Cadres
- Juristes/Ressources humaines
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
- Fonction commerciale

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi

Ingénieurs Commerciaux

Filiale d'un grand groupe français, notre société a pour mission d'assurer le transport et la vente de gaz naturel auprès des distributions publiques, et des établissements industriels grands consommateurs de gaz du Grand Sud-Ouest : notre réseau représente à ce jour *environ 4000 km de canalisations* et 400 points de livraison.
Nous recrutons un :

h/f

INGENIEUR technico - commercial

Vous serez chargé des relations avec la clientèle directe, existante ou potentielle, et plus particulièrement des questions relevant de l'assistance technico-économique à cette clientèle en ce qui concerne l'utilisation du gaz.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Etat d'ingénieur *spécialisé dans les domaines thermique ou énergétique. Une expérience de quelques années dans l'exploitation des matériels thermiques ou en matière de conseil* en utilisation industrielle des énergies est requise.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence ITC/GSO, à G.S.O, 49 Avenue Dufau, B.P. 522, 64010 Pau Cedex.

MEDIA SYSTEM

Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

AGRO-ALIMENTAIRE

Groupe international de forte notoriété, basé dans le Nord et implanté industriellement dans de nombreux pays, leader sur plusieurs de ses marchés, recherche pour élargir son équipe « industries alimentaires » des

Ingénieurs de développement

Vous aurez pour principales missions de :

- développer les produits permettant l'évolution des applications chez nos clients, en France et à l'international ;
- gérer les projets de développement dans leur globalité depuis la définition des besoins et des moyens jusqu'à leur finalisation ;
- réaliser les essais industriels et gérer les homologations ;
- assurer les relations techniques avec les clients pour identifier leurs besoins et appuyer les commerciaux pour les demandes techniques complexes ;
- définir et réaliser les argumentaires et animer les formations techniques destinées aux commerciaux.

A 28/35 ans, de formation technique bac + 4 au minimum en chimie ou biochimie, vous avez une première expérience en développement de produits dans l'un des domaines suivants : boissons, chocolats, confiseries, confitures, poissons, produits laitiers, salaisons, sauces, soupes.

Créatif et motivé par les résultats concrets, vous êtes autonome et vous aimez animer des groupes de projets non hiérarchiques.

Vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 53429, à notre conseil Onoma, BP 105, 59001 Lille Cedex.



AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Jeune ingénieur (MINES, ECP, ENSAM...)

Filiale d'un important groupe industriel américain spécialisé dans les produits grand public, nous sommes solidement implantés en Europe. Nous recherchons pour notre usine de Châteauroux (350 personnes), où nous produisons le verre Pyrex, un jeune ingénieur motivé par la technologie, les responsabilités et le management.

Dans un premier temps, vous vous formerez à notre environnement et notre technologie en secondant le responsable de production dans l'ensemble de ses fonctions. Vous serez directement opérationnel en matière de suivi du process, réduction des coûts, suivi des investissements et du système qualité...
Votre objectif est de prendre à court terme une responsabilité de supervision technique et de management.
A 27 ans environ, vous disposez d'une formation d'ingénieur généraliste à dominante mécanique (Mines, Centrale, Arts et Métiers...) avec, si possible, une première expérience en production ou bureau d'étude. La pratique de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 40 907 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

newell S.A

MEDIA SYSTEM — O&C

Ingénieur B.E. Chargé d'Affaires



Par sa dimension Valeo offre, à des candidats ambitieux et qui veulent relever des défis, l'opportunité de développer une carrière dans un contexte international.

Notre Division Systèmes de Fermetures (environ 500 personnes) située près d'ABBEVILLE (80) recherche un Ingénieur B.E. Chargé d'Affaires.

A partir d'un cahier des charges ou d'indications fournies par le client, vous serez responsable du développement de nouveaux produits de leur conception à la réalisation et à la mise au point des prototypes. Vous serez chargé de coordonner les actions des différents intervenants dans le respect des exigences Qualité, coût, délai. Vous serez le correspondant permanent auprès du client. Rattaché au Directeur R&D, vous pourrez vous appuyer sur une équipe de Techniciens et faire appel à des experts en cas de nécessité.

De formation Ingénieur Mécanique, vous disposez de plusieurs années d'expérience, maîtrisez la CAO et êtes rompu à la conduite d'industrialisation de produits et à la gestion des plannings de sous-traitants. Vous êtes bien sûr reconnu pour vos qualités d'animation et de communication.

La maîtrise de l'allemand est impérative ; la connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à José BRIANCHON - **VALEO SYSTEMES DE FERMETURE** 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT.

Sur les marchés de l'équipement automobile, Valeo conçoit, fabrique et commercialise des produits et systèmes innovants pour tous les constructeurs. Avec 31 000 personnes Valeo réalise un CA proche de 29 milliards de Francs, dont 68 % hors de France.



Informatique
Réseaux Télécommunications

Geoservices, présent dans plus de 50 pays, en forte croissance et technologiquement très en pointe dans le domaine des services pétroliers, crée la fonction de

TECHNOLOGY MANAGER

Votre mission : aidé d'une équipe très qualifiée de 20 personnes, vous développez le savoir faire technique / technologique de Geoservices, dans les domaines de la mécanique, de l'électronique, de l'informatique, et des mesures physiques, pour faire évoluer nos matériels dans des environnements extrêmes de température, pression et vibration.
Ingénieur Grande Ecole plus spécialisation, vous possédez une expertise de 10 à 15 ans, notamment en mécanique. Votre anglais est courant.
Merci d'envoyer votre C.V. + lettre, sous la référence TM 0197, à :
Geoservices - 7 rue Isaac Newton - BP 20 - 93151 Le Blanc-Mesnil Cédex





Notre métier est de concevoir, vendre et gérer à distance des crédits et des services financiers destinés à une clientèle de particuliers.
Avec 700 collaborateurs, 13 MMF d'encours et une croissance soutenue, nous sommes leaders du crédit par téléphone. Nous recherchons un

Responsable Organisation

Rattaché au Directeur du Risque et de l'Organisation, vous aurez pour principales missions de :

- animer votre équipe de chefs de projets ;
- optimiser et faire évoluer les schémas conceptuels et organisationnels de la gestion clientèle ;
- superviser la rédaction des cahiers des charges informatiques en vous assurant de l'ergonomie des outils projetés ;
- suivre l'avancement des développements en collaboration avec le bureau d'études informatiques et veiller au respect des règles de l'entreprise, des délais et des coûts ;
- promouvoir le changement en y associant les utilisateurs.

Agé de 28-30 ans, ingénieur, vous avez une première expérience en organisation et en analyse conceptuelle d'applications de gestion selon la méthode MERISE. Vous avez l'esprit logique et rigoureux. Bon communicant et manager d'équipe, votre ouverture d'esprit et votre dynamisme vous donnent envie d'évoluer dans une entreprise jeune et performante.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 52-462, à notre conseil Onoma, BP 105, 59001 Lille.



AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

INGENIEUR BE CONFIRME

Génie civil - Innovation marquante des dernières décennies dans le domaine du génie civil, le procédé Terre Armée a été utilisé dans la construction de milliers d'ouvrages dans le monde entier. Organisation internationale, le groupe Terre Armée est capable de proposer à ses clients une gamme complète de services couvrant la conception et le dimensionnement des ouvrages, la fourniture et le contrôle des matériaux ainsi que l'assistance technique à la réalisation des ouvrages. Pour étoffer le bureau d'études de sa filiale française, elle recherche un ingénieur structures confirmé ayant également des compétences en mécanique des sols. Obligatoirement ingénieur diplômé (ENPC, ESTP ou équivalent), le candidat possède une expérience d'une dizaine d'années acquise en bureau d'études d'entreprise. A moyen terme, des possibilités d'évolution sont ouvertes. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence R/3910M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.75.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Secteurs de Pointe



Société Internationale leader sur son marché, réalisant un chiffre d'affaires de 5 milliards de FF, recherche pour sa Direction des Systèmes d'Information, un :

Responsable de Domaine

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information, vous serez chargé du développement des applications de support (type Infocentre, EIS), et comptables.

Vous assurerez l'analyse des besoins des utilisateurs, la définition dune architecture technique pour l'ensemble des unités françaises, et veillerez à l'adéquation des solutions proposées.

Vous assurerez le transfert de connaissances vers les filiales étrangères. Vous veillerez au maintien de la cohérence des applications support et comptables, avec le système d'information Société.

De formation supérieure (BAC + 4 ou 5), vous avez une bonne connaissance des outils de type Infocentre, et disposez d'une expérience de 4 à 5 ans minimum.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la référence 7253/LM à : SYN'AXIS, 6 passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra.

SYN'AXIS

Vous êtes le premier à vouloir partager vos dernières trouvailles.

Normal !

© Rapho - Robert Doisneau

Ingénieurs design

MOTOROLA - 140 000 personnes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes dans toutes les activités de pointe de l'électronique professionnelle : composants, radiocommunications et téléphonie cellulaire, informatique industrielle et bureautique, électronique de contrôle pour l'automobile et l'industrie.

Aujourd'hui, nous renforçons notre site industriel de Toulouse, spécialisé dans les semiconducteurs. Totalement intégré, il regroupe la R&D, la conception, 4 centres de fabrication de puce, l'assemblage et le test de composants ainsi que le support technique aux clients.



Fort de votre expérience dans la conception de circuits ou de systèmes, dans la caractérisation électrique et le test de composants, votre objectif professionnel est de participer au développement de circuits intégrés pour de nouvelles architectures de réception ou de transmission pour la communication mobile.

C'est la mission que nous souhaitons vous confier dans le cadre de notre centre d'excellence de Toulouse.

A partir de plateformes technologiques avancées (Asga, Cmos, Bicmos hautes fréquences...), vous créerez des architectures révolutionnaires à très haute intégration et participerez à la croissance des activités Wireless dans le monde.

Ingénieurs Grandes Ecoles ou universités (de pointe), votre projet professionnel, votre enthousiasme et votre créativité vous attirent vers les radio-fréquences appliquées au monde du semiconducteur. Motorola vous offre de nombreuses opportunités pour réaliser votre passion et pour évoluer selon vos aspirations.

Pour ces postes basés à Toulouse ou Phœnix (Arizona), la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence MO/10, à Motorola Semiconducteurs, Direction des Ressources Humaines, avenue du Général-Eisenhower, 31023 Toulouse Cedex.

MOTOROLA

Tout ce que vous n'avez jamais imaginé™

MEDIA SYSTEM



8 Mds de F. de CA, 9 000 personnes, une forte présence à l'international : le Groupe Vallourec, bien implanté sur les marchés du pétrole et du gaz, de l'automobile, de la mécanique, poursuit son développement. Notre filiale, Vallourec Oil & Gas, tubes filetés pour les forages pétroliers, bénéficie d'une excellente avance technologique et d'alliances stratégiques, notamment en R&D. Son potentiel d'innovation conforte sa position de leader mondial. Pour le Service R&D, situé sur son site de production proche de Valenciennes (59), elle recherche un

Ingénieur R&D

Centrale, Mines, Arts et Métiers, ...

Au sein de l'équipe R&D du site et en relation constante avec notre partenaire japonais, et notre filiale commune aux USA, vous menez à bien les études concernant la conception ou l'amélioration de nos filetages VAM. En synergie avec l'équipe de promotion technique des ventes, vous participez à l'élaboration de solutions répondant aux besoins spécifiques de nos clients et, dessinez et testez de nouveaux produits, en intégrant les contraintes de faisabilité et de coûts.

Progressivement, à même d'intégrer la relation client, vous évoluez vers la promotion des produits, incluant la vision anticipatrice et stratégique des nouveaux besoins.

De formation Ingénieur Généraliste, parfaitement opérationnel en anglais, vous avez, outre de bonnes connaissances en mécanique et métallurgie, une première expérience en R&D ou en Méthodes.

Vous souhaitez exprimer votre fort potentiel au sein d'un poste riche en relations et tremplin vers une évolution au sein du groupe, en France ou à l'international.

Notre Conseil, Danielle BOULOS, vous remercie d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 146/M à Danielle Boulos Conseil, 27-29 rue Raffet, 75016 PARIS.

Danielle Boulos
CONSEIL

OBC

GUERLAIN
PARIS

Filiale de LVMH, 1er Groupe mondial de produits de prestige recherche

Acheteur

Levallois Perret (92) **Réf. CR15958**

Rattaché au directeur des achats au sein de notre siège, vous recherchez et sélectionnez de nouveaux fournisseurs permettant une analyse constante de la valeur des produits existants. Vous proposez de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux de conditionnement en relation avec les usines et le marketing. Vous négociez avec nos fournisseurs situés en France et à l'étranger.

A 28 / 35 ans, vous justifiez idéalement d'une formation d'ingénieur ou école de commerce. Un 3ème cycle en achat industriel sera un atout.

Vous possédez une expérience de 4 à 6 ans dans les achats, de préférence dans les secteurs des cosmétiques ou de la pharmacie. Outre votre qualité de négociateur, vous avez un excellent esprit d'analyse et vous parlez couramment anglais.

Ingénieur de Production

Chartres (28) **Réf. CR15959**

Rattaché au directeur d'usine, vous organisez et gérez les fabrications des poudres et des rouge à lèvres avec pour objectif d'assurer un stock optimum de produits finis. Vous êtes responsable de l'outil de production et de son adaptation permanente aux nouveaux produits.

Vous proposez et mettez en oeuvre toutes actions d'amélioration technique qui permettront d'accroître la fiabilité, la productivité et la sécurité. Vous êtes le garant de la qualité. Véritable manager vous animez une équipe d'environ 25 personnes.

A 28 / 32 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur en chimie ou pharmacien. Vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un poste équivalent dans les secteurs des cosmétiques ou de la pharmacie, par exemple en tant que pharmacien ou galéniste de production.

Votre expertise technique associée à vos qualités de communication, d'adaptabilité et d'encadrement vous permettront de vous imposer dans ce poste.

Merci d'adresser CV + photo + lettre de motivation + rémunération actuelle à notre conseil **Christophe Rosset**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous la référence choisie.

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie
et
Le Monde Emploi
01-44-43-76-03
Fax : 01-44-43-77-32

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

La maîtrise du développement Logiciel

Débutants ou 2 ans d'expérience, futurs chefs de projet, vous souhaitez vous impliquer dans une entreprise où technologie et qualité sont des réalités quotidiennes.

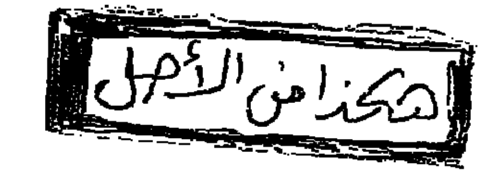
Plusieurs postes à pourvoir au sein de projets motivants :

- OMT, UML
- C++, Java
- Architecture client-serveur, Corba
- SGBD-R, Objets

Merci d'adresser lettre de motivation et c.v. à Isabelle Bousquet,
OBJECTIF **TECH**NOLOGIE
28 villa Baudran, 94742 Arcueil Cedex.

Certifiée ISO 9001 (Développement/Conseil/Formation) - 1er Prix Qualité 1994

AXIAL



Informatique
Réseaux Télécommunications



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU **MONDE** SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Nous sommes un Groupe de forte notoriété, acteur majeur du secteur audiovisuel et nous recherchons notre

Directeur Informatique

Au cœur de nos métiers, vous serez l'interlocuteur de nos Directions pour la gestion des applications existantes (commerciales et financières) et le développement des projets stratégiques. Pour réaliser cette mission d'envergure, vous savez analyser, être une force de proposition mais aussi organiser, coordonner et animer une équipe (20 personnes).
A 30/40 ans, de formation ingénieur, vous possédez une expérience opérationnelle significative d'une direction informatique ou de directions de projets dans un environnement **HP 9000/UNIX/ ORACLE** avec une architecture **client/serveur.**
Vos qualités intellectuelles sont bien sûr importantes : réactivité, rigueur, hauteur de vue, recul... Mais ce sont aussi vos qualités personnelles d'écoute, de dialogue et de motivation pour le management d'une équipe qui favoriseront *votre intégration et votre réussite* dans une société en plein essor international. La pratique courante de l'anglais est impérative.
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre et prétentions sous la réf. CB/97112 à Catherine Brossard
***PM Ressources Humaines,** 26, rue Anatole France*
92300 Levallois Perret



Groupe d'Assurance privé international - 2200 personnes et 5 milliards de francs de CA consolidé - Notre forte expansion nous incite à recruter pour notre siège situé à Paris Etoile

Ingénieurs Informaticiens

Grandes Ecoles + 2 à 5 ans d'expérience

• **Une expérience de conduite de projets en environnement méthodologique** (SDM/S, EXPERT...) ainsi qu'une pratique des architectures distribuées **(NT et/ou UNIX, éventuellement MVS)** et des SGBD/R acquises dans le secteur **des services ou de l'industrie** sont nécessaires. La **maîtrise de la langue anglaise** est indispensable.

• Nous vous offrons des postes à **responsabilités techniques et/ou managériales** et, à terme, une évolution motivante au sein de notre groupe en France ou à l'étranger.

Si vous êtes autonome, ambitieux et doté d'excellentes qualités de contact, merci d'envoyer lettre, CV, prétentions et salaire actuel sous référence MA97 à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



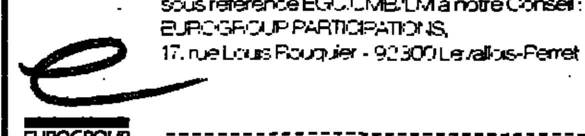
EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Un groupe financier et immobilier de premier plan, recherche pour accompagner son développement son :

Futur Directeur Informatique

Rattaché au Directeur Informatique pendant quelques mois, vous prendrez ensuite l'ampleur de la fonction. Vous serez chargé de l'animation de l'équipe (10 personnes), de la gestion des projets et de leur mise en œuvre...
A 30 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez acquis une expérience de quelques années dans l'animation d'équipes de projets. Vous possédez le sens de l'organisation et de la planification ainsi qu'un goût prononcé pour l'informatique et la gestion de concepts. Enfin, vous considérez *la relation «utilisateurs»* plus comme un enrichissement qu'une contrainte.
Doté d'une forte personnalité, nous vous proposons de rejoindre notre groupe au sein duquel vous pourrez évoluer à moyen terme vers des fonctions managériales.
Poste basé à Paris Centre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo, rémunération actuelle) sous référence EGC.CMB/LM à notre Conseil :
EUROGROUP PARTICIPATIONS,
17, rue Louis Rouquier - 92300 Levallois-Perret



FEDERATION DU CREDIT MUTUEL

Loire Atlantique - Centre Ouest

A l'écoute de vos ambitions...

Le Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest (1425 personnes, bilan 32 milliards, 192 points de vente) accueille dans son Centre Informatique intégré des

Managers de Projets

Nous avons besoin de renforcer nos équipes dans le domaine des Engagements, des Moyens de paiement et de l'informatique départementale sous UNIX suite à notre migration réussie vers I.B.M.

Vous êtes familiarisés avec l'environnement I.B.M. (CICS - DB2 - CSP - UNIX) et possédez une expérience concrète et très significative (2/3 ans) de la conduite de projets d'envergure où se sont révélés vos talents d'animateur.

Par le biais de ces fonctions, nous souhaitons mettre en œuvre des stratégies de développement associées et des collaborations efficaces avec nos partenaires internes et ceux du Groupe.

La connaissance du secteur bancaire, une bonne culture des métiers de la banque seraient appréciées.

Ces postes basés à Nantes nécessitent quelques déplacements dans les Fédérations voisines et requièrent en plus des compétences techniques, un esprit de service et de réelles qualités de communication.

De formation scientifique Bac +4/5 (ESCP - ESE - ENSAM...), votre approche est pragmatique pour une gestion efficace et opérationnelle de projets.

Merci d'adresser curriculum-vitae détaillé et motivé, lettre manuscrite, rémunération actuelle, photo sous référence : JP202/97 à notre Conseil

CD/RH "La Guilbaudière" 113 boulevard Marcel Paul
44800 St Herblain.
Réponse et discrétion assurées.



la banque à qui parler

Banque - 500 agences en France - recherche pour sa Direction des Systèmes d'Information située à Paris

Responsable Architecture des Systèmes d'Information

• A 35/40 ans environ, **diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs**, vous avez une expérience de la conduite de grands projets acquise de préférence dans le milieu de la Banque.

• Sous l'autorité du Directeur des Systèmes d'Information, vous conduirez **une équipe d'une trentaine de personnes** et serez chargé de la conception et de la mise en place d'une nouvelle architecture en environnements **Grands Systèmes MVS Client/Serveur - UNIX - SGBD/R...**

Des compétences techniques et fonctionnelles ainsi qu'une expérience de mise en oeuvre de méthodes sont obligatoires pour réussir dans cette mission.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous la référence ARC à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Ile-de-France • Ouest • Nord • Rhône-Alpes • Sud-Ouest • Sud-Est • Antilles • République Tchèque • Allemagne • Hongrie • Pologne • Roumanie • Chine • Italie • Espagne • Pays Bas • Suède • Antilles • Est • Ile de France • Ouest • Nord • Afrique du Sud • Inde

MOOG CONSULT SUD-EST
s'implante en Avignon

Alain Bianchetti vous propose de partager avec lui une nouvelle approche des relations sociales et de bénéficier de la force et du savoir-faire d'un réseau national et international

- Recrutement de cadres et dirigeants,
- évaluation,
- conseil en Gestion des Ressources Humaines.

6A, passage de l'oratoire - 84000 Avignon
Tel. 04 90 14 01 24 - Fax 04 90 14 01 43

MOOG Consult

Heptasys

Société de Conseil et d'Etudes en Télécom

Très actif auprès des acteurs majeurs du secteur des télécommunications, **HEPTASYS** souhaite renforcer ses activités **Architecture, Transmissions, Commutation et Services.**

- **Ingénieur en télécommunication**, vous souhaitez vous orienter vers une activité de Conseil et justifiez d'une première expérience de 2 ans minimum dans l'un des domaines suivants :
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)
  - **Serveurs INTERNET** (outils, performances, dimensionnement, sécurité)
- **Ingénieur consultant confirmé**, vous souhaitez vous intégrer dans une structure légère et bénéficiez d'une expérience de 5 ans dans l'un des domaines suivants :
  - **Architecture et Optimisation de réseaux**
  - ***Réseaux Intelligents*** (mise en oeuvre de plateformes, architecture et conception de services)
  - **Transmissions** (SDH, multiplexeurs, synchronisation de réseaux)

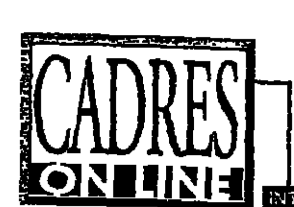
HEPTASYS vous propose de rejoindre une équipe de haut niveau technique, effectuant des missions pointues pour le compte de clients prestigieux.
Vous êtes intéressés : adressez-nous dès aujourd'hui votre candidature à l'adresse suivante :

HEPTASYS 2 rue Jean Rostand 91893 Orsay Cedex (Fax : 01 69 41 81 15)

Ré

DIRECTEUR INFORMATIQUE & ANALYSTE DE PROCESS (I.T. manager)

Le Monde



Informatique Réseaux Télécommunications

Retrouvez toutes les annonces du MONDE sur :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Dynamique Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES leader dans le domaine de brasseurs et multiplexeurs hauts débits *recherche*

un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude, du développement et de la réalisation de sous-ensembles de télécommunications, à base de microprocesseurs, VLSI spécialisés et composants programmables.

et un INGÉNIEUR LOGICIEL TEMPS RÉEL CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude et du développement des logiciels embarqués, temps réel, sur micro-processeur Motorola 16 ou 32 bits.

Vous êtes ingénieur confirmé avec au moins trois années d'expérience effective. Vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût de réalisations de haute technologie et le sens du travail autonome.

Nous vous proposons au sein de notre équipe R & D un poste à fort potentiel et à des conditions très attractives.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature. Confidentialité assurée.

Société CASTOR Informatique
2, rue du Kéfir, Senia 343, 94537 Rungis

Chef de Produit Serveur

300/350 KF — **Paris**

Exceptionnelle opportunité, pour un jeune chef de produit, de rejoindre l'équipe marketing France du constructeur informatique le plus dynamique du marché.

LA SOCIETE
- 5ème constructeur informatique mondial. 5,3 Milliards de CA.
- Croissance de plus de 60 % par an en France.
- Diversification et innovation constantes.
- Forte implantation commerciale.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Marketing France, vous :
  - analysez le marché, la concurrence et le positionnement de vos produits : les serveurs,
  - adaptez la stratégie européenne du groupe aux exigences de votre marché,
  - créez les outils de support à la vente, et contribuez activement à la réalisation de la politique commerciale,
  - assurez la promotion de vos produits dans tous les supports médiatiques, forums et salons spécialisés,
  - rédigez des rapports réguliers sur votre activité tant dans son aspect marketing que commercial.

PROFIL RECHERCHÉ
- 28/30 ans.
- Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur + MBA, avec 2 à 5 ans d'expérience dans le monde du Hardware. Connaissance des serveurs souhaitée.
- Compétences commerciales et marketing.
- Sens du résultat, de l'implication et des responsabilités. Esprit d'analyse et aisance rédactionnelle.
- Forte capacité de travail. Potentiel d'évolution.
- Anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 70301/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company

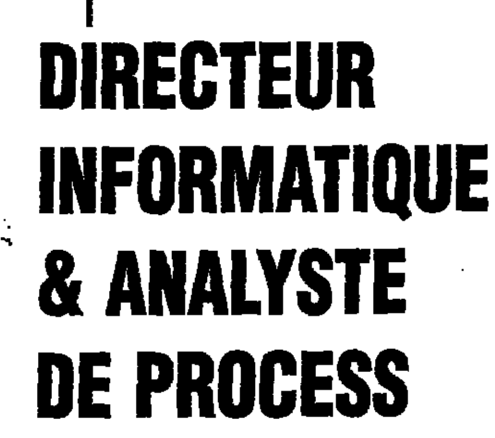


Paris • London • Aberdeen • Birmingham • Bristol • City • Edinburgh • Glasgow • Leeds Manchester • Slough • Madrid

LBW



Entreprise multinationale, leader dans le secteur de la logistique, recherche pour sa nouvelle organisation française son :



DIRECTEUR INFORMATIQUE & ANALYSTE DE PROCESS
(I.T. manager)

De formation supérieure, vous justifiez d'une solide expérience dans un même poste.

Responsable du développement dans des projets internationaux, vous serez le garant de la fiabilité et de la cohérence de notre système d'information.

Avec votre équipe de programmeurs spécialisés sur UNIX et AS/400, vous serez une véritable force de proposition et chercherez en permanence à apporter les solutions les plus efficaces et les plus évolutives.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous la référence 108539, à EURO RSCG Futurs 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.





En matière de service, de relations commerciales et de technologies, nous écrivons l'histoire. Grande entreprise industrielle et commerciale au service de ses clients, France Télecom a su inscrire ses performances dans une logique d'évolution, de compétition mondiale et de mutation technologique qui ouvre constamment des territoires nouveaux. Pour notre Activité Entreprises, nous recherchons des Professionnels de haut niveau du marketing et du conseil.

Vos responsabilités s'inscriront dans la démarche Marketing de nos Unités d'Affaires opérationnelles, au service des entreprises.

Directeur du Marketing Téléconférences Réf. DMT

Directeur de l'activité Centres d'Appels Réf. DCA

Nous recherchons des managers ayant une solide expérience (10 à 15 ans) dans la conduite d'équipes marketing ou dans la direction de centre de profits.

Plus qu'à des compétences techniques fines, nous serons sensibles à votre parcours effectué dans des domaines tels que les services, la haute technologie.... à votre ouverture internationale, votre pratique de l'anglais et votre expérience du monde des affaires.

Votre personnalité fera la différence : créativité, reactivite, sens des affaires, force de proposition.

Venez construire votre avenir au sein d'un groupe de dimension mondiale, au premier plan des télécommunications du futur !

Merci d'adresser, dans les meilleurs délais, un dossier complet à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence choisie, portée sur lettre et enveloppe.



France Telecom

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***
Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

Retrouvez-nous demain dans la rubrique FONCTIONS COMMERCIALES

Commercial Export

saisissez une opportunité de carrière chez ***un grand constructeur européen.***



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

